

المحافظة السامية للأمازيغية • ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵔⵉⵜ

Haut Commissariat à l'Amazighité

Direction de la Promotion Culturelle

Sous le Haut Patronage

de Madame la Ministre Déléguée chargée de la Recherche Scientifique

# ACTES

du Colloque international

## LE LIBYCO-BERBÈRE OU LE TIFINAGH : de l'authenticité à l'usage pratique

21-22 Mars 2007

au Centre de Presse d'El-Moudjahid, Alger.

HCA 2007





REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Présidence de la République

---

Sous le Haut Patronage de Madame la Ministre Déléguée  
à la Recherche Scientifique

•ⵝ•ⵏ: ⵉⵔ ⵏ ⵜⵉⵏⵏⵓⵙ•  
Haut Commissariat à l'Amazighité

*ACTES*  
du Colloque international sur :  
Le libyco-berbère ou le Tifinagh :  
de l'authenticité à l'usage pratique

21-22 mars 2007,  
au Centre de Presse d'El-Moudjahid, Alger.

**HCA 2007**





## SOMMAIRE

\* Allocution d'ouverture.

**Mme Souad BENDJABALLAH,**  
*Ministre déléguée chargée de la recherche scientifique.* 9

\* Problématique du Colloque : Le Libyco-berbère ou le Tifinagh : de l'authenticité à l'usage pratique.

**Hamid BILEK,**  
*S/Directeur HCA.* 11

\* Le contexte archéologique et historique de l'apparition de l'alphabet libyque. Retour sur la date de l'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis (Haut Atlas) et sa troublante convergence avec celles du Sahara central.

**Malika HACHID,**  
*Préhistorienne, chef du projet  
franco-algérien de datations directes de  
l'art rupestre saharien.* 17

\* La schématisation dans l'art rupestre et la naissance d'un système alphabétique.

**Karima OUAZAR MERZOUK,**  
*Historienne, universitaire, Béjaïa.* 125

\* Ecritures libyco-berbères : origines et évolutions récentes.

**Said TOUDJI,**  
*Anthropologue, linguiste, Doctorant, Paris.* 131

\* Apports récents à la connaissance de la langue libyque dans la frange nord de l'Afrique.

**Jean Pierre LAPORTE,**  
*Chercheur, archeologue, Paris.* 153

\* The origin of the Libyco-berber script.

**Werner PICHLER,**  
*Professeur, anthropologue, Autriche.* 187

- \* Réflexions sur l'évolution et l'aménagement de l'alphabet Tifinagh.  
**Abdelmadjid HADJILAT,**  
*Historien, chercheur, Tlemcen.* 201
- 
- \* Aux origines d'un langage symbolique devenu l'emblème de la revendication amazigh : Tifinagh.  
**Iddir AMARA,**  
*Docteur en préhistoire et en anthropologie, chercheur associé à l'IPH-MNHN, Paris.* 205
- 
- \* L'usage de Tifinagh dans l'espace public en Kabylie : réappropriation tardive ou simple exhibition d'un facteur identitaire ?  
**Hacene HALOUENE,**  
*Chercheur en linguistique amazighe, Tizi-Ouzou.* 215
- 
- \* L'alphabet Tifinaghe : continuité et renouvellement.  
**Fatima BOUKHRIS,**  
*Linguiste, directrice du Centre de l'aménagement linguistique, IRCAM, Maroc.* 223
- 
- \* Les caractères Tifinagh dans Unicode.  
**Modi ISSOUF,**  
*Cadre au Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, section Tamajaq, Niger.* 241
- 
- \* Analyse d'une méthode d'apprentissage de l'alphabet Tifinagh.  
**Amar NABTI,**  
*Chargé de cours, Université de Tizi-Ouzou.* 255
- 
- \* Tifinagh : Graphie fonctionnelle ou symbole identitaire ?  
**Mouloud LOUNAOUCI,**  
*Sociolinguiste, Tizi-Ouzou.* 261
-

\* L'écriture libyco-berbère, état des lieux et perspectives.

**Salem CHAKER,**

*Professeur des Universités (berbère).*

*Docteur en linguistique amazighe,*

*INALCO, Paris.*

275

\* Résumés

293

\* Recommandations

307



## Allocution d'ouverture

*Monsieur le Secrétaire Général du Haut Commissariat à l'Amazighité,  
Chers invités,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organes de presses,  
Mesdames et Messieurs ;*

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire combien il m'est agréable d'être parmi vous aujourd'hui pour l'ouverture de cette manifestation scientifique, dont le thème est « Le libyco-berbère ou le Tifinagh : de l'authenticité à l'usage pratique ».

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous nos invités, ainsi qu'un agréable séjour en Algérie.

Ce colloque international que j'ai l'honneur d'ouvrir aujourd'hui, constitue une opportunité pour vous, universitaires et chercheurs, de débattre du patrimoine amazigh et en particulier du Tifinagh et ce, en tant que spécialistes avertis dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire, de l'écriture, de la linguistique, de la sociologie et de l'anthropologie.

Vos interventions et débats contribueront, sans doute, aux recherches liées notamment à l'origine, la datation et l'évolution du Tifinagh et son rapport aux autres alphabets.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la protection et de la mise en valeur de notre patrimoine culturel amazigh, facteur de notre identité avec toutes les richesses qu'il recèle. Et

l'Algérie a inscrit, dans sa constitution, l'Amazighité parmi les composantes de son identité.

Elle s'inscrit en particulier dans le cadre de la valorisation de Tamazight, laquelle comme vous le savez certainement est consacrée dans la constitution algérienne comme langue nationale.

La loi 98-11 relative à la recherche scientifique et au développement technologique a prévu, entre autre, un programme national de recherche portant sur l'histoire, la préhistoire et l'archéologie, lequel a été mis en œuvre durant la période quinquennale à travers notamment plus d'une quarantaine de projets qui ont mobilisé plusieurs équipes de recherches définis dans ce programme. Deux autres programmes nationaux de recherche, l'un sur la culture et la communication et l'autre sur la linguistique, prévus également par la loi, n'ont pas été mis en œuvre. Ils seront, néanmoins, inscrits dans la prochaine loi sur la recherche scientifique et le développement technologique.

Ce colloque, j'en suis convaincue, aidera grâce au partage de vos observations et expériences ainsi qu'aux recommandations qui en résulteront, à une meilleure prise en charge de la problématique liée à la transcription de la langue amazighe.

Sans tarder, je déclare ce colloque international ouvert et je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

*Tanemmirt*

**Mme Souad DJABALLAH**

*Ministre déléguée*

*chargée de la recherche scientifique.*

**Problématique du Colloque  
Le Libyco-berbère ou le Tifinagh :  
de l'authenticité à l'usage pratique.**

---

**Hamid BILEK,**  
*S/ Directeur HCA.*

*« Le passé c'est la mémoire,  
le présent c'est l'action,  
le futur c'est l'imagination. »  
Saint Augustin*

**M**ass, massa, tamsiwt, inebgawen n lħerma, azul fell-awen, anṣuf yis-wen yer temlilit-agi i wen-d-ihegga Wesqamu Unnig n Timmuzya. Timlilit ara d-yawin kra n leqdic yef tgemmi n tmaziyt. Tigemmi tamaziyt d agerruj i y-d-ggān lejdud, ar ass-a, nettεummu deg-s nettidir deg-s, deg yensayen-ines d leεwayed tiqburin n yedles d tyerma ur nesεi tilisa. Gar wayen i y-d-ggān lejdu ad naf tira. Tira n tifinay yef waydeg ara d-yezzi wawal d leqdic azal n sin wussan dagi di Tzeqqa n tyamsa n Lmuḡahed. Timlilit-agi tejmeε-d aṭas n wid iqedcen deg wennar n tgemmi d tutlayt tamaziyt di tmurt-nney ney di lberrani. D imusnawen yemxallafen, yal yiwen ad yaεreḡ ad y-d-yefk cwiṭ si tmusni-ines i wakken yer taggara n temlilit-agi ad d-neffey akk s kra n tektiwin ara yesnernin di tmusni-nney, ara ieiwnen tamaziyt i wakken ad teddu yer zdat. Iswi-nney



akk akka nella dagi d yiwen : d asneri n tmaziyt d uḥareb yef ugerruj n lejdud-nney.

Qqaren : Win ur nezri ansi i d-yekka, ur izer anda iteddu.

Il n'est un secret pour personne que l'alphabet appelé communément « libyco- berbère », le Tifinagh, est le plus vieux système de transcription utilisé par les amazighs pour la transcription de leur langue. La datation des plus anciennes inscriptions ne cesse de remonter dans le temps avec les nouvelles découvertes. Son origine a été beaucoup débattue par les spécialistes, que d'aucuns qualifient d' « énigme scientifique ».

Les nouvelles recherches nous proposent d'autres révélations sur l'ancienneté de cette écriture. Elle est de plus en plus réévaluée au point où l'inscription la plus lointaine dans l'âge et la mieux connue pour sa datation, en l'occurrence celle d'Azzib n'lkis découverte par G. Camps en 1978 dans le Haut Atlas Marocain (environ VI siècle avant Jésus christ) semble remonter encore dans le temps.

Quant à l'origine, même s'il subsiste encore quelques zones d'ombre, il semble que la bascule penche sur une création autochtone suite à un long processus de schématisation et de stylisation de l'art rupestre. Des hypothèses avancées, certaines invraisemblables, pour un alphabet importé d'ailleurs ne manquent pas. Celle le rattachant à l'alphabet phénicien est la plus répandue. La question de provenance est décidément soulevée à chaque fois qu'il s'agit des Imazighens. Les hypothèses qui foisonnent et qui attribuent l'origine des berbères à d'autres lieux ont fait dire à *G. Camps* dans son livre *les Berbères, mémoire et Identité* «*Qu'il est plus facile de trouver les pays d'où ne viennent pas les Berbères.*»

Il est évident que le sentiment identitaire nous pousserait à défendre l'origine autochtone mais la raison et la rigueur scientifique nous obligent à attendre les résultats des différentes recherches qui sont en train d'être menées à présent. Quand on sait que le Tifinagh est un domaine peu investi, on se rendra compte que pour arriver à éliminer tout équivoque il nous faudra peut être s'armer de patience.

La continuité et l'avancée de la recherche avec ses nouvelles données, notamment dans le domaine de l'histoire de l'écriture de l'archéologie et de la linguistique, peuvent nous fournir des arguments consistants pour une lecture claire qui permettra la vérification des différentes hypothèses avancées à ce jour, concernant l'origine, la datation et l'évolution du Tifinagh.

Du point de vue de l'anthropologie culturelle, le Tifinagh est admis de tous comme une écriture nationale et même nord africaine du fait qu'il est attesté à l'échelle de l'extension du monde et de la langue amazighes, de la Libye à la côte Atlantique et de la Méditerranée au sud du Sahara. Cet alphabet ancien a son témoignage sur l'étendue globale de Tamazgha même si en densité la partie orientale vient en pôle position. Il est attesté durant toute l'antiquité pour disparaître de l'usage totalement, excepté dans les régions touaregs où il perdure jusqu'à nos jours.

Cette écriture ne se limite pas au seul support rupestre mais bien au delà, puisqu'on la retrouve et de manière très réponde sur les pierres tombales et sur des matières beaucoup plus éphémère comme le cuir, les omoplates de chameaux ou de bovidés. Sa fonctionnalité répondait aux stricts besoins de la vie d'antan ; fixation et orientations spatiales, échanges commerciaux et tous les jalons indispensables à la survie. De tout temps que cet alphabet a existé et dans toutes ses contrées, son utilisation s'est limitée à un usage beaucoup plus emblématique que pratique.

Consacrer aujourd'hui un colloque sur le libyco-berbère ou le Tifinagh s'inscrit dans le cadre des missions assignées au Haut Commissariat à l'Amazighité, notamment celle ayant trait à la préservation du patrimoine et à la réhabilitation de l'Amazighité dans l'environnement. De ce fait, il y a nécessité impérieuse de penser à sauvegarder et à promouvoir ce segment de cet héritage culturel.

Au delà de ce legs civilisationnel à valeurs socio symboliques extrêmement fortes, la problématique actuelle présente un deuxième segment qui n'est pas non plus négligeable. Il s'agit de la place qu'il faudra réserver dans le futur à cet alphabet.

A L'heure de la mondialisation, la préservation du Tifinagh et de tous les trésors culturels est primordiale pour conserver la mémoire amazighe et garder ses spécificités et son identité. La réappropriation et/ou la réhabilitation de cette écriture et son expansion méritent quelques réflexions et beaucoup de recherches si l'on souhaite effectivement en faire un usage pragmatique, pratique et utile dans l'avenir.

Cependant, force est de constater que sur le terrain de l'écriture, il y a une coexistence d'alphabets : alphabets latin et arabe, Tifinagh oriental et occidental, néo-Tifinagh... etc. Face à cet état de fait, des questionnements sont légitimes sur l'origine de cette activité créatrice, marquée surtout d'individualisme, où la singularité semble être de règle. Par voie de conséquence, on se demande où se situe l'apport des entités scientifiques ayant pour vocation l'aménagement et la réhabilitation d'un système d'écriture des plus anciens ?

Il est certes, que le Tifinagh, pour la transcription de la langue amazighe, a subi un retard énorme par rapport à ses autres concurrents de l'heure, mais du point de vue symbolique, il reste incontestablement une référence socioculturelle et ethnolinguistique, un refuge, une identification et un repère pour toutes les générations présentes et à venir.

Il convient de mentionner que dans ce contexte, plusieurs tentatives d'aménagement de cet alphabet ont été introduites depuis le début des années soixante notamment par l'Académie berbère et d'autres chercheurs spécialisés. Dans ce domaine précis, nous ne pouvons occulter une réalité qui est celle prise en charge par un pays voisin, en l'occurrence le Maroc, pour aboutir à l'adoption du Tifinagh pour la transcription usuelle de tamazight. Dans le domaine de l'informatique, des efforts sont en train d'être fournis pour permettre une introduction de ces caractères dans les différents domaines du monde moderne qui de plus en plus devient virtuel.

Par contre, en Algérie, la réalité du terrain est différente puisque la quasi-totalité de la production littéraire et scientifique en tamazight s'est faite en caractères latins largement usités, sans oublier bien sûr que c'est en caractères

latins que tamazight est enseignée à l'école et à l'université. Et c'est dans ce sens que le Haut Commissariat à l'Amazighité a recommandé, lors de deux rencontres scientifiques autour de l'aménagement de la langue amazighe à Sidi Fredj en 2000 et à Boumerdes en 2003, l'utilisation de l'alphabet latin pour la transcription de tamazight, sans exclure l'utilisation du Tifinagh comme élément symbolique d'identification mais aussi comme option à long terme.

Un ensemble de questionnement se pose donc à nous à l'occasion de ce rendez-vous qui est mis sous le haut patronage de Madame la Ministre déléguée à la Recherche Scientifique avec le soutien financier de notre tutelle, la Présidence de la République. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué pour que ce colloque ait lieu. Nous voulons saluer, en premier, nos chercheurs et conférenciers ici présents qui n'ont pas hésité à répondre à notre appel.

Pour se faire, quelques axes de réflexions ont été proposés dans notre appel à participation.

Il s'agit notamment :

- Du patrimoine alphabétique amazigh ;
- L'origine et l'évolution des alphabets libyco-berbères ;
- L'écriture dans les sociétés traditionnelles ;
- L'usage de Tifinagh chez les touaregs ;
- Les différentes recherches dans le néo-Tifinagh ;
- L'aménagement de l'alphabet Tifinagh ;
- L'expérience de la réhabilitation de l'environnement par le Tifinagh ;
- L'expérience d'édition en Tifinagh (tous supports confondus).

Il est clair que nous voulons à travers cette rencontre offrir une tribune aux chercheurs de différents horizons : archéologues, anthropologues, historiens, sociologues, linguistes et autres... ayant porté un intérêt à cette problématique pour en débattre sereinement et sortir avec des recommandations et des éclairages allant dans l'intérêt majeur de l'épanouissement de la personnalité algérienne.

Les spécialistes, chacun dans son domaine, activent et contribuent pour une meilleure prise en charge de ce

patrimoine. La jonction de leurs efforts servira certainement à éclairer à plus d'un titre un sujet très sensible et très important dans la réappropriation de notre identité. Le travail de synthèse des différents ouvrages et réflexions ne peut être concrétisé que dans des rencontres similaires que nous souhaitons voir se multiplier pour permettre à tous de s'exprimer pour apaiser toutes les tensions et évacuer tous les préjugés.

Il est, enfin, important de noter que cette initiative interviendra dans un contexte où Tamazight (identité, langue et culture) est consacrée dans la constitution algérienne.

**Le contexte archéologique et historique de l'apparition de l'alphabet libyque.**

**Retour sur la date de l'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis (Haut Atlas) et sa troublante convergence avec celles du Sahara central.**

---

**Malika HACHID,**  
*Préhistorienne, chef du projet  
franco-algérien de datations directes et  
l'art rupestre saharien.*

## **Tables des matières**

Introduction

**1.** Inscriptions rupestres centre sahariennes : libyco-berbère ou libyque ?

**2.** Le personnage et l'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis et l'âge du bronze du haut Atlas (1500-800/700 avant J.-C.)

**2.1.** L'évaluation archéologique de la date de l'inscription d'Azzib n'Ikkis n'est pas le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

**2.2.** A laquelle des phases, ancienne, moyenne ou récente, de l'âge du bronze du haut Atlas appartient l'inscription d'Azzib n'Ikkis ?

**2.2.1.** La chronologie relative des personnages armés et parés et des personnages « ouverts » du haut Atlas.

**2.2.2.** La datation du personnage « ouvert » et de l'inscription d'Azzib n'Ikkis (1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. ?).

**2.3.** Les plus anciennes inscriptions rupestres du Sahara central (Fin du second millénaire-1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C.).

**2.3.1.** L'importation d'armes métalliques par les libyens sahariens (Styles de tin anneau, tin lalan et jabbaren) auprès

des libyens orientaux de la façade méditerranéenne (Ancien empire égyptien).

**2.3.2.** L'usage d'armes en cuivre et en bronze, de fabrication locale, au Sahara central et méridional, à partir du milieu du IXe siècle avant J.-C.

**3.** Les voies de diffusion possible d'un système alphabétique dans la Libye de l'âge des métaux.

**3.1.** L'hypothèse de l'adaptation de l'alphabet libyque au old phenician, par voie méditerranéenne, entre le Xe et le VIe siècle BC (W. Pichler).

**3.2.** L'hypothèse de l'adoption d'un alphabet nord arabe par le désert occidental d'Egypte, vers le Ve siècle avant J.-C. (A. Lemaire).

**3.3.** L'hypothèse -historique- de l'adoption du même système alphabétique par les libyens orientaux, sahariens et occidentaux vers le 1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C.

**4.** La mise en contexte historique de l'écriture libyque au Maghreb occidental et au Sahara central.

**5.** L'expression géométrique des libyens pourrait-elle contenir des pictogrammes ?

Pour un inventaire des signes géométriques dans les répertoires archéologiques protoberbères (Préhistoire) et paléo berbères (Age des métaux).

## Introduction

*“Tout ce qui vient pour la première fois à notre  
connaissance est un sujet d'étonnement.  
Combien de choses ne sont jugées possibles  
qu'après qu'elles ont été faites ou été découvertes.”  
Platon*

L'âge de l'écriture libyque ne peut trouver réponse que par deux méthodes : la datation directe (à laquelle nous nous attelons, même si les physiciens du Projet franco-algérien attirent notre attention sur toutes les difficultés que celle-ci présente), et, le contexte des inscriptions, qu'il soit archéologique (rupestre et matériel) et/ou historique. L'art rupestre, et, quand cela est possible, ses recoupements avec l'archéologie matérielle et les sources écrites, nous semblent constituer le domaine d'étude qui offre le plus de chances de contenir des éléments d'explication de la genèse de cette écriture, qu'il s'agisse de la possibilité qu'il ait pu exister quelques pictogrammes, ou, une graphie pré-alphabétique élémentaire, ou, de la question de savoir comment, et, où en Afrique du Nord, la technique du système alphabétique a été empruntée par les Libyens.

Aussi, le but essentiel de notre article est-il d'attirer l'attention sur le fait qu'il nous semble difficile d'étudier l'origine d'une graphie proto-libyque endogène, ou, l'adoption d'un système alphabétique issu du Proche Orient (avec emprunt, ou non, ou partie, de caractères d'écriture), sans tenir compte du contexte archéologique et historique, et, plus précisément, du peuplement paléoberbère des Libyens, au cours de l'Âge des métaux, période historique au cours de laquelle les écritures sont apparues au Proche-Orient. Outre l'étude linguistique, c'est dans l'histoire et la géographie des communautés locutrices de la langue libyque que, peuvent aussi, se trouver



des éléments de cette genèse. Il est difficile de suivre une thèse émise sur le plan purement linguistique, sans aucune référence au contexte, quand, de surcroît, ce dernier ne “colle” pas. Le préhistorien, comme l'historien, nous semble-t-il, ne peuvent aller vers une telle investigation sans les données historiques et socioculturelles “qui sous-tendent le contenu des inscriptions” (Ameur et al, 2006 : 28).

Une autre remarque réside dans le fait que lorsqu'un aspect du cadre historique est pris en considération, il est, alors, fait référence à un ancien état de connaissances, que la recherche a renouvelé depuis longtemps, voire à une déformation des données comme c'est le cas pour l'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis (Yagour, Haut Atlas). Aussi, dans un premier temps, nous revenons sur l'âge présumé de cette inscription, le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., une date tenue pour une sorte de Vulgate qu'elle n'est pourtant pas. Outre que celle-ci n'est pas entièrement conforme à l'opinion de celui qui en est l'auteur, et, auquel se réfèrent la plupart des linguistes (G. Camps), elle se trouve, en plus, en déséquilibre avec le cadre historique de l'Âge des métaux du Maghreb occidental.

Dans l'état actuel des connaissances archéologiques et historiques, il nous semble tout aussi difficile de continuer d'écrire que c'est au VI<sup>e</sup> ou au Ve siècle avant J.-C. que les Libyens ont pu emprunter l'alphabet phénicien, du fait que ces dates correspondent à la période de la plus grande diffusion de cet alphabet en Méditerranée (c'est en réalité la période à laquelle cet alphabet est déjà connu et/ou adopté par bon nombre de peuples méditerranéens). Pourquoi le peuple libyen aurait-il été le dernier de tous ceux de la vaste Méditerranée à adopter l'alphabet phénicien (si c'est cet alphabet qui est concerné et pas un autre), non seulement après les peuples du Levant comme les Hébreux, les Moabites, les Philistins, (pour ne citer que quelques exemples), et qui, eux, ont l'avantage de la proximité géographique, mais, également, après les Phrygiens, les Grecs, voire même les Ibères, à l'autre extrémité de la Méditerranée ?

Deux récentes thèses sur l'origine de l'alphabet ont été récemment émises, l'une suggérant qu'elle pourrait être saharienne (Lemaire, communication datant de 2001 et publiée en 2006), l'autre, méditerranéenne et occidentale (Pichler, 2007). Elles nous ont tout particulièrement intéressé dans la mesure où elles viennent, surtout la seconde, rejoindre les questions que nous nous posons sur les rapports existant entre l'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis et celles de la période caballine du Sahara central. L'idée d'un alphabet originaire du Maghreb occidental, comme le propose W. Pichler, nous a particulièrement intéressé sachant le contexte et la chronologie de l'inscription d'Azzib n'Ikkis, ainsi, que notre propre hypothèse sur l'origine et la diffusion du système alphabétique chez les Libyens (voir ci-dessous). Celle de A. Lemaire, sur une origine saharienne orientale, possède, elle aussi, quelques centres d'intérêt avec la nôtre, et, nous a amené à approfondir la question de savoir lequel des peuplements libyens, septentrional et méditerranéen, ou, méridional et saharien, aurait pu, le plus logiquement, accéder à un alphabet (bien qu'au premier abord, la première de ces deux thèses paraisse la plus plausible pour un grand nombre de chercheurs, qu'ils soient linguistes, préhistoriens ou antiquisants). Il fallait, donc, mettre en contexte historique chacune de ces deux hypothèses. Leur examen archéologique et historique, va, au moins, nous permettre d'écarter quelques éléments qui ne peuvent concorder avec la réalité historique et géographique.

Après avoir passé en revue tous ces sujets et ces interrogations, et, partant d'un angle de vue archéologique et historique, nous exposerons nos propres arguments sur la possible adoption du libyque par les Libyens du Maghreb occidental (Haut Atlas) et les Libyens du Sahara central, à peu près, à la même période, soit entre la fin du second millénaire avant J.-C. et le 1er millénaire avant J.-C., en notant que cette dernière date est celle qui revient dans la majeure partie des cas de figure (1er millénaire avant J.-C.). Cette étonnante convergence vient s'ajouter à celle du rapprochement qui a été établi entre

l'alphabet libyque occidental et l'alphabet libyque saharien (pour l'usage de ce dernier terme, voir le chapitre 1). Lorsque nous avons publié quelques inscriptions libyques sahariennes de la période du char et du cheval au galop volant, nous avons conscience que l'évaluation de leur chronologie relative, grâce à leur contexte historique, allait provoquer des réticences (sinon plus), sachant que certains linguistes ont tendance à ne pas retourner au contexte archéologique et historique pour vérifier si leurs thèses sont compatibles avec celui-ci.

G. Camps ne disposait que de caractères tracés sur des amphores de Djerma-Garama, datées du 1er siècle de notre ère, pourtant, déjà à l'époque, il écrivait qu' "...au Sahara, l'usage des *tifinaghs* remonte au moins au début de notre ère et vraisemblablement bien plus haut" (1996 : 2572). Avec ce que nous apprenons sur les Garamantes, depuis que l'étude de leur civilisation a été reprise par les chercheurs italiens, avec des méthodes on ne peut plus scientifiques et modernes, il est clair que rapporter les inscriptions sahariennes à la veille de l'apparition du dromadaire est une hypothèse qui ne peut être acceptée (W. Fichler). Pour la datation des inscriptions sahariennes comme pour celle d'Azzib n'Ikkis, G. Camps n'aura pas vraiment été un visionnaire : il aura surtout mis à profit sa connaissance synthétique de la préhistoire et de l'Antiquité de l'Afrique du Nord, et, aura mesuré avec beaucoup de sagacité la distance de l'une à l'autre.

Pour essayer de comprendre cette convergence temporelle, et, si on peut l'expliquer historiquement et géographiquement, il nous faudra explorer plusieurs voies. Si l'alphabet dont dérive le libyque est le phénicien, sa diffusion se fit, davantage, sinon, complètement, par voie maritime. S'il s'agit d'un alphabet plus ancien, lui aussi issu du Proche-Orient, il a plus de chances de s'être diffusé par voie terrestre, et, notamment par l'Égypte et la Libye orientale (à partir de la Marmarique). La question rejoindrait un peu celle de l'introduction du cheval et du char. Que ce système alphabétique ait été le phénicien ou non, qu'il ait adopté la voie maritime ou terrestre, il paraît logique que les premiers Libyens à avoir été en contact avec lui, furent les

Libyens orientaux. Il s'agit des Paléoberbères les plus proches de la terre égyptienne (dans les temps prédynastiques, leur territoire commençait, déjà, à l'ouest même du delta du Nil), et, du Levant ; dès le Prédynastique, leur histoire est étroitement mêlée à celle de l'Égypte, une courroie de transmission, sans compter le rôle que les Égyptiens semblent, eux-mêmes avoir joué dans l'émergence des plus anciens signes alphabétiques. C'est pour cette raison que nous reviendrons largement sur la Libye orientale, sur cet autre peuple le plus souvent occulté quand il s'agit de l'apparition de l'alphabet libyque : les Libyens orientaux. Mais, bien sûr, si ces derniers ont pu être impliqués dans cette aventure, il faut se demander où en sont les traces. Cette question nous permettra d'examiner la thèse de A. Lemaire (2006) : il est tout à fait vrai que si la logique géographique veut que la voie méditerranéenne soit la plus plausible, on ne peut non plus écarter une diffusion plus méridionale par le Désert oriental, à l'est de la vallée du Nil. Parti du même Proche-Orient, et, voyageant par d'anciennes voies de communication, un système alphabétique aurait-il pu transiter par une autre voie que celle de la Méditerranée, une latitude nettement méridionale, traversant, forcément, la vallée nilotique et une partie du Désert Occidental d'Égypte, comme le laisse entendre l'hypothèse de ce linguiste (mais à une date autrement plus ancienne que le Ve siècle avant J.-C. comme il le propose) ? Sachant la grande proximité culturelle, sinon une véritable unité civilisationnelle, entre les Libyens orientaux et les Libyens sahariens, ces derniers ont-ils pu avoir accès à un alphabet grâce à ces contacts, un alphabet qui, par ailleurs, aurait essaimé jusqu'au Libyens occidentaux ? Quels sont les éléments que l'on peut considérer comme sûrs, plausibles, ou, tout à fait incertains du point de vue de l'archéologie, de l'histoire et de la géographie, puisque la paléoclimatologie montre que les conditions physiques qui régnaient à l'époque étaient sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui ? Il est, au moins, sûr, que l'alphabet adopté par les Libyens est originaire du Levant ou du nord de l'Arabie, et, que son adoption ne peut être que postérieure à l'apparition du système alphabétique

dans ces régions. Celui-ci a été inventé entre 3000 et 1000 ans avant J.-C. (Viers, 2006 : 81), date à laquelle l'alphabet linéaire commence à se répandre, alors que l'alphabet phénicien est attesté vers 1300/1200 ans avant J.-C., et, que ses locuteurs commencent à fréquenter les côtes africaines vers le 1er millénaire avant J.-C. (si on en croit les Anciens, et, la date archéologique de leurs premières fondations sur la côte africaine, les VIIIe et VIIe siècles avant J.-C.). Pour quelques linguistes, l'alphabet phénicien est un bon, sinon le meilleur candidat, mais sommes-nous sûrs que les Libyens n'ont pas puisé à une autre source, encore plus ancienne ? Forts de leurs très vieux contacts avec leur voisins (dès même le néolithique), comme le montre la circulation de la technique métallurgique, forts d'une ouverture sur la Péninsule ibérique comme sur la vallée du Nil (jusqu'à la Nubie, comme nous le verrons), et, sachant l'originalité de la graphie libyque, n'y a-t-il pas quelques chances que les Libyens aient très vite compris l'avantage de puiser aux signes préexistants dans leurs propres traditions graphiques pour leur adapter un système alphabétique ? Si certains linguistes ne trouvent pas d'inconvénient à répondre positivement à cette question, il demeure que ces adaptations sont toujours situées à une date tardive qui ne dépasse pas les VIe/Ve siècles avant J.-C.

Ensuite, après que l'alphabet libyque ait quelque part émergé, ici ou là en Afrique du Nord, on doit examiner la question des voies de diffusion au sein même du vaste peuplement paléoberbère : du Maghreb oriental (Carthage et sa région) vers le Maghreb occidental et le Sahara, comme le défend une ancienne théorie proche d'une origine phénicienne ou punique ? Ou, au contraire, du Maghreb occidental vers l'oriental et le Sahara, comme le laisse entendre la thèse W. Pichler ? Ou bien, encore, du Sahara oriental vers le Maghreb comme le laisse supposer la thèse de A. Lemaire ? Enfin, comme nous nous en posons la question, et, au plus près des conditions archéologiques et historiques, la diffusion d'un système alphabétique s'est-elle faite de manière plus ou moins simultanée le long la façade méditerranéenne, suivie d'une

diffusion très rapide en direction du Sahara central ? Il faut donc examiner la faisabilité, très concrète, de ces hypothèses de diffusion, et, à chaque fois, à la date récente qu'on leur prête généralement (les VIe/Ve siècles avant J.-C.), mais aussi à une période plus ancienne (le 1er millénaire avant J.-C.), une ancienneté qui semble aujourd'hui gagner quelques galons chez les préhistoriens de l'art (A. Rodrigue), par exemple, mais aussi les linguistes (W. Pichler, dans une certaine mesure).

En dernier lieu, nous aborderons la question de l'existence d'une graphie pré-alphabétique, ou, plus modestement, de quelques possibles pictogrammes (comme ce fut le cas chez beaucoup de peuples du nord de la Méditerranée et du bassin oriental), que les Libyens auraient pu adapter un système alphabétique, sachant que W. Pichler rejette la thèse, déjà ancienne, d'un emprunt aux motifs géométriques de l'art rupestre, reprise par nous-mêmes (Hachid, 1992, 2000), puis, S. Chaker et S. Hachi (1999), thèse à laquelle nous avons donnée une plus grande profondeur temporelle que celle de la période du char et du cheval, puisque la tradition du géométrisme dans l'expression esthétique et symbolique berbère remonte à la civilisation capsienne au Maghreb (Xe millénaire B.P.), et, aux Protoberbères bovidiens (style de Ouan Amil et d'Eheren-Tadjelahine) du Sahara central (Holocène moyen, peut-être vers le VIe millénaire B.P. si on se réfère aux monuments funéraires) (voir ci-dessous).

### **1. Inscriptions rupestres centre sahariennes : libyco-berbère ou libyque ?**

Avant de passer en revue toutes ces questions, et, face aux nombreux termes utilisés pour désigner l'écriture libyque, depuis que celle-ci a été découverte et étudiée, et tels qu'ils sont résumés par M. Ameur et al (2006 : 8), il nous semble nécessaire d'ajouter le point de vue de l'archéologie. La terminologie en usage pour le domaine saharien n'est pas toujours la même chez les linguistes et les préhistoriens/historiens. Si l'épithète composé "libyco-

berbère” (écriture) est encore celui que l’on comprend le mieux, il y a aussi celui de “saharien ancien”, de “tfinaghs anciens”, de “tfinaghs” tout court (utilisé, pourtant par le plus pointilleux des chercheurs, G. Camps), sans compter les “tfinaghs récents” ou “tfinaghs traditionnels”. Si les tfinaghs récents sont traduisibles, ceux qui ne le sont que partiellement ou pas du tout, impliquent une certaine ancienneté. Parfois, celle-ci peut être évaluée grâce au contexte rupestre, voire à des associations, sinon datée radiométriquement par l’archéologie matérielle (inscriptions gravées sur des blocs de réemploi du monument d’Abalessa (Ahaggar) (Hachid, 2006, et, Le Quellec, Du neuf avec de l’ancien : à propos des gravures et inscriptions du monument d’Abalessa, à paraître dans Sahara). Nous ne reviendrons pas sur la question de l’association possible des inscriptions rupestres à des images figuratives, dans un premier temps catégoriquement rejetée par les linguistes du Rilb, à travers la personne de M. Aghali-Zakara, mais quelque peu tempérée par la suite. Le cas d’une association rupestre et sémantique entre des gravures de héros fondateurs touaregs, et, des inscriptions qui en font un commentaire des plus précis est un des exemples les plus évidents (Aghali-Zakara, 2003, 2005, Hachid, Des inscriptions et des images figuratives bel et bien associées dans le massif de l’Ayar (Niger), à paraître dans la Lettre de l’Aars). Des spécialistes de l’art rupestre saharien comme le furent H. Lhote, ou plus récemment, A. Muzzolini, avaient eux aussi abordé la question de l’association de certaines inscriptions rupestres à leur contexte, et, notamment, pour le second, aux chars au galop volant, bien qu’il soit vrai que A. Muzzolini datait ces engins du VIIe siècle avant J.-C. seulement.

Nous souhaitons, donc, préciser pourquoi nous pensons plus exact d’utiliser le terme “libyque”, et non pas “libyco-berbère”, pour désigner les inscriptions les plus anciennes du Sahara, une précision que nous avons omis d’apporter dans un précédent travail (Hachid, 2000), et, qui nous a valu d’être créditée d’une mauvaise compréhension des choses (M. Aghali-Zakara). Il est vrai que, ayant opté pour une autre

terminologie sans nous en expliquer, et, sachant le doute qui fut exprimé quand au principe de “l’association” dans le domaine rupestre, on peut comprendre que le lecteur n’ait pas compris pourquoi nous utilisons le terme “libyque” pour la région du Sahara central en place de “libyco-berbère”.

G. Camps fit remarquer que nommer l’alphabet libyque occidental, alphabet “maure”, comme il était proposé (Galand, 1966), pouvait laisser entendre que cette écriture ne saurait être antérieure à 106 avant J.-C., date où le roi Boccus devint le roi des Maures. Le choix des termes doit être fait en étroite relation avec la réalité historique et archéologique, et, le rajeunissement d’un alphabet par le nom qu’on lui donne pourrait être, effectivement, gênant, surtout quand il s’agit des inscriptions les plus anciennes du Sahara central. D’un point de vue archéologique et sémantique, désigner celles-ci par le terme “libyco-berbère”, c’est risquer de leur donner le sens, et, surtout, la chronologie très tardive, encore plus imprécise, qui leur sont attribués dans l’art rupestre, sans compter l’archéologie préhistorique, en général. R. Vernet écrit que la période ou l’étage libyco-berbère désignent “une réalité particulièrement floue, aux confins de la préhistoire et de l’histoire” (Vernet, 1989 : 35) : on peut ajouter que ces confins atteignent jusqu’à la période dite “médiévale”, puisque, dans son étude titanésque sur l’histoire de l’Ouest-africain, abordant la question de l’ancienneté du commerce caravanier “médiéval”, R. Mauny se réfugie dans un terme aussi vague et général que “Libyco-Berbères” pour désigner les populations qui auraient pu pratiquer un trafic entre le sud-marocain et la cité d’Awdaghost avant l’arrivée des Arabes en 734 (1961). En effet, la période “libyco-berbère”, telle qu’elle fut définie par les précurseurs, est le dernier stade de l’art rupestre, où que l’on soit en Afrique du Nord, dans les provinces d’art rupestre telliennes, atlasiques ou sahariennes. Le plus souvent, ce stade n’est autre que le dernier, celui de la période cameline, juste avant la période “arabo-berbère”.

De plus, cette période dite “libyco-berbère”, qu’elle soit rupestre, ou, plus largement, historique, est, très souvent



connotée négativement, à tel point que dire de gravures ou de peintures qu'elles sont "libyco-berbères" revient à les considérer presque comme des graffitis sans importance. Par conséquent, si des inscriptions rupestres de la période du char et du cheval au galop volant sont qualifiées de "libyco-berbères", cela reviendrait à les situer chronologiquement à l'opposé de la place qu'elles occupent dans le temps. On ignore certes, où exactement l'alphabet libyque est apparu, et, nous pouvons constater que la voie maritime, même si elle est privilégiée, n'est pas la seule, puisqu'une diffusion par le sud de la vallée nilotique est encore mise en avant (A. Lemaire). Aussi, pour l'instant, rien ne permet de considérer et d'affirmer sans preuves que l'apparition de l'alphabet libyque au Sahara ait pu être plus tardive que dans le nord et le Maghreb. C'est, d'ailleurs, l'une des principales questions que nous traitons dans cet article. De plus en plus d'éléments archéologiques montrent que la mobilité des Sahariens fut bien plus grande qu'on ne le pensait, surprenante même, quand des "guerriers libyens" pouvaient traverser tout le Sahara central pour se retrouver au...Mzab, à peine à deux cents kilomètres environ au sud de l'Empire romain, aux premiers siècles de notre ère (Hachid, 2006). Car, si cela fut possible, on imagine que des Libyens partis du Sahara central ont tout aussi bien pu atteindre le Haut Atlas d'où ils ont pu ramener ces hallebardes dont ils ont gravé l'image dans l'Adrar des Ifoghas. Aussi, il n'est pas impossible qu'au Maghreb, comme au Sahara, l'alphabet libyque ait pu se diffuser à peu près vers la même période, et, que celui-ci ait connu, ici, et, là, une même phase ancienne, celle du "libyque", tout court. Puis, son évolution aurait été, très logiquement, conditionnée par la situation géographique, et, les conditions économiques, sociales et culturelles des uns et des autres. Au Maghreb occidental, la Maurusie de Strabon, puis la Maurétanie Tingitane, très peu exposée à l'emprise romaine, et, qui ne connut que peu d'expéditions militaires, dans le pré-Sahara, loin de Carthage la méditerranéenne, et, au sud du *limes* romain, dédaigneux d'une Libye aride et inutile, enfin au coeur du Sahara, les

alphabets libyques ont très probablement gardé une certaine autonomie, comme le firent les propres locuteurs de la langue. Au Maghreb oriental, depuis la Marmarique, l'influence de Carthage et du punique fut bien plus importante, et, l'alphabet oriental en garde les marques linguistiques que l'on connaît. Ici et là, dans quelques massifs, comme celui de la Kabylie, des communautés ont pu conserver leur écriture à l'abri de trop grandes influences.

Un autre de nos arguments est que nul n'ignore que l'écriture ne s'est conservée que chez les Touaregs du Sahara et du Sahel : dans un tel cas, est-il vraiment indispensable de devoir la distinguer des inscriptions "libyques" du nord, pour la seule raison que les termes "libyco-berbères" indiquent une continuité et une évolution temporelle et spatiale, du libyque aux tifinaghs ? On sait, aussi, grâce au récent corpus des inscriptions du Maroc (Skounti et al, 2003), que si les inscriptions rupestres libyques se trouvent localisées dans la partie nord de l'ancienne Maurétanie occidentale, puis romano-africaine, au sud, c'est une zone de contact entre libyque et caractères sahariens qui se dessine. Le même constat avait été fait précédemment dans l'Atlas saharien qui abrite des inscriptions relevant de l'alphabet occidental, mais, qui comportent aussi des caractères sahariens anciens (cet Atlas où W. Pichler place son alphabet archaïque ; Hachid, 1992, Pichler, 2007). Il reste la question du caractère d'écriture symbolisé par un point que l'on considère comme un indicateur d'alphabets sahariens récents, à la différence des alphabets libyques septentrionaux qui n'en possèdent point. Mais cette donnée semble de moins en moins sûr si on revient aux conclusions du Corpus des inscriptions du Maroc (Skounti et al, 2003), et, W. Pichler, lui-même, semble hésiter, car s'il reste sur cette position dans son dernier ouvrage (2007), il ne s'est pas moins posé la question face à des situations épigraphiques plutôt complexes en écrivant : "...should we revise the concept of an ancient Libyco-Berber script without punctiform signs ?" (2000 : 178).

Les termes “libyque oriental” et “libyque occidental” sont des termes géographiques (qui correspondent, bien sûr, à des réalités linguistiques). Si on admet que les Libyens du Sahara central n’ont pas été forcément les derniers à accéder à l’alphabet, comme nous le défendons, alors on peut aussi utiliser le même critère géographique, et, parler de “libyque saharien” pour les inscriptions peintes et gravées les plus anciennes. Bien sûr, dans les régions septentrionales du désert, des zones de contacts comme les décrivent plusieurs auteurs latins (par exemple, entre les Gétules et les Maures, comme l’écrit Strabon), des formes alphabétiques plus complexes devraient marquer les parois, puisqu’elles pourraient juxtaposer ou combiner des alphabets différents. Il y a fort à parier que les trois inscriptions gravées par les “guerriers libyens” qui se sont retrouvés dans la région du Mzab aux premiers siècles de notre ère, bien loin de leur patrie sahélienne ou saharienne, documentent un alphabet nettement différent des alphabets occidental et/ou oriental (voire différent des alphabets centre-sahariens, si ces lapicides sont partis de l’Ayar ou de l’Adrar des Ifoghas). Cette situation n’aurait rien d’extraordinaire : elle ne ferait que montrer que les langues et les écritures sont souples, qu’elles s’imprègnent des influences, et, procèdent à des échanges, un phénomène tout à fait normal dans les zones de transition géographique. Mais nous sommes encore loin d’une telle connaissance sachant le retard pris dans l’étude de l’épigraphie, comme le fait remarquer L. Galand qui souligne que l’analyse des formes anciennes “paraît piétiner” (Galand, 2005 : 1).

En conclusion, il nous semble que les inscriptions rupestres sahariennes qui remontent à la période du char et du cheval au galop volant pourraient être aussi anciennes que les alphabets libyques du Maghreb, et, qu’elles pourraient documenter un, ou plutôt, plusieurs “alphabets libyques sahariens” régionaux. Ce que l’on connaît tout aussi mal, c’est l’évolution de ces alphabets après cette phase ancienne. Quant à leur sort, au cours de la période dite “médiévale”, un peu avant et après les invasions arabo-musulmanes et les migrations qu’elles

engendrèrent vers le Sahara et le Sahel, nous nous sommes penchés sur des hypothèses suscitées par l'examen de documents rupestres et historiques (Hachid, Strabon et la mousson, El-Idrissi, la guerba et le libyque. Quelques exemples de croisement entre l'art rupestre historique et les sources écrites, à paraître dans les Actes du Colloque sur la Préhistoire du Maghreb de Tamanghasset, novembre 2007).

## **2. Le personnage et l'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis et l'âge du bronze du haut Atlas (1500-800/700 avant J.-C.)**

Pour une grande majorité des linguistes, c'est invariablement les mêmes références qui sont mises en avant pour la datation du libyque, celle, bien connue, de l'inscription bilingue de Dougga (Tunisie), datée de 138 ans avant J.-C. Il est vrai que c'est une inscription formellement datée, mais comme le soulignait déjà G. Camps, "beaucoup" ont encore "tendance à (la) considérer, inconsciemment, comme la plus ancienne" (1996 : 2571). C'est aussi une inscription qui appartient à l'alphabet oriental que l'on sait le plus récent de tous, fortement influencé par le punique, souvent de nature officielle, celle des centres et des élites politiques et religieuses, loin des écritures profanes, populaires et rurales, ou encore, sahariennes. Face aux alphabets libyques des anciens royaumes numide et maure, ces dernières ont, à peine, droit à un entrefilet déclarant de manière inamovible qu'elles sont "très nombreuses", mais "très mal connues", et, qu'il faut les considérer "avec prudence", ce qui rend fort difficile leur candidature à une haute ancienneté. Par ailleurs, l'étude des inscriptions rupestres est principalement focalisée sur les plus récentes, parce que, du moins nous le supposons, traduisibles, elles permettent de faire avancer la connaissance de la technique linguistique.

**2.1. L'évaluation archéologique de la date de l'inscription d'Azzib n'Ikkis n'est pas le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.** L'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis, "incontestablement la

gravure la plus dérangement de toutes celles du Haut Atlas” comme le souligne avec justesse A. Rodrigue (1999 : 135), reste donc le site phare pour la datation relative du libyque le plus ancien. Se basant sur l’avis “revu et corrigé” de G. Camps, quelques linguistes admettent qu’elle pourrait remonter au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. A une date aussi tardive, le libyque serait né dans le même siècle que...l’écriture latine dont on sait qu’elle n’est qu’une adaptation alphabétique aux dialectes italiques. Comme nous l’avons souligné ci-dessus, G. Camps ne s’est pas arrêté sur la date du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., d’abord parce qu’il n’était pas chercheur à donner une seule et unique date, quand le débat se situe à l’échelle du siècle. Ensuite, parce que c’est, plus précisément, une fourchette de temps que cet auteur proposait lorsqu’il écrivait très clairement : “Même en rajeunissant à l’extrême le contexte archéologique, cette inscription nous paraît bien antérieure au VII<sup>e</sup>-Ve siècle avant J.-C.” (1996 : 2571). On ignore, donc, pourquoi les linguistes, suivis de quelques préhistoriens d’ailleurs (peut-être par effet de reprise systématique), ramènent automatiquement cette date au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. La considèrent-ils comme un terme moyen entre le VII<sup>e</sup> et le Ve siècle avant J.-C. ? Une fourchette de temps s’étale généralement sur deux dates ; G. Camps en utilise trois à bon escient, très vraisemblablement, comme on le comprend de part cette affirmation, pour signifier qu’il était difficile que l’écriture libyque n’ait pas existé entre le VII<sup>e</sup> et le Ve siècle avant J.-C. Mieux encore, que signifie “Même en rajeunissant à l’extrême le contexte archéologique”, sinon que G. Camps, qui a eu le mérite de défendre l’existence et l’ancienneté d’un Âge des métaux au Maghreb, savait pertinemment qu’il avançait une date butoir et ultime dans sa partie basse, qu’il était impossible de rajeunir davantage, puisqu’elle marquait la fin de l’Age du Bronze, voire qu’elle chevauchait l’Age du Fer ? A l’opposé, que signifient les termes “être bien antérieure au VII<sup>e</sup>-Ve siècle”, sinon que, grâce au cadre historique (en l’occurrence, ici, l’art rupestre de l’Age du Bronze du Haut Atlas), il était recevable que la date antérieure de cette fourchette soit vieillie de quelques “bons” siècles, en

amont de l'Âge du Bronze ? Il est évident que cette fourchette de temps étalée sur trois dates traduit l'hésitation de G. Camps qui ne savait comment trancher entre, d'une part, un alphabet d'une grande ancienneté comme le montraient les gravures d'armes du Haut Atlas, et, d'autre part, la date généralement admise pour l'émergence de cette écriture, un "honorabile" Ve siècle avant J.-C., le début de l'Antiquité. Pour cet auteur, l'inscription d'Azzib n'Ikkis était antérieure aux stèles libyques du Maghreb, lesquelles pouvaient remonter au IIIe siècle avant J.-C. C'est à l'aune de l'un que fut, raisonnablement, évalué l'âge de l'autre. On comprendra mieux pourquoi la date du Ve siècle avant J.-C. représentait une date *post quem* pour G. Camps, lorsqu'on saura que celle-ci nous place en plein Âge du Fer, et, qu'elle marque les débuts de l'Histoire (dans la conception ancienne de cette discipline pour le Maghreb). Le choix d'un terme moyen ne l'empêcha pas, cependant, de garder une ample ouverture sur la limite haute de cette fourchette, le VIIIe siècle avant J.-C. La découverte d'un âge très ancien du Cuivre au Sahara (milieu du IXe siècle avant notre ère) allait donner entièrement raison à la thèse de ce précurseur sur l'ancienneté de la métallurgie nord-africaine (à l'heure où les plus grands historiens en doutaient).

L'exactitude des termes que G. Camps a employés, et, son raisonnement sur le plan archéologique et historique étant rétablis, nous pouvons déjà proposer de ne pas rester figés sur la date du VIe ou Ve siècle avant J.-C. Si au VIIIe siècle avant J.-C., l'inscription d'Azzib n'Ikkis traduit un alphabet accompli, elle est forcément antérieure d'au moins un à deux siècles, ce qui pourrait nous ramener au IXe siècle avant J.-C. Ensuite, on ne peut raisonnablement continuer d'occulter les connaissances que nous possédons sur l'Âge du Bronze du Haut Atlas, lesquelles, nous allons le voir, vieillissent cette inscription et la rapportent au 1er millénaire avant J.-C. Or, c'est, justement, la période de temps à laquelle nous conduit l'état des connaissances sur l'Âge des métaux au Sahara, qu'il s'agisse de l'ancienneté du Cuivre (milieu du IXe siècle avant J.-C.), ou, du contexte dans lequel apparaissent les plus

anciennes inscriptions rupestres, celui de la période du cheval et du char au galop volant (vers la fin du second millénaire avant J.-C.) (Tableau I).

## **2.2. A laquelle des phases, ancienne, moyenne ou récente, de l'âge du bronze du haut Atlas appartient l'inscription d'Azzib n'Ikkis ?**

Revenons, encore plus précisément que ne le fit G. Camps, sur le contexte iconographique et historique de l'Âge du Bronze qui lui a permis de faire l'évaluation que l'on sait. La dernière étude des gravures rupestres du Haut Atlas vient confirmer, si cela était nécessaire, l'appartenance de la gravure du personnage d'Azzib n'Ikkis et son inscription à l'Âge des métaux et plus précisément à l'Âge du Bronze (Rodrigue, 1999). Cette gravure appartient à la série des grands personnages emblématiques dont on a pu établir l'ancienneté grâce à leur association à des armes métalliques ayant fait l'objet de plusieurs études typologiques, dont deux d'entre elles sont incluses dans un corpus, plus large, de l'art rupestre du Haut Atlas (Malhomme, 1959-1961, Jodin, 1964, Simoneau, 1968-1972 Chenorkian, 1979, 1988, Rodrigue, 1999, 2006). On ne le repérera jamais assez, face au nombre réduit d'objets métalliques découverts au Maghreb, l'exceptionnelle iconographie d'armes métalliques du Haut Atlas est un témoignage unique de l'Âge des métaux en Afrique du Nord, bien que nous sachions, aussi, que les sites campaniformes en sont une autre trace incontestable, même si la culture campaniforme et sa poterie, parfaitement identifiable, sont d'origine ibérique. À ce titre, le Haut Atlas devrait être classé Patrimoine mondial auprès de l'UNESCO. Parmi les objets métalliques découverts, ceux de la grotte de Kef el-Baroud (région de Casablanca, Maroc atlantique) (deux grandes alènes et une hache en cuivre), retiennent l'attention, en raison de la datation obtenue pour l'une des deux alènes découverte en place. Daté entre 3800 et 3400 avant J.-C. (dates calibrées), cet objet est contemporain de la métallurgie de la Péninsule ibérique qui remonte autour de 3200 avant J.-C. (Guilaine,

2005 : 568). G. Camps avait déjà affirmé que le cuivre était connu au Maroc “au moins au début du III<sup>e</sup> millénaire” (1992: 1620), aussi, rejoignons-nous l’avis de J. Guilaine qui écrivait récemment qu’“Il n’est pas certain que le travail du métal ait, au Maroc, une origine exclusivement ibérique”, la duplication d’objets métalliques d’origine étrangère n’empêchant pas qu’ils aient pu, aussi, être fabriqués sur place (2005 : 568).

Il a été établi, une fois pour toutes, que les armes du Haut Atlas entretenaient un rapport étroit avec l’Âge du Bronze de la civilisation d’El-Argar (Espagne du sud-est, 1800 à 1200 ans avant J.-C.). En effet, A. Muzzolini, défenseur d’une chronologie courte de l’intégralité de l’art rupestre nord-africain et saharien, rapporta tout l’ensemble du Haut Atlas au Ve siècle avant J.-C. (date fatidique); ce faisant, il ne tenait pas compte, ou, rejetait, inexplicablement, les datations connues de l’Âge du Bronze ibérique, et, l’identité de la typologie de ses armes avec celles du Haut Atlas établie par plusieurs études précitées (Muzzolini, 1995 : 380); c’est le cas, notamment, pour les hallebardes dont les types d’El-Argar et de Carrapatas (nord-est du Portugal) datent, respectivement, entre 1700 et 1500 ans avant J.-C., et, entre 1700 et 1100/1000 ans avant J.-C.

R. Chenorkian a classé les armes métalliques des gravures de l’Âge du Bronze du Haut Atlas en deux phases. La première, rapportée au Bronze ancien, regroupe des armes d’origine locale, ainsi que des armes importées du Bronze ibérique ancien. Au cours de la seconde phase, ce chercheur note une plus grande intégration du Bronze méditerranéen dans le monde atlasique, à tel point que du Bronze ancien, il passe directement au Bronze final, sur la base de la comparaison qu’il établit avec l’archéologie ibérique (Chenorkian, 1988 et 1989 : 893-894). Ce chercheur s’est refusé à donner des dates précises à ces deux phases, en raison du délai, difficile à établir, selon lui, entre le moment où un objet est créé, et, celui où il est représenté, ce laps de temps pouvant se traduire en années, en décennies, et, même en siècles. La remarque est vraie, mais la prudence, peut-être, un peu excessive. En effet,



la période recherchée, de toute évidence, ne peut qu'être évaluée à l'échelle du siècle. Ensuite, celle-ci est déjà très précisément balisée en amont, par la date où apparaît l'Âge du Bronze argarique, vers 1800 ans avant J.-C., comme R. Chenorkian l'admet, d'ailleurs, en écrivant qu'en tant que reflets de prototypes réels, les armes du Haut Atlas ne sauraient être postérieures aux dates que l'on connaît à l'Âge du Bronze ibérique et maghrébin (1989 : 897). Mais, il est vrai que lorsque s'achève la civilisation d'El-Argar, vers 1200 ans avant J.-C., l'Âge du Bronze se poursuit dans le Haut Atlas, comme dans le Maghreb occidental; de même que l'on ne possède pas de date précise pour la fin de l'Âge du Bronze proprement maghrébin, sinon celle qui est plus ou moins conventionnellement admise, celle des VI<sup>e</sup>-Ve siècles avant J.-C. (début de l'Antiquité telle qu'elle est définie pour l'Histoire européenne).

Dans son étude des armes du Haut Atlas, A. Rodrigue propose, lui, une chronologie avec des dates globales à l'appui (il ne pourrait en être autrement en attendant que l'exploration archéologique soit intensifiée dans les pays maghrébins, notamment en Algérie). Mais, il estime que, dans un premier temps, les objets métalliques en cuivre, qui, on le sait, sont de facture almérienne (pointes de type Palmela, haches plates), auraient tous été introduits de la Péninsule ibérique vers 2000/1800 ans avant J.-C. (1999 : 129 et 137). Pour ce chercheur, si métallurgie locale il eut, ce fut seulement à partir de l'Âge du Bronze et "...ce serait alors vers 1500 ou 1400 av. J.-C. que pourraient avoir été fabriqués des objets métalliques au Maroc" (1999 : 133). Cet Âge du Bronze se diviserait ensuite en deux périodes. La première, entre 1500 et 1200 ans avant J.C., est donc nettement marquée par une influence argarique. Puis, alors que la civilisation d'El-Argar s'éteint dans la Péninsule ibérique vers 1200 avant J.-C., le second Âge du Bronze, qu'il nomme "Bronze atlasique", s'installerait dans le Haut Atlas, pour s'achever vers 600 ans avant J.C.; celui-ci se caractérise par une production d'armes métalliques dont certains types sont typiquement atlasiques (1999 : 133, 137 et

138). Enfin, à son tour, le Bronze atlasique disparaît progressivement au profit de la civilisation dite “libyco-berbère”, en relation avec un Âge du fer, vers le Ve siècle avant J.-C. Le Yagour et l’Oukaïmeden sont alors relayés par les nombreuses représentations de cavaliers à lance et boucliers ronds, dits “libyco-berbères”, des régions périphériques du Rat et de l’Amrdoul. Il faut ajouter que la chronologie relative des armes métalliques établie par A. Rodrigue, si elle précise très utilement quelques points, rejoint aussi globalement celles de ses prédécesseurs, ce qui confirme tous les travaux précédemment réalisés sur l’art rupestre et la chronologie du Haut Atlas.

Grâce aux céramiques campaniformes, et, à quelques armes en cuivre et en bronze découvertes jusqu’en Algérie, on savait déjà que l’Âge du Cuivre ibérique avait débordé sur le Maghreb central. Avec les gravures d’armes de l’Atlas saharien, parmi lesquelles figurent des poignards à lame triangulaire, sans, ou, avec garde marquée (Hachid, 1992, t. II, fig. 243 à 251 ; fig. 154 et 155), et, des haches du type III de la chronologie d’A. Rodrigue (1999: 75, fig. 12 ; Hachid, 1992, t.II, fig. 252 et 253), on peut ajouter que l’Atlas saharien a reçu quelques influences du Bronze atlasique, d’autant plus que l’on remarque que ces gravures d’armes métalliques sont essentiellement situées à l’ouest, dans les Monts des Ksour, les plus proches des formations atlasiques du Maroc. Comme nous le verrons plus loin, la question de l’existence de gravures de hallebardes a été posée pour le massif de l’Adrar des Ifoghas (Dupuy, 1994), une question qui nous amène à nous interroger sur l’éventualité de contacts entre les hommes du Haut Atlas et ceux du Sahara méridional, au cours de l’Âge du Bronze (2).

Après avoir affiné la chronologie relative de l’Âge du Bronze du Haut Atlas, il faut maintenant en faire autant avec celle des personnages emblématiques puisque c’est l’un d’eux qui est associé à l’inscription qui nous préoccupe. Cette chronologie ne peut être précisée que si on met en relation ces figures humaines, associées à des armes métalliques, avec les étapes

successives et datées de l'Age du Bronze ibérique, mais, aussi, avec l'histoire générale de l'apparition du système alphabétique.

### **2.2.1. La chronologie relative des personnages armés et parés et des personnages « ouverts » du haut Atlas**

S'agissant du personnage d'Azzib n'Ikkis, G. Camps avait souligné que "la technique du trait, la patine, le style et les détails tels que le figuré du sexe ou les franges latérales, qui accompagnent le personnage, sont identiques aux autres gravures qui sont habituellement attribuées au Bronze ancien (contemporain de la civilisation d'El Argar en Espagne)" (1996:2571). Depuis, deux études typologiques des personnages du Haut Atlas ont permis d'en proposer types et catégories, avec, peut-être, une valeur chronologique. Pour A. Rodrigue, les grands personnages armés et parés sont associés à des armes considérées comme "relativement archaïque (s)", comme les poignards, les boucliers quadrangulaires, les haches ovales, les boomerangs et les arcs. Ils "...seraient plus anciens que les personnages "ouverts", dont le personnage à l'inscription d'Azzib n'Ikkis est l'archétype. *A contrario*, ces personnages "ouverts", plus frustes, sont rarement accompagnés d'armes et de ce fait, on ne peut les dater formellement " (1999 : 136). Malgré de nombreux relevés, A. Rodrigue note, en toute objectivité, la difficulté de donner une position chronologique aux anthropomorphes de l'Age du Bronze du Haut Atlas, et, précise que sa classification n'est donc pas basée sur des critères chronologiques, quoique dans le texte cette même chronologie relative soit exprimée de manière indirecte. En effet, déjà en regroupant les personnages magnifiés parés et armés (2006 : 36, fig. 3 et 37, fig. 4) et les personnages "ouverts" (1999 : 158, O/III/41, 164, O/III/92, 247, Y/V/29, 337, Y/XI/228) dans le même type, le type III, ce chercheur reconnaît implicitement qu'ils partagent de fortes ressemblances (1999 : 55, fig. 10). Celles-ci résident d'abord dans le style et le traitement général de tous ces individus, notamment la représentation du sexe. Ensuite, comme l'avait

fait remarquer G. Camps, elles se dégagent de certains attributs, notamment, la figuration de franges latérales et celle du port du même habit en cuir (une interprétation tout à fait convaincante de A. Rodrigue). De plus, les personnages “ouverts” sont parfois associés à une arme. Enfin, dans certains cas, il est plutôt difficile de faire la différence entre les deux catégories. Ainsi, si cette femme qui appartient à la série des grands personnages parés et armés, mais dont le traitement du corps relève de celui des personnages “ouverts” (bien que les pieds soient marqués), n’avait pas été associée à un autre grand personnage de sexe masculin, on aurait eu du mal à la rattacher à l’une ou l’autre de ces deux catégories d’anthropomorphes, et, elle aurait pu, sans difficulté, prendre place dans la seconde (Rodrigue, 1999 : 309, Y/X/367 et 340, Y/XI/250). On peut aussi hésiter face à des représentations comme cette figure humaine associée à un poignard dont le traitement relève des deux catégories (Rodrigue, 1999 : 316 : Y/XI/9). A. Rodrigue fait ensuite une très intéressante remarque : il note que le fameux “grand sacrifié” de J. Malhomme, grand personnage armé et paré qui se trouve au voisinage du personnage “ouvert” à l’inscription d’Azzib n’Ikkis, “...porte sur le visage un signe (+) qui était passé inaperçu jusqu’à aujourd’hui et qui peut être le même signe alphabétique que celui du personnage” d’Azzib n’Ikkis dans le corps duquel se trouve l’inscription (1999 : 135)(c’est aussi ce motif en croix qui parsème la cape d’un roi libyen des Rebou/Lebou, voir chapitres suivants). Cette remarque a une double importance : d’abord, elle tend à confirmer l’appartenance de ces deux séries d’individus à une même grande famille ; ensuite, elle vient se greffer au débat sur une possible graphie libyque d’origine endogène (voir chapitre 5). En conclusion, même pour un non spécialiste, la similitude saute aux yeux, au point que placer tous ces individus dans le même type (type III) se justifie tout à fait : il se dégage “un air de famille”, celle de la même famille, en fait, l’expression d’une même pensée symbolique, la matérialisation d’un même rituel qui semble avoir évolué en se simplifiant dans le rendu plus ou

moins figuratif de la figure humaine (du moins sur le plan de sa restitution rupestre, car sur le plan de la pensée, le sens de ces figures hiératiques reste un véritable mystère).

La seconde étude typologique des personnages emblématiques du Haut Atlas est celle d'E.H. Ezziani qui a utilisé une base de données descriptive systématique, à partir de laquelle il a effectué des Analyses factorielles de correspondances, une méthode statistique qui permet d'établir des groupements d'objets en fonction de leurs ressemblances (2004). Cette méthode lui a permis de dégager six modèles morphologiques pour lesquels il est possible d'attribuer une chronologie, qu'il s'agisse des groupes II et VI, entrant dans la série des "libyco-berbères", ou des groupes III, IV et V qui correspondent aux personnages emblématiques de l'Age du Bronze (2004 : 513 et 523). Parmi ces derniers, le groupe III correspond en bonne partie aux personnages armés et parés de A. Rodrigue, qui comporte les plus grandes figures et le plus grand nombre d'armes -dont des hallebardes-, et de gravures au trait poli : ces individus sont d'une telle charge symbolique qu'E.H. Ezziani les considère comme un "groupe princes" (2004 : 523). Quant au groupe V, c'est celui des "personnages ouverts" de A. Rodrigue (Ezziani, 2004 : 518, fig. 18), celui du personnage à l'inscription d'Azzib n'Ikkis. Pour El H. Ezziani, les individus de cette catégorie, presque tous concentrés sur le plateau du Yagour, ont les bras rarement élevés en orant, comme c'est le cas chez les personnages armés et parés ; il confirme ce qu'avait remarqué A. Rodrigue, qu'ils sont moins souvent associés à des armes, et, ajoute qu'ils se présentent dans des scènes qui seraient moins "sacrées" (2004 : 526-527). Ce sont donc là autant de conclusions auxquelles étaient déjà parvenues A. Rodrigue, et, que cette méthode statistique a l'avantage de confirmer. Finalement, E.H. Ezziani, lui aussi, reconnaît que "les personnages du groupe III et du groupe V ont des affinités formelles indéniables" (idem : 529).

Voyons, maintenant, l'avis de ces deux chercheurs quant à l'âge possible du personnage "ouvert" et de l'inscription d'Azzib n'Ikkis. Pour A. Rodrigue, les grands personnages

armés et parés appartiennent au premier Âge du Bronze qui s'étend de 1500 à 1200 ans avant J.-C., alors que les personnages "ouverts" se placeraient postérieurement, à partir d'une date qu'il ne précise pas, mais qui perdurerait jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Bien que le VI<sup>e</sup> siècle lui paraisse une date "très basse", elle pourrait, semble-t-il, "contribuer" à établir une des limites de sa chronologie des gravures du Haut Atlas, et, marquer la fin de l'Âge du Bronze dans cette région (1999 : 136). Pourtant, comme ce fut déjà le cas pour G. Camps, ce chercheur qui connaît parfaitement ces gravures a eu une certaine difficulté à concilier cette date avec sa chronologie générale : en effet, bien qu'il ne lui parait pas justifié d'exclure cette date terminale de l'Âge du Bronze, même si celle-ci est plutôt basse, elle ne lui parait pas, non plus, dater "l'ensemble" des gravures du Haut Atlas (1999 : 136). G. Camps avait pris le risque, calculé, d'admettre qu'il n'était pas impossible que cette inscription puisse remonter à une période moyenne de l'Âge du Bronze du Haut Atlas. A. Rodrigue, lui, fait le choix (par prudence certainement) d'isoler un type de représentation humaine, le personnage "ouvert", du reste d'une catégorie à laquelle, pourtant, il appartient, et, ce, pour ne pas prendre le risque de faire remonter l'ensemble des personnages emblématiques à une date qu'il doit considérer comme trop haute (ce en quoi, il a tout à fait raison car, entre 1500 et 1200 ans avant J.-C., une inscription alphabétique ne serait pas admissible). Ainsi, si G. Camps admet que l'on pourrait rattacher le personnage "ouvert" d'Azzib et l'inscription au Bronze ancien, A. Rodrigue les rapporte au second âge du Bronze, le Bronze atlasique. En dépit des réserves émises par ce chercheur, si on retient une date aussi basse que celle du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. pour l'inscription d'Azzib n'Ikkis, on rajeunit obligatoirement une bonne partie de l'Age du Bronze du Haut Atlas, comme le craignait G. Camps, et, surtout, on déséquilibre sa chronologie générale. Même "en rajeunissant à l'extrême" le contexte iconographique de l'inscription d'Azzib, celle-ci resterait antérieure aux VII<sup>e</sup>-Ve siècles comme l'écrivait G. Camps, ce qui nous ramènerait au moins au Bronze atlasique,

soit après 1200 ans avant J.-C. Comme d'autres chercheurs, A. Rodrigue fixe la date *post quem* au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., date à laquelle, l'Age du Bronze est censé s'achever. Il ne nous semble pas trahir la pensée de chercheur puisque d'autres passages dans son important travail montrent, comme pour G. Camps, son hésitation à mettre en adéquation une date et le contexte général du Haut Atlas. Ainsi, vient-il rappeler que sur le plan climatique, c'est vers le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. que les conditions climatiques se sont aggravées dans la région du Haut Atlas, avec une période humide et froide sub-atlantique, amenant la montagne à être "progressivement désertée" (1999: 134). Il ajoute ensuite que "L'Oukaïmeden n'est plus fréquenté que sporadiquement, peut-être dès 700 av. J.-C., les stations périphériques (Amrdoul, Rat) décrivant quand à elles un monde plus prosaïque : celui des cavaliers armés...", les cavaliers dits "libyco-berbères", à javelots et rondache, qu'il rapporte au Ve siècle avant J.-C. (1999 : 138). C'est autant de dates qui montrent que si ce chercheur a opté pour le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., il peut aussi admettre que l'inscription d'Azzib n'Ikkis puisse être plus ancienne d'un ou deux siècles (VIII<sup>e</sup> siècle, VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). En effet, si les quelques chars schématiques que l'on connaît dans le Yagour, cet engin étant absent de l'Oukaïmeden, pourraient remonter aux VIII<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> siècles avant J.-C., alors, le terme du Bronze atlasique se placerait avant cette date. L'épisode des chars schématiques étant très court (comme dans l'Atlas saharien, d'ailleurs), ces véhicules seraient suivis par les cavaliers dits "libyco-berbères", vers le Ve siècle avant J.-C. (1999 : 138). Ce sont là des évaluations trop anciennes, du moins pour le cavalier dit "libyco-berbère", typique des parois atlasiques et sahariennes. En effet, on sait que les chars semi-schématiques du massif de l'Ayar entrent dans une fourchette de temps s'étendant entre le milieu du IX<sup>e</sup> siècle et le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Roset, 1988). On peut ajouter que les chars, encore plus schématiques, des régions atlasiques du Maroc et de l'Algérie, ont perduré jusqu'aux II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècles : en effet, la dernière mention des chars que nous possédons est celle de Strabon (I<sup>er</sup> siècle de

notre ère) qui évoque les peuples des Pharusiens et des Nigriles, localisés au niveau de la région sud de la Maurétanie occidentale. Ce témoignage a aussi l'avantage de donner une limite *post quem* à l'inscription libyque de Taouz associée à des chars schématiques dans le sud-marocain (voir postface in Skounti A. et al, 2003). Les cavaliers dits "libyco-berbères" de style schématique du site rupestre de Roche carrée (Monts des Ksour), où ils furent pour la première fois individualisés par G.B. Flamand (3), ont donc plus de chances de ne pas être plus anciens que le début de notre ère ; mais ces guerriers vont longtemps perdurer sur les parois jusqu'à intégrer l'image du dromadaire, qui va, peu à peu, remplacer celle du cheval.

Si A. Rodrigue estime que la seconde catégorie des personnages "ouverts" est un peu plus récente que celles des grands personnages armés et parés, E.H. Ezziani semble à la fois hésiter et le rejoindre, écrivant, tantôt, qu'il y a là "l'indice d'une évolution chronologique", et, tantôt, qu'il s'agit "de deux expressions parallèles qui n'exprimeraient que des nuances de sens" (2004 : 522, 529 et 533), pour finir par tous les placer (groupe III des grands personnages parés et armés, et, groupe IV des personnages "ouverts"), "en grande partie" dans le Bronze atlasique, la seconde phase de l'Age du Bronze, mais sans s'en expliquer (2004 : 532). E.H. Ezziani, lui aussi, n'a pas échappé à la difficile tentative de conciliation entre la date de l'inscription et celle de la fin du Bronze atlasique ; pour ce faire, il s'est trouvé obligé de faire perdurer ce dernier jusqu'au VIIe-VIe siècle avant J.-C., "...puisque les plus anciennes inscriptions libyques apparaissent en association avec des personnages du groupe V" (2004 : 532)... auxquels appartiennent l'homme et l'inscription d'Azzib. On note, cependant, qu'E. H. Ezziani et que A. Rodrigue se rejoignent sur la possible succession de ces deux catégories d'individus, à partir d'une même famille d'origine, une sorte de décalage dans le temps d'un même thème ; ceci permet d'évaluer une chronologie relative pour le personnage d'Azzib, laquelle va se trouver, justement, un peu plus en adéquation avec le contexte



de l'Âge du Bronze et de l'apparition du système alphabétique en Méditerranée.

### **2.2.2. La datation du personnage « ouvert » et de l'inscription d'Azzib n'Ikkis (1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. ?)**

Les hallebardes sont une indication de haute ancienneté, car, on sait qu'en Espagne et au Portugal, elles datent de l'Âge du Bronze ancien. Les "personnages ouverts" ne sont pas associés à ces armes, et par ailleurs, il serait difficile de rattacher l'inscription d'Azzib à la partie haute du premier âge du Bronze qui remonte à 1500 ans avant J.-C., car elle serait anormalement ancienne, sachant que, même au Sahara central, le contexte des inscriptions rupestres montre qu'elles sont postérieures à cette même date. Le personnage d'Azzib n'Ikkis et son inscription ne peuvent, donc, que prendre place entre la fin du Bronze ancien (1200 ans avant J.-C.), et, la partie haute du Bronze atlasique, soit après 1200 ans et avant 900/800 ans avant J.-C. : ceci nous place aux alentours du 1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. Si la date basse de cette fourchette rejoint l'hypothèse "large" de G. Camps, elle en fait autant avec un dernier avis récent de A. Rodrigue qui finit par conclure, après réflexion, qu'un alphabet proche de celui des Phéniciens a pu être introduit "dès le premier millénaire, sur les pas des techniques métallurgiques" (2006 : 209). C'est la conclusion à laquelle conduit inévitablement l'étude du contexte historique. De façon générale, nous l'avons souligné, on peut se demander si les habitants du Haut Atlas ont pu rester aussi longtemps dans l'ignorance, jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., de l'existence du système alphabétique qu'un bon nombre de peuples voisins de la Méditerranée avaient déjà adopté quelques siècles avant. L'archéologie établit l'existence de contacts entre la Péninsule ibérique et le Maghreb occidental dès le néolithique, et, on peut être assuré que, vers le premier millénaire avant J.-C., les Libyens de la Méditerranée occidentale et de la côte atlantique n'étaient pas ignorants de ce qui se passait dans le bassin oriental puisqu'ils commerçaient avec les Phéniciens; ces mêmes Libyens occidentaux ne pouvaient pas ne pas connaître

l'existence d'autres grands groupes paléoberbères occupant les régions centrales et orientales du Maghreb, jusqu'à l'ouest du Delta du Nil. Même s'ils n'ont pas puisé à un prototype alphabétique très ancien, ils se seraient forcément tournés vers celui des marchands phéniciens, comme le défend W. Fichler. Est-il possible que les Libyens du Maghreb occidental soient restés "analphabètes" jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., alors que les Phéniciens avaient déjà érigé leurs premières cités, Utique et Carthage, entre les VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant J.-C., et qu'en Cyrénaïque, le dromadaire avait pointé son nez avec les armées de Cambyse II, roi des Perses (525 avant J.-C.) ? C'est là une interrogation sur laquelle nous reviendrons dans les chapitres qui suivent.

Enfin, comme nous l'avons déjà écrit, il est bien possible que le Champollion du libyque ne voit jamais le jour, et, que l'on demeure dans l'ignorance du précieux sens de l'inscription d'Azzib, comme celui des inscriptions libyques peintes du Sahara central, sachant de plus, que les alphabets, ici et là, étaient assurément différents, étant donné l'immense domaine que fut celui de l'ethnie berbère. Dans le cas du Haut Atlas, celle-ci est la clé de tous ses personnages exceptionnels, des croyances qui leur étaient liées, des rites qu'on effectuait sur les lieux, dans les hauteurs d'une montagne mythique dont Hérodote nous dit que son sommet était si haut qu'il se perdait dans les nuages, les auteurs latins ajoutant qu'elle était hantée par les esprits, et qu'ils s'en échappaient d'étranges bruits. Entre autres hypothèses, on a émis celle du sacrifice rituel d'êtres humains, et on sait que les anciens Berbères avaient des croyances liées aux montagnes. De telles pratiques n'ont rien de spécial à l'échelle du continent et de l'humanité ; les prêtres Incas gravissaient les plus hauts sommets des montagnes pour y sacrifier des adolescents dont les corps momifiés par le froid ont été retrouvés. L'inscription d'Azzib a de fortes chances d'avoir un sens sacré, ce qui, avec son ancienneté, la rend encore plus précieuse, même si elle a en grande partie disparu, et, qu'il serait urgent de faire un relevé 3D de ce qui en reste. Rien ne garantit dans nos pays que des documents aussi

exceptionnels disparaissent à jamais comme ce fut, d'ailleurs, le cas pour d'autres inscriptions heureusement relevées par J. Malhomme, et étudiées par L. Galand. D'où l'importance du classement au Patrimoine mondial des gravures du Haut Atlas.

### **2.3. Les plus anciennes inscriptions rupestres du Sahara central (Fin du second millénaire-1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C.)**

G. Camps avait évalué la date de l'inscription d'Azzib n'Ikkis en se basant sur son contexte iconographique et les relations étroites que celui-ci entretenait avec le Bronze argarique. C'est exactement de la même manière que nous avons procédé pour les inscriptions du Sahara central. Ces dernières ont le même avantage que celle d'Azzib n'Ikkis, puisqu'elles appartiennent à une région où les traces de la métallurgie, datées radiométriquement, ne manquent pas, et que l'on a découvert des pointes en cuivre en place, dans l'habitat chalcolithique d'Iwelen (massif de l'Ayar), ayant leur réplique exacte en gravures sur le site même (Roset, 1988). Partant du contexte archéologique et historique, nous avons donc évalué que les inscriptions rupestres libyques du Sahara central, qui sont, pour la plupart, alphabétiques, pourraient entrer dans la marge de temps s'étendant après 1500 ans et avant 1000 avant J.-C. (Hachid, 2000 : 187). Les chars au galop volant sont généralement rapportés au milieu du II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., en raison de l'histoire de l'introduction du cheval en Égypte sur laquelle plus d'un égyptologue s'est prononcé. Il s'agit d'une évaluation, bien sûr, et, il n'est pas impossible que cette date puisse être rajeunie d'un ou deux siècles comme nous le pensons; on peut, au moins, se référer à un témoignage irréfutable, celui des chroniques égyptiennes qui font état de chevaux pris par les armées de Pharaon aux Libyens orientaux, vers 1300 avant J.-C. (coalition des Libyens Orientaux et des Peuples de la Mer contre les armées du pharaon Mineptah)(Grandet, 1990, 1993). Associée à deux girafes, dont on sait qu'elles ont disparu avec les savanes à mimosées qui sont la principale source d'alimentation de cet animal, l'une des inscriptions que nous avons découvertes

(Tachekelaouat) montre que l'alphabet était connu des conducteurs de chars, quand le Sahara, en cours d'assèchement depuis déjà quelques millénaires, abritait encore une savane ou une brousse sèche. Sur le plan de la paléoclimatologie, dont la préhistoire saharienne ne peut se dissocier, on sait que l'Aride actuel n'est que le prolongement de "l'Aride postnéolithique" qui prend place vers le IV<sup>e</sup> millénaire B.P. On sait que cette phase a été freinée par deux très courts épisodes humides, le premier vers 3500/3200 ans B.P. et le second vers 2500/2000 ans B.P. Ces légères rémissions ont d'ailleurs contribué à la mise en place de la civilisation paléoberbère, à partir de 1500 ans avant J.-C. environ (métaux, char et cheval, écriture et palmier). Il est étonnant de constater que la date de la première de ces deux rémissions (3500/3200 ans B.P.), rejoint la partie haute de la fourchette de temps que nous avons mise en avant pour l'apparition du libyque au Sahara central.

Les auriges qui conduisent les chars au galop volant sont armés de lances ou de javelots qui ont des pointes métalliques. D'où venaient-elles, étaient-elles en cuivre ou en bronze, ou les deux ? Les armes métalliques au Sahara central et méridional provenaient de deux, ou trois foyers géographiques. Deux sont des foyers d'importation, le troisième est autochtone. Le cuivre était connu du Prédynastique égyptien, dont les Libyens orientaux étaient proches ; ces mêmes Libyens, sur la façade méditerranéenne, ont, ensuite, possédé des armes en bronze, par centaines, qui ont pu être empruntées par les Libyens sahariens. Les données historiques montrent que les Libyens orientaux ont pu se procurer le bronze, ou, des armes en bronze auprès des Égyptiens, des Égéens, mais aussi des Nubiens, puisqu'une tribu comme celle des Temehou se rendait très loin au sud de la vallée nilotique. Ils ont pu avoir leur propre métallurgie comme le suggèrent G. Camps qui écrit que la richesse des Libyens orientaux en objets métalliques (glaives et vases en bronze) "témoigne de la connaissance, et, certainement, du travail du métal chez les Libyens orientaux" (1992 : 1618). Un autre foyer, plus tardif, fut, lui, autochtone :

il s'agit du Cuivre I et du Cuivre II, puis du bronze, des productions autochtones saharienne et sahélienne (Cuivre du nord-Niger, en Ayar, et de Maurétanie, à Akjoujt). Le premier est documenté par l'art rupestre seulement, le second, par l'archéologie matérielle (Iwelen, massif de l'Ayar) et l'art rupestre. Pour ne pas compliquer les données, mais pour rester exhaustif, rappelons que les Égyptiens comme les habitants du massif du Termit, dans le sud du Niger actuel, ont possédé le fer dès la fin du IIe millénaire avant J.-C. Nous ignorons les modalités d'échanges et de diffusion de ce métal en direction du Sahara central, et, l'archéologie, pour l'instant ne peut y répondre, aussi ne tiendrons-nous pas cas du fer et de possibles armes en fer.

Revenons sur l'Âge des métaux au Maghreb occidental et au Sahara central puisque c'est là le cadre historique de l'apparition de l'alphabet libyque, un cadre dont quelques éléments peuvent nous permettre d'approcher la chronologie, au moins relative, de celui-ci.

### **2.3.1. L'importation d'armes métalliques par les libyens sahariens (Styles de tin anneau, tin lalan et jabbaren) auprès des libyens orientaux de la façade méditerranéenne (Ancien empire égyptien.)**

Nous avons montré que si un Âge du Cuivre était né au Sahara méridional (massif de l'Ayar et Akjoujt) vers le milieu du IXe siècle avant J.-C., qui sera suivi par le Bronze, un peu plus au nord, au Sahara central, les Libyens sahariens ont d'abord importé des dagues depuis la façade méditerranéenne, d'où ils se les auraient procurées auprès des Libyens orientaux (Hachid, 2000). Il n'est pas impossible que l'introduction du cuivre fut encore plus précoce, quoique rare, et qu'elle ait pu se faire en milieu néolithique, si on en juge par des peintures rupestres figurant des chefs ou des dignitaires parmi les Protoberbères bovidiens de l'Holocène moyen (style de Ouan Amil et d'Eheren-Tadjelahine). Les personnages du site rupestre éponyme de Ouan Amil (Tadrart Acacus), d'une très grande élégance, sont figurés dans une sorte de scène à

palabres, peut-être un rituel social ou politique (Hachid, 2000: 57, fig. 42). Outre le bâton de jet à simple courbure (peut-être aussi un objet fabriqué en os/ivoire), ils tiennent à la main une sorte de herminette dont la pointe est rigide et pointue comme le serait le métal. L'usage du cuivre natif était connu dans le Prédynastique égyptien, avec la Civilisation de Nagada III, au IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. : c'est aussi la date à laquelle on peut rapporter les Protoberbères bovidiens du Sahara central (si on se réfère à la date des monuments funéraires, notamment ceux dits en "trou de serrure" ou à encorbellements dont il semble avoir été les auteurs) (Paris, 1999, Hachid, 2000). Il n'est donc pas impossible que des objets métalliques, rares et de grande valeur culturelle, aient pu être introduits depuis la vallée nilotique dans un milieu de pasteurs (4). Un autre indice de ces contacts résiderait dans le port, par l'un de ses deux personnages d'une cape transparente (celui de droite), comme, souvent, dans l'art égyptien, le lin étant attesté en Égypte dans le néolithique du Fayoum, au tournant du Ve millénaire avant J.-C. Plus tard, un roi libyen terrassé par Ramsès II portera, lui aussi, une cape en lin ornée de motifs (temple d'Abou Simbel) (Hachid, 2000 : 73, fig. 100). Dans l'art rupestre, aux Protoberbères bovidiens (style des Ouan Amil et d'Eheren-Tadjelahine), succèdent les Libyens sahariens (style de Tin Anneuin, de Tin Lalan et de Jabbaren), Libyens dont la quasi-identité de culture avec les Libyens orientaux est démontrée par l'art pharaonique et l'art rupestre saharien (Hachid, 2000). Le premier document qui mentionne l'existence des Libyens orientaux est celui de la stèle du "Tribu libyen" ou des "Villes", sur laquelle le nom de la tribu des Tehenou est noté à l'aide d'un des quatre premiers hiéroglyphes à figurer sur des documents égyptiens, un ovale de sable dans lequel est fiché un bâton de jet (Hachid, 2000 : 93, fig. 86). À cette époque, le territoire des Tehenou s'étendait aussi loin, à l'est, que le delta du Nil, où ils élevaient ces troupeaux reproduits sur la palette du "Tribut libyen" ; mais le hiéroglyphe qui les désigne indique qu'une partie de ce territoire appartenait à une région plus sèche et sablonneuse. Puis, des édifices vont figurer des Libyens

orientaux au cours de l'Ancien Empire, sur les temples funéraires de Sahouré et Niouserré, notamment (Ve dynastie, milieu du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.) (Hachid, 2000 : 73, fig. 104, 94, fig. 87, 95, fig. 88 etc.). Ces images montrent qu'ils peuvent être alliés, soumis ou intégrés à la société égyptienne et à Pharaon ; ils sont armés de dagues métalliques, qui, à cette époque, ne peuvent qu'être en bronze. Nous sommes donc au milieu du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., et, à cette même période, les Protoberbères bovidiens (style de Ouan Amil et d'Eheren-Tadjelahine), des pasteurs néolithiques, occupent toujours le Tassili des Ajjer, la Tadrart Acacus et l'Ahaggar, et, comme nous venons de le voir, il n'est pas complètement impossible que leurs élites aient eu en main quelque objet en cuivre ou en bronze provenant de la vallée nilotique. De plus en plus, l'art et les chroniques font état des Libyens Orientaux. Au Nouvel Empire, dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., on découvre par les descriptions du butin de guerre des pharaons, qu'en plus des chars et des chevaux, ces tribus possédaient aussi nombre d'épées et de vases en bronze. Vers l'an 1300 avant J.-C., après avoir vaincu l'alliance des Peuples de la Mer et des Libyens orientaux, Mineptah fit graver une inscription à Karnak par laquelle, il se vantait d'un butin de guerre comptant 9111 glaives en bronze, un chiffre certainement exagéré. Grâce à des bas reliefs sculptés ou peints, comme, notamment celui de la tombe de Séthi 1<sup>er</sup>, représentant les chefs Temehou à la cour de Pharaon, on peut constater leur identité culturelle avec les Libyens sahariens, à travers le port commun de la cape dégageant une épaule, le baudrier croisé sur la poitrine, véritable emblème des Libyens, sans compter, les dagues métalliques, les chevaux et les chars (Hachid, 2000). Les images qui peuvent nous permettre de placer, avec certitude, une date sur les emprunts d'armes des Libyens sahariens aux Libyens orientaux remontent au Nouvel Empire (Hachid, 2000 : 158, fig. 235 à 238). Des peintures rupestres de dagues ou poignards métalliques sont portés par les Libyens sahariens figurés à Jabbaren, au Tassili des Ajjer (style de Tin Anneuin, Tin Lalan et Jabbaren). Nous avons montré que le

mode de suspension de ces armes, par un fourreau, passé autour du cou et sous l'aisselle gauche, était identique à celui de certains peuples méditerranéens, qu'il s'agisse des mercenaires grecs enrôlés dans l'armée de pharaon, ou, de guerriers Poulastii, un des Peuples de la Mer figuré à Medinet Habou, où des bas-reliefs relatent une bataille entre ces envahisseurs et Ramsès III (idem, 2000 : 158 et 159, fig. 235 à 237). Très solide, ce mode de suspension permettait de porter la grande épée de type mycénien. Les Libyens sahariens contemporains du début du Nouvel Empire, porteurs de cape et du baudrier croisé, et surtout, de dagues métalliques avec fourreau attaché autour du cou, ne peuvent être antérieurs à la civilisation mycénienne qui apparaît sur les côtes anatoliennes et grecques vers 1600 ans avant J.-C. On s'explique, alors, que ces Libyens sahariens de la première heure, ceux de Jabbaren ou de Tin Lalan, par exemple, ne se représentent pas avec des chevaux et des chars, car à cette date, ces derniers ne sont pas encore connus au Sahara central. On peut, aussi, constater que si ces hommes ont maintenant l'habitude des armes métalliques en bronze, ils ne figurent pas de caractères d'écriture. Ces inscriptions, elles ne feront leur apparition que lorsque les peintures reproduiront des chars et chevaux au galop volant conduits par ces auriges que la littérature scientifique a désigné sous le nom de "bitriangulaires". Ces conducteurs de char ne portent pas de cape, mais une tunique en cuir serrée à la taille qui leur donne l'allure d'un diablo. Cependant, nous possédons des peintures où des Libyens sahariens à cape et des auriges bitriangulaires sont de toute évidence associés dans les mêmes scènes, mieux encore, quelques cas d'auriges portant une cape (Ekaden Ouacharène). La paroi la plus démonstrative de cet exemple est celle de Tin Anneuin (Tadrart Acacus) où les Libyens sahariens à cape sont figurés avec des chevaux, le tout mêlé à des bitriangulaires avec char : ce site offre de belles séries d'inscriptions qui sont de périodes différentes, et, qui pourraient constituer une chronologie comme c'est aussi le cas dans l'immense abri d'Ekaden Ouacharène, au Tassili des Ajjer où figure un quadriges rapporté au VIe/Ve siècle avant J.-C.



(voir ci-dessous). Il est évident que la société aristocratique des Libyens sahariens à cape a connu une évolution entre le moment où elle faisait l'acquisition d'armes métalliques, et celui, où elle allait recevoir char et cheval. Symbole social, et de pouvoir, le port de la cape a pu perdurer chez les élites et les chefs ; les guerriers portaient la tunique courte, plus pratique pour diriger un char, chasser et guerroyer. Peu à peu, elle disparaît, mais pas le baudrier croisé qui s'est maintenu jusque chez les guerriers touaregs, traversant des millénaires depuis que ses premières figurations sont apparues chez les Protoberbères bovidiens (style de Ouan Amil et d'Eheren-Tadjelahine), contemporains du Prédynastique égyptien. Mais, va-t-on nous dire, ce passage à l'écriture s'est produit à quelle date, ou, à quelle période précise ? Pour ce faire, il nous faut, de nouveau, revenir au contexte archéologique et historique, et, notamment à l'Âge des métaux. Les auriges sur leurs chars brandissent des lances à pointe métalliques qu'ils ont pu, logiquement, continuer de se procurer auprès des Libyens orientaux. Mais, à partir du milieu du IXe siècle avant J.-C., ils ont pu disposer d'un autre foyer métallurgique, à l'opposé de la Méditerranée, mais bien plus proche d'eux, le massif de l'Ayar (nord-Niger).

### **2.3.2. L'usage d'armes en cuivre et en bronze, de fabrication locale, au Sahara central et méridional, à partir du milieu du IXe siècle avant J.-C.**

Au Sahara méridional, le Cuivre I, dit natif, remonte à 1800/1700 avant J.-C., alors que la métallurgie du cuivre, le Cuivre II, est datée au milieu du IXe siècle avant J.-C. Cette date est confirmée par la limite haute de la datation des pointes de lance en cuivre découvertes dans l'habitat d'Iwelen (entre la fin IXe siècle avant J.-C. et le second siècle avant J.-C.) (Roset, 1988). Les auriges conduisant des chars de style semi-schématique gravés sur les rochers du massif de l'Ayar et de l'Adrar des Ifoghas ont, eux aussi, des lances à pointes métalliques. On sait que ce type de char gravé et de style semi-schématique est postérieur au char peint au galop volant que

l'on ne connaît qu'au Sahara central. La date qui peut être mise en correspondance avec les chars semi-schématiques du Sahara méridional ne peut que correspondre à la fourchette de temps de l'habitat d'Iwelen (puisque le cuivre est connu dans le massif de l'Ayar à partir du milieu du IXe siècle avant J.-C.). Examinons-la en commençant par la limite basse. Au IIe siècle, avant J.-C., il y a déjà quelques bons siècles que l'on sait que les Libyens sahariens font usage de chars, grâce à l'art rupestre, aux chroniques et à l'art égyptiens, comme les sources gréco-latines, à commencer par Hérodote (~ 480) et Pindare (~460). La dernière mention de chars est, donc, celle de Strabon (1er siècle de notre ère). On peut supposer que vers les IIe/IIIe siècles de notre ère, cet engin n'était plus guère en usage, d'autant plus que l'on sait que, maintenant, le dromadaire se diffuse dans le nord comme dans le sud. Cet animal est présent au Sahara central où il est gravé sur un bloc de réemploi de la *tighremt* d'Abalessa datée des IIIe/IVe siècles, ce qui suppose qu'il a pu être introduit un peu avant, vers les IIe/IIIe siècles : cette date peut aujourd'hui être considérée comme celle de la période de l'art rupestre camelin au Sahara central (en attendant d'autres découvertes). A la même période, vers le second siècle de notre ère, des "guerriers libyens" ont gravé leur image sur des rochers de la région du Mzab, mais ils n'ont pas figuré de chars, seulement un cavalier (Hachid, 2006). Grâce à de telles données, on peut avancer sans trop se tromper, que les chars semi-schématiques de l'Ayar et de l'Adrar des Ifoghas n'ont pu beaucoup perdurer au-delà des IIe/IIIe siècles de notre ère, date à laquelle le cavalier, puis le chamelier, vont prendre le relais. Si les chars ont été introduits au Sahara central à partir de 1300 ans/1200 ans avant J.-C., alors la période du char et du cheval s'étend de cette date aux IIe/IIIe siècle de notre ère, soit, une durée de 1500 ans, environ. Du Sahara central, vers 1300/1200 ans avant J.-C., les chars ont pu se diffuser vers le Sahara méridional. On sait que ces engins sont figurés dans un style semi-schématique dans l'Adrar des Ifoghas et en Ayar, mais on ignore à partir de quelle date précise. En d'autres termes, sur la base des

témoignages archéologiques et historiques, on sait quand ils peuvent avoir disparu des parois, vers les IIe/IIIe siècles de notre ère, mais la période de leur apparition ne peut qu'être évaluée, et, elle pourrait remonter à la seconde partie du second millénaire avant J.-C.

Après un examen indispensable du contexte, pour revenir à notre principal sujet, c'est-à-dire les liens qu'entretiennent ces Ages du Cuivre et Bronze au Sahara central avec les inscriptions rupestres sahariennes, on peut en déduire les éléments suivants. Nous l'avons annoncé ci-dessus, les inscriptions au Sahara central n'apparaissent pas, dans l'état actuel des connaissances, avec les Libyens sahariens porteurs de cape, contemporains des Libyens orientaux du début du Nouvel empire (vers 1500 ans avant J.-C.). Le constat est logique puisqu'à cette période, il est difficile d'accepter l'idée qu'un système alphabétique ait pu atteindre ces régions, alors qu'au Levant, l'alphabet phénicien n'était pas encore né. Les Libyens du Sahara n'ont pu entrer en contact avec un système alphabétique que quelques siècles après 1500 ans avant J.-C. Or, celui-ci n'apparaît, justement, qu'avec la période du char et du cheval au galop volant qui débute vers 1300 ans/1200 ans avant J.-C. Si, ce n'est qu'à partir de cette date que l'on peut envisager que les Libyens du Sahara central soient entrés en contact avec un alphabet, il serait plus crédible, en raison du contexte, que celui-ci ait été adopté vers le 1er millénaire avant J.-C. Il n'est pas impossible que la diffusion du système alphabétique ait accompagné un progrès d'ensemble, celui qui introduisit métal, char, cheval puis écriture auprès des Libyens. Quelle pourrait être, maintenant, la limite basse, à partir de laquelle, il serait difficile d'admettre que les Libyens sahariens n'aient pas été en contact avec un système alphabétique ? Si on revient au fait que les Libyens sahariens ont pu accéder à la façade méditerranéenne, alors cette limite basse ne peut avoir été postérieure à une date butoir, celle, bien sûr, de la fréquentation des côtes méditerranéennes par les Phéniciens, et, de la diffusion de leur alphabet en Méditerranée, soit le 1er millénaire avant J.-C. (admise, semble-t-il par W. Fichler, en

tous les cas). Cette hypothèse est valable si c'est l'alphabet phénicien qui est concerné, mais nous n'en sommes pas absolument sûrs, et, l'emprunt d'un autre système alphabétique, plus ancien, ne peut, pour l'instant, être complètement écarté.

On constate que, si les Libyens occidentaux du Haut Atlas ont pu faire usage d'un alphabet entre 1200 ans et 900/800 ans avant J.-C., les Libyens sahariens du Sahara central, ont pu y accéder à une période qui prendrait place entre 1300/1200 ans et le 1er millénaire avant J.-C. Il semblerait, donc, que les Libyens de ces deux régions ont pu adopter l'alphabet dans une même période de temps, qui semble bien se placer autour du 1er millénaire avant J.-C.

Nous tenons à préciser que nous n'avons pris connaissance de l'ouvrage d'A. Rodrigue (1999), qu'après avoir publié notre propre hypothèse sur l'âge des inscriptions les plus anciennes du Sahara central (2000). Comme c'est souvent le cas de la recherche, ce constat de convergence étonnant nous a placée face à d'autres interrogations, encore plus complexes : comment deux peuples libyens, l'un au nord-est du Maghreb, et, l'autre, au cœur du Sahara, ont pu accéder à un même système alphabétique, même si très vite leurs alphabets ont pu être se diversifier (les populations atlasiques et sahariennes ayant certainement très vite intégré l'écriture à leur environnement naturel et socio-économique qui allait conduire à une différenciation régionale) ? Nous n'avons, à la base qu'un indice, celui des similitudes entre l'alphabet libyque occidental, et, celui, ou ceux, du Sahara, mises en avant par les linguistes.

Il est évident que l'explication se trouve dans les contacts interrégionaux, et surtout dans leur faisabilité. Si de tels contacts ont existé, cela laisse supposer que les conditions naturelles désertiques ne constituaient pas un obstacle infranchissable à une époque, où la Libye intérieure était pourtant décrite comme un enfer désertique par les sources pharaoniques et gréco-latines. Le lecteur comprendra combien la découverte des "guerriers libyens" dans la région du Mzab, à

plusieurs milliers de kilomètres de leur centre historique, les massifs de l'Ayar et de l'Adrar des Ifoghas, a pu nous encourager dans notre hypothèse (en plus des indices plus anciens dont il a été question ci-dessus), puisqu'elles démontraient qu'au cours de l'Antiquité, vers le IIe siècle de notre ère, alors que le climat du Sahara était à peu près ce qu'il est aujourd'hui, des Libyens, à pied et à cheval, pouvaient circuler du Sahara central ou méridional vers le Maghreb, et, avec eux, leurs parlers et leurs écritures. Quel que soit les raisons de ce long voyage, il demeure qu'il était "faisable", même si dangereux. Si de plus, le climat avait été légèrement moins aride dans le courant du 1er millénaire avant J.-C., comme le montre la rémission climatique datant de la même époque, alors des Libyens sahariens ont été en mesure de se rendre de la Tadrart Acacus au Golfe des Syrtes, à travers le Fezzan, une région méditerranéenne particulièrement attractive puisqu'elle leur offrait la possibilité de découvrir un animal inconnu, le cheval, et un engin tout aussi extraordinaire, le char, une façade maritime qui, déjà, par le passé, leur avait permis de se procurer des armes métalliques. Ils ont pu aussi, comme nous l'avons écrit ci-dessus, se déplacer en direction de l'ouest de la Libye occidentale.

A l'époque dont nous parlons, le désert ne se présentait pas en continu, et sa traversée était possible. A l'opposé géographique, au Sahara occidental, des chars et des chariots schématiques attelés à des bœufs ont pu circuler, de point d'eau en point d'eau (dont des puits actuels), depuis le sud de la Maurétanie Tingitane jusqu'à la région de Tegdaoust, aux portes du Sahel. Le monde caballin figure souvent des girafes et des antilopes oryx, une faune qui dessine un paysage de brousse sèche, même si, des zones entières étaient déjà complètement arides, notamment les grandes étendues dunaires que les hommes avaient appris à contourner, comme le firent les jeunes explorateurs nasamons partis de l'oasis d'Awjilah pour atteindre une région au climat plus humide (Hérodote).

S'il semble y avoir eu une concordance de temps entre l'apparition du libyque dans le Haut Atlas marocain et au

Sahara central, si celle-ci a eu pour cadre historique l'Âge des métaux, il existe quelques nettes différences dans les sociétés qui en sont à l'origine. Ce constat nous amène à revenir sur les contextes naturels et humains de ces premières inscriptions avant de nous interroger sur les voies de diffusion du système alphabétique, à partir du Proche Orient, où on sait qu'il est né.

### **3. Les voies de diffusion possible d'un système alphabétique dans la Libye de l'âge des métaux**

#### **3.1. L'hypothèse de l'adaptation de l'alphabet libyque au old phenician, par voie méditerranéenne, entre le Xe et le VIe siècle BC (W. Pichler)**

L'adoption du système alphabétique par la voie méditerranéenne reste l'hypothèse la plus courante comme le montre un récent travail de W. Pichler, qui, par rapprochement avec les alphabets proche-orientaux, en conclue que l'origine phénicienne/punique serait la plus probable (2007). Mais, si, on considère habituellement que l'emprunt de l'alphabet phénicien par les Libyens s'était fait sur les côtes africaines orientales (au moins, là où les Phéniciens allaient fonder leurs premières cités), W. Pichler estime, lui, que celui-ci a pu se réaliser, à partir des colonies que les Phéniciens ont créées de part et d'autre de la Méditerranée occidentale et du détroit de Gibraltar. Cette thèse est à prendre en sérieuse considération sachant l'ancienneté des échanges commerciaux entre le Maghreb occidental et la Péninsule ibérique qui remontent au néolithique, et, s'intensifient à l'Age du Bronze. Mais, on pourrait aussi se demander pourquoi cet emprunt des Libyens aux Phéniciens se serait fait plus précisément à l'ouest de la Méditerranée, alors que ces navigateurs et marchands avaient des comptoirs un peu partout sur les côtes méditerranéenne et atlantique, et, que, les premières cités qu'ils ont fondées, Utique et Carthage, se trouvaient à l'est (dès le VIIIe siècle avant J.-C. comme le montre l'archéologie). En d'autres termes, les Libyens orientaux sont aussi concernés par un éventuel emprunt de l'alphabet

phénicien. Par ailleurs, les Libyens n'ont peut-être pas attendu que les Phéniciens se sédentarisent sur le continent africain pour leur emprunter tout, ou, partie, de leur alphabet (avec toutes les réserves émises par les linguistes sur cet emprunt). Dans un tel cas, l'opération a pu se dérouler n'importe où au niveau de la côte méditerranéenne ou atlantique, et ce, un ou deux siècles avant que les Phéniciens ne s'installent sur le continent, ce qui nous ramène sensiblement au 1er millénaire avant J.-C.

Issu du vieux phénicien, W. Pichler distingue donc un alphabet archaïque qui aurait occupé les massifs atlasiques du Maroc et de l'Algérie (l'inscription d'Azzib n'Ikkis devrait donc lui être rattachée), un alphabet classique quasiment méditerranéen, et, un alphabet dit de transition qui s'étendrait sur les régions sahariennes, du Fezzan à l'Atlantique. C'est l'évolution de ce dernier qui aurait donné les alphabets traditionnels, ceux que l'on appelle aussi les tfinaghs, en usage chez les différents groupes touaregs. L'alphabet libyco-berbère archaïque aurait pris sa source dans ce vieux phénicien (Old Phénician) à une date qui prendrait place entre le Xe et le VIe siècle BC. L'hypothèse, on le comprendra, nous est parue séduisante puisqu'elle rejoint la nôtre, celle de la diffusion d'un alphabet, à la fois le long de la Méditerranée, puis au Sahara, dans un temps assez proche pour que la même, ou, les mêmes formes anciennes libyques aient pu se diffuser dans l'une comme l'autre de ces deux régions. Dans sa limite haute, cette fourchette rejoint l'ancienneté de l'inscription d'Azzib n'Ikkis dont nous avons vu, ci-dessus, qu'elle pourrait remonter au 1er millénaire avant notre ère. Partant de l'idée qu'au Sahara, aucune inscription n'apparaît de façon irréfutable au cours de la période caballine, W. Pichler estime que les plus anciennes ont pu se manifester lors de la transition de la période caballine à la période cameline. Nous allons montrer que cette hypothèse est impossible à tenir par rapport aux données archéologiques et historiques : dans le cas des régions méridionales du Maroc, comme celle du Sahara central, celle-ci est très tardive puisque contemporaine, et/ou, postérieure au début de notre ère. Elle

est certainement largement postérieure au Ve siècle avant J.-C. comme ce linguiste l'écrit.

En effet, cette hypothèse renvoie à l'introduction du dromadaire au Sahara. On sait combien il est difficile de prêter une date, non pas, à l'introduction de cet animal à l'ouest maghrébin et au Sahara, mais à sa diffusion et ses modalités. On sait par les textes qu'il fut introduit en Égypte dès le VIII<sup>e</sup> siècle, avec les invasions assyriennes, puis, en Cyrénaïque au VI<sup>e</sup> siècle, avec les Perses, et, qu'Alexandre le Grand, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., en fit usage dans ses pérégrinations sahariennes qui le menèrent à l'oasis de Siwa, avec des chameaux prêtés par les Arabes d'Arabie (Quinte-Curce). Mais arrivé là, au sud de la Marmarique et au nord du Désert occidental d'Égypte, l'animal semble s'être quelque peu...ensablé. Ses premières mentions au Maghreb oriental (Cyrénaïque et Byzacène) ne datent plus, ensuite, que du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. On sait, pourtant, qu'il était utilisé comme moyen de transport dans l'Afrique romaine au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, puisqu'une figurine en terre cuite reproduisant un dromadaire chargé de cruches, et, dirigé par un chamelier, a été découverte à Sousse (Tunisie), dans un tombeau de la même époque. A Bu Ndjem, c'est une mosaïque datée du milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère qui figure un chameau suivi par un jeune noir. Il semble avoir été utilisé à l'est pour labourer les champs et pour le transport, alors que le cheval restait l'animal noble pour la guerre. C'est ce qui, peut-être, explique qu'il ne soit pas mentionné à l'ouest, chez les Maures, au cours du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Les relations des expéditions romaines contre Aedamon, et, surtout, contre Salabos par Suétonius Paulinus, qui, en 41-42 de notre ère, franchit l'Atlas pour poursuivre ce révolté berbère jusqu'au désert, pas plus que celle de Hosidius Geta, son successeur, en 42 de notre ère, ne mentionnent le dromadaire. Des nécropoles comme celles d'El-Mreïti, dans le Hank, en Mauritanie centrale (actuelle), ou, de Djorf Torba (Sahara nord-occidental), possiblement liés aux Gétules, et/ou, leurs descendants, ne figurent aucune image de dromadaire dans leur iconographie, notamment, les belles



stèles peintes et gravées de Djorf Torba. A El-Mreiti, une centaine de plaques en calcaire étaient ornées, pour la plupart, de motifs géométriques (lignes de ponctuations bicolores, rosettes, chevrons, traits pectinés); quelques-unes avaient, cependant, des dessins plus figuratifs, quoiqu'assez sommaires, reproduisant des chevaux et des antilopes, mais pas de dromadaire, le tout tracé à l'ocre ou au charbon. Pour G. Camps, les tumuli à chapelle de Djorf Torba comme ceux d'El-Mreïti, monuments funéraires à mettre en rapport avec les Gétules, sont d'époque assez tardive, et, ces deux nécropoles seraient, au mieux, contemporaines des derniers siècles de la domination romano-vandale, vers les Ve/VIe siècles. Mais, elles pourraient être un peu plus anciennes à notre avis, car, sur les dalles de Djorf Torba, quelques-uns des personnages brandissent une croix, symbole clairement chrétien à cette époque, et, dont on sait qu'il apparaît au IVe siècle de notre ère. Pourtant, si l'animal n'est pas cité, ou documenté par l'archéologie, on peut admettre qu'il a été introduit chez les Maures soit après le 1er siècle avant J.-C., période à laquelle il en est fait usage dans l'armée de Juba 1er, soit, un siècle après, vers le début de notre ère. Mais Strabon évoque encore des chars au 1er siècle de notre ère dans le sud de la Maurétanie Tingitane, chez les Pharusiens et les Nigrites, chars qui pourraient mis en correspondance avec ceux de Taouz, lesquels sont associés à une inscription. Cela pourrait, donc, impliquer que le char attelé au cheval et le dromadaire ont pu se trouver, un temps, même très court, contemporains, peut-être du début de notre ère aux IIe/IIIe siècles (date à laquelle, le char a certainement complètement disparu). Mais, dans cette même région, la transition du cheval au dromadaire ne serait pas plus haute que l'an O.

Pour le Sahara central, il y a maintenant cette précieuse date livrée par les récentes découvertes du monument d'Abalessa. Les gravures -dont celle d'un dromadaire- et inscriptions rupestres découvertes sur les pierres d'assise de la *tighremt* d'Abalessa, remontent aux IIIe/IVe siècles de notre ère, et/ou un peu avant, un siècle peut-être (Hachid, 2006). L'une de ces

inscriptions semble figurer des caractères anciens (“Sahara ancien” de G. Marcy, 1937) (Le Quellec, Du neuf avec de l’ancien : à propos des gravures et inscriptions du monument d’Abalessa, à paraître dans Sahara). Ces caractères seraient donc contemporains des IIIe/IVe siècles de notre ère, voire des IIe/IIIe siècles. Revenons à la période de gestation proposée par W. Pichler (Xe-VIe siècle avant J.-C.). En admettant qu’à partir de la limite basse de cette fourchette, l’adaptation de l’alphabet libyque est complètement achevée (VIe siècle avant J.-C.), alors, à Abalessa, puisque le dromadaire faisait partie du paysage aux IIIe/IVe siècles, et/ou, peu avant, puisqu’on utilisait un alphabet aux caractères anciens avant cette date, un alphabet libyque saharien, même vieilli de quelques siècles, ne remonterait guère plus haut que l’an 0. Or à cette date, le dromadaire n’est pas censé avoir pénétré au Sahara central. La même remarque est valable pour l’estimation faite du site de Foug Chenna, dans le sud-marocain. A ce sujet W. Pichler écrit : “However, basing upon the occurrence of camels and horses, a very plausible hypothesis is to date the whole ensemble of the Foug Chenna engravings back to the second half of the first millenium B.C. (Pichler, 2000 : 178) : certes, on ignore à quelle date précise le dromadaire atteint la Maurétanie Tingitane, mais, ici aussi la période en question, la seconde partie du 1er millénaire avant J.-C., n’est pas recevable. Nous espérons avoir bien compris les arguments de W. Pichler, mais, si son hypothèse géographique est tout à fait plausible, la date à laquelle il place les faits est difficilement recevable. Nous sommes persuadés que s’il avait pu disposer d’un plus grand nombre de documents rupestres sahariens, ce linguiste aurait pu avoir un autre avis sur ce point précis, comme sur celui des motifs géométriques dont le style aurait pu inspirer les Libyens pour créer une partie, au moins, de leur alphabet (voir ci-dessous). Nous avons constaté que son étude, par ailleurs fort innovante, ne faisait pas référence à d’anciennes publications incontournables quand il s’agit d’inscriptions sahariennes (celles de l’Adrar Ahnet relevées par Th. Monod, de l’oued Djerat, l’Ahaggar et l’Ayar par H. Lhote,

ou, encore, de l'Atlas saharien où J. Iliou avait découvert un char schématique associé à une inscription, sans compter les collections que chacun d'entre nous recueille à chacune de ses sorties sur le terrain, mais dont ce linguiste ne pouvait toujours avoir connaissance). Parmi, ces séries d'inscriptions, il y a certes de nombreux tfinagh's "ouan aman", récents et répétitifs, mais il en est qui sont certainement plus anciennes alors que le dromadaire y est complètement étranger. Puisque W. Pichler se base essentiellement sur la chronologie courte de A. Muzzolini, il faut aussi rappeler que celle-ci ne fait pas le consensus de tous les spécialistes. La chronologie courte estime que l'art rupestre est contemporain de la domestication, et, qu'il ne peut être antérieur au VI<sup>e</sup> millénaire B.P. : sachant qu'au Sahara central, les peintures des Libyens sahariens à cape (style de Tin Lalan, Tin Anneuin et Jabbaren), sans char ni cheval, sont contemporaines, au moins, des Libyens orientaux de l'Ancien Empire (3000 ans avant J.-C.), les Protoberbères bovidiens (style de Ouan Amil et d'Eheren-Tadjelahine) peuvent prendre place au IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. (ce qui rejoint la date radiométrique des plus anciens monuments funéraires dit en trou de serrure ou à encorbellements). Par conséquent, et à leur tour, les peintures des Bovidien noirs et des Têtes Rondes qui, sur les parois, sont toujours antérieures aux Bovidien Protoberbères, ne peuvent que repousser l'apparition de cet art à une date plus ancienne que le VI<sup>e</sup> millénaire B.P. (Hachid, L'art rupestre saharien. Le critère de la domestication et la chronologie relative. L'adaptation à l'aridité, à paraître dans le Bulletin de Liaison saharienne). La même chronologie courte fait débiter la période du char et du cheval au Sahara central au VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (A. Muzzolini), et, la période cameline à l'an 0 de notre ère. La première date est trop en retrait avec ce que nous savons de l'histoire des peuples libyens de l'Egypte et de la Méditerranée orientale, si proches de ceux qui se tenaient au Sahara. La question de l'âge des inscriptions rupestres sahariennes ne peut être séparée de l'histoire des Libyens orientaux et des Libyens sahariens dont l'histoire, pour les premiers, est étroitement liée

à celle de l’Égypte dont la chronologie est maintenant bien connue. Grâce à celle-ci, on peut, au moins, périodiser certains tournants. Grâce, aussi, à la contemporanéité des Libyens orientaux et des Libyens sahariens du Nouvel Empire, c’est toute une partie de l’art rupestre caballin, la plus ancienne, qui reçoit un cadre chronologique.

On retiendra, toutefois, que la date haute de la fourchette de temps de W. Pichler, le Xe siècle BC, celle du début de l’adaptation au OP, rejoint, celle que nous proposons pour l’apparition de l’alphabet libyque, qu’il s’agisse du Maghreb occidental ou du Sahara central.

Récemment, et, en se basant sur des arguments linguistiques, A. Lemaire a suggéré que cette diffusion ait pu se faire par la voie méridionale et saharienne, en partant du nord de l’Arabie (Lemaire, 2006). Cet auteur n’aborde pas la question de savoir quel peuple libyen, précisément, aurait procédé à cet emprunt avant de, lui-même, le diffuser. Nous allons, donc, examiner ce sujet ainsi que la date proposée pour cette diffusion, le Ve siècle avant J.-C.

### **3.2. L’hypothèse de l’adoption d’un alphabet nord arabe par le désert occidental d’Égypte, vers le Ve siècle avant J.-C. (A. Lemaire)**

Une diffusion par voie saharienne comme le propose A. Lemaire n’est pas impossible, bien qu’il faille examiner les aspects d’ordre géographique et la question du peuplement des régions concernées. En revanche, la date à laquelle ce linguiste rapporte celle-ci, le Ve siècle avant J.-C., pose problème avec le contexte historique qui est le sien.

Précisant qu’il ne s’agit que d’une hypothèse de travail, A. Lemaire propose que ce soit lors de la troisième étape de la diffusion du système alphabétique que l’alphabet libyque ait pu voir le jour “par l’adaptation par des Libyens de l’écriture alphabétique nord-arabe”, à partir de la seconde moitié du 1er millénaire avant J.-C. (2006 : 214). Ce linguiste s’appuie sur la découverte récente de deux inscriptions rupestres, l’une araméenne, à l’abri de Wadi Sura, dans le Gilf el-Kebir, et,

l'autre, peut-être, nord-arabique et thamoudéenne, ou libyque/libyco-berbère dans l'oasis de Bahariah (Lemaire et Negro, 2000), bien que la première lui paraisse "quelque peu incertaine", et, peut-être même, plus récente que le Ve siècle avant J.-C. (idem, 2000 : 172). Son hypothèse repose sur deux arguments. D'abord, sur le fait que ces inscriptions soient, elles aussi, rupestres, comme les "libyco-berbères", mais cette explication paraît insuffisante, dans la mesure où on connaît des inscriptions hébraïques, latines et arabes qui sont, elles aussi, rupestres. Le second argument repose sur la possibilité que des voies de circulation et de commerce aient pu mettre en contact le Levant, à l'est, et le Désert Occidental, à l'ouest (idem, 2006 : 214); ce linguiste fait référence à une piste caravanière transsaharienne s'étendant du Nil au Niger, qui aurait existé au début de la période achéménide, selon la conclusion logique du témoignage d'Hérodote IV (181-185)(Liverani, 2000a et b), une piste sur laquelle d'autres chercheurs avaient, auparavant, attiré l'attention.

G. Camps fut l'un des premiers à penser que "la pénétration de l'écriture en Afrique ne se fit pas nécessairement par mer", mais cette opinion concernait l'alphabet libyque oriental, et, la possibilité que celui-ci soit né d'une transformation au contact du punique (une idée qui ne fut pas longtemps la sienne) (1996 : 2570); elle ne visait pas une latitude aussi méridionale que celle du Nil moyen, à mi-distance entre le Caire et Assouan, au nord du Désert Occidental. Par ailleurs, l'origine alphabétique nord, ou, sud-arabique, du libyque n'est pas une hypothèse nouvelle, ses caractères ayant déjà été rapprochés de la graphie thamoudéenne ou safaitique.

Cette hypothèse est-elle crédible ? Dans le principe, oui, sachant que le désert du Sinaï était un territoire particulièrement protégé par les Égyptiens qui y exploitaient de nombreuses mines, et une région que l'on traversait pour accéder aux rives du Nil, puis aux oasis occidentales dites "libyennes" pour se rendre encore plus loin, en Nubie, par exemple. On sait tout le parti que les linguistes ont tiré des inscriptions découvertes dans cette région. Mais, plus

concrètement, on peut se demander quelles furent les limites d'une telle diffusion, même si cette hypothèse possède un atout, celui d'un document archéologique découvert dans l'oasis la plus septentrionale, au nord du Désert occidental, un lieu qui était relié à l'oasis de Siwa par une piste qu'empruntaient encore les caravanes "médiévales".

Vers le milieu du premier millénaire avant J.-C., les régions à l'ouest du Nil étaient la proie d'une forte aridité, la paléoclimatologie ayant montré que vers 3000 avant J.-C. déjà, le Désert oriental (Déserts occidental et libyque), qui fut toujours sec durant la préhistoire, avait atteint le degré d'aridité qu'on lui connaît de nos jours. A cette époque, les pluies ne devaient pas y dépasser 200 mm en moyenne par an. Bien que l'exagérant un peu, notamment en la généralisant, tous les auteurs gréco-latins ont souligné l'aridité de la Libye nord-orientale, entre Marmarique et Tripolitaine, en passant par les Syrtes, et, Hérodote (Ve siècle avant J.-C.) précise qu'à part quelques enclaves côtières comme la région de Cynips, des Evespérides et de Cyrène (la Tripolitaine et la Cyrénaïque), le reste était la proie d'une forte aridité, jusqu'à la région des Syrtes qui se présentait comme une zone plutôt sèche, et, qui allait donner bien du mal à l'armée de Caton. Pour Ptolémée (IIe siècle de notre ère), au sud de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine, qu'il appelle "Afrique", se trouve "la Libye déserte". A cette époque, le seul véritable état paléoberbère dans ces régions défavorisées par le climat, loin des Romains, et, grâce à des vallées riches en eaux fossiles, fut celui des Garamantes, au sud du Fezzan. On sait que ce sont les Égyptiens qui ont "créé" le nom de "Libye" à partir d'une tribu libyenne orientale, les Rebou ou Lebou, mitoyenne de celle des Tehenou qui occupait la région qui s'étendait du Fayoum à l'approche de la Cyrénaïque, là où commençait le territoire des Lebou. Ces territoires côtiers étaient plutôt fertiles comme en témoigne, entre autres, le riche tribut animalier de la Palette dite des Villes ou du Tribut libyen. Au Ve siècle avant J.-C., le grec Scylax confirme une information que nous avons appris des Égyptiens quelques siècles plus tôt, selon laquelle la Libye

commençait à « la bouche canopique du Nil », c'est-à-dire depuis déjà le Delta, où se tenait la tribu des Tehenou. Le désert à l'ouest de la bande du Nil était désigné sous le nom de "Pays de Temeh", et "Depuis aussi longtemps que les deux peuples étaient en contact, les Égyptiens n'avaient cessé de combattre les nomades du désert libyque - le pays de Tjéméhou - (...). Ils réussirent ainsi, au cours des siècles, à peupler en partie la contrée, formant la base ethnique probable des principautés libyennes qui s'y développeraient après le Nouvel Empire " (Grandet, 1996 : 176). Ces contacts, on le sait datent du Prédynastique (Nagada III, fin du IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.). La grande confédération des Temahou occupait la rive occidentale du Nil, et une partie du Delta, jusqu'à une latitude méridionale voisine de la Nubie ; son territoire s'étendait aux oasis de Bahariah, Taihet, Farafrah, Dakhla, Kemmet, Khargah, et à son ouest, Desdeset, avant que les Égyptiens ne s'emparent de ces lieux. Les chroniques égyptiennes font aussi usage du terme de « *imn-t* » qui se traduit par « l'ouest », et décrivent ce désert comme une contrée infernale. Ses habitants ne sont que des « *Hestyw* », des Barbares, c'est à dire des étrangers non égyptiens. Les Égyptiens répugnaient à s'y hasarder, car en Égypte, on était convaincu que ceux qui oseraient s'aventurer dans le Désert Occidental s'exposeraient à croiser un épervier à... mamelles, aux pattes de lion et de cheval, ou encore, le terrible Sedja, un lion à tête de serpent, sans compter le terrible Seth le rouge. Mais ils évitaient aussi d'y circuler du fait, aussi, de sa grande insécurité ; ils ne s'éloignaient guère des oasis quand ils allaient à la chasse, car ce territoire était réputé giboyeux malgré sa sécheresse. Très basse de relief, entre 200 et 400 m à l'est, 400 et 1000 m à l'ouest, cette zone ne possède aucun grand massif qui aurait pu lui garantir quelques ruissellements saisonniers. Les terres du littoral, elles-mêmes, s'élèvent à peine à 200 m, et se situent à une basse latitude inscrite dans la zone climatique saharienne. Recevant, aujourd'hui, moins de 5 mm de pluies par an, ce désert est aujourd'hui considéré comme l'un des plus arides au monde. Il se partage entre sables et regs caillouteux, les deux seuls reliefs

majeurs étant le Djebel Ouenat et le Gilf Kebir, au sud de la Grande Mer de sables, une immense étendue dunaire qui s'étire sur près de 800 km de long, à cheval sur les frontières actuelles de la Libye et de l'Égypte. Strabon (1er siècle de notre ère), qui visita l'Égypte en l'an 25 avant J.-C. se rendit à l'île sacrée de Philae, et, écrivit qu'au-dessus de la cité de Méroe se trouvait un grand lac, le lac Psebo, dans lequel se trouvait une île inhabitée. Les Libyens orientaux qui occupaient la rive occidentale du Nil, et, les Éthiopiens, sa partie orientale, étaient en conflit pour l'occupation de cette île. Grâce à ces chroniques égyptiennes, on sait aussi que le territoire des Temehou s'étendait loin vers le sud, et, que leurs rois et leurs guerriers pratiquaient le pillage le long de la vallée du Nil. Sur la façade de sa tombe située sur les hauteurs d'Assouan, Herkhouf, qui de son vivant fut gouverneur de la province du sud, en Haute Égypte, et, chargé d'échanges commerciaux par pharaon, fit graver une précieuse relation de voyage relatant quatre expéditions qu'il dirigea sous les règnes de Mirniri/Merenrê et Pepi II (2255-2152 avant J.-C., Ancien Empire, VIe dynastie), au lointain pays de Yam, à l'ouest du Nil. Le point de départ de son voyage n'a pu être fixé, mais on sait qu'il transita par l'oasis de Dakhlah, puis Bir Tarfawi et Bir Sahara. L'épithaphe nous apprend qu'il suivit "...la route de l'oasis" et ajoute : "J'y rencontrai le souverain de Yam qui était en route pour le pays Temeh (la Libye), avec l'intention de détruire ce pays...Je le suivis là et l'apaisai". On comprend donc que le pays de Yam, au sud de la troisième cataracte, en Nubie (qui sera appelé, plus tard, Koush) avait été attaqué par les Temehou, et, que son roi décida de les pourchasser en remontant vers le nord où ces derniers s'étaient enfuis. On sait aussi qu'il existait une piste balisée par ces oasis du Désert Occidental, probablement un des plus anciens itinéraires, non seulement vers la Nubie, l'"Éthiopie" orientale, au sud de l'Égypte, mais aussi, vers l'Éthiopie centrale, ces régions sahéliennes que les Arabes appelleront le Soudan.

Pour l'inscription araméenne de Wadi Sura, dans le Gilf el-Kebir, A. Lemaire admet que les lieux se trouvent plutôt loin



“d’une influence achéménide” dont cette inscription serait la manifestation la plus occidentale, pas plus qu’elle pourrait être rapporté au malheureux épisode de l’expédition de Cambyse, perdue dans le Désert occidental, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Lemaire et Negro, 2000 : 170 et 172). Quant à l’inscription de Bahariah, la forme géométrique de ses caractères lui fait penser à “l’utilisation de deux écritures : l’écriture libyque ou libyco-berbère - dont ce serait, alors, l’une des inscriptions les plus orientales- et l’écriture nord-arabique, qui en ferait, ainsi, l’inscription nord-arabique la plus occidentale “...puisque les inscriptions thamoudéennes égyptiennes sont rares et ne semblent attestées, jusqu’à maintenant, qu’à l’est du Nil” (Lemaire et Negro, 2000 : 173).

Si des Temehou circulaient aussi loin que la Nubie pour y piller ses habitants, vers le milieu du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., si des Libyens orientaux habitaient les rives occidentales du Nil au sud de Méroé, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, alors il est bien possible que l’aridité du Désert Occidental ait été quelque peu généralisée, voire, exagérée, par la vision qu’en avaient les Égyptiens et les Gréco-latins. Si la “Libye intérieure” des Anciens était décrite comme un désert infernal, la bande géographique qui s’étendait immédiatement à l’ouest du Nil, rendait possible les déplacements, comme celui de Harkhouf, avec sa caravane qui ne devait pas trop s’écarter de la vallée, celle-ci étant constituée d’ânes dont on connaît le besoin quotidien en eau, comme les chevaux, même s’ils sont en mesure de circuler dans des zones désertiques. A cette époque, l’Ancien Empire, les Égyptiens n’avaient pas encore mis la main sur les oasis dites “libyennes”. Elles étaient gouvernées par des chefs dont certains payaient tribut au pharaon. Pour échapper à leurs poursuivants, les guerriers Temehou devaient progresser un peu plus à l’intérieur des terres, des terres dont ils étaient les seuls à bien connaître les pistes les plus praticables, avec leurs points d’eau, à une époque où le cheval était inconnu de ces régions, pas plus qu’en Égypte d’ailleurs. L’existence de puits fossiles et de mines de sel montre que la région n’était pas totalement déserte, et que les hommes n’y

étaient pas totalement empêchés de circuler. Il est aussi vrai que le rôle de barrière infranchissable que l'on a fait jouer à la Grande Mer de sables a tout autant été exagéré. Si l'on se fie à l'avis d'un des plus grands climatologues du Sahara, à l'époque contemporaine, la traversée de la Grande Mer de sables de Calenscio n'était pas impossible pour les Toubbous : « Elle était considérée jadis comme un obstacle infranchissable pour des chameaux venant d'Égypte. En revanche, elle ne l'était pas pour les Toubbous, bons chameliers arrivant de l'Ouest. Ils pouvaient attaquer sans se faire remarquer et dévaler sur les oasis relativement isolées de Baharia au Nord, Farafrah et Dakhla par le Sud. Après le pillage, ils regagnaient leurs territoires en contournant cette Mer de sable par le sud, s'arrêtant parfois dans les vallées du Gilf al Kebir où, lors des périodes pluvieuses, ils faisaient paître leurs troupeaux » (Dubief, 1999 : 17). Voilà une description qui pourrait s'appliquer aux Temehou, quoiqu'il faille garder à l'esprit qu'ils n'avaient pas de chameau, et que les Libyens n'ont pu disposer du cheval et du char que dans les derniers siècles du II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. Aujourd'hui encore, les voyageurs peuvent observer les vestiges des *mejbed* (pistes marquées par le passage des dromadaires) d'un très ancien axe caravanier qui se rendait de Koufra à Dakhla, en passant légèrement au nord du Gilf Kebir. Ces *mejbed* ont été signalés par de grands spécialistes du Sahara parmi lesquels Th. Monod qui en a croisé plus d'un lors de ses déplacements à la recherche du verre libyque, et autre oasis légendaire comme celle de Zarzura. Depuis l'Antiquité, et, très vraisemblablement, dès la fin des temps préhistoriques, Déserts Libyque et Occidental abritaient donc des pistes intérieures jalonnées de points d'eau qui permettaient de se déplacer, de proche en proche, jusqu'à atteindre la vallée du Nil. L'aquifère des grès nubiens du Sahara oriental (Libye, Égypte, Soudan), dans des roches encaissantes constituées de grès continentaux d'âge Jurassique à Mio-Pliocène, donne naissance à des oasis par des sources naturelles : Jaghboub, Serir, Tazerbo, Koufra (Libye), Siwa, Bahariah, Dakhlah, Kharga, Farafra (Égypte) et environ 70

puits plus ou moins artésiens. Mais il faut garder à l'esprit que ces déplacements restaient fort difficiles et dangereux, comme en témoignent encore les auteurs arabes lorsqu'ils écrivent que la piste caravanière qui s'étendait entre l'Égypte et le Fezzan "par les déserts", c'est-à-dire celle qui depuis le Fezzan et Zwiilah bifurquait vers les Oasis égyptiennes, fut interdite en raison de puissants vents de sable qui avaient égaré plusieurs caravanes (fin du Xe siècle) (Ibn Hawqal, 1964 : 58). La population était réduite et concentrée dans les oasis, et, la circulation, bien que possible, n'était jamais sans dangers. On ne peut, donc, rejeter la possibilité que des alphabets nord-arabiques, voire, proche-orientaux aient pu atteindre la rive occidentale du Nil par le désert du Sinaï, ou tout autre cheminement caravanier viable pour les ânes et les chevaux, comme le fit le gouverneur Harkhouf pour se rendre en Nubie, ou, comme le feront plus tard les Garamantes qui s'alimentaient en eau dans des *ibankar* (trou d'eau dans la nappe phréatique) connus d'eux-seuls, et rebouchés après usage pour empêcher que les Romains ne les découvrent (Pline l'Ancien). Cette question rejoint quelque peu celle de l'introduction du dromadaire, dont on a supposée qu'elle avait pu se faire par l'Égypte et la Marmarique, mais également, par des régions plus méridionales, telles que la Nubie et Soudan. Si le système alphabétique a pu être adapté par des Libyens orientaux à partir d'une oasis, celle de Bahariah, puisqu'il en est question, alors il a pu aisément gagner le nord, vers la Marmarique jusqu'à la Tripolitaine, ainsi que le Sahara, soit directement par le Déserts occidental et libyque, puis le Fezzan, soit, indirectement, en passant d'abord par des oasis comme celles de Siwa et Awjilah, ou bien encore, plus au nord, plus près de la Méditerranée. Mais ce n'est là qu'un examen de la faisabilité géographique d'une telle diffusion.

Qu'en est-il de la date à laquelle ce système alphabétique a pu se diffuser par de telles voies, et du contexte humain et historique qui a pu porter cette innovation ? D'après A. Lemaire, la diffusion de l'alphabet en Méditerranée a connu trois étapes à partir du Bronze récent (du Proche-Orient), et,

de 1525 avant J.-C., et, l'alphabet libyque aurait pu, lui, voir le jour au cours de la troisième de ces étapes, celle de l'Age du fer. Celle-ci fait suite à la seconde étape au cours de laquelle l'alphabet phénicien a commencé à conquérir des territoires proche-orientaux voisins, dont des populations indo-européennes comme celle des Phrygiens (au IXe ou au début du VIIIe siècle avant J.-C.), avant que sa diffusion ne devienne maritime, atteignant le sud de la Sardaigne, où l'inscription phénicienne de la stèle de Nora remonte, probablement, au IXe siècle avant J.-C., enfin, le continent grec, vers 750 avant J.-C. (Lemaire, 2006 : 211). Procédons, maintenant, par ordre et examinons successivement quels furent les Libyens, à l'ouest du Nil, susceptibles de recevoir et d'adapter un alphabet au Ve siècle avant J.-C. Du point de vue historique, ce tableau est-il recevable, et si non, peut-il le devenir, mais à une date plus ancienne ?

Nous l'avons déjà souligné ci-dessus, en toute objectivité, il faut déjà se demander pourquoi les Libyens seraient allés chercher un système alphabétique, au Ve siècle avant J.-C. dans le... désert, alors qu'ils pouvaient en disposer directement, et bien plus aisément, par la façade méditerranéenne, quelques bons siècles avant ? Qu'il s'agisse des Phéniciens installés à Utique et à Carthage, vers les VIII/VIIe siècles avant J.-C., ou, des Grecs venus de Théra qui avaient fondé Cyrène, vers 631 avant J.-C., deux peuples avec lesquels ils étaient en contact étroit, les Libyens disposaient, à portée de main, d'un système alphabétique. On peut aussi se demander pourquoi ces mêmes Libyens, dans ce même Désert occidental, auraient dû attendre le Ve siècle avant J.-C. pour s'intéresser à un alphabet qui se propageait à partir du nord de l'Arabie, sachant, que des signes alphabétiques, très probablement proto-sinaïtiques, sont connus dans la vallée des Rois, en Égypte (Wadi el-Hol), à une date bien plus ancienne (2000/1800 avant J.-C.).

Plus concrètement, quel est le groupe libyen saharien qui aurait pu avoir accès à un alphabet si celui-ci s'était diffusé depuis le nord de l'Arabie jusqu'au Désert occidental du Nil, vers le Ve siècle avant J.-C. ? Les auteurs gréco-latins, qu'ils

aient eux même voyagé en Égypte et en Libye, ou écrit leurs textes en ayant recours à des informateurs, nous ont laissé des informations qu'il faut examiner avec prudence, sachant que si certaines se recoupent et confirment l'existence de tel ou tel peuple, il en est d'autres dont l'approximation et la fantaisie soulèvent le doute. De plus, au sud d'une mince bande côtière, les localisations géographiques et humaines deviennent fort imprécises. On possède quelques noms de tribus pour la frange septentrionale de cette grande région désertique, à commencer par le premier peuple libyen à l'ouest du Nil cité par Hérodote, les Adurmakhidae dont Silius Italicus (1er siècle de notre ère) fait exagérément, sans doute, des êtres au corps noirci et comparables aux Noubae. Le pays des Psylles, au sud de la Grande Syrte, était voisin, à l'ouest, des Nasamons. Ces derniers évoluaient entre les régions côtières, sur la côte de Tripolitaine et à l'est de Tripoli, et l'oasis d'Awjilah. Les Ammoniens habitaient l'oasis de l'oracle Ammon, l'actuelle Siwa. Il y avait aussi les Bakatae de Ptolémée, voisins orientaux des Nasamons et des Awjiliens, donc proches de Siwah, les Gamphasantes plus difficiles à localiser, ainsi que les Gétules, pour ne citer que ceux qui sont le plus souvent mentionnés. Les renseignements portent aussi sur les oasis du Désert occidental, pour lesquels Pline l'Ancien (1er siècle de notre ère) dernier utilise le terme, édifiant, de "Libyégypsiens". Au début du Ve de notre ère, Paul Orose mentionne encore des Libyégypsiens, au sud de la Cyrénaïque, proches des Garamantes. Il s'agit forcément de Libyens sédentaires et/ou semi-nomades, qui se tenaient, soit immédiatement à l'ouest du fleuve, soit un peu plus à l'intérieur des terres, là où quelques points d'eau et pâturages saisonniers le permettaient. Chez Pline, la description du peuplement débute à l'est pour aboutir à l'ouest et l'Océan atlantique, puis, elle se continue en repartant de l'est, mais à une latitude plus méridionale, suivant un gradient latitudinal, un critère descriptif inauguré par les Grecs. Les Libyégypsiens sont ainsi les Libyens qui habitent aux confins de la moyenne et Haute Égypte. Il existe un récit d'Hérodote qui permet de se faire une idée de la région à la fin du VIe siècle

avant J.-C. du temps où Cambyse, roi des Perses et des Mèdes régnait sur l’Égypte (525 et 526 avant J.-C.). Après avoir envahi l’Égypte, obtenu la soumission des Barcéens (les habitants de Barca, en Cyrénaïque), des Cyrénéens et des Libyens voisins de la vallée nilotique, avec une armée de cinquante mille hommes, Cambyse décida, en 525 avant J.-C., de soumettre deux grandes provinces relevant de la principauté sacerdotale de Thèbes : à l’ouest et au nord de la Grande Mer de sables, l’Ammonium de Siwa, au sud, celle de Napata, dans l’Éthiopie de l’époque, là où se tenaient les Éthiopiens Macrobiens ou Longues-Vies (sans compter une troisième expédition dirigée contre les Carthaginois). Essuyant une rebuffade du roi des Éthiopiens « Cambyse, furieux, décida de partir sur-le-champ contre les Éthiopiens, sans même prendre le temps de prévoir les approvisionnements nécessaires et sans réaliser le moins du monde qu’il se lançait vers les extrémités de la terre. Il fallait être fou et avoir perdu tout son bon sens pour se lancer dans une pareille entreprise (...) ». On sait que Cambyse expédia des troupes, parties de Thèbes, pour réduire en esclavage les Ammoniens et brûler leur oracle de Jupiter, et, qu’avec le reste de son armée, il continua sa route vers l’Éthiopie. On sait aussi comment, vivres et eau épuisés, les hommes furent contraints de manger les bêtes de somme, avant de se manger entre eux : « Cambyse, craignant que toute son armée ne s’entre-dévorât, finit par revenir sur ses pas et rentra à Thèbes après avoir subi des pertes considérables. Ainsi se termina l’expédition d’Éthiopie qui avait eu pour but de se rendre probablement à la ville sainte des Éthiopiens c’est-à-dire les Nubiens Soudanais, de Méroé-Napata ». L’expédition contre les Ammoniens, elle, partit de Thèbes avec des guides, et parvint jusqu’à la ville d’Oasis. Cette ville était habitée par des Samiens de la tribu d’Aischrion, et se trouvait à sept jours de marche de Thèbes, en plein désert. « En grec, on appelle toute cette région l’île des Bienheureux. L’expédition parvint donc certainement jusqu’à cet endroit, mais, à partir de là, personne ne peut dire ce qu’elle est devenue, à part les Ammoniens et ceux à qui ils ont raconté

l'histoire. Elle n'est jamais parvenue chez les Ammoniens et elle n'est jamais revenue à Oasis, perdue dans "la Grande mer de sables". Les Ammoniens expliquent cette disparition de la façon suivante : en quittant la ville d'Oasis, l'armée s'engagea dans le désert, et, à mi-chemin du trajet entre cette ville et le territoire des Ammoniens, un vent du sud, très violent, dut se lever brusquement, pendant que les hommes déjeunaient, et les ensevelit sous des rafales de sable. Ainsi fut engloutie toute l'expédition. Du moins aux dires des Ammoniens ». Les expéditions de Cambyse sont toutes deux parties de Thèbes. Après avoir quitté l'"Oasis", qui, selon les égyptologues, est tantôt identifiée à Dakhlah et tantôt à Khargah, "l'île des Bienheureux" d'Hérodote qui la décrit comme un paradis, le détachement dépêché sur l'oasis de Siwa fut purement et simplement « enseveli » précise Hérodote. Ces militaires ont eu la malchance de rencontrer la plus difficile épreuve qui soit au Sahara : la tempête de sables.

Ce récit et d'autres, montrent que, même si les dangers étaient grands, on pouvait circuler dans ces déserts, avec une caravane plus légère qu'une armée de guerriers ; on y trouvait des pistes et des guides. Les auteurs gréco-latins l'ont, plus tard, confirmé : ce désert était ponctué d'oasis qui rendaient la circulation possible même si difficile, telle est la cas de la voie de circulation s'étendant plus ou moins parallèlement à la côte libyenne et ponctuées d'oasis telles que Siwa, Djaghboub, Awjila, Sokna... Si l'armée de Cambyse rencontra de grandes difficultés, un petite groupe transportant des vivres et des réserves d'eau, pouvait se déplacer avec moins de risques. Les oasis du Désert Occidental furent placées sous l'autorité des Égyptiens au Moyen Empire (sous la XIIIe dynastie, vers le IIe millénaire avant J.-C.). Sur le plan économique, ces palmeraies livraient à l'empire du sel et des dattes ~ les meilleures affirment les auteurs gréco-latins -, et leur vin, obtenu à partir des dattes, était tout aussi réputé. Transformées en une sorte de frontière protégeant l'empire à l'ouest, elles étaient tenues par des militaires qui n'en sortaient guère, craignant d'être attaqués, et, Pharaon y exilait les sujets indésirables et les

dissidents politiques. Mais elles avaient l'avantage de se trouver sur des grandes voies de circulation, des hommes, des biens, ainsi que des connaissances, telles que les écritures. Hérodote décrit la population de l'oasis de Siwa, peuplée par des colons égyptiens et éthiopiens, et, parlant une langue intermédiaire entre l'Égyptien et l'éthiopien, dit-il. Mais, on sait, pourtant, que si elle était habitée par des Égyptiens et des Éthiopiens, elle abritait aussi une population berbère, sachant que les lieux, aujourd'hui, constituent le point géographique le plus oriental où la langue berbère s'est conservée. S'agissant des habitants des oasis du Désert Occidental, placés sous la coupe directe de l'empire égyptien depuis des siècles, ils étaient acculturés et "égyptianisés" depuis longtemps, comme l'écrit Pline qui les qualifient de Libyégyptiens. A l'exception de Dakhla, ils étaient les descendants de groupes berbères que seule une importante immigration nubienne et égyptienne a empêchés de garder sa culture d'origine.

Si on revient à l'hypothèse de A. Lemaire, les hommes qui auraient pu, à Bahariah, entrer en contact avec un système alphabétique, et, graver des caractères libyques ou "libyco-berbères" inspirés d'un alphabet nord-arabique, ne peuvent être que les habitants de ces oasis ou des paléoberbères fréquentant les environs. Or, à la date du Ve siècle avant J.-C., et même bien avant cela, il y a de fortes chances que ces oasis comme les nomades alentours aient puisé à l'écriture égyptienne (même s'ils avaient conservé un parler berbère, comme c'est le cas aujourd'hui à Siwa où on parle berbère dans les chaumières, et arabe à l'école). On peut se demander s'ils ont cru utile de créer leur propre alphabet, eux qui avaient, depuis longtemps déjà, adopté, bon gré mal gré, la culture égyptienne. Les troupes de Cambyse étaient constituées de nomades perses, de Caspiens des steppes, des Araméens ou des Juifs du Sinaï ou du Néguev, comme nous l'apprennent des papyrus araméens d'Égypte datant du Ve siècle avant J.-C. Ces hommes ont traversé les oasis du Désert occidental et ont croisé ces Libyens des oasis : d'une manière ou d'une autre, et même si ces militaires ne savaient pas écrire, ces Libyens ont



approché ces peuples venus de loin, avec leurs langues et leurs pratiques culturelles. Il est difficile d'admettre qu'un alphabet ait pu être emprunté par des Berbères à moitié Égyptiens comme l'écrit Pline, et, disposant déjà, et très probablement, d'une autre écriture pour certains besoins.

Au Ve siècle avant J.-C., plus à l'ouest, il y avait l'oasis des Garamantes, révélée par Hérodote et dont Pline nous apprendra qu'elle s'appelait Garama. Un alphabet libyque garamantique a été individualisé à Bu Ndjem, à une date tardive, le IIe siècle après J.-C., mais on sait que, dans la vallée du Ouadi el-Agial, les plus anciennes traces de la civilisation des Garamantes remontent aux IX/VIIIe siècle avant J.-C. Si au Ve siècle avant J.-C., Garama ne semble être qu'une petite oasis berbère, comme Awjilah, avec le témoignage de Pline l'Ancien, elle est devenue la capitale d'un puissant royaume qui s'étendait à une bonne partie du Fezzan. On ignore quand cette transformation a eu lieu, mais elle a pu connaître la même ascension que les premiers royaumes berbères apparus au Maghreb, dont on perçoit les prémisses à partir des Ve/IVe siècles avant J.-C. Généralement, c'est à partir du IVe siècle avant J.-C. seulement que les historiens admettent que de véritables royaumes émergent dans ce qui est déjà l'Afrique maure et numide. Pourtant, de petits royaumes devaient déjà exister avant cette date, difficilement identifiables en raison de la rareté des témoignages archéologiques et historiques ; c'est ce que l'on peut comprendre de l'information selon laquelle, lorsque le général carthaginois Hannon s'apprêta à se rendre en expédition vers l'Océan atlantique, vers 470 avant J.-C., c'est vers le "roi des Maures" qu'il se tourna pour demander assistance. Pour qu'il puisse exister un royaume et un roi assez puissant pour aider Hannon, dépêché par la grande Carthage, au début du Ve siècle avant J.-C., il faut que celui-ci ait pu commencer à structurer les tribus maures au moins un siècle avant sinon plus : dans cette Maurétanie occidentale, dès les VIIe/VIe siècles (date se rapprochant de l'inscription d'Azzib n'Ikkis), on peut imaginer cet effort centralisateur par une tribu maure dominante. Il y a de fortes chances qu'au Ve siècle

avant J.-C., à l'autre extrémité de la Libye, les Garamantes n'étaient pas dépourvus d'écriture. Leurs rois négociaient avec les Romains, géraient tout un royaume et une capitale, tel qu'on peut la restituer par les ruines actuelles de la résidence royale, avec palais, temple, et multiples nécropoles, sans compter le prolongement "urbain" que furent les établissements garamantiques récemment mis au jour par les chercheurs italiens, dans la vallée de l'Ouraret-Tannezzouft, entre le Tassili des Ajjer et la Tadrart Acacus. Il est difficile d'imaginer que l'Etat garamantique fut sans écriture, et, s'il en a possédé une, alors, elle ne pouvait être qu'un alphabet libyque.

La thèse de A. Lemaire aurait-elle plus de chance si on la transposait à une période plus ancienne ? Nous l'avons vu, vers la fin du second millénaire et le début du 1er millénaire avant J.-C., le groupe libyen qui occupe et semble écumer les rives sud-occidentales du Nil, est celui des Temehou. Il semble avoir, occasionnellement, entretenu de bonnes relations avec les souverains égyptiens au Nouvel Empire (c'est aussi la période des grands conflits entre les Libyens et Égyptiens), puisqu'on les voit défilant à la cour pharaonique, richement habillés et le corps tatoué de motifs divers, tels qu'ils ont été peints dans la tombe du pharaon Séthi 1er (Hachid, 2000 : 97, fig. 91). Les grandes confédérations des Tehenou, des Rebou/Lebou, des Meshwesh et des Temehou possédaient, alors, des chevaux et des chars, et, on peut se demander si les plus lettrés d'entre eux n'étaient pas initiés à l'écriture égyptienne, eux, qui se rendaient à la cour de pharaon, en grande pompe, pour y apporter cadeaux et tribus, mais aussi négocier la paix. Si ces Libyens orientaux du Nouvel Empire avaient une écriture alphabétique, ils ne peuvent, logiquement, avoir eu accès à ce système avant qu'il ne soit né au Proche-Orient, qu'il soit devenu linéaire (fin du second millénaire avant notre ère environ), et, qu'il se soit diffusé vers l'ouest. Ils n'ont pas profité de cette courte phase alphabétique des hiéroglyphes égyptiens, à l'époque des Hyksos, au contact des tous premiers balbutiements alphabétiques cananéens de l'Age du Bronze

ancien, entre 1800 et 1700 avant J.-C. Les linguistes nous apprennent que cet intermède alphabétique ne dura guère, car dans le Levant de l'époque, les écritures non alphabétiques étaient imposées aux peuples et royaumes asservis par les grandes puissances qui faisaient préférentiellement usage de hiéroglyphes et de cunéiformes, le système alphabétique ayant moins d'intérêt à leurs yeux. Sachant que les Libyens orientaux du Nouvel Empire sont datés, sans doute aucun, et au moins, de 1300 ans avant J.-C., leur contact avec un système alphabétique linéaire a pu se faire vers le 1er millénaire avant J.-C. Celui-ci a pu être l'alphabet phénicien, quand, vers le 1er millénaire, les Phéniciens ont commencé à fréquenter les côtes méditerranéennes. Mais, il peut aussi avoir été un autre système alphabétique qui se serait diffusé par voie terrestre. Pour en revenir à l'hypothèse de A. Lemaire, rien n'interdit qu'à une date plus ancienne que celle à laquelle il se réfère (le Ve siècle avant J.-C.), les Temehou, puisqu'ils étaient les plus proches des oasis occidentales, ne se soient trouvés en contact avec un alphabet venu du Proche orient, ou, du nord de l'Arabie par les voies de circulation et de commerce. Mais dans ce cas, où en sont les traces, et, l'inscription proto-arabique remarquée par A. Lemaire peut-elle être considérée comme un document linguistique compatible avec cette date ?

A. Lemaire écrit que le libyque aurait pu voir le jour au cours de la troisième étape de la diffusion de l'alphabet en Méditerranée, celle de l'Age du fer, après que l'alphabet phénicien ait conquis des territoires proche-orientaux voisins au cours d'une précédente étape. Il situe donc l'apparition du libyque dans la seconde partie, et, bien tard, dans le 1er millénaire avant J.-C. Or, nous savons qu'au cours de ce même millénaire, les Libyens orientaux allaient contribuer à une page mouvementée de l'histoire de la Méditerranée orientale qui allait les mettre en contact avec des peuples divers. Il s'agit des fameuses invasions des Peuples de la Mer venus de Lycie, d'Etrurie, de Sicile, de Sardaigne, d'Asie mineure sous la poussée d'invasions indo-européennes qui les fait accoster en Afrique, et, débarquer en Marmarique en transitant par la

Crète, un grand événement qui, on le sait, bouleverse tout le bassin oriental vers la fin du second millénaire avant J.-C., en détruisant la plupart des royaumes d'Anatolie et du Levant comme la cité-État d'Ougarit qui disparaît (avec son cunéiforme alphabétique, et, ce, au profit de la forme linéaire de l'alphabet qui se généralise), celles d'Ammourou et de Crète, la civilisation mycénienne probablement, jusqu'à l'effondrement des Hittites. Les Libyens orientaux qui furent les alliés des Peuples de la Mer contre pharaon, et qui avaient déjà emprunté la technique de la charrerie, ainsi que le cheval venus de l'est, pouvaient-ils avoir été ignorants de l'existence des alphabets linéaires dont certains royaumes du Levant faisaient usage ? A notre sens, il semble davantage plausible que cheval, char et système alphabétique aient fait partie d'un progrès d'ensemble qui a gagné de proche en proche. Empruntant la voie méditerranéenne, ils se propagèrent chez plusieurs peuples, au nord et au sud de la Méditerranée, dont les Libyens orientaux. Historiquement, il est très difficile de concevoir que les Libyens orientaux qui se tenaient immédiatement à l'est de l'Égypte, qui s'intégrèrent dès l'Ancien Empire à la société égyptienne, et s'enrôlèrent dans l'armée égyptienne pour aller guerroyer contre les Hittites et autres peuples du Proche-Orient, des peuples bien plus proches du Levant que ne le furent les Grecs, les Ibériques ou les habitants de la Sardaigne, aient pu être les derniers à découvrir et adopter le système alphabétique. On aimerait, en tous les cas, qu'on nous en explique les raisons.

Bien sûr, on ne peut totalement écarter l'hypothèse que ces malheureux aient décidé d'ignorer l'écriture qui leur filait ainsi sous les yeux. Ces grandes confédérations de tribus ne semblent pas avoir eu de vie citadine très développée, et ne nous ont pas laissé de vestiges urbains. La figuration de sept cités aux remparts crénelés sur l'une des faces de la stèle du "Tribut libyen" ou des "Villes" n'est pas considérée par les égyptologues comme une iconographie pouvant être mise en relation avec une architecture libyenne, même si ces cités ressemblent très curieusement aux *tigharmin*, bien plus

tardives, de l'art rupestre saharien camelin (Hachid, 2006). Si on en croit les chroniques égyptiennes, en temps de guerre, les nombreuses tentes de leurs campements étaient vouées à être incendiées par les armées de pharaon, ce qui semble décrire des sociétés semi-nomades possédant, cependant, des chars, et des chevaux. Mais, en même temps, les biens du roi des Lebou, Meghiey, or, argent, vaisselle de bronze, trône, beaux vêtements de son épouse, devenus butin de Mineptah, évoquent un style de vie hautement civilisé et royal. Ce jeune prince libyen éduqué en Égypte et que Ramsès III proposa comme roi aux Libyens orientaux, aurait-il accepté de vivre dans une société manquant de confort et de luxe, et...sans écriture ? Les Libyens orientaux ont-ils possédé une écriture qui, fixée sur des supports fragiles, n'a pas traversé le temps ? A priori, ce ne serait pas complètement impossible, puisque nous n'avons pas plus découvert de trace de leur métallurgie dont on ne peut douter à la lecture des listes de butin dressées par les fonctionnaires de pharaon. Le silence des sources égyptiennes n'est, pas, non plus un argument, car comme beaucoup de peuples après, eux (Grecs, Latins et Arabes), ils considéraient les Libyens comme des Barbares, et, ne s'intéressaient guère à leur culture. Il reste la possibilité que les Libyens orientaux aient pu graver quelques caractères sur les parois de leurs terres ingrates et rocheuses du Désert Occidental. G. Camps a justement souligné que "C'est vers l'est que la limite de l'usage de cette écriture est la moins connue", l'alphabet oriental ne dépassant pas la Tripolitaine (Camps, 1996 : 2565). En est-on absolument sûr ? Qu'en est-il du Désert Libyque et du Désert occidental ? Il y a l'inscription de Khor Kilobersa, en Nubie, dont on a proposé une traduction et qui pourrait être rapprochée des "tiffinaghs anciens", une hypothèse qui n'est pas impossible puisque les Libyens se rendaient en Nubie (Camps, 1996 : 2565). Mais n'est-il pas étonnant que des "tiffinaghs anciens" aient pu être traduits, sachant "que seuls les tiffinaghs actuels et l'alphabet libyque oriental peuvent être transcrits" (Camps, 1996 : 2565) ? Fort intéressant est ce témoignage de A. Fakhry qui a signalé "the richest collection of

Libyan graffiti in our Western desert”, considérant qu’il en existait à facture ancienne à Qasr el-Zabw, une formation rocheuse dans le voisinage de Bahariah (1974 : 106-109 et fig. 47-48). G. Negro qui a revisité ce site estime que dans leur majeure partie, ces graffiti sont des lettres, et “mieux encore” des marques tribales ou de propriété (wasm), alors que parmi les inscriptions anciennes, dans deux ou trois cas seulement, “les caractères supposés libyens composaient de véritables séquences logiques” (Lemaire et Negro, 2000 : 170). Bien plus étonnant, et, passés presque inaperçue, est la remarque de G. Negro sur la présence, sur la même formation rocheuse, de trois gravures de chars semblables aux célèbres chars du Sahara central, précise-t-il, quoiqu’il n’ajoute pas s’il s’agit de chars au galop volant (ce serait vraiment inattendu) ou de chars schématiques (de telles images auraient mérité d’être publiées avec l’article). Par ailleurs, sur une colline voisine semblable à la première, et abritant une nécropole, le même auteur remarque que “les caractères supposés libyens de Qasr el-Zabw y étaient également gravés, mais ici, ils étaient plus nombreux”, alors que dans le couloir creusé dans cette éminence se trouvent nombre “de gravures présumées “libyennes”, ou mieux encore, “sémites” (idem : 170-171) (gravures que l’on suppose être des inscriptions). Pour L. Galand, elles pourraient être d’âge médiéval, et, un examen approfondi devrait être fait de l’inscription “libyque” du site 63, sur la route de Gubari, à l’est de l’oasis de Dakhla (2001:1), une oasis qui se trouve bien plus au sud de Bahariah. Il est évident que, là où elles se trouvent géographiquement, dans le pays des Libyens orientaux, ces gravures géométriques et ces inscriptions doivent être examinées avec un soin minutieux, surtout si on nous annonce qu’il s’y trouve aussi des gravures de chars qui pourraient nous permettre d’établir, ou pas, des relations, et, par là, de leur attribuer, non pas une date, mais au moins, une chronologie relative plus fine que celle qui hésite entre la période médiévale ou une phase plus ancienne. Comme G. Negro, nous rejoignons l’avis de A. Fakhry sur le fait que ces deux collines ont pu être un point de repère, et un lieu

de campement pour les tribus libyennes qui commerçaient avec les régions de la Cyrénaïque et du Sahara central, ou étaient, tout au moins, en contact avec celles-ci. Les Libyens orientaux faisaient déjà commerce de l'ivoire ; on sait qu'ils apportèrent un tribut de pas moins sept cent défenses d'éléphant à la pharaonne Hatchepsout (XVIIe dynastie, 1473-1458 avant J.-C.). Peut-être en faisaient-ils autant avec les biens pillés, ces biens dont on peut avoir idée en examinant les 300 ânes chargés de Harkhouf chargés d'encens, d'ébène, d'huile hékénou, de grains-sat, de peaux de panthère, de défenses d'éléphants, de bâtons de jet, et toutes sortes de produits rares, sans compter un pygmée que lui avait instamment réclamé Pépy I. La nécropole située à proximité de la seconde de ces deux collines montre bien que les lieux furent longuement fréquentés. L'hésitation des auteurs qui ont signalé des inscriptions qui leur sont parues, à la fois, libyques et anciennes, montre qu'il y a matière à travail dans ce Désert Occidental, comme dans le Désert Libyque, qui pouvaient être traversés par les nomades qui les connaissaient bien. Aux côtés du Sahara central et du Haut Atlas, ce désert est certainement un des domaines clés pour comprendre l'origine du libyque.

Pour en revenir à la possibilité que les Libyens aient pu emprunter un alphabet par voie terrestre et saharienne, celle que propose A. Lemaire, la chose apparaît possible en soi, mais bien plus réaliste à une date antérieure à celle qu'il suggère, soit à partir du 1er millénaire avant J.-C., et/ou un peu après, au moment où le système alphabétique se répandait par voie maritime et terrestre. Mais, est-elle plus probable que la diffusion maritime, qui est, elle, plus directe, (à commencer par l'alphabet phénicien) ?

En conclusion, les inscriptions alphabétiques d'origine orientales dans l'oasis de Bahariah ou le Gilf el-Kebir mises en avant par A. Lemaire ont le mérite d'attirer notre attention sur le monopole qu'exerce sur nos esprits l'alphabet phénicien et une diffusion autre que maritime, même si l'un et l'autre sont privilégiés. Parmi les progrès techniques et culturels dont nous pensons qu'il est sûr que les Libyens firent l'acquisition par

l'Égypte et la voie orientale, il n'est certes pas impossible que l'écriture comme le palmier ou le dromadaire aient pu gagné de proche en proche, non seulement, par le delta du Nil, mais aussi, à une latitude plus plus méridionale, par des voies de communications difficiles mais possibles. S'agissant d'écriture, on ne peut négliger le fait que les Libyens orientaux ne pouvaient ignorer que les peuples de la région du Levant faisaient usage d'écritures cunéiformes et hiéroglyphiques, puis alphabétiques. Ils avaient croisé de nombreux peuples de la rive nord de la Méditerranée et ses îles, comme ce Crétois, du peuple des Keftiou, qu'ils pouvaient rencontrer à la cour de pharaon et dont l'image a été fixée par l'art égyptien (Hachid, 2000 : 99, fig. 97); ils ne pouvaient pas ne pas savoir que ces hommes venus de l'autre côté de la mer faisaient usage de l'écriture que nous appelons linéaire B (ou écriture mycénienne)(1370 avant J.-C.). Tous ces peuples avaient, comme eux, intérêt à adopter le système alphabétique. Leur alliance aux Peuples de la Mer les plongèrent au coeur d'une Méditerranée orientale où les écritures étaient nombreuses, bien avant le 1er millénaire avant J.-C. L'heure venue, eux qui n'hésitèrent pas à s'attaquer à l'une des plus grandes puissances du monde de l'époque, l'Égypte, ils ont pu adopter l'alphabet, comme plus d'un peuple méditerranéen. C'est certes ce qu'avance la majorité des linguistes, mais ils prêtent aux Libyens la dernière place dans cet acte d'adoption, pour des raisons qui ne s'expliquent pas et que l'archéologie, parfois, contredit.

Comment expliquer, maintenant la convergence de date ou de période entre les plus anciennes inscriptions alphabétiques du Haut Atlas et du Sahara central ? Si on s'explique que celle d'Azzib n'Ikkis puisse être ancienne, étant donné sa situation géographique, entre rivages méditerranéens et atlantiques, comment les populations qui se tenaient au cœur du Sahara auraient-elles pu disposer d'un système alphabétique censé être apparu au niveau de la Méditerranée ?



### **3.3. L'hypothèse -historique- de l'adoption du même système alphabétique par les libyens orientaux, sahariens et occidentaux vers le 1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C.**

Le contexte historique auquel renvoie le 1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C., en Méditerranée comme au Sahara central, peut-il expliquer pourquoi le système alphabétique a pu être adopté, à ce moment précis ? Par ailleurs, peut-on complètement faire l'impasse sur un autre peuple libyen, autant concerné par l'acquisition de l'alphabet que les autres, sinon plus, celui des Libyens orientaux, qui logiquement, sont ceux qui avaient le plus de chance d'avoir été les premiers à entrer en contact avec, non seulement, l'écriture hiéroglyphique égyptienne, mais aussi, un système alphabétique, que celui-ci se soit diffusé par voie terrestre et par l'Égypte, ou bien par voie maritime, à partir du Levant ? Il est vrai que nous avons la chance que l'inscription d'Azzib n'Ikkis, en milieu montagneux et rocheux, ait pu traverser les siècles, comme d'ailleurs les inscriptions du Sahara central. Mais, du fait de la géographie des territoires des Libyens orientaux, dont la majeure partie entre dans le cadre du désert le plus aride du monde, du fait, aussi, de la nature de la civilisation de ces paléoberbères, eux qui étaient davantage semi-nomades que sédentaires, pasteurs et guerriers, mais guère bâtisseurs, nous ne possédons pas de témoignages archéologiques. Cependant, comme nous le verrons ci-dessous, cette affirmation pourrait être hâtive, en tous les cas pour la bande régionale du Désert Occidental longeant le Nil, dont on sait qu'elle entrait dans le territoire des Temehou : circulant dans cette région, jusqu'à atteindre la Nubie, ces hommes ont pu graver quelques caractères d'écriture, s'ils avaient connu celle-ci.

La convergence de dates pour l'apparition du même système alphabétique vers le 1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C., chez les Libyens du Haut Atlas et ceux du Sahara central apparaît possible si on admet l'hypothèse qu'un système alphabétique a pu se diffuser le long de la côte méditerranéenne, chez les Libyens occidentaux et orientaux, et de là, chez les Libyens sahariens. Si elle se comprend aisément pour les premiers, qui étaient

proches de la Méditerranée, elle n'est pas irréaliste et se trouve corroborée par les données archéologiques et historiques relatives aux Libyens sahariens qui montrent que ces hommes ont eu accès à la façade méditerranéenne.

Il semble qu'après avoir longtemps soulevé la question de savoir si le libyque était l'ancêtre des écritures sahariennes, si les tifinaghs pourraient avoir dérivé d'un alphabet libyque inconnu ou perdu (Basset, 1920 : 20, note 1), les linguistes seraient aujourd'hui d'accord sur l'unité originelle de cette écriture, même si, bien sûr, on ne peut écarter la complexité de son évolution sur trois millénaires de temps. Cette question a été abordée par les spécialistes par le biais de la linguistique, alors que le contexte historique, et, notamment l'histoire des locuteurs de cette langue, ont beaucoup moins été étudiés. Préhistorien arrivé à la préhistoire par la "protohistoire", G. Camps fut l'un des premiers à s'attaquer à cet aspect des choses en réfutant, déjà, que cela puisse être Massinissa, le politique centralisateur, qui ait créé l'alphabet des Libyens, une théorie qui a, pourtant, connu des beaux jours. Épluchant la période historique en question, et, rejoignant l'avis de certains linguistes, comme G. Marcy (1937 : 112), mais en y ajoutant des arguments historiques, G. Camps concluait que l'écriture libyque pourrait avoir dérivé de prototypes tellement anciens qu'il deviendrait presque impossible d'en fixer les origines (1987 : 202). Plus tard, pour la rédaction de la rubrique "Écriture" dans l'Encyclopédie berbère, cet auteur précisait sa pensée en ajoutant que le libyque ne pouvait dériver du phénicien, mais d'une écriture plus archaïque, ce qui expliquerait ses similitudes avec, notamment, les alphabets sud-arabiques (1996 : 2570). Depuis, il est vrai que notre connaissance de l'apparition du système alphabétique a fait de grands progrès, et, a fini par se fixer sur le Levant, entre Mésopotamie et Égypte, et, entre 3000 et 1000 ans avant J.-C., à l'Age du Bronze ancien. Les Cananéens semblent avoir joué un rôle précurseur en empruntant des hiéroglyphes égyptiens pour leur donner des valeurs phonétiques selon le principe acrophonique. Même si on connaît quelques signes monolithères

“pseudo-alphabétiques” très anciens parmi les hiéroglyphes égyptiens, ils n’ont jamais été isolés dans le but de constituer un véritable système d’écriture, et, ce sont, donc, les Cananéens qui reviennent au devant de la scène, eux, qui ont adapté un système à leur langue, avec un alphabet aux signes majoritairement phonétiques qui compte une trentaine de signes. C’est ainsi que l’image de l’orant (né de la préhistoire) devient un signe-son désignant, non pas, l’homme qui prie ou invoque une divinité, mais une interjection, celle que l’on utilise pour interpeller quelqu’un : “hey”. On retiendra aussi, que, si la lecture du système alphabétique est devenu entièrement phonétique, étant née également de pictogrammes, celle-ci reste aussi une lecture de pictographes (Sous la direction de R. Viers, 2006).

On ne peut s’étonner que les Libyens sahariens au Sahara central aient pu avoir des contacts avec les Libyens orientaux qui se tenaient depuis la Marmarique jusqu’à la Tripolitaine, ainsi que le long de la vallée nilotique. Non seulement, ces Libyens sahariens entretenaient des relations avec les Libyens orientaux, mais ils ont également eu connaissance de quelques peuples méditerranéens, à partir du Nouvel Empire, notamment. L’art et les chroniques pharaoniques, et, l’art rupestre saharien établissent que les Libyens orientaux et les Libyens sahariens contemporains du Nouvel Empire égyptien avaient des contacts avec les peuples de la mer Egée (Hachid, 2000 : 158 à 160). De leur temps, la Méditerranée orientale était un espace d’échanges entre nombreux peuples et royaumes, dans le fracas des armes des quatre grandes puissances de l’époque, l’Égypte, les Hittites, l’Assyrie et Babylone, sans compter les Égéens, les Mycéniens, et, notamment, les Peuples de la Mer. Les Libyens orientaux ne pouvaient pas ne pas participer à ce courant général d’idées et de techniques qui circulaient en Méditerranée orientale.

C’est à de tels contacts que renvoie, par exemple, la figuration de motifs typiquement mycéniens peints aux côtés de chars au galop volant au Tassili des Ajjer (Dupuy, 1994, 115; Kunz, 1982 : 89, fig. 12, Hachid, 2000 : 196, fig. 282 et 283), sans

compter l'extraordinaire char peint d'Ekaden Ouacharène (Tassili des Ajjer), inspiré des quadriges de triomphe de l'Antiquité grecque des VI<sup>e</sup> et Ve siècles avant J.-C. (Müller-Karpe, 1980 : 367, 1, 2 et 3; Hachid, 2000 : 174 et 175, fig. 266). En raison de la grande échancrure des Syrtes, Tripoli, ville côtière se trouve à la latitude de l'oasis de Touggourt en Algérie : par le Fezzan, les Libyens sahariens pouvaient circuler, sans difficulté majeure, entre Sahara et Méditerranée. Les Garamantes et les expéditions romaines accompliront, plus tard, le même trajet, en, à peine, un mois, et ce, à une époque où on ne disposait pas plus du dromadaire, mais de chevaux, d'ânes et de chars (Pline l'Ancien). Les Libyens sahariens de la Tadrart Acacus et du Tassili des Ajjer ont donc bénéficié de la proximité géographique du Fezzan pour accéder à la façade méditerranéenne, en empruntant les vallées, celles que les Anciens nommeront plus tard, les "gorges garamantiques", et en s'approvisionnant à leurs points d'eau. A cette période, le Nouvel Empire, cette circulation fut peut être facilitée par la rémission climatique enregistrée à la même époque par la paléoclimatologie. Le rôle du Fezzan à travers l'histoire est notable, et ce jusqu'en pleine période arabo-médiévale. Il constitue "...la voie de communication avec les pays situés au sud du Sahara la plus importante du point de vue historique après le Nil" (Lewicki, 1990 : 316), et c'est, effectivement, parce qu'il n'était pas impossible à traverser que les Garamantes apportaient aux ports tripolitains de Leptis Magna (Lebda), Oea (Tripoli) et Sabratha (Zuwara) "des produits de leur pays et de l'intérieur de l'Afrique, tels que les dattes, de l'ivoire et des pierres précieuses appelées "garamantiques" (idem, 1990 : 316).

Les Libyens sahariens à cape contemporains du tout début du Nouvel Empire possédaient des armes métalliques, mais pas l'écriture. S'ils ont accédé à la façade méditerranéenne, comme le montre l'art rupestre, ils n'ont pas pu ne pas savoir qu'il existait des systèmes d'écriture comme les hiéroglyphes égyptiens, ou, plus récents, comme les écritures non-alphabétiques du monde égéen (fin du III<sup>e</sup> millénaire avant J-

C). Vers la fin du second millénaire avant J.-C., par leurs cousins orientaux, très vraisemblablement, ils acquièrent, donc, des chevaux et des chars introduits, comme on l'admet généralement, par le relais de la terre égyptienne, et c'est alors que les auriges bitriangulaires envahissent les parois du Tassili des Ajjer et de la Tadrart Acacus. Qu'il s'agisse des associations, et/ou, du contexte de l'art rupestre, et, surtout, des données archéologiques et historiques, ce sont eux, les premiers, qui ont pu, alors, peindre des inscriptions alphabétiques sur les parois (les chars au galop volant sont, à quelques exceptions près, tous peints). Pour l'est de la Libye, les données historiques et la géographie tendent vers une origine orientale des acquisitions telles que palmier, métal, cheval, char, écriture. Il est plutôt probable que ce soit auprès des Libyens orientaux que les Libyens sahariens aient pu avoir accès à des caractères d'écriture qu'il s'agisse de l'alphabet phénicien ou d'un système plus ancien. A ce jour, il n'existe, certes, nulle trace d'écriture au niveau des régions côtières, et, les plus orientales s'arrêtent à la Tripolitaine. Mais, il pourrait en être autrement sur les rochers du Désert Occidental. Dans un tel cas, la thèse de A. Lemaire reprend de la crédibilité à condition qu'elle puisse s'appliquer à une date plus ancienne ; l'alphabet libyque aurait pu, alors, parvenir aux Libyens sahariens par les Libyens orientaux qui se tenaient sur les côtes méditerranéennes, ou bien, ceux qui nomadisaient le long de la vallée du Nil.

Si les Libyens sahariens ont adopté un alphabet d'origine méditerranéenne, alors ce sont deux thèses qui, préférentiellement, s'affronteraient : la première est celle d'un vieux prototype auquel libyque et phénicien auraient puisé ; la seconde serait, bien sûr, que l'alphabet phénicien lui-même ait inspiré les Libyens. Les premiers signes proto-alphabétiques, proto-sinaïtiques (1800 avant) ou proto-canaéens (1300 avant), constituent les balbutiements du système alphabétique, mais c'est l'alphabet phénicien qui voyagera le plus grâce à la vocation maritime et marchande de ses dynamiques locuteurs. S'ils n'en possédaient pas avant cela, les Libyens qui commerçaient avec les Phéniciens au niveau de comptoirs

côtiers méditerranéens et atlantiques, un peu avant ou dès le 1er millénaire avant J.-C., comme plusieurs peuples de la rive nord de la Méditerranée, ont pu adapter des motifs géométriques (pictographes ou non), ou, déjà, une graphie (?) à l'alphabet phénicien : on sait parfaitement bien aujourd'hui qu'"Il y avait des relations suivies entre le Maghreb et l'Europe à l'Age du bronze, elles faisaient suite à celles qui existaient au Chalcolithique et tout au long du Néolithique. L'Afrique du Nord n'était donc ni isolée ni fermée à toute innovation" (Camps, 1992 : 1618). A l'ouest, "...le Maghreb a participé au cours des IIIe et IIe millénaires à l'intense développement des échanges, des relations maritimes et des courants de pensée, aussi bien le long des côtes atlantiques qu'à travers le bassin occidental" (idem, 1992 : 1625). Nous ajouterons qu'il en était de même à l'est du bassin oriental de la Méditerranée, puisque l'on peut constater le partage d'anciennes traditions par les peuples des deux rives de la Méditerranée, comme certains éléments architecturaux de monuments mégalithiques à influence égéenne, via la Sicile, datant de la période antérieure à Carthage (Camps, 1992 : 1625-1626), ou encore, tous les contacts évidents que nous avons mis en relief précédemment. Quand les Phéniciens abordent la côte méditerranéenne orientale, il est difficile d'imaginer que les Libyens orientaux, et, par ricochet, les Libyens sahariens, n'aient pas pris connaissance de l'alphabet phénicien. L'hypothèse d'un emprunt de cet alphabet par les Libyens sahariens qui venaient se procurer quelques armes sur la côte méditerranéenne orientale n'est donc pas impossible. Le Haut Atlas qui "...aurait pu paraître un monde isolé" s'inscrit assurément "dans ce même courant culturel qui a influencé tous les peuples qui ont vécu à ce moment sur les deux rives de la Méditerranée occidentale à partir de l'avènement des métaux..." (Chenorkian, 1989 : 897-898). Comment peut-on encore considérer que le Haut Atlas a pu être isolé quand on sait que les rochers de Tizi n'Tifina (Oukaïmeden, Haut Atlas) sont gravés d'un motif d'inspiration absolument et parfaitement méditerranéenne, ces six fameuses et rarissimes images de

femmes-idoles en forme de violon, parfois associées à des armes, hache et boomerangs ? Nommées, “grandes déesses méditerranéennes” par J. Malhomme, considérées comme les plus anciennes gravures du Haut Atlas (Rodrigue, 2006 : 213), celles-ci ont été rapprochées tantôt, des idoles de la civilisation cycladique (Cycladique ancien 1, daté de 3200-2800 avant J.-C) (A. Jodin et A. Simoneau), et, tantôt, de celles de la culture de Los Millarès, en Espagne (vers 2500 av. J.-C.). Il est tout à fait vrai qu’elles traduisent la longue persistance de cultes anciens de la région méditerranéenne, et, même, au-delà, puisqu’elles sont présentes dans toutes les cultures “énéolithiques” d’Europe (début de l’Age du Cuivre), jusqu’en Hongrie et au Turkménistan, comme dans les îles Canaries, sous la forme de statuettes ou de stèles. “Elles sont elles-mêmes les très lointaines réminiscences des déesses-mères du monde néolithique” (Rodrigue, 2006 : 213). Pas plus que les Libyens orientaux, voire les Libyens sahariens, les Libyens occidentaux, dont ceux qui occupaient les reliefs du Haut Atlas, n’étaient isolés de l’univers de la Méditerranée, et, donc de quelques courants d’idées, qu’il s’agisse de croyances religieuses ou de systèmes d’écriture.

Si la thèse d’un emprunt alphabétique phénicien garde ses chances, on ne peut, en raison des données archéologiques et historiques, nous insistons encore une fois, admettre qu’il ait pu se faire aussi tardivement que les VIe/Ve siècles avant J.-C. Cet emprunt a forcément pris place quelques siècles avant, peut-être dès le 1er millénaire avant J.-C. Si dans le bassin occidental de la Méditerranée, l’inscription phénicienne de la stèle de Nora (sud de la Sardaigne) peut remonter au IXe siècle avant J.-C., il est difficile de croire que les habitants du Maghreb occidental n’aient pas connu cet alphabet à la même époque : les partenaires commerciaux libyens des Phéniciens étaient-ils bien moins curieux et doués que les habitants de la Sardaigne parce qu’ils seraient des Africains ? De plus, on sait que les ancêtres de ces deux peuples furent en contact et alliés bien avant cette date : les Shirdana qui allaient donner leur nom à la Sardaigne furent les alliés des Tehenou contre Ramsès

II, au cours de la XIXe dynastie (Nouvel Empire, 1306-1290 avant J.-C.). C'est encore par le même mécanisme économique et commercial que les Ibères ont adapté leurs propres écritures au contact de l'alphabet des Phéniciens, auxquels ils vendaient des métaux dont leur terre était riche, des écritures dont les premières traces remontent au VIIe siècle avant J.-C. Les Grecs, eux, ont adopté et amélioré ce même alphabet en lui ajoutant des voyelles vers le VIIIe siècle avant J.-C. Les Libyens du Haut Atlas se sont procurés leurs premières armes auprès des peuples ibériques au cours de l'Age du bronze, avant même que les Phéniciens n'abordent la Péninsule ibérique. Si les Ibères ont adapté l'alphabet phénicien à leurs écritures datées du VIIe siècle avant J.-C., pourquoi les Libyens occidentaux n'auraient pu en faire autant et graver l'inscription d'Azzib n'Ikkis ? C'est le même schéma et vecteur de communication que l'on retrouve pour le Sahara central où les Libyens sahariens ont fréquenté les côtes méditerranéennes en commençant par l'emprunt d'armes métalliques, des poignards suspendus à la mycénienne, qu'ils devaient troquer avec les Libyens orientaux, voire même, un autre peuple méditerranéen. On ne peut pas ne pas tenir compte de cet univers de contacts et d'échanges au niveau de la Méditerranée, dont on sait qu'il existe depuis le néolithique même, et, qu'il s'intensifie au cours de l'Age du Bronze.

Les navigateurs phéniciens fréquentaient les deux rives de la Méditerranée avant de choisir de s'installer sur la côte africaine orientale, peut-être dès la fin du IXe siècle avant J.-C., et, certainement aux VIIIe/VIIe siècles avant J.-C., mais c'est en Grèce, en Sardaigne, ou, dans la Péninsule Ibérique que l'on va chercher les traces de leur alphabet. Nos travaux ont souvent souligné la part de l'historiographie, consciente ou inconsciente, dans le "retard" attribué aux habitants de l'Afrique du Nord, qu'il s'agisse des temps de la préhistoire ou de l'Antiquité. Si au premier abord, il pourrait paraître étonnant, voire incompréhensible, que des inscriptions rupestres remontant au 1er millénaire avant J.-C. puissent se trouver en plein Sahara, le contexte géographique et historique



montre, lui, qu'il faut se garder de rejeter totalement cette hypothèse.

La thèse d'un emprunt alphabétique par les Libyens septentrionaux, qu'ils soient orientaux, occidentaux ou sahariens, à une même source et à une même époque, aurait l'avantage d'expliquer l'existence d'un alphabet libyque archaïque, un alphabet qui, malgré son adaptation ultérieure par les populations à leurs spécificités régionales, aurait gardé les similitudes que l'on note entre les inscriptions libyques occidentales et celles du Sahara. L'étude des caractères de l'inscription d'Azzib n'Ikkis par L. Galand a montré qu'ils étaient plus proches de ceux du Sahara : "Par leur forme, la plupart des lettres qui constituent l'inscription sont communes aux alphabets libyques et aux alphabets touaregs", sachant que deux d'entre elles "ont un caractère plutôt ancien" (1960 : 421). Les inscriptions rupestres de l'Atlas saharien appartiendraient à l'alphabet occidental avec, également quelques vieux caractères sahariens (Hachid, 1992). Depuis que J. Février en a émis l'hypothèse, on retient qu'il est fort probable que les formes anciennes du libyque, dans le pays des Maures, n'aient subi aucune influence, à la différence de l'alphabet oriental, et, qu'elles semblent avoir été à l'origine de l'évolution qui a conduit aux tfinaghs, hypothèse que reprend W. Pichler. Enfin, on doit se demander si les hommes du Haut Atlas ont pu avoir des contacts avec ceux du Sahara, au cours de l'Age du Bronze, comme semble l'indiquer ces gravures de hallebardes et de signes "abstraites" dans l'Adrar des Ifoghas (Dupuy, 1994 : 113 et 116). Outre le rapprochement fait avec les armes de l'une et l'autre de ces deux régions, la chronologie se trouve aussi en correspondance, puisque dans le massif de l'Adrar des Ifoghas, les personnages qui brandissent ces hallebardes sont antérieurs aux chars semi-schématiques (Dupuy, 1994 : 119).

Si on se place d'un point de vue archéologique et historique, et, dans l'état de nos connaissances, si les Libyens ont emprunté un système alphabétique, la thèse de la diffusion par voie maritime semble plus convaincante. Que des habitants du

Sahara central aient pu y avoir accès est matériellement et historiquement possible. Reste la date à laquelle une telle opération a pu se faire. En suggérant un emprunt à un prototype ancien, pour le phénicien comme pour le libyque, la thèse de G. Camps daterait celui-ci antérieurement à l'alphabet phénicien lui-même, lequel se met en place vers 1300/1200 ans avant J.-C., puis se propage en Méditerranée, vers le 1er millénaire avant J.-C. Ce vieil alphabet inconnu, ou plutôt, ces premiers signes alphabétiques auraient pu emprunter une voie autre que la Méditerranée, tout en demeurant plus ou moins septentrionale, comme ce fut le cas pour les inscriptions proto-sinaïtiques de Serabit el-Khadim, dans le Sinaï (1800 avant J.-C.), ou, plus franchement nord-sahariennes, comme celle du Wadi el-Hol dans la Vallée des rois en Égypte (2000 ans avant J.-C.). Si les Libyens ont adapté l'alphabet phénicien au contact des ces marchands levantins, alors, ici aussi, l'archéologie et l'histoire montrent que cet emprunt a pu voir le jour avant la date que la plupart des linguistes mettent en avant, le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., plus rarement le VII<sup>e</sup> siècle (W. Fichler), soit vers le 1er millénaire avant J.-C.

#### **4. La mise en contexte historique de l'écriture libyque au Maghreb occidental et au Sahara central**

S'il semble possible qu'un même alphabet archaïque ait été utilisé par les Libyens sahariens et les Libyens occidentaux, il faut souligner que sur le plan de l'archéologie, mis à part l'Age des métaux, période qui a vu apparaître l'écriture libyque, deux aires culturelles comme celles du Maghreb occidental et du Sahara, bien que peuplées par la même ethnie berbère (aux côtés des Noirs) ne partageaient pas les mêmes traits, une différence qui s'explique, déjà, et en grande partie, par celle de leur environnement naturel. Voyons ce qu'il en est, sans manquer de souligner l'ancienneté des contacts et des échanges, vecteurs de la diffusion des idées, des techniques et des innovations.

D'abord, il faut se rappeler l'ancienneté des échanges, puisque au Néolithique, et à l'ouest, les habitants de la Péninsule ibérique importaient de l'ivoire d'éléphant et des coquilles d'oeufs d'autruche découverts dans les sites argariques du sud de l'Espagne. Au sud, et au Sahara, ce sont ces pasteurs néolithiques qui semblent avoir eu accès à des vêtements en lin et des objets en cuivre martelé, issus de la vallée nilotique. Cette ouverture et cette capacité à entretenir des contacts avec l'Europe occidentale et la Péninsule ibérique, à l'ouest, l'Egypte et la Méditerranée orientale, à l'est, ne pourra que faciliter, un jour, l'accès à un alphabet.

Ensuite, les Libyens occidentaux comme les Libyens sahariens ont très anciennement et d'abord importé des objets métalliques avant de les fabriquer eux-mêmes. A l'ouest, les Libyens ont eu accès aux premiers objets en cuivre vers les IV<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> millénaires avant J.-C., déjà inspirés de la métallurgie ibérique dans leurs formes, sans que l'on soit parfaitement sûr qu'ils soient, dès lors, fabriqués sur place, ou, systématiquement importés. Au sud, peut-être, dès le Prédynastique, et, sûrement à l'Ancien Empire, vers le III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., les Libyens sahariens se procuraient des dagues métalliques en bronze auprès des Libyens orientaux. Dans un second temps, les Libyens occidentaux sont devenus des métallurgistes, fabriquant leurs propres armes au second âge du Bronze, le Bronze atlasique (1200 ans-700/600 ans avant J.-C.). Au Sahara méridional, les hommes qui connaissaient le Cuivre natif (1800/1700 ans avant J.-C.), accèdent au Cuivre II, au milieu du IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C., ainsi qu'au bronze. Dans l'état actuel des connaissances, la métallurgie strictement autochtone, est bien plus ancienne au Maghreb occidental, et, il semble clair que la proximité de la Péninsule ibérique y fut pour quelque chose. Au Sahara, après avoir bénéficié de l'existence de la métallurgie chez les Égyptiens et les Libyens orientaux, les Libyens sahariens ont pu, par la suite, continuer à en faire de même, ou bien, se tourner vers la métallurgie centre-saharienne quand celle-ci est apparue.

La mise en contexte socio-économique et culturel des peuplements libyens, qui les premiers adoptèrent l'alphabet, offre des correspondances nettes sur le plan économique, mais différentes sur le plan géographique et paléoclimatique. Dans le Haut Atlas, l'arme métallique et l'inscription surgissent dans une économie de type néolithique agro-pastorale comme l'a bien remarqué A. Simoneau (Simoneau, 1968), confirmé par ses successeurs, le système montagneux se prêtant à l'élevage des bovinés dont les parois reproduisent l'image. Au Sahara central, le métal se répand alors que les hommes évoluent dans une savane ou une brousse sèche, et, font essentiellement de l'élevage de chevaux et de caprinés (ovins et chèvres). Dans le Haut Atlas, ce sont les armes et un stéréotype anthropomorphe hiératique qui priment, dans une sorte de, probable, hoplolâtrie comme l'a montré A. Rodrigue ; cette réalité semble se faire au détriment du cheval, qui est, pourtant, une autre grande vedette de l'Age des métaux. A. Rodrigue fait, en effet, remarquer que dans cette région, la métallurgie est nettement plus documentée que l'apparition du cheval domestique (2006: 131). On pourrait considérer que l'ancienneté du premier âge du Bronze du Haut Atlas (1500-1200 avant) y est déjà pour quelque chose. Mais il est vrai que la remarque est tout à fait juste pour le Bronze atlasique (1200-700/600 avant J.-C.), puisqu'à cette date, l'acquisition du char et du cheval par les Libyens orientaux et les Libyens sahariens apparaît comme l'une des principales innovations. Ce n'est que plus tard que les hommes du Haut Atlas restituent cette atmosphère caballine : en effet, le cheval "*de facture libyco-berbère*" n'est pas absent du Haut Atlas (Rodrigue, 1999 : 63), puisqu'il y est associé à un personnage (1999 : 298 : Yagour/X/226), sur lequel, d'ailleurs, cet auteur a attiré l'attention, alors que des cavaliers dits "libyco-berbères" font la chasse à l'éléphant dans l'Oukaimeden, comme au Yagour (Rodrigue, 2006 : 53, fig. 14, n°s 3 et 5). Finalement, on constate que lorsque l'écriture apparaît, elle est accompagnée de chars peints au galop volant au Sahara, alors que dans le Haut Atlas, la représentation du cheval est absente, les hommes ne faisant pas encore usage du

char. Ceci ne fait que confirmer, si besoin était, que le char au galop volant des parois du Sahara central est largement antérieur aux figurations de chars schématiques des reliefs atlasiques du Maroc et de l'Algérie. Mais, si on sait que les chars de style semi-schématique des massifs de l'Ayar et de l'Adrar des Ifoghas, comme celui de Kori Emeroudou dont l'aurige est lancé dans une chasse à la girafe (Roset, 1988 : fig. 2), sont postérieurs aux chars peints au galop volant, on ignore s'ils sont antérieurs ou contemporains des chars des Atlas marocain et algérien, lesquels sont d'un style très schématique au point qu'il est difficile de déterminer l'espèce attelée (cheval, boeuf ?).

De ce tableau général, il se dégage deux mondes paléoberbères: le premier, celui du Maghreb occidental, est septentrional et tourné vers le bassin occidental de la Méditerranée. Du fait qu'il englobe les Libyens du Maghreb oriental (du Delta du Nil à la Tripolitaine) et ceux du Sahara central (notamment la Tadrart Acacus et le Tassili des Ajjer), le second est à cheval sur deux régions, Maghreb oriental (dont on sait le degré d'aridité grâce aux sources écrites), et, Sahara central. Dans le Haut Atlas, les hommes ont donné au métal et aux armes une importance primordiale ; au Sahara, ces objets précieux ont aussi une place de choix, mais à l'égal du cheval et le char. Il est intéressant de constater que le Sahara central, grâce à la courroie de transmission que constituèrent les Libyens orientaux du Maghreb oriental, et, à la possibilité de traverser la zone géographique du Fezzan, fut, finalement, aussi avantagé que le Maghreb occidental en ce qui concerne la circulation des techniques et des innovations, même si ce dernier bénéficiait d'une large ouverture maritime.

A la différence du Haut Atlas, au Sahara, la période du char et du cheval, qui voit apparaître les premières inscriptions, est bien plus ancrée dans le quotidien, quoique la pensée symbolique de ces lapicides ait pu être aniconique. Dans le Haut Atlas, si l'écriture semble avoir privilégié une fonction sacrée, au moins à son apparition, les grands personnages parés offrent très peu de renseignements sociologiques comme

le fait remarquer A. Rodrigue (1999 : 56). Comme pour le Haut Atlas, on ignore le contenu des inscriptions rupestres sahariennes, quoique celles de l'Oued Bohediane (Tadrart méridionale) soient associées à "une danse des bâtons" dont on ne peut écarter qu'elle puisse être cérémonielle. Cependant, dans le Haut Atlas comme au Sahara, les armes ont très probablement reçu une fonction sociale, mettant en avant des sociétés structurées, avec des élites dominantes qui exerçaient le pouvoir politique et religieux.

En conclusion, l'acquisition ancienne du métal exceptée, les stades et les contextes économiques, et, très vraisemblablement aussi, les modèles culturels et les croyances des Libyens occidentaux et des Libyens orientaux, bien qu'appartenant à la même ethnie berbère, se distinguaient dans l'une et l'autre de ces deux aires de peuplement. Cette situation devrait normalement se refléter dans les alphabets des uns et des autres.

### **5. L'expression géométrique des libyens pourrait-elle contenir des pictogrammes ?**

**Pour un inventaire des signes géométriques dans les répertoires archéologiques protoberbères (Préhistoire) et paléo berbères (Age des métaux)**

Selon L. Galand, il est admis que "la mise en oeuvre des signes et différents ajustements (du libyque) témoignent d'une influence sémitique certaine, sur laquelle, du reste, tous les auteurs sont d'accord", mais que "...les matériaux libyques, ont, pour la plupart, été créés en Afrique..." (Galand, 2001 : 2). Ces matériaux, ces signes qui sont géométriques, comment ont-ils pu être créés par les Libyens ? A partir de quels répertoires ? Quelques-uns pouvaient-ils être pictographiques ? Ces hommes avaient-ils une graphie, même fort sommaire ? Ces questions ne sont pas nouvelles et nous les avons toujours à l'esprit lorsque nous scrutons les parois du Sahara, quelqu'objet archéologique, ou, document historique. Si les Libyens ont pu emprunter cette démarche, ils n'auraient rien

accompli d'original, puisque, sur le pourtour de la Méditerranée, comme en Europe occidentale, d'autres peuples ont en fait autant avec leurs répertoires artistiques et symboliques de signes géométriques, dont des pictogrammes, puisant à des motifs tels que la croix, le triangle ou le méandre, par exemple, qui inondent l'art protohistorique européen. Justement, nous rétorquera-t-on, de tels signes sont tellement primitifs et répandus qu'ils ne prouvent rien.

Répondant à un argument émis par G. Camps sur des caractères libyques tracés sur une poterie antique découverte dans une bazina à Tiddis (Algérie) (Camps, 1996 : 2571), L. Galand estimait que rien ne prouvait qu'il s'agissait d'un alphabet (2005 : 1). Certes, mais, sur le plan historique, à la date où cette poterie a été déposée auprès du défunt, soit entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Libyens possédaient plusieurs alphabets régionaux. Par ailleurs, lors de la tenue du Colloque sur "Le Libyco-berbère ou le tiffinagh" organisé par le Haut commissariat algérien à l'Amazighité (Alger, 2007), J. P. Laporte a fait part au public d'une information récente, relative à des poteries portant des inscriptions encore plus anciennes : en revisitant d'anciennes publications, R. Rebuffat a trouvé des résultats de fouilles effectuées à Segeste, fort intéressantes pour le libyque, puisque des lettres sont inscrites sur des poteries découvertes dans un niveau archéologique remontant à 500-480 avant J.-C. (non calibrées ?). Il s'agit bel et bien de caractères d'écriture, puisqu'ils appartiendraient à l'alphabet oriental. Par ailleurs, si cette information dont nous attendons la publication était confirmée, l'alphabet oriental serait considérablement vieilli, et, donnerait raison à G. Camps qui estimait que celui-ci était plus ancien que ne le supposait J. Février (1996 : 2569). Si ces dates sont confirmées, elles seraient les plus hautes pour des inscriptions libyques marquant des objets archéologiques mobiliers; puisque l'alphabet libyque est considéré comme le plus récent, alors il repousserait l'âge de l'alphabet occidental à une date qui prendrait place dans la première partie du 1<sup>er</sup> millénaire avant

J.-C., date qui se rapprocherait de celle de l'inscription d'Azzib n'Ikkis.

Si les inscriptions rupestres anciennes du Sahara sont assurément libyques, sont-elles toutes alphabétiques, notamment les plus courtes d'entre elles (trois caractères, voire deux) ? Est-il possible, comme on l'a montré pour le Mont Bego (Alpes maritimes, France), par exemple, qu'un système graphique, très simple, puisse servir de base à un langage véhiculant des idées, et, de quel ordre étaient celles-ci (symboliques, socio-économiques, les deux...)(de Lumley, Echassoux et Viers, 2006) ? En ce qui concerne les Libyens orientaux, nous disposons des nombreux tatouages apparaissant sur le corps de leurs rois et de leurs élites, ambassadeurs à la cour de pharaon ou prisonniers, sur leurs vêtements en lin transparent, ainsi que leurs baudriers croisés sur la poitrine, leurs colliers-pendentifs et leurs ceintures attachées sur le ventre et tombant vers l'avant (Hachid, 2000 : 73, fig. 100 et 104; 74, fig. 103 )(Hachid, 2000 : 73 : 100; 74, fig. 103; 95, fig. 89; 97, fig. 91). C'est là un répertoire assez important dont on sait qu'il peut remonter au Prédynastique égyptien. Les tatouages ne sont pas systématiquement géométriques, mais comportent aussi des motifs figuratifs, notamment floraux ; parmi ceux qui le sont, les chevrons emboîtés sont les plus nombreux, et, les croix y sont bien connues. Ces chevrons sont déjà très répandus parmi les tatouages, et/ou, peintures corporelles des Protoberbères bovidiens dont les femmes portent des vêtements (capeline et robe ample) surchargés de dessins géométriques, sans compter les décorations des poteries et desalebasses (Hachid, 2000 : 44, fig. 22 ; 48, fig. 25, 50, fig. 29-31 ; 51, fig. 33 et 34 ; 72, fig. 71). Nous avons indiqué précédemment que des dignitaires Protoberbères bovidiens, les premiers à porter le baudrier croisé sur la poitrine, portaient des vêtements en lin qui peuvent être décorés ou ajourés (idem, 2000 : 56, fig. 42 ; 73, fig. 100). Enfin, est-il utile de souligner que les motifs géométriques ne sont pas apparus tardivement, avec la période de l'art rupestre du cheval et du char (Chaker et Hachi, 1999),



mais bien antérieurement puisqu'ils abondent dès la civilisation capsienne, au Maghreb (Xe millénaire B.P.), ainsi que dans l'art rupestre des Protoberbères bovidiens (VIe millénaire B.P.) ? W. Pichler écrit qu'il n'a pas trouvé de similitudes entre les motifs géométriques (paléoberbères, protoberbères ?) et les caractères libyques, et, que par conséquent, on ne pouvait admettre qu'il pourrait exister une filiation entre les deux. On peut déjà avancer que les linguistes ont très tôt fait remarquer qu'il n'avait pas, non plus, de similitudes graphiques entre les caractères de l'alphabet phénicien et ceux de l'alphabet libyque. Si les Libyens occidentaux ont emprunté l'alphabet phénicien sans puiser à leurs propres motifs géométriques, alors d'où viendraient les caractères libyques puisqu'ils n'ont pu, non plus, être empruntés à l'alphabet phénicien, comme par exemple, les Cananéens l'ont fait avec les hiéroglyphes égyptiens pour leur donner une valeur phonétique, celle de la première consonne du mot désignant l'objet représenté ? La documentation dont a disposée W. Pichler était peut-être insuffisante, surtout, si on y ajoute les multiples signes géométriques de la civilisation capsienne du Maghreb. Ensuite, si des conclusions dans ce sens doivent être tirées (ou dans le sens opposé), elles ne seraient convaincantes qu'après que des inventaires aient été faits de ces motifs, tant au Maghreb qu'au Sahara. Sans préjuger de quoique ce soit, on remarque que l'un des motifs tatoués sur le corps des Temehou, dans la tombe de Séthi 1er (Nouvel Empire, XIXe dynastie, 1306-1290), n'est autre que le symbole de leur déesse, Neith. Ailleurs, chez l'un de ces rois Temehou, une femme, on ne voit qu'un seul tatouage, alors que les autres souverains en portent plusieurs, et, celui-ci est au niveau du ventre, comme pour indiquer ce qui fondamentalement la distingue des souverains hommes, le pouvoir de procréer (Hachid, 2000 : 95, fig. 89 et 96, fig. 90). Ailleurs, c'est le roi des Rebou/Lebou qui porte de nombreux signes en forme de croix sur le corps, comme sur sa cape (la croix que l'on retrouve sur les personnages emblématiques d'Azzib n'Ikkis) (Hachid, 2000 : 160, fig. 231). On retrouve quelques motifs

parmi ces tatouages sur les bijoux touaregs, même si, bien sûr, ils sont connus dans d'autres répertoires berbères septentrionaux, et, qu'on ne peut affirmer que le sens de tels signes soit demeuré le même, des millénaires plus tard (idem, 2000 : 97, fig. 91). S'il est vrai que certains de ces motifs sont très élémentaires, et, qu'on les retrouve sur les deux rives de la Méditerranée, le fait avéré du sens prophylactique et religieux du tatouage depuis la nuit des temps, montre que ces motifs n'étaient certainement pas tous, et, seulement, décoratifs, comme le montrent le signe de la déesse Neith (même s'il s'agit d'un hiéroglyphe égyptien), et, celui de la croix (dont on ignore le sens). Quelques d'entre eux, au moins, ont pu constituer des pictogrammes. Or, on sait que le système graphique pictographique se place à l'origine de bien des écritures. De plus, nous sommes là à la veille, ou, au moment, où le système alphabétique se met en place au Levant, et, jusque dans la vallée des Rois qui abrite quelques très vieux signes proto-alphabétiques (Wadi el-Hol) (2000 ans avant J.C.). Bien sûr, il est évident que les premières inscriptions rupestres qui apparaissent dans le contexte des chars peints au galop volant et du cheval, ne peuvent, logiquement, avoir été inspirées par les motifs géométriques qui leurs sont associés. Ces inscriptions étant alphabétiques (du moins la plupart), s'il a existé une période de gestation, celle-ci est forcément antérieure. Si on s'en tient aux Libyens orientaux, cette tradition du géométrisme est visible dans l'art pharaonique de l'Ancien empire, et, il est très probable qu'elle date déjà du Prédynastique, vers le IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. C'est justement à la même période qu'elle se manifeste chez les Protoberbères Bovidien, au Sahara central (nous ne traiterons pas ici de la tradition géométrique capsienne, bien plus ancienne, mais qui a le mérite de démontrer l'existence d'un graphisme de style géométrique caractéristique de la civilisation berbère, dès la mise en place de celle-ci, dans les temps préhistoriques et épipaléolithiques). Il faut imaginer, comme dans le monde berbère d'aujourd'hui, que ces hommes et ces femmes avaient sous leurs yeux, en permanence, sur leurs corps, leurs

vêtements en cuir ou fissés, leurs tentes en cuir, leurs objets usuels et autres, des signes auxquels ils avaient affecté un sens esthétique et décoratif, assurément, mais aussi symbolique, prophylactique et religieux. Si les Libyens orientaux ont accédé à un système alphabétique, et, s'ils ont eu la velléité de l'adapter à leur langue, ils ont pu puiser dans ces différents répertoires. G. Camps a fait remarquer que dans les Tinzouline, dans l'Anti-Atlas, les caractères de l'alphabet occidental étaient parfois imbriqués à de petites figurations animales (chevaux, chiens, oryx) paraissant jouer le rôle de pictogrammes (1996 : 2568). A. Rodrigue en a fait autant pour des gravures du Haut Atlas, où de petites figures animales vont jusqu'à prendre la place de caractères d'écriture (2006 : 206, fig. 93 et 208). Cependant, G. Camps soulignait que la présence du dromadaire interdisait que l'on accorde toute ancienneté à de telles inscriptions, et, on peut dire autant pour celles que A. Rodrigue a repérées dans le Haut Atlas. A cette date récente, des images semi-schématiques combinées à des caractères d'écriture ayant le même contenu sémantique ne peuvent, en effet, documenter un système pictographique.

Nous pensons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire sur la tradition géométrique des anciens Berbères, de la préhistoire à la veille de l'apparition du système alphabétique, avant d'affirmer que ces nombreux signes géométriques proto puis paléoberbères, au Sahara comme au Maghreb, n'ont pas comporté de pictogrammes, ni contribué à l'élaboration d'une graphie, même très sommaire et archaïque. Comme tous les peuples de la Méditerranée, à la fin de la préhistoire, dans le courant de l'Age des métaux, les Libyens ont pu puiser à l'univers de leurs signes abstraits et/ou pictographiques pour en adapter des caractères. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait identité de forme et de graphisme entre ces signes et les caractères libyques, car les motifs géométriques peuvent avoir été modifiés ou simplifiés, puis recevoir, très vite, des adaptations qui en ont éloigné les formes initiales des caractères d'écriture dérivés. Le hiéroglyphe de Neith, déesse des Temehou, lui-même, a suivi l'évolution de l'écriture

égyptienne et a changé au fil des siècles au niveau des tatouages libyens. Les Égyptiens du Prédynastique ont créé le hiéroglyphe qui désignait la tribu des Tehenou, et, par là, la Libye, un bâton de jet figuré fiché sur un ovale rempli de sable, tel qu'il est représenté sur la Palette dite "des Villes" ou du "Tribut libyen" (Prédynastique, fin du IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.) (Hachid, 2000 : 92, fig. 86). Pour ce faire, ils avaient choisi deux éléments caractéristiques pour désigner ces Libyens orientaux, un bâton de jet (à deux concavités), et le sable qui symbolise, de toute évidence, l'aridité du pays libyen, du moins au-delà de certaines enclaves côtières et de la vallée du Nil. Les Tehenou, pouvaient-ils ignorer le sens de ce caractère même s'il leur était étranger ? N'y a-t-il pas là, justement, un motif graphique qu'ils pouvaient comprendre sans difficulté, sachant que le bâton de jet était leur arme préférée avant que n'intervienne le métal (cette arme est, au même moment, au Sahara central, celle des Protoberbères bovidiens) ? Dans l'écriture égyptienne, c'est le même idéogramme -trois collines que séparent trois vallées- qui intervient dans l'indication du désert et de l'oasis, mais pour préciser cette dernière, les trois collines sont surmontées d'un échassier, oiseau qui indique eau, végétation et marais. Les trois collines désignent aussi la nécropole et l'horizon : c'est là le domaine de la mort et de la solitude. Dans les croyances religieuses, le désert à l'ouest du Nil était, en effet, considéré comme le domaine de la mort en raison de son aridité. On ignore si ces Libyens orientaux ont fait usage de l'écriture hiéroglyphique pour leurs propres besoins, et lors de leurs échanges avec les Égyptiens, mais sachant la relation historique fort étroite entre ces deux entités politiques, il est difficile d'admettre que les lettrés d'entre eux étaient ignorants de ces idéogrammes propres à leurs univers, des hiéroglyphes et du mécanisme du hiéroglyphe. Ces aristocrates libyens qui ont été figurés dans l'art pharaonique de l'Ancien Empire, dans un style et avec des accessoires qui montrent qu'ils étaient bien intégrés à la société égyptienne, ont probablement fait usage des hiéroglyphes. Dès le Prédynastique, les Libyens orientaux ont évolué au contact des

anciennes écritures pré-alphabétiques ; géographiquement, de tous les Libyens, ils étaient les plus proches du système alphabétique qui se manifesta en Égypte et au Levant. Ils n'étaient pas complètement étrangers à un savoir général de l'écriture, non pas, qu'ils s'en trouvèrent dès lors capables de créer la leur, mais ils pouvaient en connaître certains mécanismes, comme celui, notamment, qui consistait à puiser à des pictogrammes pour les adapter à des caractères alphabétiques au moment voulu. Il nous semble difficile que dans un tel cadre historique, ils aient dû attendre le Ve siècle avant J.-C. pour adopter mécaniquement l'alphabet phénicien. Nous pensons qu'au 1er millénaire avant J.-C., et même un peu avant, lorsque le système alphabet linéaire a pu commencer à se diffuser, les Libyens orientaux ne découvrirent pas le phénomène de l'écriture pour la première fois de leur histoire, quelque soit la forme de celle-ci.

Des linguistes ont mis en avant d'autres sources d'inspiration possible, notamment un mélange de lettres empruntées et de lettres puisées aux signes d' "...un vieux répertoire local : tatouages tribaux, marques de propriété, signes gravés sur les pierres de taille..." (Février, 1959 : 325). Mais, il se trouve que ces signes sont postérieurs aux motifs les plus anciens, et qu'eux aussi ont été empruntés à de vieux répertoires, parmi lesquels, celui de l'art rupestre occupe une place de choix. Cet art rupestre était déjà l'expression et "l'écriture" des hommes avant l'écriture. Un tel champ de communication, par excellence, apparaît bien placé, sinon le mieux placé, pour jouer un rôle déterminant, sachant de plus, que c'est encore lui qui livre, justement, les plus anciennes inscriptions du Sahara. Aussi rejoignons-nous l'avis de J.P. Laporte selon lequel "L'écriture libyque est une écriture de graveurs" (2003 : 29), et, aussi, de peintres, ajouterions-nous. G. Camps avait été troublé par le rapprochement qui lui paraissait possible entre les motifs géométriques des vêtements des femmes de la période des Protoberbères bovidiens, et, ceux des fameuses femmes à coiffe, ou couvre-chef, conique, des gravures rupestres de la période dite "bubaline" de l'Amsak (sud-

Fezzan). Face au débat soulevé par A. Muzzolini autour de la chronologie courte de l'art rupestre, il avouait, avec une grande ouverture, qu'un tel élément pouvait venir donner quelque poids à cette chronologie, dans le sens d'une certaine contemporanéité des gravures dites "bubalines" et des peintures de la période protoberbère bovidienne (style de Ouan Amil et d'Eheren-Tadjelahine). Par ailleurs, nous pensons que le potentiel archéologique de l'Afrique du Nord est loin d'être épuisé et qu'il n'est, certes pas, impossible de trouver des objets archéologiques marqués de signes géométriques à des dates anciennes, peut-être sur des armes métalliques (comme c'est le cas sur les dagues, au Proche Orient), ou encore, sur des poteries dont on sait qu'elle sont le dépôt funéraire le plus répandu dans les sépultures, qu'elles se conservent bien, et, peuvent directement être datées (la datation des poteries marquées de signes probables d'écriture entre dans le cadre de notre projet de Datations directes de l'art rupestre saharien). C'est peut-être déjà le cas avec la découverte faite par R. Rebuffat, et, dont nous attendons la publication.

Du point de vue archéologique, il nous manque cruellement les traces d'un alphabet libyque ancien dans le pays des Libyens orientaux (bien qu'il reste à explorer les inscriptions du Désert Occidental) ; mais cela peut aussi s'expliquer par le fait qu'ils n'aient pas eu une civilisation urbaine classique, avec des monuments qui auraient pu garder la mention de leurs dédicaces religieuses ou civiles.

Quant aux Libyens occidentaux du Haut Atlas marocain, les différents chercheurs qui ont étudié leurs gravures ne soulignent pas la fréquence de signes géométriques comme c'est le cas pour l'art rupestre saharien. Toutefois, on se souvient de l'intéressante remarque de A. Rodrigue sur ce signe en croix gravé sur la face du "Grand supplicé" de J.P. Malhomme, un personnage appartenant à la plus ancienne catégorie du Bronze ancien, entre 1500 et 1200 ans avant J.-C. (celle à laquelle il serait difficile de rapporter des caractères d'écriture étant donné son ancienneté). C'est le même motif que l'on retrouve sur le personnage d'Azzib n'Ikkis, associé à

l'inscription, rattaché à la catégorie des personnages "ouverts" (Bronze atlasique, 1200 ans - 700/600 ans avant J.-C.). Des cupules triangulaires sur la tête ou sur le visage des grands personnages armés et parés, quelques signes géométriques, comme le signe en U et le signe pisciforme de forme ogivale, parfois bordé de traits, ont été signalés (Ezziani, 2004 : 500); mais les auteurs de l'inscription alphabétique d'Azzib n'Ikkis s'en sont-ils inspirés ? En d'autres termes, une graphie, des pictogrammes, ont-ils existé lorsque les hommes gravaient les premiers personnages parés (comme le Grand supplicé), et, l'adaptation à un alphabet emprunté ici ou là, s'est-elle faite au moment où les "personnages ouverts" (comme l'homme à l'inscription) leur succèdent, soit entre la fin du Bronze ancien et la mise en place du Bronze atlasique ? Il n'est peut-être pas impossible que le signe en forme de croix ait été chargé d'un sens particulier chez les anciens Libyens, un sens à jamais perdu, mais possiblement religieux, si on en croit la thématique de ces magnifiques personnages hiératiques du Haut Atlas. La croix bouletée qui orne les portes et coffres kabyles apparaît déjà dans l'art rupestre, où elle est parfois magnifiée et associée à une inscription libyque. L'inscription d'Azzib n'Ikkis a des chances d'avoir été porteuse de sacré, comme le terme "hiéroglyphe" signifie "paroles divines".

L'étude des gravures rupestres figuratives et non figuratives du Mont Bego (Alpes maritimes, France), remontant à l'Age du Cuivre et du Bronze, a permis de préciser si celles-ci avaient pu jouer un rôle dans l'élaboration d'une écriture ou pas (de Lumley, Echassoux et Viers, 2006). La même démarche, avec les inventaires systématiques que nous préconisons, permettrait d'examiner la possibilité de l'existence de liens entre les caractères libyques et ce vieux fonds géométrique dont les origines remontent à la préhistoire de la Berbérie, si celui-ci a pu posséder des signes, au moins, en partie, symboliques et iconiques. Sans ce travail, il nous semble difficile de répondre aux questions qui se posent sur les adaptations successives de ces motifs, qu'ils soient entièrement autochtones, ou, qu'ils soient marqués de quelques influences extérieures. Nous

tentons depuis trois ou quatre ans d'obtenir un séjour de travail en Égypte pour un recensement systématique des images des Libyens orientaux dans l'art égyptien, sur place, sur les monuments et les objets archéologiques égyptiens. Bien sûr, il est tout à fait possible que les Libyens n'aient jamais possédé de graphie, et, qu'ils aient procédé à une adoption directe du système alphabétique; cependant, dans un tel cas, et, au regard de la formidable richesse de leur tradition géométrique, il serait assez étonnant qu'ils ne se soient pas tournés vers des signes appartenant à leurs propres traditions, leurs propres répertoires artistiques et symboliques, qu'ils aient délaissé ce riche potentiel pour aller voir ailleurs, sans, non plus...s'inspirer des caractères phéniciens ! Leur origine ne peut être mystérieuse à ce point, elle ne peut se trouver que dans l'histoire et la culture de ce peuple.

En ce qui concerne les inscriptions rupestres sahariennes, celles-ci se présentent sous la forme d'une à trois lignes, toujours courtes, parfois à peine deux ou trois caractères, presque toutes verticales, avec des signes orientés du bas vers le haut, quand on peut repérer le sens de quelques caractères; par ailleurs le caractère en forme de point n'en n'est pas absent, et nous avons exprimé notre doute sur le fait qu'il soit considéré comme tardif (Hachid, 2000 : 168, fig. 258-262). Dans l'état actuel de ce que nous connaissons au Sahara central, étant donné l'absence d'inventaires systématiques des signes abstraits, notamment ceux qui se situent entre la fin de la période des Protoberbères bovidiens et le début de celle des Libyens sahariens, soit vers le second millénaire avant J.-C. (date à laquelle, logiquement, une écriture pré-alphabétique aurait pu apparaître), nous ne pouvons répondre à la question de savoir s'il a existé une graphie pré-alphabétique. De plus, ce type de travail ne nous semble pas pouvoir se faire sans la collaboration, sur le terrain même, du préhistorien et du linguiste. Nous ne pouvons, non plus, affirmer que celle-ci n'a pas existé tant que la prospection rupestre n'adoptera pas une forme organisée et systématique, et que l'archéologie matérielle restera en grande partie inexploitée. On se souvient de la



surprise de la découverte de pointes en cuivre dans l'habitat d'Iwelen (massif de l'Ayar), quand rien ne laissait supposer que le Sahara central avait pu abriter une métallurgie, ou, encore de celles des poteries de l'Ayar et l'Adrar Bous, datées du milieu du XI<sup>e</sup> millénaire B.P. Il s'avère que lorsque l'on fouille on trouve.

### **Conclusion**

Dans l'état actuel de nos connaissances, si nous devons résumer la problématique de l'apparition du libyque nous ferions le constat suivant. En premier lieu, si quelques linguistes pensent que les Libyens ont pu posséder une matrice graphique de base, il se pose toujours la question de savoir si ces derniers ont créé une écriture, même élémentaire, ou s'ils sont directement passés à l'alphabet, en sélectionnant quelques signes et/ou pictogrammes parmi ceux dont ils disposaient. La question de la datation, même relative, est aussi délicate, mais elle est favorisée par le contexte historique de l'Age de métaux, que ce soit en Méditerranée ou au Sahara central. Les linguistes qui se réfèrent à l'estimation de l'âge de l'inscription d'Azzib n'Ikkis par G. Camps ne peuvent la rajeunir en la rapportant systématiquement au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., alors que l'auteur de cette évaluation faisait clairement état de la forte possibilité qu'elle soit plus ancienne.

Reste l'origine de l'alphabet libyque. Certains linguistes estiment que c'est vers le Ve siècle avant J.-C. que les écritures alphabétiques se manifestent sur tout le pourtour de la Méditerranée (Lemaire, 2006 : 199). Une date aussi tardive que le Ve siècle avant J.-C., qu'il s'agisse d'un emprunt à l'alphabet phénicien, ou, à un autre alphabet d'origine proche-orientale, est en opposition totale avec le cadre chronologie historique que nous possédons pour le Maghreb occidental et le Sahara central, sans compter qu'elle bouleverse celui de l'art rupestre, dans ses phases les plus récentes, celles dont on est, justement, le plus sûr (par rapport aux périodes préhistoriques plus anciennes).

Des linguistes et historiens évoquent aussi la possible intervention d'«une écriture plus archaïque», une hypothèse qui aurait l'avantage d'expliquer les ressemblances signalées entre certaines écritures arabiques, et, du sud de l'Espagne (Camps, 1996 : 2570); dans un tel cas, celle-ci ne peut que prendre place avant l'alphabet phénicien et le XIIIe/XIe siècle avant J.-C. Reste une position qui se trouve être moyenne, celle qui, par l'étude des contextes, nous a permis d'avancer la date du 1er millénaire avant J.-C. Elle a l'avantage de s'accorder aux contextes historiques et de s'appliquer tant pour les Libyens occidentaux, orientaux que sahariens. Il reste aux linguistes à nous dire si elle trouve confirmation, ou non, dans les rapprochements que l'on peut faire entre l'alphabet libyque occidental et les inscriptions sahariennes, et, à examiner celles qui nous viennent du Désert occidental. La question de la voie de diffusion d'un alphabet par voie saharienne et nilotique, telle qu'émise par A. Lemaire, n'est pas impossible, mais elle ne se vérifie pas du point de vue du peuplement historique si elle se place au Ve siècle avant J.-C. L'Égypte a souvent joué le rôle de courroie de transmission, sachant, de plus, qu'au Nouvel Empire (à des dates qui rejoignent notre sujet), cet empire dominait le Proche-Orient dont il avait asservi plusieurs royaumes. Géographiquement, les contacts entre Égyptiens et Libyens ne se sont pas fait seulement par la Marmarique, la Cyrénaïque et la Tripolitaine, mais aussi par les rives occidentales du Nil et les oasis libyennes, par lesquelles transitaient de très anciennes voies de circulation et de commerce entre Proche-Orient, Sahara et peut-être, aussi, le Sahel. Enfin, en attendant une étude approfondie des signes géométriques proto et paléoberbères, sur le plan historique, le libyque nous semble bien avoir pu tenir, à la fois, d'une dynamique locale, comme le prouvent ses caractères qui lui sont propres (mais dont il reste à trouver la source précise), et, d'une influence extérieure, qu'il s'agisse de l'adoption d'un vieil alphabet inconnu, ou, de l'alphabet phénicien. Il est en outre tout à fait possible que lors de ces deux phases, le libyque ait subi des influences extérieures, une situation tout à fait

normale et prévisible étant donné les contacts et les échanges que les Libyens ont entretenus avec la rive de la Méditerranée occidentale et une bonne partie du bassin oriental. Lors de l'implantation des Phéniciens sur la côte africaine orientale, l'un de leurs alphabets, l'alphabet oriental, sera marqué par ces rapports. Loin de Carthage, les autres, les alphabets occidental et saharien, évolueront plus indépendamment. Nous pensons qu'à la même époque, de la même manière qu'il existait un alphabet oriental et un alphabet occidental au Maghreb, étant donné l'immensité du domaine saharien, il a pu, très vite, exister plusieurs alphabets régionaux au Sahara. On ignore encore tout des alphabets des régions faisant la transition entre le Maghreb et le Sahara central, sauf pour le Maghreb occidental où des inventaires et des études dans ce sens ont été réalisés. Quant aux inscriptions anciennes du Sahara central, certainement plus nombreuses, elles restent le parent très pauvre des précédentes. Il faut aussi rappeler d'autres cas de possibles juxtapositions et/ou interpénétrations entre des alphabets différents : c'est certainement celui des inscriptions accompagnant les gravures de "guerriers libyens" de la région du Mزاب, qui ne peuvent qu'appartenir à un alphabet centre-saharien ou sahélien (Adrar des Ifoghas et Ayar), datant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, alors qu'elles se trouvent gravées dans une région où les Gétules, et autres peuples paléoberbère semi-nomades, au sud du *limes*, faisaient usage d'un, ou des alphabets différents. Justement, on pourrait comparer ces inscriptions à celles de Safiet bou Renan (Monts des Ouled Naïl) où un groupe de cavaliers répondant minutieusement à la description des Libyens par Strabon enferme une inscription qui ne peut être que locale, peut-être celle d'un groupe gétule.

On ne peut conclure cet article sans revenir à l'une des principales préoccupations de ce colloque : le choix d'une graphie pour transcrire l'écriture berbère. La transcription en caractères latins, et, celle en tifinaghs, ont dominé les débats. Notre avis d'archéologue est que la graphie libyque doit aussi être considérée comme un patrimoine historique qui parfois se trouve exposé à tous les dangers, comme le montre la

destruction de l'inscription d'Azzib n'Ikkis, même si celle-ci a été accidentelle et involontaire de la part des carriers qui en sont les auteurs. Dans l'Atlas saharien, nous-mêmes avons eu à déplorer les mêmes destructions par des carrières de pierre et des chantiers d'infrastructure routière, ou autre, comme les villages socialistes. Les caractères *tifinaghs* sont un témoignage vivant du libyque qui se place parmi les plus anciennes écritures de l'Humanité. Les marginaliser conduirait inévitablement à en faire une écriture morte, d'autant plus qu'ils n'ont jamais cessé d'être en usage dans le sud du pays, où ils sont, d'ailleurs, comme dans le nord, soumis à des formes nouvelles, utilisables dans les secteurs les plus modernes comme celui de l'informatique. Une écriture qui a su résister à trois mille ans d'âge ne saurait disparaître aujourd'hui, et de notre fait, et il serait dommage qu'elle devienne un simple objet muséal.

Faire le choix des caractères *tifinaghs*, estiment certains chercheurs ayant adopté le parti des caractères latins, serait se risquer à compliquer leur enseignement. Sur le plan de la forme, et sans aucun parti pris, sinon celui de la science, il est indéniable que la transcription de la langue en caractères latins offre l'avantage de cinquante années d'étude et d'expérience, une expérience que la transcription en caractères arabes ne possède pas, mais que les tifinaghistes commencent à acquérir grâce aux travaux en cours, notamment ceux qui sont réalisés par l'Ircam, au Maroc, eux-mêmes succédant à des initiatives antérieures, depuis la fin des années 1960. Au contraire, l'option de la graphie arabe se prévaut de faciliter la transmission de la langue berbère grâce à l'usage, répandu, de l'enseignement en langue arabe dans les écoles. Une solution multiforme, graphies tifinaghe, arabe et latine ne serait guère praticable pour l'enseignement. Finalement, s'il est vrai que l'on peut écrire la langue berbère dans n'importe quelle écriture, et, si chaque option a ses lignes de force et de faiblesse, il n'en reste pas moins que les caractères d'origine existent. On ne peut, non plus, ne pas en tenir compte, sachant que la langue et l'écriture, dans tous les pays du monde, jouent

un rôle fondamental dans l'affirmation de l'identité nationale et régionale, et que dans des pays africains ou européens, plusieurs langues nationales se côtoient sans qu'il y ait guerre mondiale (national n'étant pas nationalisme). Le problème n'est donc pas dans l'usage d'une graphie, mais dans l'acceptation de l'autre, de sa culture, de sa langue, voire sa religion.

Si chacun est libre d'utiliser la graphie qu'il préfère, il faut aujourd'hui faire un choix pour que cette langue soit enseignée, et, qu'elle puisse communiquer avec son environnement. Il semble que les difficultés qui se posent, à la fois pédagogiques et socioculturelles, ouvrent la voie à un choix d'ordre, plutôt, politique, sachant que dans nos pays (comme ailleurs pour d'autres langues vernaculaires), la question berbère reste encore très sensible, quand, de plus, le choix de la langue française par rapport à la langue arabe pourrait heurter certaines sensibilités. Pour normaliser la graphie amazighe, en optant pour la continuité historique de l'alphabet tfinagh, l'Ircam a fait le choix des caractères tfinaghs alors que l'opposition du latiniste au Maroc fut notable. Mais, cette orientation, qui a valeur de précieuse expérience pour l'avenir, et, qui s'est entourée des meilleures conditions de recherche et de travail, a le mérite d'exister.

Sur un plan personnel et professionnel, nous pouvons seulement témoigner de notre expérience, quoique celle-ci concerne un domaine précis et restreint. Lorsque nous avons eu à diriger le Parc national du Tassili qui employait une majorité de Touaregs ne lisant que le tfinagh classique, nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures à communiquer avec notre personnel de terrain, l'administration écrite se faisant forcément en écriture tfinaghe (instructions, ordres de mission, messages divers...etc.). Une telle expérience peut être élargie à d'autres domaines et autres secteurs. Aujourd'hui, les petits enfants des employés de cette institution apprennent l'arabe et les langues étrangères, mais ignorent le plus souvent leur écriture maternelle, alors que les tfinaghs sont utilisés dans des campagnes d'alphabétisation en milieu touareg (Mali, Niger). Si nous voulons, un jour, que, partout, les Berbères

utilisent la même graphie (la recherche et les autres secteurs pouvant continuer de faire usage de toutes les graphies qui leur agréent), et éviter que les Touaregs emploient les néo-tifinaghs, les Kabyles, les caractères latins, et, les Chaouias, l'écriture arabe, alors seule la graphie tfinaghe est en mesure de constituer le ciment scripturaire attendu.

**Notes :**

1)- Ce dernier étage est, lui, quasiment ignoré quand il s'agit de l'art rupestre, alors qu'il recèle des indications passionnantes quand on le met en relation avec les sources arabes de la période dite "médiévale" (terme que la plupart des historiens africains, dont nous sommes, avouent utiliser par commodité seulement, ce "Moyen-Age", dans le sens occidental, n'ayant aucune signification objective pour l'Afrique, pas plus que celui de "Protohistoire")(Hachid, Strabon et la mousson, El-Idrissi, la guerba et le libyque. Quelques croisements de l'art rupestre historique avec les sources écrites, à paraître dans les Actes du Colloque sur la Préhistoire du Maghreb, Tamanghasset, novembre 2007).

2)- Dans les Monts des Ksour, les gravures d'armes interprétées comme des hallebardes sont, en fait, des haches en pierre de type néolithique à Guelmouz el-Abiodh, avec, peut-être une hallebarde à Fouaidj Tamara (voir Rodrigue, 1999 : 126; Lhote, 1970 : 84, fig. 11 et 17 et 126, fig. 7). Pour les haches de Hadjar Berrick, reproduites sans leur contexte animalier par H. Lhote, ainsi que celles que nous avons nous-mêmes publiées, si certaines d'entre elles peuvent être métalliques, il en est, aussi, qui sont visiblement en pierre, de type néolithique (voir Lhote, 1970 : 131, fig. 25 à 27, Rodrigue, 1999 : 76, Hachid, 1992 : t. II : fig. 110-112). Quant aux personnages dont le corps est masqué par une sorte de grand bouclier (Hachid, 1992, t. II, fig. 154 et 155), il faudrait qu'une étude approfondie vienne confirmer qu'ils puissent être de la même essence, et, de la même période, que ceux du Haut Atlas. En effet, dans un tel cas, l'Age du Bronze serait intervenu

dans l'Atlas saharien dans un environnement pastoral d'atmosphère néolithique, au IIe millénaire avant J.-C., comme dans le Haut Atlas, ce qui, du coup, rajeunirait toute la période bovidienne d'origine atlasique de l'Atlas saharien. C'est là un réel casse-tête qui se poserait à l'art rupestre de l'Atlas saharien, car les personnages en question, dont les images sont connues aussi loin, à l'est, que les Monts des Ouled Nail, ne laissent entrevoir aucun rapport apparent avec l'Age des métaux, si on excepte que l'un d'entre eux, à Ain Maghssal (Monts des Ksour), est gravé à proximité d'un poignard, sans que l'on puisse être sûr qu'il lui soit associé (Hachid, 1992, t. II fig. 155).

3)- L'Atlas saharien abrite un autre étage de cavaliers "libyco-berbères", plus ancien et de style figuratif (Hachid, 1992).

4)- Un objet en silex du type des fameux "couteaux égyptiens" a été découvert dans la Tadrart Acacus et viendrait, lui aussi, s'ajouter à ces contacts qui ont pu exister entre Sahara central et vallée nilotique (Hachid, Un couteau de type "égyptien" dans la Tadrart Acacus, à paraître).

### **Bibliographie**

- Aghali-Zakara M. 2003 - Messages graphiques et gravures rupestres, *La Lettre du Répertoire des Inscriptions Libyco-berbères*, EPHE, n° 9 : 3-4.
- Aghali-Zakara M. 2005 - Retour sur l'association des gravures et peintures rupestres, *La Lettre de l'Association des Amis de l'art rupestre saharien (AARS)*, n°28 : 6.
- Ameur M., Bouhajar A., Boukhris F. Boukous A., Boumalk A., Elmedlaoui M. et Lazzi Em M. 2006 - Graphie et orthographe de l'amazighe, série : Études, n°6, Publications de l'IRCAM, Rabat, 152 p.
- Basset H. 1920 - *Essai sur la littérature des Berbères*, Alger, J. Carbonnel
- Camps G. 1984 - Abizar, *Encyclopédie berbère*, I, Edisud, Aix-en-Provence : 84-86.

- Camps G. 1987 - *Les Berbères. Mémoire et identité*, Édition Errances, Paris.
- Camps G. 1992 - Bronze (Âge du), *Encyclopédie berbère*, t. XI Edisud, Aix-en-provence : 1614-1626.
- Camps G. 1996 - Écriture libyque, *Encyclopédie berbère*, XVII, Edisud : 2564-2573.
- Chaker S. et Hachi S. 1999 - A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère, in *Hommage à Karl Prasse*, Éditions Peeters : 1-14.
- Chenorkian R. 1979 - *Les représentations d'armes en métal dans l'art rupestre de la Méditerranée occidentale*, Thèse de 3e cycle, Université de Provence, 597 p.
- Chenorkian R. 1988, *Les armes métalliques dans l'art préhistorique de l'Occident méditerranéen*, Éditions du CNRS, 348 p.
- Dupuy Ch. 1994 - Signes gravés au Sahara en contexte animalier et les débuts de la métallurgie ouest-africaine, *Travaux du Lapmo* : 103-124.
- Ezziani E.H. 2004 - Contribution à une nouvelle chronologie des figures anthropomorphes des gravures rupestres du Haut-Atlas (vallée de l'Ourika, Maroc, *L'Anthropologie*, 108 : 535-563.
- Fakhry A. 1974 - *The oases of Egypt. Volume II: Bahariyah ans Farafra oases*, Cairo: The American University in Cairo Press.
- Février J.G. 1959 - Écritures libyques et ibériques, in *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot : 321-332.
- Galand L. 1960 - L'inscription des Azibs n'Ikkis, *Bulletin d'Archéologie marocaine*, t. IV : 418-421.
- Galand G. 1966 - *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, CNRS.
- Galand G. 2001 - Un vieux débat. L'origine de l'écriture libyco-berbère, *La Lettre du Rilb*, EPHE - IVE section, n°7 : 1-2.
- Galand L. 2005 - La datation des inscriptions. Pour une évaluation des critères linguistiques, *La Lettre du Rilb*, n°11 : 1-2.



- Grandet G. 1990 - La migration des Peuples de la Mer, *L'Histoire*, n°132, avril : 16-24.
- Grandet G. 1993 - *Ramsès III. Histoire d'un règne*, Paris, Pygmalion, 419 p.
- Guilaine J. 2005 - *La mer partagée. la Méditerranée avant l'écriture 7000-2000 avant Jésus Christ*, Hachette, Littératures.
- Hachid M. 1992 - *El-Hadjra el-Mektouba. Les gravures rupestres de l'Atlas saharien*, Enag Éditions, Alger, t. 1, p., t. 2, p.
- Hachid M. 2000 - *Les Premiers Berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Edisud, Aix-en-Provence, Inas Éditions, Alger, 317 p.
- Hachid M. 2006 - Du nouveau sur le monument d'Abalessa (Ahaggar, Algérie). De la date de l'introduction du dromadaire au Sahara central, du personnage d'Abalessa et des inscriptions rupestres dites "libyco-berbères", *Sahara*, 17 : 95-120.
- Hachid M. 2007 - Une découverte de "Guerriers libyens" au Mzab et ses conséquences pour l'historiographie du Maghreb, *Cahiers de l'AARS*, n°11 : 85-95.
- Ibn Hawqal. 1964 - *Configuration de la terre (Kitab Surat al-Ard)*, traduction par J.H. Kramers et G.Wiet, t.1, Editions G.P. Maisonneuve et Larose, Paris.
- Jodin A., 1964 - Les gravures rupestres du Yagour (Haut-Atlas) : analyse stylistique et thématique, *Bulletin d'Archéologie marocaine*, V : 47-116.
- Kunz J. 1982 - Contribution à l'études chars rupestres du Tassili-n-Ajjer occidental, In *Les chars préhistoriques du Sahara, Archéologie et techniques d'attelage, Actes du Colloque de Sénanques, 21-22 mars 1981*, sous la direction de G. Camps et M. Gast, Lapmo-Université de Provence, Maison de la Méditerranée, Aix-en-Provence : 81-97.
- Laporte J.P. 2003 - Langue et écritures libyques, in *L'Algérie au temps des royaumes numides. Ve siècle avant - 1er siècle après J.-C.*, Somody, Éditions d'Art, Paris : 26-29.
- Lemaire A. et Negro G. 2000 - Inscriptions araméennes dans l'abri du Wadi Sura et nord-arabiques à l'oasis de Baharieh (Égypte), *Sahara*, 12 : 170-174.

- Lemaire A. 2006 - La diffusion de l'alphabet dans le bassin méditerranéen, in in *Langues et Écritures de la Méditerranée*, Actes du Forum des 9, 10 et 11 mars 2001, Maison du Séminaire, Nice, sous la direction de Rina Viers, Karthala - Association Alphabets : 199- 227.
- Lewicki T. 1990 - Le rôle du Sahara et des Sahariens dans les relations entre le Nord et le Sud, *Histoire générale de l'Afrique, t. III, Unesco/NEA*, Paris : 303-339.
- Liverani M. 2000a - The libyan Caravan Road in Herodotus IV, *Journal of the Economic an Social History of the Orient*, 43: 493-520.
- Liverani M. 2000b - Looking for the southern frontier of the Garamantes, *Sahara*, 12: 31-44.
- De Lumley H., Echassoux A. et Viers R. 2006 - Gravures rupestres du mont Bego, signes d'écriture ? In *Langues et Écritures de la Méditerranée*, Actes du Forum des 9, 10 et 11 mars 2001, Maison du Séminaire, Nice, sous la direction de Rina Viers, Karthala -Association Alphabets : 51-69
- Malhomme J. 1959-1961 - Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas, *Publication du Service des Antiquités du Maroc*, vol. 13, 156 p. et vol. 14, 164 p.
- Marcy G. 1937 - Introduction au déchiffrement méthodique des inscriptions tifinagh du Sahara central, *Hespéris*, XXIV, 1er et 2e trimestre : 89-118.
- Mauny R. 1961 - Tableau de l'Ouest-africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie, *Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire*, n° 61, IFAN-Dakar.
- Müller-Karpe A. 1980 - Eine Quadriga- Darstellung in Der Zentral-Sahara, *Allgemeine und Kergleichende archaölogie*, Beitrage, Band 2 : 359-380.
- Muzzolini A. 1995 - *Les images rupestres du Sahara*, Édité par l'Auteur, 447 p.
- Paris F. 1996 - *Les sépultures du Sahara nigérien du néolithique à l'islamisation, t.1 : coutumes funéraires, chronologie, civilisation, t. 2 : corpus des sépultures fouillées*, Orstom éditions, paris

- Pichler W. 2000 - The Libyco-Berber inscriptions of Fom Chenna (Morocco), *Sahara*, 12: 176-178.
- Pichler W. 2007 - Origin and development of the Libyco-berber script, *Berber Studies*, n°15, Köln: Rüdiger Köppe Verlag, 143 p.
- Rodrigue A. 1999 - *L'Art rupestre du Haut Atlas*, L'Harmattan, 420 p.
- Rodrigue A. 2006 - *Images gravées du Maroc. Analyse et typologie*, Éditions Kalimat Babel, Casablanca, 237 p.
- Roset J.P. 1988 - Iwelen site archéologique de l'époque des chars dans l'Aïr septentrional (Niger), *Libya antiqua, Actes du Colloque Histoire générale de l'Afrique, 1984, Études et Documents 11 de l'UNESCO*: 121-156.
- Simoneau A. 1968 - Recherches sur les gravures rupestres du Haut Atlas, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LXV: 642-653.
- Simoneau A. 1968-1972, Nouvelles recherches sur les gravures rupestres du Haut Atlas et du Draa. I. Les poignards gravés du Haut Atlas. II. Les cavaliers du Haut Draa (secteur de Tinzouline), *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, VIII : 27-36.
- Simoneau A. 1977 - *Catalogue des sites rupestres du Sud Marocain*, Ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles, Rabat, 117 p.
- Skounti Ahmed, Lemdjidi Abdelhak et Nami Mustapha - 2003, Aux origines de l'écriture. Corpus des Inscriptions amazighes des sites d'art rupestres du Maroc. Préface de Joudia Hassar-Benslimane. Postface de Malika Hachid. *Publication de l'Institut Royal de la Culture amazighe, Série Études et Recherches*, n°1, Centre des Études artistiques, des Expressions littéraires et de la Production audiovisuelle-CEALPA, 223 p.
- Vernet R. 1989 - *La Mauritanie des origines au début de l'Histoire*, Collection "Connaissance de la Mauritanie", Centre culturel français, Nouakchott, Mauritanie.
- Sous la direction de Viers R. 2006 - *Langues et écritures de la Méditerranée*, Actes du Forum des 9, 10 et 11 mars 2001, Maison du Séminaire, Nice, Karthala-Association Alphabets, 415 p.

Tableau 1

DATES ET PERIODES	SAHARA CENTRAL	LIBYE OCCIDENTALE	LIBYE ORIENTALE	EGYPTE	ECRITURES ET ALPHABETS
Ive millénaire avant J.-C.	Protoberbères bovidiens (style de Ouan Amil et d'Eheren- Tadjelahine)  Apparition des monuments en "trou de serrure" ou à encorbel- lements	Préhistoire- Néolithique	Libyens orientaux (style de Tin Anneuin, Tin Lalan et Jabbaren)	Pré dynastique  Cuivre	Hiéroglyphes et cunéiformes
Entre 3800 et 3400 ans avant J.-C.		Emergence de l'Age du Cuivre			
Autour de 3200 ans avant J.-C. :  Métallurgie ibérique					
Milieu du IIe millénaire avant J.-C.	Libyens sahariens à cape, baudrier croisé, et armes en bronze importées (style de Tin Anneuin, Tin Lalan et Jabbaren)		Libyens orientaux à cape, baudrier croisé et armes en bronze (style de Tin Anneuin, Tin Lalan et Jabbaren)	Ancien Empire	
Fin du IIe millénaire avant J.-C.					Ecritures non- alphabétiques dans le monde égéen
1800/1700 ans avant J.-C.					Ecriture alphabétique dans le territoire de Canaan (Proche- Orient)

Tableau 2

DATES ET PERIODES	SAHARA CENTRAL	LIBYE OCCIDENTALE	LIBYE ORIENTALE	EGYPTE	ECRITURES ET ALPHABETS
1800/1700 ans avant J.-C.				Période des Hyksos	Phase alphabétique des hiéroglyphes égyptiens
1500-1200 ans avant J.-C.		Age du Bronze argarique dans le Haut Atlas  Personnages armés et parés du Haut Atlas			
1300/1200 ans avant J.-C.	Période du char et du cheval au galop volant  et auriges bitriangulaires			Alliance des Libyens orientaux et des Peuples de la Mer contre pharaon	
1200-700/600 ans avant  J.-C.		Age du Bronze atlasique  Personnages "ouverts" (Azzib n'lkkis)			
1000 ans avant  J.-C.	Inscriptions libyques sahariennes ?	Inscription libyque d'Azzib n'lkkis ?	Alphabet libyque ?		L'alphabet phénicien atteint les côtes africaines
900 ans avant  J.-C.					Inscription phénicienne de la stèle de Stora (Sardaigne)

Tableau 3

DATES ET PERIODES	SAHARA CENTRAL	LIBYE OCCIDENTALE	LIBYE ORIENTALE	EGYPTE	ECRITURES ET ALPHABETS
800-700 ans avant J.-C.			Fondation des premières cités sur la côte africaine orientale par les Phéniciens		
750 ans avant J.-C.					Adoption de l'alphabet phénicien par les Grecs
700 ans avant J.-C.					Ecritures ibériques
631 ans avant J.-C.			Fondation de Cyrène (Cyrénaïque) par des colons grecs venus de Théra et faisant usage d'un alphabet phénicien adapté		
600/500 ans avant J.-C.					Date présumée de l'alphabet libyque d'après les linguistes
Fin du VIe siècle avant J.-C.			Introduction du dromadaire en Cyrénaïque par les Perses		

Tableau 4

DATES ET PERIODES	SAHARA CENTRAL	LIBYE OCIDENTALE	LIBYE ORIENTALE	EGYPTE	ECRITURES ET ALPHABETS
138 ans avant J.-C.			Inscription bilingue de Dougga, Tunisie.		
1er siècle avant J.-C.			Premières mentions du dromadaire à l'ouest de la Cyrénaïque (66- 67 avant J.-C).  Période cameline en Libye orientale		
1er siècle de notre ère		Dernières mentions du char dans la littérature latine, au sud de la Maurétanie Tingitane			
Ile siècle environ de notre ère J.-C.	Des "guerriers libyens" issus du Sahara méridional ou central...	...atteignent la région du Mzab, au sud de l'Atlas saharien (Monts des Ouled Naïl)			

Tableau 5

DATES ET PERIODES	SAHARA CENTRAL	LIBYE OCCIDENTALE	LIBYE ORIENTALE	EGYPTE	ECRITURES ET ALPHABETS
II/IIIe siècles de notre ère :  disparition des chars en Afrique du Nord	Introduction du dromadaire  Début de la période caneline	Introduction du dromadaire  Début de la période caneline			
IIIe/IVe siècle de notre ère	Erection de la tighremt d'Abalessa (Ahaggar) dont un bloc gravé et utilisé dans l'assise de l'enceinte figure un dromadaire, un cavalier et deux inscriptions.				





## La schématisation dans l'art rupestre et la naissance d'un système alphabétique.

---

**Karima OUAZAR MERZOUK,**  
*Historienne, universitaire, Béjaïa.*

**I**l nous semble que l'écriture ne peut être mieux définie que comme : « La forme la plus parfaite de représentation du langage et de la pensée que l'Homme ait inventé ». Elle est dans sa forme actuelle, une représentation du son, qui est l'unité de base du mot, c'est l'Alphabet. Nous voudrions axer notre intervention sur la naissance de ce genre de procédé de représentation du langage qu'est l'écriture alphabétique, étant donné que la graphie libyque se définit justement comme « un système d'écriture alphabétique ».

L'écriture a en effet avant d'atteindre la forme que nous lui connaissons actuellement, connu plusieurs étapes qui retracent son histoire et son évolution au même temps que celle de son inventeur. Cette évolution semble dès l'origine liée à une autre forme d'expression et de représentation usitée par l'Homme depuis l'aube des temps, il s'agit de l'Art. Bien avant l'écriture, l'Art en général était le moyen d'expression des groupements humains un peu partout dans le monde, ce qui a donné une importante production artistique. Cette profusion est bien décrite par M.Cohen qui dit : « Un besoin d'ornementation avec des figurations d'objets, dont on ne peut pas dater l'origine, mais qui est de loin antérieur à l'écriture, s'est tôt manifesté inégalement suivant les populations, dans les ornements du corps et des objets et dans les arts plastiques

proprement dits : gravure, dessin, peinture, sculpture. Ceci plus ou moins en relation avec des représentations mystiques. On voit par l'histoire que l'écriture s'est développée presque entièrement à partir du trait dessiné ou gravé. »

Marcel Cohen, 1958, P.02.

L'origine de l'écriture ne peut être détachée du trait dessiné ou gravé, et par conséquent de l'art rupestre qu'il s'agisse de gravures ou de peintures, car il est (nous désignons bien sure l'art rupestre) l'une des plus anciennes formes de production artistique qui nous soit parvenue. Soutenir que le lien entre l'écriture et l'art rupestre est réel, nous amène par un esprit de déduction tout simple à nous poser la question suivante : par quel procédé ou suite à quel processus, l'écriture serait-elle donc née ? La réponse à cette interrogation, c'est tout naturellement à l'intérieur même de l'art rupestre, que nous la cherchons, particulièrement dans le processus d'évolution qu'il a connu ; et à notre avis la réponse à cette question est contenue dans les manifestations du processus de schématisation dans l'art rupestre préhistorique.

Ce processus mit longtemps et fut lent à se mettre en place, il entraîne un changement complet de la manière dont les sujets étaient représentés en ces temps reculés. L'image que l'Homme gravait ou peignait principalement sur la roche se modifia entièrement. Il (L'Homme) eu recours à : la simplification du trait et de l'image jusqu'à l'obtention de représentations ou de formes qui ne font que rappeler la forme d'origine. En réalité elles en suggéraient l'idée plus qu'elles n'en dessinaient la forme, c'était soit une partie qui représentait le tout (l'exemple des cornes pour le beauf), soit des traits schématisant une forme globale (tel : les formes bitriangulaires pour le buste et le bassin). Nous avons là une étape intermédiaire entre les formes réalistes du début et des signes graphiques qui donnèrent naissance à l'écriture : ce sont ces signes précurseurs de l'alphabet appelés : des idéogrammes.

L'art rupestre suivant ce processus s'est donc petit à petit éloigné du réalisme vers le schématisme, dans une dérive de l'image au profit du sens l'artiste ne s'est depuis plus attacher à

représenter les détails de ce qu'il voyait, mais plutôt à transmettre une sorte de clé pour éveiller le souvenir et ainsi stimulé la mémoire afin de reconstituer tout un texte orale, et là il s'agit probablement de transmission de messages.

Cette économie de l'image, et la simplification du trait, constitue la caractéristique principale qui est relevée sur le produit de l'art rupestre des dernières périodes en Afrique du Nord, c'est à dire les périodes : Caballine et cameline. A la fin de la période bovidienne et dès le début de la période caballine, l'art rupestre nord-africain s'engage dans une tendance à la géométrisation (schématisation à base géométrique) qui va aboutir à la mise en place d'un stock de signes, que nous retrouvons dans la composition de tous les motifs des décors des art ruraux berbères.

L'Afrique du Nord, avec l'amorce de ce processus, entre dans une nouvelle phase de production artistique, un nouveau style s'installe, il a comme principe la schématisation à base géométrique. Ce style se traduit par une extrême économie des détails, certes nous arrivons encore à identifier les objets représentés, mais il est incontestable que nous avons là des images formées de signes géométriques que nous retrouvons beaucoup plus tard en tant que signes graphiques de l'alphabet libyque, tel : l'anthropomorphe, les traits de toutes formes, le triangle, le losange...

Certains pourront dire que d'autres périodes de l'art rupestre ont connu des manifestations de formes géométriques. Évidemment nous ne pouvons pas nier cette réalité, mais il est à noter que ces phases là ont été toujours suivies de phases réalistes (retour vers la représentation du réel tel qu'il est vu) alors que : « La tendance à la schématisation géométrique dont il est question ici, plus tardive, est à l'autre bout de la séquence et est issue, elle, de l'évolution in situ des phases réalistes ».

S. Chaker et S. Hachi, 1999, P. 06.

Pour construire et argumenter à partir de cette idée une hypothèse, reliant l'écriture libyque à l'art rupestre comme un aboutissement du processus de schématisation à base géométrique qui le caractérise dans ses dernières phases, nous

sommes obligé de passer par une étude systématique sur les gravures et peintures remontant à ces périodes en Afrique du Nord.

Nous pensons bien sûr à une étude iconographique, qui seule nous permettrait de voir l'existence des signes graphiques dont il est question plus haut, cela nous permettrait aussi, non seulement de voir à quel moment ces signes apparaissent, mais aussi à partir de quel période ils commencent à être traités comme des symboles à part entière et non plus comme des parties composant des formes plus complexes.

Nous avons, dans un précédent travail eu la chance d'explorer cette hypothèse, car il nous a été donné de travailler sur les gravures de l'Oued Djerrat (Tassili-N-Ajjer), à partir du corpus établi par H.

Lhote, 1975-76, nous avons réussi à dégager un certain nombre de formes géométriques entrant dans la composition de ces gravures qui étaient en correspondance presque parfaites avec certains signes graphiques du Libyque.

De là nous nous permettons d'affirmer, que la majorité si ce n'est la totalité des signes constituant l'alphabet libyque trouvent leur origine dans un très ancien stock de signes géométriques contenue depuis des milliers d'années dans les gravures et peintures d'art rupestre de cette région, ce que nous essayons par contre d'établir actuellement, c'est l'existence d'une phase intermédiaire entre l'apparition de la tendance à la géométrisation de l'art rupestre nord-africain, et l'apparition des symboles géométriques indépendants faisant fonction d'idéogrammes. Voici pour le moment la question qui reste en suspens sur le problème d'origine relatif à cette graphie. Car il nous semble qu'il n'y a plus aucun doute sur le fait que ces formes sont autochtones, antérieures à tout autre système d'écriture dans la région, et comme déjà énoncé, issu de l'art géométrique préhistorique nord-africain.

La réponse à l'origine du libyco-berbère, ne se trouve donc pas dans une étude comparative avec d'autres systèmes graphiques qui se sont développés sur la base d'autres processus, dans d'autres régions du monde ; mais plutôt dans une étude interne

de l'art préhistorique de la région notamment ses dernières phases, cela aidera à comprendre l'évolution et pourquoi pas de déchiffrer les messages qu'il peu contenir. Car il nous paraît évident que la géométrisation des formes qui est très nette dans cet art est très loin d'un quelconque souci esthétique de la part de l'artiste, et que par conséquent ces formes véhiculaient forcément un message.

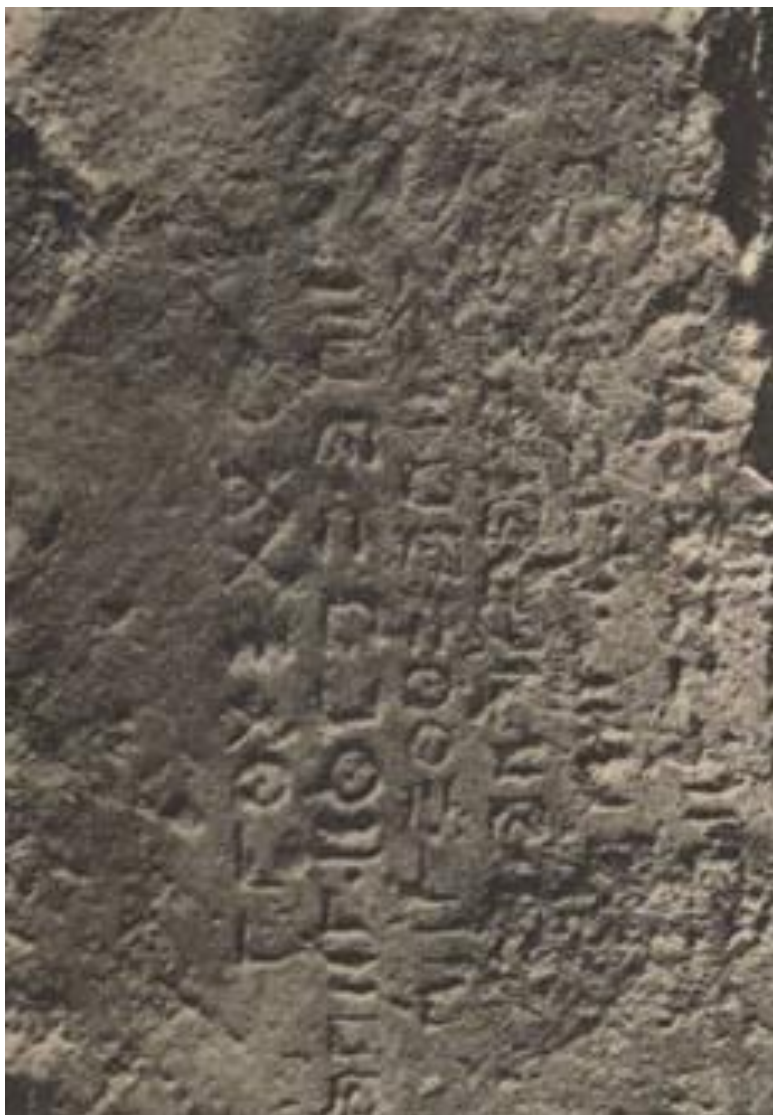
Cela nous amène à une question qui nous permettra de clore notre intervention : si nous admettons qu'il s'agit là de formes qui véhiculent un message, que ces formes là ne représentent pas (du moins pas encore) des signes graphiques d'une écriture bien établie.

Quel autre qualificatif pouvons nous leur donner si ce n'est celui de proto-écriture et donc de pictogrammes ou d'idéogrammes ? Et dans ce cas là pourquoi ne pouvons nous pas présumer que le libyque qui est une écriture, formée de caractères géométriques, est né et a évolué à partir de cet art et de ce stock de formes auquel il a donné naissance, et qui a investi tout le monde berbères avec ses arts graphiques jusqu'à nos jours, faisant ainsi de ces signes et de cette graphie des éléments indéniables de l'identité berbère. Ce fait est probablement un des éléments qui est à la base du débat actuel sur la question de : Quelle graphie devons-nous adopter pour transcrire Tamazight ?

L'envie, ou le besoin que ressentent les populations berbérophones de revenir aux « Tifinagh », bien que peu pratique et demandant plus d'effort d'apprentissage, dénote un attachement quasi viscérale, à un élément perçu par les différentes franges de cette (ou de ces) sociétés comme partie intégrante de la personnalité et de l'identité berbère.

### **Bibliographie**

- CHAKER (Salem) et HACHI (Slimane) : 1999 – A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère, in Hommage à Karl Prasse, p. 1 – 14, Edition Peeters.
- COHEN (Marcel) : 1958 – La grande invention de l'écriture et son évolution, Paris, Imprimerie nationale.



**Écritures libyco-berbères :  
Origines et évolutions récentes.**

---

**Said TOUDJI,**  
*Anthropologue, linguiste,  
Doctorant, Paris.*

*« Notre écriture à nous, en Ahaggar, est une écriture de  
nomades parce qu'elle est tout  
en bâtons, qui sont les jambes de tous les troupeaux. Jambes  
d'hommes, jambes  
de méhara, de zébus, de gazelles, tout ce qui parcourt le désert.  
Et puis, les croix disent si tu vas à droite ou à gauche ;  
et les points, tu vois, il y a beaucoup de points.  
Ce sont les étoiles pour nous conduire la nuit,  
parce que nous, les Sahariens, nous ne connaissons que la  
route,  
la route qui a pour guide, tour à tour, le soleil puis les étoiles.  
Et nous  
partons de notre cœur, et nous tournons autour de lui en  
cercles de plus en plus grands,  
pour enlacer les autres cœurs dans un cercle de vie, comme  
l'horizon autour de ton troupeau et de toi-même ».*

*Dassine Oult-Yemma,*  
*Musicienne et poétesse de l'Ahaggar.*



Carte d'identité

<b>Naissance</b>	≅ VI <sup>ème</sup> siècle avant J.-C.
<b>Lieu</b>	Afrique du Nord (selon toute vraisemblance).
<b>Ascendance</b>	non déterminée (exploitation locale d'un système de signes aux fonctions variées, par influence de l'alphabet phénicien) ?
<b>Système</b>	alphabétique, consonantique.
<b>Signes</b>	- 28 en <i>libyque</i> (à Dougga), - de 23 à 27 en <i>Tifinaghs</i> , selon les régions.
<b>Orientation</b>	- verticale : de bas en haut (la plus ancienne) et de haut en bas, - horizontale : de gauche à droite ou de droite à gauche. - parfois en circulaire ou semi-circulaire.
<b>Langues notées</b>	<i>Libyque</i> et <i>Touareg</i> (sans certitude pour les autres parlers berbères).
<b>Documents</b>	inscriptions libyques : la plus ancienne ( <i>Azib n'Ikkis</i> au Maroc) date du VI <sup>ème</sup> siècle avant J.-C. [G. Camps, 1978].
<b>Usage</b>	- disparition du <b>Libyque</b> au Maghreb à la fin de l'antiquité (±750 après J.-C.) ? - le <i>Tifinagh</i> se continue chez les Touareg jusqu'à nos jours !

## Introduction : l'aventure des écritures

L'écriture est la représentation visuelle du langage par un système de signes graphiques adoptés conventionnellement par une communauté de personnes. Elle utilise des supports très variés : pierre, terre séchée ou cuite, papyrus, papier ou encore microfilm ou écran d'ordinateur. Elle permet de communiquer dans le temps et dans l'espace.

Dans la longue histoire de l'humanité, *l'écriture est une invention récente* : si l'homme utilise un *langage articulé* depuis environ *cent mille ans*, il n'écrit que depuis un peu plus de cinq mille ans. C'est dans des sociétés en plein développement, où l'essor du commerce au bord des fleuves et l'urbanisation font naître de nouveaux besoins que naît l'écriture, celui de la nécessité ressentie par les hommes de conserver la trace de leurs échanges : besoin de listes comptables, de répertoire, de traces administratives, de marques de propriétés. C'est ainsi que, simultanément, l'écriture naît en *Mésopotamie* et en *Egypte* dans la *seconde moitié du IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.* (vers 3300 avant J.-C.). On distingue schématiquement trois grands systèmes d'écriture :

**a- Les systèmes idéographiques :** Dans ces systèmes, chaque signe représente un objet (on parle alors de *pictogramme*) ou une idée (*idéogramme*). L'écriture idéographique exige des milliers de signes et un long processus d'apprentissage.

**b- Les systèmes syllabiques :** Dans ces systèmes, *chaque signe représente un son*. Une écriture syllabique exige en moyenne 80 à 100 signes.

**c- Les systèmes alphabétiques :** Dans ces systèmes, *chaque signe représente un son décomposé*. Plusieurs signes sont regroupés

pour représenter un son. Grâce aux multiples combinaisons possibles, une trentaine de signes maximum sont nécessaires pour rendre compte d'une langue.

De ce fait, le lien entre l'art et l'écriture est étroit, non seulement dans les premiers stades, mais plus tard dans la calligraphie et l'illustration. Les premiers écrits dans le Proche-Orient ont souvent une contrepartie figurative (parfois scripturale) : le mot et l'image sont complémentaires. Cet art graphique semble être apparu à la fin du paléolithique, c'est-à-dire à l'époque où l'espèce actuelle de l'humanité devient en fait, la seule espèce d'hominidés dominante. L'homme du néolithique ou de la protohistoire est donc l'héritier d'une longue tradition scientifique. Ainsi, en ses débuts, l'écriture a beaucoup plus servi à rédiger des listes de mots qu'à noter la continuité d'un discours ; un progrès considérable a été réalisé, une fois atteinte la décomposition de la phrase en ses éléments, les mots. De la notation des mots, l'homme est enfin passé à la notation des sons, on aboutit dès lors à l'écriture phonétique. Cette dernière est syllabique ou alphabétique, suivant le degré du travail d'analyse qu'implique cette nouvelle évolution.

## **I- Aux origines de l'écriture**

### **1- Écritures Cunéiforme et Hiéroglyphique**

Les plus anciens signes d'écriture ont été retrouvés essentiellement à *Uruk* (actuelle *Warka*, en *Irak*), ancienne capitale du pays de *Sumer* ; on les a datés d'environ *3300 avant J.-C.* Simples dessins représentant schématiquement les marchandises ou objets de la transaction, les premiers *pictogrammes* ont une fonction de « *signe-image* ». Ces *pictogrammes* sont associés les uns aux autres pour exprimer une actions ou une idée, par exemple l'association de celui de l'oiseau et de celui de l'œuf pour écrire « *fécondité* » : c'est un *idéogramme* ou « *signe-idée* ». Ainsi se perfectionnant sans cesse, l'écriture transcrit au plus près la langue sumérienne : en évoluant du « *signe-image* » au « *signe-son* » et en devenant *cunéiforme*, l'écriture passe de la notation aide-mémoire à

l'enregistrement de contrats, de documents économiques, administratifs, religieux, voir même de texte littéraires et poétiques.

Né peu après l'*écriture mésopotamienne*, le système *Hiéroglyphique* n'a subi aucune transformation notable au cours de ces quarante siècles d'histoire. Les Egyptiens nommaient leur écriture « *les gravures sacrées* », que les Grecs désignèrent sous le nom de *Hierogluphikos* (traduction littérale). L'écriture en Egypte est au service d'un pouvoir où le religieux et le politique sont indissociables ; elle est considérée comme un don des dieux et a vocation à garantir l'ordre du monde.

**Trois types de signes**, dont les valeurs se complètent et souvent se redoublent, coexistent dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne :

*a- des logogrammes (un signe = un mot).*

*b- des phonogrammes (un signe = un son).*

*c- des déterminatifs*, précisant dans quelle catégorie d'objets ou de concepts le signe doit être classé.

Parmi les *phonogrammes*, *24 signes-consonnes* constituent ce qui aurait pu devenir un « *alphabet* », mais les Egyptiens ne se sont pas souciés de se servir de la réduction alphabétique car pour eux l'écriture n'est pas une simple technique permettant de noter la langue, elle est avant tout une image du monde, un art du visible qui assure à ce qu'elle peint l'immortalité.

## **2- Alphabets phénicien et grec**

La distinction des consonnes à l'intérieur des syllabes et la notation de chaque consonne par un signe distinct a conduit, après beaucoup de tâtonnements et d'essais à l'invention, *vers 1300 avant J.-C.*, de l'*alphabet consonantique phénicien*, ancêtre de tous les alphabets. Il compte vingt-deux *signes*, chaque signe ne note qu'une seule consonne ; un système totalement phonétique (*un signe = un son*). C'est Tyr qui a surtout fait propager cet alphabet (le phénicien), dès le *Xème*

*siècle avant J.-C.*, par l'activité de ses marins, de ses négociants et par la fondation de ses colonies.

Dérivé du phénicien, l'alphabet grec, dont l'usage remonte au IX<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., constitue une amélioration sensible, en inventant les voyelles, son usage n'est attesté qu'à partir du VIII<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. À cet effet, l'importance de l'alphabet grec est capitale dans l'histoire de l'écriture comme dans celle de la civilisation humaine ; en effet, les Grecs sont les premiers à avoir l'idée de la notation rigoureuse et intégrale des voyelles. Le mot « alphabet » vient des lettres phéniciennes « aleph » et « beït », qui deviendront « *alpha* » et « *bêta* » grecques.

## II- Les Ecritures Libyco-berbères

### 1- Ecriture Libyque

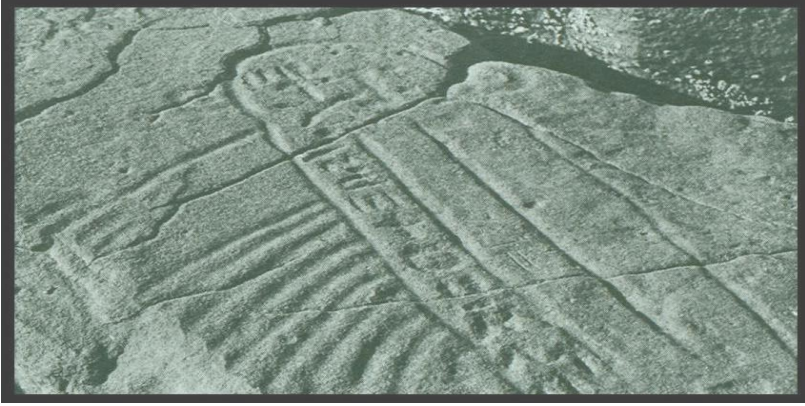
#### \* Problème de datation

De la naissance de l'écriture (*3300 avant J.-C.*) à nos jours, force est de constater (dans le monde berbère ou ailleurs) une évolution des systèmes graphiques pour rendre compte des progrès scientifiques et technologiques d'une part, et pour répondre aux besoins de la société d'autre part. Le choix des signes graphiques obéit en général à des objectifs ou à des finalités de la vie quotidienne qui, le plus souvent, impliquent le passage de l'oral à l'écrit.

La découverte de l'*inscription de Dougga* (Tunisie) en 1631, révéla l'existence du *Libyque* dont les *Tifinagh traditionnelles* sont la survivance. Ainsi, les Berbères possèdent une *écriture alphabétique (consonantique)* qui leur est propre depuis l'Antiquité. Les inscriptions les plus anciennes ont pu être datées du *VI<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.*, en référence aux dessins accompagnants l'inscription, qui correspondent au second âge de bronze du Haut Atlas « *Bronze Alassique* », se situant entre 1200 et 600 avant J.-C. (*Azib n'Ikkis* au Maroc : G. Camps, 1978). Cette écriture est attestée durant toute l'Antiquité, aux époques punique et romaine. Le témoignage le plus explicite et le plus exploitable en est l'ensemble des inscriptions bilingues, « *punique/libyque* » puis « *latin/libyque* » (Cf. *RIL de J.-B.*

*Chabot*). Cette écriture est précisément mentionnée par des auteurs latins tardifs du *V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.* On est donc assuré que l'alphabet berbère a perduré en Afrique du Nord au moins jusqu'à la fin du monde antique. En revanche, les auteurs arabes médiévaux n'évoquent pas l'existence d'une écriture chez les Berbères ; on peut donc penser que celle-ci était sortie de l'usage au Maghreb avant l'établissement définitif des Arabes (*début du VIII<sup>e</sup> siècle*). Selon Salem Chaker, dans l'état actuel de la connaissance, on peut cependant admettre comme hypothèse raisonnable que sa disparition dans la zone nord du monde berbère se situe entre *± 550 et ± 750 après J.C.*

D'autre part, et contrairement à cette opinion assez répandue, il est fort possible que l'écriture libyque a continué de s'écrire durant la période islamique. C'est un argument qu'Ibn Khaldoun (1925: 234) nous a fourni, et où il dit : « *Ibn-Errafiq* rapporte qu'*El-Mansour*, rencontra dans une expédition en *Berbérie*, des monuments en pierre de taille qui présentaient l'aspect de tombeaux. Sur une pierre de ces ruines, il découvrit une inscription dont on lui fournit l'interprétation : "*Je suis Soleiman de Sérdéghos, les habitants de cette ville s'étant révoltés, le roi m'envoya contre eux ...*" », cette inscription pourrait, avec de fortes chances, être libyque ? Il semblerait donc bien, en l'absence de toute preuve contraire, qu'à la période islamique, le Libyque a continué de s'écrire jusqu'au XIV<sup>ème</sup> siècle (période d'Ibn-Khaldoun), quelqu'un a pu lire ces inscriptions ; si cela bien sûr, n'est pas du néopunique, du grec ou de l'hébreu (les futures études nous apporteront plus de précisions) !



L'inscription libyque la plus anciennement datée, Camps (VI<sup>ème</sup> Siècle av. J.-C.) Photo : J. Malhomme ; « L'homme à l'inscription des Azibs n'Ikkis », Bulletin d'Archéologie marocaine, IV, 1960, p. 411-417.

### \* Dénomination et usage du Libyque

Le terme « *Libyque* » se spécialise de lui-même, il qualifie la langue et l'écriture des *Libyens* (nom que les Grecs donnaient aux Berbères), habitants de l'Afrique du Nord, et par extension l'épigraphie, les inscriptions et l'alphabet. Par ailleurs, cette écriture a peut-être précédé l'installation des Phéniciens dans l'actuelle Tunisie, avec la fondation de Carthage en 814 avant J.-C. Ce que l'on en connaît provient d'inscriptions funéraires et monumentales retrouvées en grande quantité dans la *Numidie antique* (actuelle Tunisie septentrionale et Algérie orientale) et dans les *Maurétanies* (Algérie occidentale et centrale ainsi que le Maroc septentrional).

Mais malgré l'abondance des matériaux épigraphiques (quelques *1200 inscriptions publiées*), la langue libyque n'a pas été reconstituée en raison de la nature même des textes limités le plus souvent à des dédicaces, des généalogies et des formules. Des séquences répétées, contenant essentiellement des noms propres, ont pu être identifiées grâce aux inscriptions bilingues, mais la plus grande partie des inscriptions a résisté au déchiffrement. Un petit groupe d'inscriptions libyques, fortement influencées par les usages épigraphiques puniques

(les grandes inscriptions monumentales de la Tunisie du Nord, Dougga : *RIL* 1 à 12) esquissent même un embryon d'usage officiel de l'écriture berbère puisqu'il s'agit de dédicaces monumentales municipales, en l'honneur de monarques ou de dignitaires numides.

Dans l'Antiquité, cette écriture a eu certainement aussi une fonction identitaire ("berbère") puisque des inscriptions en libyque sont consacrées à des rois berbères (Massinissa), à des dignitaires de rang divers et que de nombreux "indigènes" ont éprouvé le besoin de rédiger les épitaphes de leurs proches en libyque -alors qu'ils avaient bien entendu l'écriture punique ou latine à leur disposition. L'existence de *bilingues* « *latin/libyque* », qui semblent avoir été les épitaphes de Berbères ayant servi dans l'armée romaine, confirme la persistance de cette fonction identitaire de l'écriture libyque, y compris pendant la période romaine. On a donc bien affaire à une véritable "écriture nationale" berbère puisqu'on en rencontre des traces anciennes dans toute l'aire d'extension de la langue berbère, et que dans l'Antiquité comme dans la période contemporaine, elle a une fonction de marquage identitaire nette.

#### **\* Diversité des écritures**

L'écriture berbère n'est pas absolument unifiée : elle connaît un assez grand nombre de variantes à travers le temps et l'espace. Pour les périodes anciennes, on distingue traditionnellement au moins trois alphabets différents : deux appartiennent clairement à la période antique : le *libyque occidental* et le *libyque oriental* ; le troisième, l'*alphabet saharien* ou *Tifinagh ancien*, est plus difficile à dater et s'étend sans doute sur une période allant de l'Antiquité à la période médiévale. En réalité, on ne peut être très catégorique quant à leur contemporanéité puisque seuls des textes rédigés en libyque oriental ont été précisément datés (par exemple *RIL* 2 = -138 J.-C.). Seule la valeur des caractères de l'alphabet oriental, grâce notamment à l'existence de *bilingues* « *punique/libyque* » importants, a pu être établie (*Chabot, 1940 ; Galand, 1973*), bien qu'il subsiste





**\* La question de l'origine**

L'origine de l'écriture berbère est restée, durant longtemps, obscure et controversée ! Selon *S. Chaker* et *S. Hachi (2000)*, l'hypothèse d'une genèse locale spontanée, *sans aucune influence externe*, doit certainement être écartée car il n'y a pas au Maghreb de tradition d'écriture pré-alphabétique (syllabique ou idéographique) qui autoriserait à retenir l'idée d'une formation totalement indigène : l'alphabet ne peut naître brutalement sans un long processus antérieur de perfectionnement à partir d'autres types d'écriture. En fait, tout un faisceau d'indices objectifs va dans le sens d'une formation endogène, sur la base de matériaux locaux non alphabétiques, *sous l'influence forte d'un alphabet sémitique*, probablement le phénicien ; une création par imitation en quelque sorte. La position classique, qui admettait un emprunt direct à l'alphabet phénicien (ou une variante punique), est aujourd'hui complètement écartée. Ainsi, l'approche critique de *S. Chaker & S. Hachi* en faveur d'une *genèse à partir de matériaux et pratiques locales pré-alphabétiques, sous l'influence probable d'un modèle phénicien* est une position plus nuancée, elle est fondée sur les indices suivants :

*a- Les ressemblances libyque/phénicien sont très minoritaires (6 à 7 caractères sur 24 ou 25 lettres) et l'aspect général (ainsi que l'orientation) des deux alphabets sont très différents.*

*b- L'apparition de l'alphabet libyque est bien plus ancienne qu'on ne le pensait traditionnellement (au moins VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) et remonte à une époque où l'influence phénico-punique est encore limitée en Afrique du Nord.*

*c- Les documents les plus anciens proviennent de régions éloignées des pôles d'influence punique (notamment le Haut-Atlas, et sans doute les régions sahariennes).*

*d- Les formes générales de l'écriture libyque (géométriques) s'inscrivent parfaitement dans la lignée des figures et symboles*

géométriques de l'art pariétal protohistorique (peintures et gravures) nord-africain et du décor géométrique de l'art rural berbère.

e- La dénomination « *Tifinagh* », souvent identifiée par : "*les phéniciennes*" ou "*les lettres puniques*", veut dire dans l'actuel touareg "*les signes*" ou "*les lettres*", pluriel du mot "*afney / tafineq*", qui signifie "*lettre, caractère, signe*", mot peu usité. Comme il existe (encore aujourd'hui), en touareg de l'*Adrar des Ifoghas*, un verbe *efney*, "*écrire*" (*efney fell akal* = écris sur le sol).

f- La racine lexicale pour "*écrire/écriture*" R(w) est berbère et pan-berbère, et résulte certainement d'une évolution sémantique à partir d'un signifié plus ancien, antérieur à l'écriture (« graver », « marquer », « inciser »).

En conséquence, trop de données objectives tendent à montrer que l'émergence de cette écriture renvoie à une dynamique socioculturelle largement interne à la société berbère. Comme dit S. Chaker : « Quelles que soient les difficultés et blocages, il n'y a donc pas lieu de désespérer : par petites touches, par petites avancées successives, les documents libyques contribuent et contribueront à une meilleure connaissance des Berbères anciens et de leur langue ». Par ailleurs, il est à signaler que les Îles Canaries ont également livré un ensemble d'inscriptions rédigées dans une écriture très proche du libyco-berbère ; on suppose qu'elles ont été écrites dans la langue des anciens Guanches, certainement apparentée au berbère. Leur déchiffrement et leur interprétation, malgré des déclarations et des essais fantaisistes récents, sont encore plus problématiques que dans le cas du libyco-berbère «classique».

## **2- Ecriture Tifinagh**

*Tifinagh* (fém. pl.) a pour singulier *afney* ou *tafineq*, « *caractère, signe, lettre d'écriture* », mot peu usité. Par *Tifinagh*, les Touaregs désignent l'*ensemble des caractères de*

leur écriture. Il convient de distinguer les *Tifinagh* des *néo-Tifinagh*. Par *Tifinagh*, les Touaregs sous-entendent implicitement les *Tifinagh authentiques, originelles* « *Tifinagh shi n arsel* », qu'il faut distinguer de ce qu'ils appellent *Tifinagh n azzaman* « *Tifinagh de l'époque* » ou *Tifinagh shi n Ghubayd* « *les Tifinagh de Ghoubayd* »<sup>1</sup> : ce sont des *Tifinaghs* de création récente, d'origine individuelle et à usage très limité, voire propre uniquement à leur auteur.

Les *Tifinaghs originelles* sont, au contraire, encore en usage chez les Touaregs sahariens d'Algérie, en Libye, au Mali, au Niger, au Burkina-Faso et dans la diaspora touarègue vivant au Nigéria, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Soudan, au Tchad, à des degrés divers.

Héritées des Anciens, les *Tifinaghs originelles* ont été et sont encore utilisées par les Touaregs selon les règles générales propres à ce système, quelle que soit du reste la spécificité de la série alphabétique. En effet, selon les parlers, les signes constituant cet alphabet comportent des *graphèmes* « signes » simples (elles varient de 22 à 27 lettres) et *biconsonantiques* (qui sont de 12 à 22 signes) : dans une étude menée par J. Drouin et M. Aghali-Zakara, en 1979, il est mentionné l'existence d'une douzaine (12) d'alphabets. Et dans la pratique, ces alphabets coexistent et sont employés régionalement selon les techniques traditionnelles : chaque confédération utilise un alphabet légèrement différent de celui des groupes voisins ; ces variations s'expliquent essentiellement par une adaptation aux particularités phonétiques et/ou phonologiques des différents parlers. Mais, quel que soit le parler, on n'écrit traditionnellement que les consonnes, sans marque de tension, et la voyelle n'est notée qu'en fin de mot ou de message, jamais au début ou au milieu ; elle est représentée par le (●) de la voyelle /a/. Le Père Charles De Foucauld a été l'un des premiers à imaginer un ensemble de signes vocaliques pour améliorer cette écriture, en introduisant, en 1904, les

---

<sup>1</sup> Ghoubayd Ag-Alojaly, 1981 – *Lexique touareg-français* ; 1993 – "*Tifinagh*", manuscrit multigraphié, 12 p.

voyelles *a, o/u, i, e, é*. L'apprentissage des caractères – de 22 à 27, selon les alphabets– se fait, dit-on, en une journée. Les enfants approfondissent ensuite leurs connaissances au cours de compétitions et de jeux durant lesquels ils écrivent sur le sol ce que leurs camarades doivent déchiffrer.

**\* Orientation des Tifinaghs**

Les caractères *Tifinaghs* peuvent être orientés de façons différentes selon le choix du graphiste, la matière et le support ou l'espace disponible : *verticalement*, de bas en haut ou de haut en bas ; *horizontalement*, de droite à gauche ou de gauche à droite ; ou encore en *boustrophédon*, c'est-à-dire changer d'orientation sans interruption de la graphie, par exemple de gauche à droite puis de droite à gauche ou de bas en haut puis de haut en bas. *Dassine Oult Yemma*, une musicienne et poétesse de l'Ahaggar, en parlant des Tifinaghs dit ceci : « *Notre écriture à nous, en Ahaggar est une écriture de nomade parce qu'elle est tout en bâtons qui sont les jambes de tous les troupeaux. Jambes d'hommes, jambes de méhara, de zébus, de gazelles, tout ce qui parcourt le désert. Et puis les croix disent si tu vas à droite ou à gauche. Et les points, tu vois, il y a beaucoup de points. Ce sont les étoiles pour nous conduire la nuit, parce que nous, les Sahariens, nous ne connaissons que la route, la route qui a pour guide, tour à tour, le soleil puis les étoiles. Et nous partons de notre cœur, et nous tournons autour de lui en cercles de plus en plus grands, pour enlacer les autres cœurs dans un cercle de vie, comme l'horizon autour de ton troupeau et de toi-même* ».

TIFINAGH DE L'AHAGGAR

*caractères simples dans chacune des quatre orientations  
de l'écriture touarègue traditionnelle*

Transcription	→	←	↑	↓
a	•	•	•	•
b	⊙	⊙	⊙	⊙
d	∧	∧	∧	∨
ḍ	⊞	⊞	⊞	⊞
f	⊞	⊞	⊞	⊞
g	⊞	⊞	⊞	⊞
gʸ	⊞	⊞	⊞	⊞
γ	⋮	⋮	⋮	⋮
h	⋮	⋮	⋮	⋮
k	⋮	⋮	⋮	⋮
l	⊞	⊞	⊞	⊞
m	⊞	⊞	⊞	⊞
n				
ñ	⊞	⊞	⊞	⊞
q	⋮	⋮	⋮	⋮
r	⊙	⊙	⊙	⊙
s	⊙	⊙	⊙	⊙
š	⊙	⊙	⊙	⊙
t	+	+	+	+
t	⊞	⊞	⊞	⊞
w	⋮	⋮	⋮	⋮
x	⋮	⋮	⋮	⋮
y	⊞	⊞	⊞	⊞
z	⊞	⊞	⊞	⊞
ž	⊞	⊞	⊞	⊞
ž	⊞	⊞	⊞	⊞

**\* L'emploi des Tifinaghs**

*L'emploi informel* des Tifinaghs originelles relevait surtout des pratiques ludiques, des échanges de correspondances généralement intimes, contenant des messages relativement courts mais aussi, dans quelques cas, des relevés d'impôts et, le plus fréquemment, la signature d'un nom ou d'un message sur un objet en bois, en cuir ou en métal.

*L'emploi institutionnel* des Tifinaghs d'origine, depuis les années 60, au **Mali** et au **Niger** dans les journaux locaux servant de support à l'information des adultes des centres d'alphabétisation, répondait à plusieurs objectifs :

- Fournir au lecteur des informations régionales sur la vie politique, les activités économiques et un aperçu synthétique des informations internationales,
- Diffuser des informations sanitaires dans le cadre de la médecine préventive,
- Sauvegarder certaines traditions (jeux, récits, poèmes ...).

C'est sans doute sous l'influence des graphies arabe et latine que des essais de vocalisation ont été entrepris. C'est à ces influences aussi que l'on peut attribuer l'adoption de l'horizontalité de l'écriture et l'abandon progressif de la verticalité qui serait, originellement, la pratique la plus courante chez les anciens.

Dans une démarche d'affirmation identitaire, des intellectuels berbérophones kabyles, regroupés au sein d'une association « *l'Académie Berbère* » créent à la fin des années soixante un alphabet qui se veut la revivification de l'alphabet ancestral libyque, perdu au Maghreb, à la fin de l'Antiquité. L'alphabet de base retenu est celui de l'Ahaggar ; il s'agit d'un alphabet qui veut à la fois s'adapter à la phonologie kabyle, remplacer les caractères jugés peu pratiques et adjoindre des voyelles. Ces *néo-Tifinaghs* sont désormais assez largement diffusés, avec des usages essentiellement emblématiques, dans les milieux militants, tant en **Algérie** qu'au **Maroc**.

Face à l'ardent désir de nombreux berbérophones d'affirmer vivement leur *identité*, il ressort aujourd'hui une nécessité impérieuse de sauvegarder, et de promouvoir l'héritage culturel par le biais de l'écriture, son support. Ceci explique l'engouement, voire l'acharnement déployé actuellement dans l'utilisation des Tifinaghs. C'est le cas des Berbères du **Maroc** qui ont choisi les caractères Tifinaghs, adoptés par l'*IRCAM* (Institut Royal de la Culture Amazighe), après l'introduction du tamazight (berbère) dans *l'enseignement primaire* il y a trois (03) ans (depuis la rentrée scolaire 2003-2004). Trois

manuels, en état d'expérimentation, pour les trois variantes dialectales (*rifain*, *chleuh* et *tamazight* du Moyen-Atlas) ont été conçus pour la première année de l'enseignement fondamental, avec la graphie Tifinagh. Ainsi, se basant sur les *néo-Tifinaghs*, les caractères Tifinaghs adoptés par l'*Ircam*, ne sont pas tous authentiques ; certaines lettres ont, sans doute, l'âge de cette institution.

C'est dans ce sens que, *Salem Chaker*, dans une interview à l'Association *Tamazgha*, en janvier 2004, en rapport au choix des Tifinaghs pour transcrire tamazight (langue berbère) au Maroc, dit ceci : « *Cette décision est à la fois précipitée, mal fondée et certainement dangereuse pour l'avenir et le développement de tamazight dans ce pays. [...] Aucun débat scientifique sérieux n'a jamais eu lieu au Maroc (ni en Algérie d'ailleurs) sur la question de l'alphabet à utiliser, les autorités décident d'une option en déconnexion totale avec tous les usages réels actuels, tant au Maroc même que dans le reste du monde berbère. Chacun sait -du moins ceux qui acceptent de s'informer sur ce qui existe- que l'écrit berbère fonctionnel actuel est essentiellement à base latine, secondairement en caractères arabes. [...] En outre, pour toute une série de raisons techniques internes, les Tifinaghs -que seuls les Touaregs ont gardé l'usage effectif- ne peuvent avoir qu'une fonction identitaire et emblématique et ne sauraient servir de base à une écriture fonctionnelle, facilement diffusable. D'autant que quasiment aucun travail sérieux d'actualisation et d'adaptation aux variétés berbères du Nord, sur la base d'une réflexion phonologique, n'a été fait sur cette écriture* ».

### **3- Caractères arabes**

Le contact du monde berbère avec la civilisation musulmane est culturellement marqué par l'introduction, dès le *haut Moyen-âge*, des caractères arabes. Le poids de l'Islam et les interprétations religieuses renforce la valeur sacrée de cet alphabet qui véhicule, par l'intermédiaire du Coran, les paroles divines. Ces signes ont été, également, utilisés au moins à partir du *XVIème siècle* par certains lettrés pour noter des textes



berbères, notamment au Maroc (par les **Chleuhs**) et en Algérie (au **Mzab**) où cette pratique fut effectivement plus importante que dans le reste du monde berbérophone. Néanmoins, dans les tribus maraboutiques touarègues, les *Inesleman* « lettrés en arabe », utilisent les caractères arabes pour noter des récits et des poèmes de leur société. Ce qui fait que les caractères arabes, pour noter le berbère, n'a pas été d'une grande diffusion.

#### **4- Caractères latins**

Plusieurs systèmes de transcriptions du berbère (alphabets et notations), on l'a vu, ont été utilisés depuis plus d'un siècle d'études consacrées à cette langue. À partir du *XIXème siècle*, les missionnaires, les militaires et divers chercheurs occidentaux commencèrent à noter le berbère avec l'alphabet latin (avec une transcription française au début). Dès les premiers moments, il fut nécessaire de procéder à des aménagements par l'adjonction de signes diacritiques qui sont utilisés de façon variable par les auteurs (chercheurs, journalistes, écrivains, amateurs ...). On peut relever une grande diversité de notations, et à *partir des années 60*, on note une tendance à l'institutionnalisation d'un alphabet latin aménagé, adapté à la phonologie particulière des langues, surtout dans les pays d'Afrique francophone. Concernant *le berbère et le touareg en particulier*, ce processus d'harmonisation des alphabets a commencé depuis la *conférence internationale de Bamako en 1966* et s'est poursuivie par celle de 1984. Les alphabets élaborés, puis améliorés lors de ces deux conférences, sont officiellement adoptés au **Mali** et au **Niger** dans les services d'alphabétisation des adultes et dans les écoles primaires expérimentales en touareg.

**Actuellement, le système le plus employé en Algérie**, du moins en **Kabylie**, est à l'origine celui du Fichier de Documentation Berbère, introduit par le *Père Jean-Marie Dallet*. Il a été repris et popularisé par *Mouloud Mammeri*, puis amélioré par *Salem Chaker* qui a proposé un *système de notation usuelle à*

*tendance phonologique*. Un système à l'aide duquel il s'agit d'écrire un *kabyle* «moyen», c'est-à-dire débarrassé de réalisations phonétiques qui ne sont propres qu'à certains parlers kabyles.

**Selon un avis assez partagé, aujourd'hui, au niveau des praticiens du berbère, l'adoption des caractères latins répondait au souci de noter toutes les langues à tradition non écrite (orale) avec le même système graphique.** Cet alphabet a l'avantage de s'adapter facilement aux phonologies particulières des différentes langues et aux multiples parlers par l'adjonction de signe diacritiques. Par ailleurs, cet alphabet présente l'intérêt d'être largement répandu et d'avoir acquis un *statut universel* puisqu'il sert à véhiculer de nombreuses langues de grande diffusion, y compris celles qui ont une écriture propre. Tous ces facteurs, sans oublier les aspects matériels, ont contribué à favoriser le *choix de cet alphabet* au détriment, pour le *touareg*, de son propre système graphique, les *Tifinaghs*. De même, en **Algérie**, depuis la création des deux départements universitaires de berbère en Kabylie (*Tizi-Ouzou : 1990* et *Béjaïa : 1991*) puis avec l'introduction du tamazight dans le système scolaire, en *1995*. Comme c'est le cas encore dans les milieux d'immigration en occident, soit au niveau du département de berbère de l'*Inalco*, à Paris ou dans les *milieux associatifs berbères*.

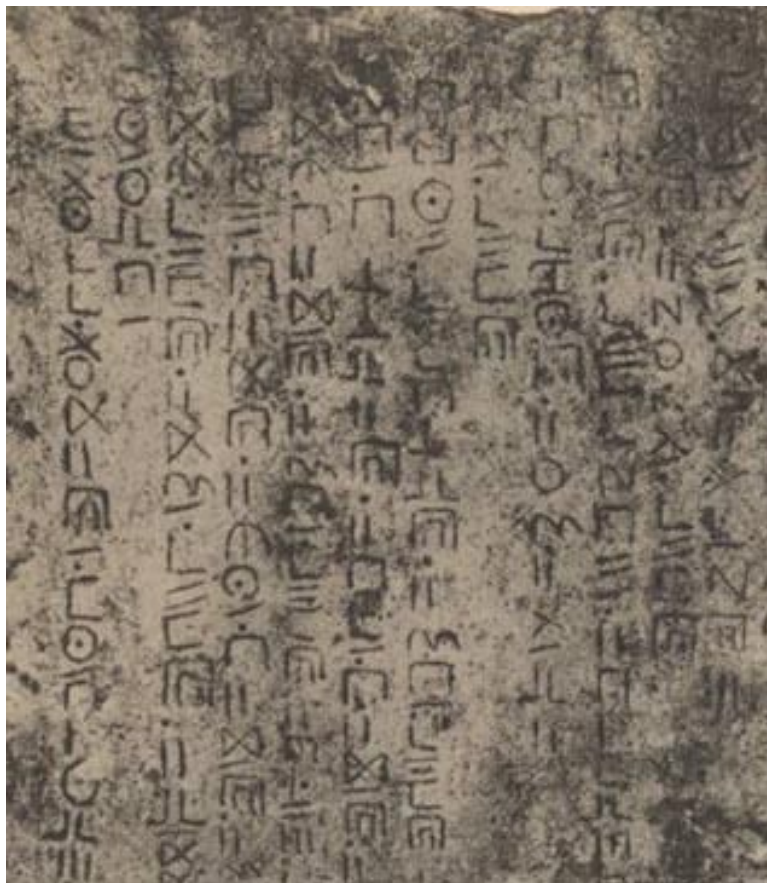
La réussite d'une écriture, qui pourrait tendre vers l'universalisme (selon des choix à définir), à l'intérieur du domaine berbère, passe nécessairement par l'intérêt collectif. La rigueur de la conception et le choix de critères fiables dans une perspective consensuelle, favoriseraient cette démarche ciblée sur des objectifs bien précis.

**En définitive, d'un point de vue pratique et stratégique, le système des caractères latins est aujourd'hui, le plus attrayant.** D'abord il est économique : il ne compte qu'un nombre limité de caractères (31); ensuite, et si on vise le long terme, en fonction des rapports de force actuels et futurs, c'est le système qui est le plus utilisé comme support de vulgarisation du savoir, qu'il soit technologique ou autre !

### Bibliographie

- AGHIL-ZAKARA (M.), 1994– Graphies berbères et dilemme de diffusion (interaction des alphabets latins, *ajami et Tifinagh*, *EDB*, n°11, pp.107-121
- AGHALI-ZAKARA (M.), – L'écriture touarègue, in *Lettres au Marabout : message touarègues au Père de Foucauld*, édité par Lionel Galand, éd. Belin, pp. 109-116.
- ALLAOUA (M.), 1994– Variations phonétiques et phonologiques en kabyle, *EDB*, n°11, pp.63-76.
- AMEUR (M.), 1994– diversité des transcriptions : Pour une notation usuelle et normalisé de la langue berbère, *EDB*, n°11, pp.25- 28.
- BENLAKHDAR (M.), 1994– "Ecrire (le) berbère, une nécessité scientifique ou pratique ?", *EDB*, n°11, pp.19- 23.
- CAMPS (G.), 1978 – "Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara", *BCHS*, n. s., 10–11 (1974-1975), pp. 143-166.
- CHABOT (J.-B.), 1940 – *Recueil des Inscriptions Libyques*, Paris, Imprimerie nationale.
- CHAKER (S.), 2004 – Tamazight (Tifinagh): urgences. Internet, *Tamazgha.fr*
- CHAKER (S.) & HACHI (S.), 2000 – "À propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère", *Etudes berbères et Chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, (S. Chaker, éd.) Paris/Louvain, Editions Peeters, 2000, pp. 95-111].
- CHAKER (S.), 1996 – Proposition pour la notation usuelle à base latine du berbère, CRB, Inalco-Paris.
- CHAKER (S.), 1994 – Pour une notation usuelle à base "Tifinagh", *EDB*, n°11, pp.31- 42.
- DURAND (O.), 1994– Promotion du berbère : problèmes de standardisation et d'orthographe, (Expérience européenne), *EDB*, n°11, pp.7-11.
- GALAND (L.), 1973 – "L'alphabet libyque de Dougga", *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 13-14, pp. 93-98.

- GHAKI (M.), 1988 – Libyco-berbère, *Écritures en Méditerranée, Tunis, INAA-Alif*, pp. 34-37.
- HACHID (M.), 2000 – Les premiers Berbères : Entre Méditerranée, Tassili et Nil, Aix-en-Provence, éd. Edisud-Ina-Yas.
- IBN KHALDOUN, 1925 – *Histoire des Berbères*, t. I, trad. De Slane.
- NAIT- ZERRAD (K.), 1994 – Un exemple de graphie usuelle du berbère, *EDB, n°11*, pp.55-62.
- TOUDJI (S.), 2002 – *Le berbère à travers l'anthroponymie libyque (période antique) : Essai d'approche lexicosémantique*. Mémoire de Magister de Langue et Culture amazighes ; dir. S. CHAKER & M. GHAKI ; DLCA, Université de Béjaïa, (Algérie).
- VYCICHL (W.), 1994– Sur l'orthographe du berbère moderne, *EDB, n°11*, pp.13-17.
- WAGHER (M.), 2004– *Manuel de la langue kabyle : de l'amateurisme à l'inattention...* Internet, *Tamazgha.fr*
- *Jouer pour apprendre : un modèle original d'apprentissage de l'écriture chez les Touaregs*, in *L'aventure des écritures, Cahiers Pédagogiques des Expositions*, BNF.



## Apports récents à la connaissance de la langue libyque dans la frange nord de l'Afrique.

---

Jean Pierre LAPORTE,  
*Chercheur, archéologue, Paris.*

Parlées jadis dans un territoire immense, de l'oasis de Siwa jusqu'au Canaries, du Nord jusqu'au Sud du Sahara, appartenant à un tronc commun « amazigh » (suivant l'expression collective récente, même si le mot est ancien), les langues libyques ne sont que très imparfaitement connues<sup>2</sup>. Il va de soi que toute la documentation disponible doit être mise à profit<sup>3</sup>. Nous nous intéresserons ici à la (ou les) langue(s) amazighe(s) parlée(s) dans la frange côtière de l'Afrique du Nord (de 200 à 300 km de large seulement), qui a été en contact direct avec d'autres civilisations méditerranéennes, pendant une période d'environ quinze siècles, couvrant en gros la période du VI<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne jusqu'au Xe ou XI<sup>e</sup> siècles après J.-C. Plusieurs voies de recherche sont explorées par ce que nous appellerons

---

<sup>2</sup> Je tiens à remercier le Haut Conseil à l'Amazighité de m'avoir donné l'occasion de présenter en Alger cet exposé qui se veut très synthétique et axé sur l'évocation des nouveautés (parfois encore en cours d'impression, voire de préparation !) et les progrès possibles collectivement. Je remercie également F. Bron, S. Chaker, J. Desanges, Galand et R. Rebuffat pour les renseignements et avis qu'ils m'ont fournis.

<sup>3</sup> Nous ne retenons ici (p. 178-185) qu'une bibliographie très limitée relative à notre sujet étant bien entendu que l'on trouvera dans les autres articles du présent volume tout ce que l'on pourra souhaiter. On trouvera également un petit lexique ci-dessous, en p. 178.

des « filières » d'étude. Chacune possède ses spécialistes, ses sources, ses méthodes, ses résultats, ses transcriptions, ses publications, ses listes ou dictionnaires. Ces filières communiquaient peu entre elles et échangeaient encore moins sur leurs apports, faute notamment de modes de transcription communs. On note depuis quelques années des évolutions favorables tant au sein de chacune que dans les échanges entre elles. Une bonne part des progrès ultérieurs paraît devoir être trouvée dans une meilleure utilisation, des apports externes, quelle que soit leur origine, punique, grecque, latine et même arabe, en profitant notamment des possibilités maintenant ouvertes par les nouvelles technologies<sup>4</sup>.

### **La langue libyque**

Le Libyque est la langue la plus anciennement attestée au Maghreb aux temps proto-historiques et historiques<sup>5</sup>. Parlée depuis longtemps sur un territoire immense, la langue libyque était semble-t-il déjà diversifiée à la fois dans son vocabulaire et sa prononciation<sup>6</sup>. On y retrouve des constantes qui ont parfois subsisté jusqu'à nos jours, comme la désignation des individus par leur nom personnel suivi de w- (fils de) et du nom personnel de leur père.

---

<sup>4</sup> Leur mise en perspective pourrait sans doute apporter aussi des informations nouvelles sur les évolutions linguistiques tant générales que régionales.

<sup>5</sup> Comme l'a rappelé G. Camps (1993, p. 260), il existait avant les Libyques (les anciens Berbères) des populations préhistoriques, et ces populations parlaient. On ne sait pas quelles langues elles utilisaient, même si le domaine particulièrement conservateur de l'hydronymie semble en avoir conservé quelques traces (Desanges 1977).

<sup>6</sup> On pourrait peut-être même parler de langues au pluriel, en soulignant toutefois aussitôt leur unité profonde (on n'a jamais réussi à définir les mots « langues » et « dialectes » sur des critères strictement linguistiques). On pense par analogie à la différenciation régionale du latin en à peine 2000 ans : espagnol, français, italien, et même roumain. Or, dans le cas de la langue libyque, il s'agit de durées plus longues, sur des espaces beaucoup plus étendus. Les différenciations ne peuvent qu'avoir été fortes, sans que l'unité profonde soit remise en question.

Toujours aux époques qui nous occupent, le Libyque a été en contact avec d'autres langues, ce qui implique des influences réciproques. On a même noté dans une partie de la population un bilinguisme, ou même un multilinguisme de fait, dont le fonctionnement et les effets commencent à être mieux connus<sup>7</sup>. Quoi qu'il en soit, et bien qu'on l'oublie parfois, la population libycofone fût certainement, et de loin, la plus nombreuse aux époques que nous envisageons<sup>8</sup>.

Pour un observateur extérieur, sympathisant, mais non pratiquant, les recherches sur la langue libyque empruntent des voies différentes, que nous appellerons « filières », chacune avec ses chercheurs, en petit nombre, et ses publications souvent confidentielles. Jusqu'à une date récente, elles communiquaient peu entre elles et vulgarisaient peu leurs résultats<sup>9</sup>. Nous distinguons six « filières »<sup>10</sup> :

- 1) la « filière libyque », consacrée à l'étude des inscriptions libyques,
- 2) la « filière berbère », qui tente de remonter des parlers « berbères » actuels à des formes anciennes,
- 3) la « filière punique », qui tente de tirer des inscriptions puniques (et notamment des bilingues libyco-puniques) ce qui a trait au monde amazigh et à sa (ou ses) langue(s),
- 4 et 5) les deux filières voisines « grecque » et « latine », qui explorent les données présentes dans les textes et les inscriptions, grecs, latins et latino-libyques,

---

<sup>7</sup> Le multilinguisme, qui n'est pas propre à l'Afrique, mais très répandu (aucun peuple n'étant seul sur terre) a fait l'objet pour cette région d'un volume d'*Antiquités Africaines*, 38-39, 2002-2003 auquel il conviendra de se référer.

<sup>8</sup> La preuve en est que les langues libyques sont les seules à avoir traversé les siècles et à être toujours parlées aujourd'hui par une partie de la population, alors que punique, latin, vandale et grec ont totalement disparue.

<sup>9</sup> Nous en voyons pour preuve que les comptes-rendus de travaux d'une filière étaient très rarement faits par un spécialiste d'une autre.

<sup>10</sup> Nous insisterons naturellement sur les filières qui nous sont plus familières.



6) et enfin la « filière arabe ancienne », qui peut également fournir des données linguistiques antérieures à la profonde imprégnation culturelle qui a suivi.

### **1) La « filière libyque »**

Nous examinons seulement ici les données recueillies dans l'étroite frange côtière du nord de l'Afrique à des époques où l'écriture libyque, de création ancienne<sup>11</sup>, est, semble-t-il, stabilisée, ce qui ne veut pas dire que l'alphabet est unique. On distinguait traditionnellement un alphabet « oriental » et un autre « occidental ». Cette distinction commode semble désormais insuffisante, puisqu'on trouve maintenant parfois dans telle région des inscriptions gravées dans l'écriture précédemment attribuée à l'autre<sup>12</sup>. La spécialisation géographique, qui n'était qu'une hypothèse pratique, tend à être supplantée par une nouvelle différenciation, qui reste toutefois à justifier plus avant : une spécialisation pour l'écriture courante (alphabet occidental) d'une part et une autre plus officielle de l'autre (alphabet oriental).

Pratiquement, dès les origines de cette branche de la science, le texte libyque a été transcrit en majuscules latines, ce qui ne pose aucun problème à la plupart des chercheurs, et permet au contraire d'échanger entre eux quelles que soient leurs langues respectives.

En 1940, le *Recueil des Inscriptions Libyques* (RIL) de l'abbé Jean-Baptiste Chabot <sup>13</sup> regroupait 1123 inscriptions essentiellement sur pierre et appartenant pour la plupart à la zone et aux périodes qui nous occupent ici. Ce recueil date de près de soixante dix ans. Nombre des inscriptions qui y sont reprises ont fait l'objet d'observations parfois étendues, parfois

---

<sup>11</sup> Voir dans ce volume les intéressantes propositions de Mme Malika Hachid.

<sup>12</sup> Ajoutons que si l'on peut parler d'alphabet « oriental » dans le cas des inscriptions de Dougga, on peut se demander s'il n'y a pas plusieurs alphabets « occidentaux », même s'ils ne sont pas identifiés et délimités.

<sup>13</sup> L'abbé Jean-Baptiste Chabot était à l'origine un éminent spécialiste du punique.

lapidaires (une simple note de bas de page peut comporter une nouveauté importante), qu'il est problématique de vouloir retrouver seul dans des publications et des études très variées, et dont il serait souhaitable de tenir une liste d'ensemble. Mais surtout, et par définition, les inscriptions retrouvées plus récemment n'y figurent pas. Nous estimons qu'il en a été découvert depuis une bonne moitié de plus, dont seule une partie a fait l'objet de recueils nationaux partiels, tant au Maroc qu'en Tunisie. En revanche, les documents algériens ne sont ni publiés au fur et à mesure de leur apparition ni rendus accessibles par un *Corpus* récent<sup>14</sup>. Nous reviendrons plus loin sur la nécessité absolue d'une réfection du *RIL* sous une forme modernisée (et sans doute informatisée). Toutefois, les inscriptions bilingues (libyco-puniques et libyco-latines), particulièrement importantes pour le déchiffrement de l'écriture et la reconnaissance de la langue qu'elle transcrit, viennent de faire l'objet d'une étude de R. Rebuffat (2007)<sup>15</sup>. Pour un observateur extérieur, l'une des difficultés de la filière est une spécialisation peut-être excessive d'un vocabulaire courant habituellement flou. Sous le vocable (inscriptions) «libyques», on retrouve souvent seulement les inscriptions lapidaires du Nord, tandis que sous l'expression «Tifinagh ancien», on range les inscriptions pariétales du Sahara. Mais l'usage varie selon les auteurs, et à l'intérieur de l'œuvre de

---

<sup>14</sup> Si l'on admet qu'il est découvert en Algérie une dizaine d'inscriptions libyques par an, ce qui nous paraît raisonnable, trente ans de non parution du *Bulletin d'Archéologie Algérienne* (BAA), représentent un déficit (pour la recherche) d'environ 300 inscriptions, dont il serait optimiste de penser qu'elles sont toutes arrivées dans des musées, surtout avec les indications d'origine précises dont on sait qu'elles sont strictement nécessaires.

<sup>15</sup> Cette étude de R. Rebuffat a été précédée par une avancée du même auteur dans la compréhension de la bilingue libyco-latine de *Thullium* (Rebuffat 2005), qui a ouvert la voie pour l'analyse des autres bilingues (Rebuffat 2007). Elle remplacera avantageusement G. Marcy, *Les Inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du nord*, Paris, 1936, 191 p. (= *Cahiers de la Société asiatique*, 1<sup>ère</sup> série, t. 5) très discutable (et périmé).

chacun selon la date du travail<sup>16</sup>. Cela peut aboutir à des appréciations, certes légitimes dans l'esprit de leur auteur, mais parfois fort déroutantes pour le lecteur non averti<sup>17</sup>. Il semblerait nécessaire d'élaborer un mode commun de désignation qui distingue nettement le support, le mode d'écriture (gravure, peinture), l'alphabet, la langue transcrite<sup>18</sup>. En attendant ce perfectionnement souhaitable, cette filière montre cependant des nouveautés non négligeables

### **a) Peintures rupestres épigraphes**

En 1969, J.-C. Musso et R. Poyto ont publié un inventaire des peintures rupestres, pour la plupart épigraphes, découvertes dans la Kabylie du Djurdjura. Si leur conservation jusqu'à nos jours, dans une région particulièrement pluvieuse, est due à des circonstances géologiques particulières<sup>19</sup>, il est probable qu'il en existe d'autres séries ailleurs en Algérie au Maroc et en Tunisie. La publication de celles de Kabylie tient au travail de deux chercheurs qui se sont intéressés à des documents que l'on n'avait pratiquement pas su voir jusque-là. Mais leur traduction, leur interprétation, et leur datation restent entièrement à préciser.

---

<sup>16</sup> Il faudrait à la limite un dictionnaire donnant la définition précise (chez chaque auteur et pour chaque date) de chaque vocable d'apparence courante, ce qui montre rapidement les limites de l'exercice.

<sup>17</sup> C'est ainsi que l'on a pu lire que les stèles libyques figurées de Kabylie semblaient plutôt kabyles que libyques, ce qui prend une certaine saveur depuis qu'on les date maintenant des III-Ier siècle avant J.-C. (voir ci-dessous, p. 0000). Autre étrangeté pour le lecteur non averti, on a écrit que les inscriptions d'Ifigha (de date certes inconnue) ne devraient pas être qualifiées de libyques (parce que ce sont des peintures rupestres dans une région où l'on connaissait essentiellement des stèles gravées). Seuls les familiers de ces études peuvent comprendre ce que l'auteur veut dire.

<sup>18</sup> Une intéressante réflexion sur la normalisation du vocabulaire (Galand 1992) mériterait d'être reprise, discutée et complétée pour devenir la base d'un langage commun entre chercheurs.

<sup>19</sup> Les inscriptions qui nous sont parvenues étaient peintes sur la partie protégée de la pluie (par un surplomb, ou toute autre cause) d'énormes blocs de grès numidien qui parsèment toute la zone.

### **b) Les graffiti libyques de Ségeste (Sicile)**

Grand spécialiste de la période romaine, R. Rebuffat (2008) vient de signaler de courtes inscriptions libyques à Ségeste, en Sicile, parmi le matériel votif d'un temple siculo-grec, dans une couche archéologique bien datée entre 500 et 480 avant J.-C. Ces lettres appartiennent à l'alphabet de Dougga, dit « oriental », que cette découverte vieillit d'un coup de trois siècles et demi par rapport à ce que l'on savait jusqu'ici.

#### **3) Datation des stèles libyques figurées de Kabylie**

Un raisonnement fondé sur l'iconographie, et non sur l'écriture, a permis en 1992 de dater des trois derniers siècles avant J.-C. une série de stèles de Kabylie, dont la célèbre stèle d'Abizar est l'archétype<sup>20</sup>. Elles présentent un cavalier libyque, armé d'un bouclier et de javelines. Cette datation donne pour les inscriptions strictement contemporaines qu'elles portent un jalon chronologique valable au moins dans la région. Depuis 1992, cette série de stèles s'est étoffée avec de nouvelles découvertes dans la même région<sup>21</sup>, notamment celles, encore inédites, de Slimane Hachi près d'Aïn el-Hamman (ex-Michelet) qui confirment le contexte funéraire qui n'était jusqu'ici que supposé<sup>22</sup>.

Par ailleurs, cette notion de série iconographique régionale est un apport sensible à la connaissance du libyque, connaissance qui ne doit pas se limiter à la seule lecture des inscriptions, mais doit s'étendre à la compréhension des conceptions du monde dont elles proviennent. D'autres séries, avec des caractéristiques différentes, pourraient probablement être décelées dans d'autres régions de l'Algérie, notamment celle de Constantine<sup>23</sup>, et faire progresser notre connaissance du

---

<sup>20</sup> Laporte 1992.

<sup>21</sup> Camps, Chaker et Laporte 1998.

<sup>22</sup> Ceci porte le nombre des stèles libyques figurées de Kabylie de douze à plus d'une vingtaine. Il y a là de quoi occuper tout un colloque et nourrir une publication qui leur serait spécialement consacrée.

<sup>23</sup> Nous pensons à la série de stèles monumentales de l'oued Khanga (RIL 817, 818 au Musée de Constantine et fragments divers) qui montrent des chefs libyques debout munis d'un armement qui *n'est pas* libyque (lance et

monde libyque dans ses conceptions et ses conventions iconographiques, mais aussi pour la datation des textes que portent ces stèles.

## **2) La « filière berbère »**

Ce qui nous appelons « filière berbère » tente de partir des parlers berbères actuels pour remonter aux parlers libyques antiques dont ils sont les descendants directs. Ils en sont les descendants, mais ils en sont distincts<sup>24</sup>. Deux millénaires d'évolution ont entraîné une succession et une superposition de changements, qui ont de plus accentué les différences régionales. Pour des raisons bien analysées par Lionel Galand (1996), la remontée dans le temps est difficile. Il est bien certain que la langue libyque n'était ni normalisée, ni fixée, mais évoluait à son rythme.

Il serait très imprudent de vouloir lire les anciennes inscriptions libyques directement avec les mots des parlers berbères actuels. Il serait dangereux aussi de s'appuyer sur des vocables isolés. Un autre écueil serait de se contenter de ressemblances approximatives ou fortuites<sup>25</sup>. En 1958, le comparatiste O. Rössler a proposé un méthode d'analyse des morphèmes qui, par la mise en évidence de séries, et donc d'invariants, assure une protection relative contre ce danger<sup>26</sup>. Il ne suffirait pas non plus de dresser un catalogue des changements repérés, mais il est nécessaire d'en reconstituer la dynamique, en dégagant les « règles » que l'on peut en tirer du point de vue de la seule linguistique amazighe. Pour cette raison, cette filière a besoin de témoins bien datés, d'où

---

épées longues), et pourraient sans doute être approximativement datées par comparaison avec d'autres régions méditerranéennes.

<sup>24</sup> C'est la nécessité de cette distinction qui a fait conserver les termes flous de « libyque » (pour ce qui est en gros antérieur à l'arrivée de l'Islam) et de « berbère » (pour ce qui est postérieur), et non pas employer le mot « amazigh » qu'il faudrait aussitôt préciser par des qualificatifs temporels et même régionaux.

<sup>25</sup> Notamment lorsque pour les mots dont la racine n'est composée que d'une consonne !

<sup>26</sup> Rössler 1958.

l'importance des datations que doivent fournir les autres « filières », qu'elles soient libyque, punique, grecque, romaine, ou arabe ancienne.

Des progrès considérables ont été acquis dans cette filière linguistique très ardue, mais très prometteuse. Nombre de noms de personne libyques sont maintenant expliqués par une étymologie berbère convaincante, après les travaux de L. Galand<sup>27</sup> et S. Chaker<sup>28</sup>. En revanche, la remontée des noms de tribus récentes aux noms libyques semble encore très aléatoire. Une particularité vient du fait que dès l'antiquité des tribus très distantes les unes des autres ont porté ce qui *nous* paraît être aujourd'hui le même nom<sup>29</sup>. Une difficulté trouve sa source dans les disparitions, apparitions et/ou déplacements géographiques d'un certain nombre de ces groupes humains. Pourtant, cette remontée a été possible dans quelques cas, moyennant une étude régressive serrée passant par des témoignages externes (grecs, latins, puniques et/ou arabes anciens)<sup>30</sup>.

Fixés sur un lieu, les toponymes se déplacent donc peu, ce qui élimine dans leur cas une partie des difficultés. Ils sont souvent descriptifs, mais pas toujours. Cependant, la remontée de toponymes récents à des toponymes libyques, en théorie possible, paraît difficile tant que la connaissance du libyque et de son évolution linguistique n'aura pas été précisée plus avant. Elle paraît encore problématique, au moins pour l'instant, dans la mesure où des spécialistes se partagent même sur la signification de toponymes en apparence anodins dans les parlers berbères actuels<sup>31</sup>.

---

<sup>27</sup> Galand 1977.

<sup>28</sup> Chaker 2002.

<sup>29</sup> Il faut toutefois se méfier des ressemblances fortuites, surtout lorsque ces noms nous sont parvenus par des sources étrangères (puniques, grecques, latines, arabes) parfois fort éloignées dans le temps.

<sup>30</sup> Voir ci-dessous, p. 000, le cas des appellations successives des Kotamas / Ketamas.

<sup>31</sup> Voir les interventions qui ont suivi la communication de M<sup>b</sup>arek Redjal, « Un toponyme berbère : Tisira »,

### 3) La « filière punique »

La « filière punique <sup>32</sup>» cherche dans la langue de Carthage, et dans son écriture spécifique, des liens avec le Libyque, tant la langue que l'écriture<sup>33</sup>. Elle rencontre une limite évidente dans la mesure où l'écriture punique était consonantique. Elle ne donne en conséquence presque aucune indication sur la vocalisation.

Nom donné à la forme du phénicien parlée à Carthage et dans ses colonies, le punique n'était pourtant pas totalement étranger en Afrique. A l'époque qui nous concerne, il avait vécu pendant plusieurs siècles au contact de la langue libyque qui lui avait fait sans doute un certain nombre d'emprunts. Le territoire soumis à Carthage était, comme le montre l'archéologie, de culture libyco-punique dès que l'on sortait de la capitale. De leur côté, les rois masaesytes et massytes avaient employé la langue punique pour leurs actions diplomatiques. Ils avaient adopté l'alphabet punique pour marquer leur nom sur des monnaies, première transcription de vocables autochtones sous une forme acceptée et agréée par les intéressés eux-mêmes, et intéressante à étudier. Férés de culture punique, les rois numides se firent même livrer par Rome les bibliothèques puniques après la chute de Carthage.

---

*Comptes rendus du GLECS (Groupe d'Etudes Chamito sémitiques), t. XVIII-XXIII, 1973-1979, p. 7-21. Elles se terminent par un judicieux appel au travail de P. Galand-Pernet : « une étude générale, ne ferait-elle que regrouper et classer les termes berbères du squelette consonnantique sr, srr, srs, employés comme toponymes ou désignant des éléments du paysage, permettrait certainement de mieux poser les problèmes ». Il va de soi que cette judicieuse observation s'applique à bien d'autres racines...*

<sup>32</sup> Nous englobons également ici sous le terme « punique » les documents écrits en néo-punique, forme particulière et tardive de l'écriture punique, en principe postérieure à la chute de Carthage en 146 avant J.-C., même si l'on en a aujourd'hui quelques traces antérieures.

<sup>33</sup> Il est évident que rechercher l'origine de l'écriture libyque dans une imitation de l'écriture punique serait absurde, mais tout aussi évident que ces écritures ont eu des contacts entre elles, comme le montre le cas d'un nombre limité de lettres.

L'imbrication entre les études puniques et libyques est telle qu'en 1956 J.-G. Février pouvait écrire <sup>34</sup>: « Les points de contact entre l'épigraphie libyque et l'épigraphie punique et néo-punique sont si nombreux que tout punicisant est obligé, bon gré, mal gré, de s'intéresser au libyque ; qui plus est, je crois que l'expérience du punicisant est nécessaire au berbérissant qui aborde l'étude des textes libyques ». Et il ajoutait : « il serait imprudent de se lancer à l'assaut du libyque sans avoir soigneusement éliminé les emprunts faits au punique »<sup>35</sup>. Cette analyse reste entièrement valable<sup>36</sup>, même si l'« élimination » demandée reste souvent problématique<sup>37</sup>. La nécessité de ce tri a un coût pour les chercheurs qui s'intéressent au libyque, dans la mesure où le punique appartient à un monde complexe et différent avec son histoire, ses langues, ses spécialistes, ses très nombreuses publications à tirage parfois confidentiel, qu'il faudrait malgré tout connaître<sup>38</sup>.

Les nombreuses inscriptions puniques découvertes en Algérie et en Tunisie donneraient des indications si elles étaient accessibles. Malheureusement, le *Corpus des Inscriptions Sémitiques* (C.I.S.), dont le premier volume a paru en 1881, s'est arrêté à son fascicule 3 en 1962, étouffé sous le poids immense des inscriptions du tophet de Carthage. Certes, il y a plus de 40 ans, J.-G. Février publiait un inventaire des inscriptions puniques du Maroc<sup>39</sup>. En 1987, paraissait un

---

<sup>34</sup> Février 1956, p. 263.

<sup>35</sup> Février 1956, p. 267.

<sup>36</sup> Galand 1990.

<sup>37</sup> L'un des principaux risques est de tirer les mots que l'on étudie vers l'une ou l'autre langue. La phénico-manie, souvent dénoncée par M. Sznycer, a beaucoup frappé, mais la libyco-manie serait tout autant redoutable.

<sup>38</sup> Pour une étude des tendances historiographiques récentes, cf. C. Bonnet et V. Krings, « Les Phéniciens, Carthage et nous : Histoire et représentations », *Cuadernos de Arqueologia Mediterranea*, 13, 2006, p. 37-47.

<sup>39</sup> *Inscriptions antiques du Maroc*, 1, 1966, *Inscriptions puniques et néopuniques*, par J. Février, *Etudes d'antiquités africaines*.



inventaire de celles de Tripolitaine<sup>40</sup>. Malheureusement, on en est resté là pour le reste de l'Afrique du Nord<sup>41</sup>. Un nouveau front vient d'être ouvert par V. Bridoux et H. Dridi, avec un début de recensement de documents jusque là négligés : des *graffiti* en lettres puniques sur vases ou tessons, dont quelques-uns semblent déjà mentionner des noms libyques<sup>42</sup>.

Le contact étroit et prolongé des deux langues a également produit des inscriptions bilingues libyco-puniques. Celles de Dougga ont permis d'attribuer des valeurs phonétiques aux lettres libyques dans la variante dite orientale de cet alphabet<sup>43</sup>. Elles témoignent de méthodes de transcription antiques spontanées. Sur les plus monumentales, la partie libyque est écrite comme le punique de droite à gauche et non pas de bas en haut, choix délibéré d'un souverain numide (probablement Massinissa<sup>44</sup>) plutôt qu'influence subie. Ces bilingues peu nombreux fournissent un sujet d'étude quasi inépuisable<sup>45</sup>. D'autres ont été découvertes depuis. Mais les études de ces bilingues étaient à la fois rares et disséminées dans différents ouvrages ou revues<sup>46</sup>. Il fallait pour les retrouver dépouiller systématiquement des études consacrées au punique ou au néopunique où l'on n'irait pas les chercher spontanément<sup>47</sup>. La préparation récente d'un recueil de bilingues réalisé par R. Rebuffat devrait permettre de les réétudier maintenant à loisir

---

<sup>40</sup> G. Levi della Vida et M.-G. Amadasi Guzzo, *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, Rome, 1987.

<sup>41</sup> R. De Simone, *Onomastica di Maktar*, 2000, p. 125-148.

<sup>42</sup> Cette recherche a été signalée, avec un début de réalisation, au colloque de la SEMPAM en septembre 2007 à Porto-Conte (Sardaigne).

<sup>43</sup> A l'inverse, les lettres libyques dont on discute encore de la valeur sont précisément celles qui ne figurent pas sur les inscriptions de Dougga.

<sup>44</sup> On pourrait trouver là une explication au fait que Polybe attribue à Massinissa la création de l'écriture libyque, manifestement antérieure. Il pourrait s'agir en réalité d'une réforme destinée à rendre cette écriture plus opérationnelle, mais qui n'aurait guère survécu à son fondateur.

<sup>45</sup> Voir ci-dessus, p. 000. Notons cependant que l'on s'appuie toujours sur les vieilles transcriptions du RIL, qui devraient certainement être revues sur les pierres elles-mêmes.

<sup>46</sup> Sznycer 1970.

<sup>47</sup> Jongeling et Kerr 2005.

et dans leur ensemble<sup>48</sup>, sans oublier naturellement les nouvelles découvertes<sup>49</sup>. Ces bilingues fournissent des noms, mais aussi témoignent de méthodes de transcription antiques spontanées entre les deux langues.

Globalement, après son effort important du XIXe siècle, cette filière a eu tendance à se replier sur une érudition de plus en plus approfondie, mais parfois aussi pointilliste, portant sur un nombre limité d'inscriptions, souvent les mêmes. Pour un chercheur isolé, le seul fait de rassembler la matière dispersée dans d'innombrables publications serait en soi un exploit. Pour cette filière également, se fait sentir la nécessité d'un nouveau *Corpus* moderne (et donc informatisé) alimenté en permanence de manière collective<sup>50</sup> par les découvertes d'inscriptions et les gloses nouvelles.

Un apport souvent oublié est fourni par la numismatique royale numide. Syphax, puis Massinissa, ont adopté l'alphabet punique pour marquer leur nom sur des monnaies, et leurs successeurs également jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Bien que peu nombreux, ces témoignages numismatiques sont extrêmement importants dans la mesure où ils donnent une transcription acceptée et validée par les rois numides eux-mêmes. La question vient de progresser notablement avec la publication de la thèse de J. Alexandropoulos (2000), qui montre de nets progrès depuis le célèbre ouvrage de J. Mazard<sup>51</sup>. On connaît ainsi les transcriptions puniques des noms des rois Syphax, Verminad, Massinissa, Micipsa, Bocchus I, Juba I<sup>er</sup>, ainsi qu'un MŠTNSN qui reste à identifier. Les monnaies numides fournissent également quelques toponymes transcrits en caractères puniques notamment deux lieux de

---

<sup>48</sup> Rebuffat 2007.

<sup>49</sup> Dans la région de Bejaia, on a découvert par exemple en décembre 2006 la stèle bilingue, libyco-latine, d'un certain *Munu Crescens*, déposée depuis janvier 2007 au musée de Bejaia et encore inédite.

<sup>50</sup> Avec bien sûr le filtre préalable d'un comité de lecture.

<sup>51</sup> J. Mazard, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, AMG, 1955, 264 p., dont 26 pl.

frappes royales : derrière SYG<N, on reconnaît Siga, nom certainement libyque, alors que MQM ŠMŠ recouvre le nom punique (« endroit, lieu du soleil ») d'une ville antique non identifiée de la vallée du Sebou (Maroc). Plus tard, des villes maurétaniennes autonomes ont émis des monnaies frappées à leur nom transcrit en punique<sup>52</sup>. Les légendes puniques ont continué à être utilisées au début de l'époque romaine<sup>53</sup>, le latin ne s'étant imposé que progressivement.

L'usage de cette « filière punique » comporte plusieurs difficultés. La première, moderne, tenait à l'histoire même de la recherche sur le monde sémitique qui avait commencé par l'étude de la Bible et s'était appuyée sur la parenté étroite entre les alphabets phénicien et hébreu. Tout naturellement, ce sont les caractères hébreux qui avaient été choisis pour transcrire le punique, y compris dans les inscriptions bilingues libyco-puniques. Aujourd'hui, ce mode de transcription représente un obstacle pour la majorité des chercheurs, qui ne lisent pas cette écriture. Après quelques essais abandonnés depuis<sup>54</sup>, les spécialistes des études puniques et phéniciennes se sont bien rendu compte eux aussi de la barrière que créait la transcription hébraïque. Dès les années 1970, à la suite de M. Szynger, un certain nombre d'entre eux, ont adopté une transcription de gauche à droite, et en caractères latins, auxquels ils ont ajouté divers signes conventionnels, dits diacritiques, pour exprimer les sonorités sémitiques qui

---

<sup>52</sup> Alexandropoulos 2000, p. 405-408 : SYG<N (*Siga*), ŠMŠ (*Volubilis* ?), RŠDR (*Rusaddir*), TMD<T (*Tamuda*), TNG> (*Tingi*), S<LT (*Sala*), KM> (*Camarata*), TMKY (*Timici*).

<sup>53</sup> On connaît ainsi >PWN (Hippone), KRTN (*Cirta*), >WYKSM (*Icosium*), GNGN (*Gunugu*), P>LT (.....), TYNG> (*Tingi*), MPQDLPQ (*Lepcis Magna*), YY<T (*Oea*), SBRT<N (*Sabratha*), ST (*Zita* ?), T<YNT (*Taena*), <LBT>>T (*Alipota*), ŠTPSR (*Thapsus*), >L ;>T (*Hadrumète*). En revanche, MQM> (Macomades) est bien punique.

<sup>54</sup> Dans les années 1960, Jean Marcillet-Jaubert, qui était latiniste, a tenté d'accompagner le relevé du texte punique d'une transcription en majuscules latines de droite à gauche, qui devait permettre de comparer avec la transcription également latine du texte libyque.

n'existent pas en latin<sup>55</sup>. Cette réforme, fondamentale, ouvre maintenant la possibilité de comparer directement les formes employées en libyque, en punique, en latin, en grec et dans les langues européennes couramment pratiquées par les chercheurs<sup>56</sup>. Un non-spécialiste, non punicisant, et même non berbérisant, peut suivre les différents stades de la comparaison et du passage d'une langue à l'autre et vérifier l'adéquation des traductions proposées dans une langue européenne. Examinons une transcription par Jongeling et Kerr en 2005 (fig. 1)<sup>57</sup>. Dans la transcription du punique, dans la transcription libyque et dans la traduction anglaise<sup>58</sup>, on retrouve sans difficulté le nom du défunt, sa filiation (*filis de*), et le nom de son père. Pour la suite, on note des différences. Dans le texte punique, le défunt est dit petit-fils de Masyalan, tandis que dans le texte libyque, il est dit Nbibh, c'est-à-dire que l'on n'indique pas son grand-père mais sa tribu<sup>59</sup>. On a maintenant une possibilité simple d'avoir accès aux textes nouvellement publiés, mais le stock des publications anciennes avec leur transcription hébraïque restera longtemps inaccessible aux chercheurs des autres filières.

Un second écueil, qui tient à la filière elle-même, porte essentiellement sur l'étude des toponymes : la *phénicomanie* consiste à chercher systématiquement du côté du Moyen Orient le plus ancien des « racines » qui ont en fait toutes les chances d'être nord-africaines, et notamment libyques. Combattue avec vigueur par M. Sznycer, cette tendance garde hélas encore quelques adeptes.

---

<sup>55</sup> Karel Jongeling, un spécialiste hollandais qui écrit en anglais, s'est notamment illustré dans cette voie.

<sup>56</sup> Il va de soi que l'on ne comprend bien une phrase, ou une inscription, que si l'on sait réellement la traduire dans au moins une autre langue, quelle qu'elle soit.

<sup>57</sup> *RIL* 72 (Bordj Hellal). Jongeling et Kerr 2005, p. 30-31.

<sup>58</sup> On ne saurait reprocher à Jongeling, qui travaillait sur le texte punique, de ne pas l'avoir fait, mais il ne resterait qu'à ajouter une traduction de la partie libyque pour que nous soyons comblés.

<sup>59</sup> Cette différence méritera réflexion. Nous la retrouverons ailleurs.

À l'issue de ces travaux, le butin relevé dans les inscriptions puniques au profit des études libyques est considérable avec notamment de nombreux noms de personnes<sup>60</sup>, des noms de fonction, des noms de lieux. On rencontre toutefois une difficulté de taille. Devant un nom de personne qui n'est pas latin, il est souvent difficile de décider directement s'il est punique ou libyque. Jongeling signale à plusieurs reprises la difficulté à trancher entre une origine punique et une origine libyque, notamment pour certaines désinences (terminaisons)<sup>61</sup>. Quelques tentatives ont été faites pour distinguer les noms libyques des noms puniques, ainsi par Rössler<sup>62</sup> et Jongeling<sup>63</sup>. Mais elles n'ont été faites que par des spécialistes du punique. Les listes déjà publiées (notamment celle de Jongeling en 1984 et Jongeling et Kerr en 2005) mériteraient d'être confrontées entre elles et commentées de concert par des linguistes punicisants et berbérissants, ce qui n'a pas encore été le cas à notre connaissance.

Les noms de fonction sont plus délicats dans la mesure où l'on sait que les organisations sociales libyques et puniques étaient très différentes. En conséquence, les noms de fonction n'étaient ni traduits ni transposés, mais les scripteurs tentaient de trouver dans chaque langue un terme à peu près équivalent, sans que l'on puisse parler d'identité. Les équivalences n'étaient

---

<sup>60</sup> Un état des lieux a été donné en 2001 par Amadasi Guzzo 2002-2003, p. 282 : l'auteur montre qu' « à l'époque de la suprématie de Carthage, le plus grand nombre des anthroponymes attestés dans les inscriptions puniques – presque toutes venant de la capitale africaine – est phénicien. Mais dès la fin du IIIe et au IIe siècle – surtout dans les centres éloignés de la capitale tels que Constantine (...) – des noms vraisemblablement libyques apparaissent dans les textes ». Nous retrouvons ici la double variabilité géographique et chronologique déjà notée à partir des alphabets libyques, en ajoutant que l'onmastique libyque réapparaît, même à Carthage, dès que la puissance punique s'affaiblit (sans que l'on puisse parler de lien de cause à effet).

<sup>61</sup> Jongeling 1984, p. 58-59, 60, 63, 65, 74, etc...

<sup>62</sup> Rössler 1958, p. 94-120.

<sup>63</sup> Jongeling 1984.

qu'approximatives et ne doivent pas être recherchées avec trop de précision<sup>64</sup>.

La filière punique fournit son lot d'ethnonymes tant dans l'épigraphie purement punique qu'à travers des bilingues (Ghaki 2004). Il en va de même pour la toponymie. Les toponymes phéniciens et puniques ont fait l'objet d'études précises <sup>65</sup> qui devraient sans doute s'étendre aux toponymes libyques (attestés souvent dans les mêmes sources) toujours en concertation entre les linguistes des deux bords.

#### **4) La « filière grecque »**

Avec les filières grecque et latine, nous abordons maintenant des apports particulièrement importants, car ces deux langues possédaient des écritures vocalisées, ce qui n'était le cas ni du libyque ni du punique. Leurs voyelles permettent d'approcher la phonétique libyque ancienne. Très liées entre elles, ces deux langues sont souvent étudiées par les mêmes spécialistes.

L'Afrique du Nord a vu l'usage du grec à plusieurs périodes, chacune avec ses apports.

La première est l'époque numide, avec une forte action diplomatique de Massinissa envers les cités grecques, et même sous Micipsa, l'installation de Grecs à Cirta, capitale du royaume numide. On connaît à Constantine quelques inscriptions grecques de cette époque, mais elles ne semblent pas livrer de nom libyque. En revanche, quelques inscriptions découvertes en territoire grec, par exemple à Délos, étaient destinées à honorer les rois numides en en donnant le nom, avec parfois d'intéressants éléments de généalogie. La numismatique donne de rares mais précieuses indications, par exemple le nom ΛΙΒΥΩΝ (*Les Libyens*, au génitif pluriel

---

<sup>64</sup> Les propositions de mise en équivalence doivent rester cependant dans le même ordre d'idées. C'est ainsi, à titre d'exemple, que l'équivalence du punique « chef de cinquante hommes » ne peut être recherchée que du côté de « chef d'un certain nombre de personnes », et non d'un hypothétique « chef des maçons ».

<sup>65</sup> Sznycer 1975.

d'appartenance) par lequel se désignaient eux-mêmes les mercenaires révoltés contre Carthage en 238 avant J.-C. <sup>66</sup>.

À l'époque romaine, le grec est une langue de culture, peu pratiquée autrement que pour des exercices littéraires faisant allusion à la mythologie ou aux Belles Lettres. On en attendrait a priori peu de choses pour les études libyques, mais la future publication d'un *Corpus des inscriptions grecques d'Afrique* devrait permettre d'en savoir plus<sup>67</sup>. En attendant, on peut relever quelques détails intéressants, comme l'ethnique « Masaesyle » d'un jeune athlète mort à Cherchel à l'époque romaine<sup>68</sup>. D'un intérêt bien plus grand, le géographe alexandrin Ptolémée donne pour l'ensemble de l'Afrique du nord, avant 110 ap. J.-C., un grand nombre de noms de lieux, de montagnes, de fleuves et de peuples sous des formes parfois encore très proche de la forme libyque antérieure, souvent plus que le latin, qui avait déjà abandonné l'usage des diphtongues conservées en grec. Même ces noms, fidèlement transcrits pour la plupart, doivent passer au crible d'une saine étude critique, dans le respect de règles phonétiques bien connues<sup>69</sup>.

L'époque byzantine fournit des textes historiques importants. L'historien grec Procope, qui est effectivement venu en Afrique du Nord, donne un nombre important de noms de personnes dont peu sont libyques. En revanche, une bonne partie des noms de lieux sont d'origine libyque. Certains figurent sur des dédicaces de monuments élevés à cette époque en Afrique en

---

<sup>66</sup> Alexandropoulos 2000, p. 79-80 et 373-375.

<sup>67</sup> Ce travail en cours a été annoncé par Mme Coltelloni-Tranoy.

<sup>68</sup> *CIL*, VIII, 21441. Indication dont nous remercions Mme Coltelloni-Tranoy, qui y reviendra dans « Les épitaphes grecques versifiées d'Afrique du Nord, I, Le milieu social », *Ktéma*, 2007, à paraître.

Nous reviendrons ci-dessous, p. 000, sur la question des localisations de tribus.

<sup>69</sup> Citons la reconnaissance récente par R. Rebuffat (2008, à paraître) de *Macues* derrière une tribu citée en Maurétanie césarienne. Outre qu'elle permet de les situer dans le Dahra, elle épargne au *Baquates* de Tingitane une invraisemblable attaque de *Cartennae* (Ténès). C'est une tribu ou une confédération de la région qui a attaqué la ville au IIe ou au IIIe siècle ap. J.-C.

grec ou en latin. En effet, en arrivant en Afrique en 533, les Byzantins, de langue grecque, durent s'adresser en latin à leurs administrés libyco-romains. Des dédicaces de forteresses, de villes byzantines en Afrique ont été rédigées soit en grec, soit en latin, soit dans les deux langues pour certaines. Elles peuvent donner des noms libyques intéressants, avec vocalisation, ce qui est capital pour la connaissance du libyque tardif.

Pour administrer notamment les zones montagneuses, les Byzantins se sont appuyés, comme leurs prédécesseurs romains ou vandales (et comme leurs successeurs arabes), sur une aristocratie libyque qui se révoltera souvent. La consultation des études historiques sur cette période montre une onomastique soit libyque soit romanisée.

Ce sont des listes fournies de noms libyques de personnes, de tribus, de confédérations, de toponymes, de fleuves et de montagnes qui peuvent être tirées de cette filière, ce qui n'a pas été fait systématiquement, bien que l'on puisse s'appuyer déjà sur les importants travaux de J. Desanges.

### **5) La « filière latine »**

Passons maintenant à la filière latine, qui tente de trouver des indications sur le libyque dans la littérature et les inscriptions latines. Libyque et latin ont coexisté pendant plusieurs siècles, dès avant la chute de Carthage en 146 avant notre ère, et bien au-delà de la fin de la puissance romaine au Maghreb.

La littérature latine, pourtant très abondante, livre à peine quelques indications sur le libyque, plus exactement sur des mots ou des noms libyques. Aucune n'est à négliger. C'est ainsi qu'au 5<sup>e</sup> siècle de notre ère, un compilateur, Fulgence le Mythographe, en évoquant les alphabets méditerranéens (latin, grec, hébreu, libyque) donne une indication aussi précieuse



qu'inattendue en notant que l'alphabet libyque comptait 23 lettres<sup>70</sup>.

Plus de 20 000 inscriptions latines sur pierre ont été découvertes au Maghreb et réunies dans le tome huit du Corpus des inscriptions latines (*Corpus Inscriptionum Latinarum*, abrégé en CIL), dont la dernière mise à jour date hélas de 1916 ! Il a certes été complété pour le Maroc <sup>71</sup> et la Tunisie<sup>72</sup>, mais de manière très insuffisante pour l'Algérie<sup>73</sup>. Une part non négligeable de ces inscriptions, gravées en latin par des Libyco-romains, contient des noms libyques : noms de personnes (par centaines), de lieux, et plus rarement de fonctions, sous une forme plus ou moins latinisée.

Là encore les inscriptions bilingues (libyco-latines), qui font l'objet d'une étude déjà évoquée de R. Rebuffat (2007), fournissent une moisson, certes peu abondante, mais riche en indications culturelles, dans la mesure où les deux versions ne sont pas absolument identiques, mais comportent parfois des indications distinctes, chaque partie s'adressant à la sensibilité de celui qui la lit. Ce sont, pour la plupart, des épitaphes d'anciens soldats libyques de l'armée romaine datables du I<sup>er</sup>

---

<sup>70</sup> Fulgence le Mythographe, *De aetatibus mundi*, éd. Helm, p. 131. Le texte est cité par Gsell, *HAAN*, 1927, p. 94, note 3 et étudié par L. Galand, *Études ...*, 2002, p. 36.

<sup>71</sup> M. Euzennat, J. Marion et J. Gascou, *Inscriptions latines du Maroc*, 2, 1982, 468 p.

<sup>72</sup> Les publications d'inscriptions isolées et les recueils thématiques (comme les *Inscriptions latines du Musée du Bardo*) sont si nombreuses qu'il serait difficile d'en donner une liste un tant soit peu exhaustive.

<sup>73</sup> Les *Inscriptions latines de l'Algérie* ne couvrent qu'une faible partie du territoire algérien : une frange le long de la frontière tunisienne (partie algérienne de l'ancienne Proconsulaire), les territoires rattachés à Cirta, soit tout le nord de l'ancienne Numidie. Le premier volume, dû à Gsell, date de 1922 (il y a 8 ans !), la première partie du deuxième de 1957 (il y a 50 ans), la seconde de 1976 (31 ans) et la troisième de 2003 certes, mais sur des prospections de terrain arrêtées pour l'essentiel il y a bien longtemps. Le *Bulletin d'Archéologie Algérienne* s'est arrêté à l'année 1977, et le nombre d'inscriptions latines signalées chaque année a chuté de manière dramatique, alors que les travaux publics se sont développés, et que les découvertes fortuites n'ont pas cessé.

siècle après J.-C. Portant un nom personnel étranger souvent jugé imprononçable pour un gosier latin, ils avaient reçu un nom latin à leur entrée dans l'armée romaine. Cette double dénomination libyque et romaine d'un même individu donne une clé pour la compréhension des inscriptions bilingues. Rentrés chez eux à l'issue de leur temps de service, ils pouvaient reprendre leur nom libyque, garder leur nom latin (éventuellement transcrit en libyque<sup>74</sup>), ou ne pas choisir et conserver les deux. Pour ceux qui bénéficièrent d'une épitaphe bilingue, les indications d'origine différent dans les deux langues. Pour un Romain, il suffisait de savoir qu'untel était né en Afrique, ou en Numidie, mais pour un homme de son village, il était intéressant de préciser de quelle tribu, voire de quelle fraction il était issu. C'est la transcription latine du libyque qui permet de comprendre le rapport entre les deux parties de l'inscription. Dans un cas, la lecture de la partie libyque permet même de corriger une erreur moderne de lecture du texte latin<sup>75</sup>. D'autres stèles, en apparence bien romaines, portent un nom libyque ; c'est ainsi que sur une stèle inédite trouvée sur les hauteurs dominant la vallée de la Soummam, et d'apparence bien romaine, un homme, encore qualifié (à 75 ans !) de *miles*, était nommé LESGIG<sup>76</sup>, nom certainement libyque.

La période chrétienne (de la fin de l'époque romaine jusqu'à l'époque byzantine) fournit une masse considérable de documents, dont les sermons de Saint Augustin<sup>77</sup>, mais aussi

---

<sup>74</sup> *RIL* 85. FUSTH pour *Fausti* (ce qui donne au passage une indication, *dans ce cas précis*, sur la valeur i de la lettre libyque tribarreau transcrite d'ordinaire par H).

<sup>75</sup> *RIL* 252. Dans la partie latine de l'inscription, légèrement endommagée, le nom du défunt était non pas WISICIT comme l'indique le *RIL*, mais MISICIT comme le montre bien la partie libyque intacte.

<sup>76</sup> Gsell, *Atlas*, f. 6, n° 149 (Ighil Oumsed).

<sup>77</sup> Curieusement, Augustin, bien que d'origine libyque, ne mentionne pas explicitement les libycophones, mais uniquement les punicophones. Cette étrangeté n'a pas reçu d'explication satisfaisante. Cependant, on trouve dans ses textes, au delà de leur aspect religieux, toutes sortes de détails

des listes d'évêques, en 411 (fin de la période romaine) et en 484 (en pleine période vandale), avec le nom de l'évêque et l'indication de son siège épiscopal. Si les noms des prélats sont essentiellement latins, leur localisation prend la forme d'un adjectif formé sur un toponyme le plus souvent d'origine libyque. Pour remonter à la forme libyque, il faut d'abord remonter en latin de la forme adjectivale à la forme nominale, puis de la forme nominale latine à la forme nominale libyque. Pour autant que l'on procède avec précaution, l'étude du second mouvement pourrait donner de précieuses indications sur la phonétique libyque.

L'usage du latin continua bien longtemps après la fin de la domination politique et militaire de Rome (et même après l'arrivée de l'Islam). Le plus bel exemple, mais il y en a d'autres, réside dans les tablettes Albertini, actes notariés d'époque vandale concernant la vie d'un domaine rural, enfouis dans la région de Tébessa à la fin du Ve siècle, alors que les Vandales rencontraient des difficultés avec les populations berbères des Aurès. Ils sont écrits à l'encre sur des plaquettes de bois. On y voit des échanges et des ventes de terres consacrées à l'olivier ou à la vigne. Ces actes donnent des noms de tenanciers de terres dont quelques-uns paraissent libyques.

Globalement, la filière latine apporte un nombre considérable de noms de personnes, quelques noms de tribus et de nombreux toponymes, qui ont le plus souvent gardé une forme encore très proche du libyque d'origine, mais dans quelques cas sensiblement différente. L'étude de ces variations, dont une part, mais une part seulement, tient à la phonétique latine d'Afrique<sup>78</sup>, devrait permettre d'approcher les « règles » de la phonétique libyque, chacun pour une région et une date, aussi approximative qu'elle soit.

---

intéressants sur la vie quotidienne dans la région à la fin du IVe siècle et au début du Ve.

<sup>78</sup> On a déjà constaté que les Africains avaient tendance à chuintier le latin, avec par exemple des formes dans lesquelles un « z » remplace (ou alterne avec) la diphtongue « di ».

## **6) La « filière arabe ancienne »**

Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire la « filière arabe ancienne », avant l’empreinte de l’arabe sur les parlers berbères, en laissant à plus qualifié le soin de l’évoquer plus précisément<sup>79</sup>. Les plus anciens historiens arabes ont cité des noms de personnes, des noms de tribus encore proches de leur forme libyque, punique ou romaine antérieure. L’onomastique paraît s’être arabisée assez rapidement, pour des raisons religieuses (cependant, on aimerait connaître le rythme de cette arabisation). En revanche, la toponymie, et qui plus est l’hydronymie, semblent avoir conservé (parfois jusqu’à nos jours) de nombreuses formes anciennes.

Nombre de textes historiques et géographiques anciens de langue arabe ont été publiés et traduits dans des langues permettant aux acteurs des autres filières d’y trouver une matière abondante. Des travaux récents publiés dans des langues européennes <sup>80</sup> apportent un éclairage sur les routes médiévales, souvent les mêmes que dans l’antiquité, avec les noms d’étapes. La plupart des toponymes sont restés les mêmes qu’aux époques précédentes, simplement dans une transcription et avec une prononciation différentes. La comparaison avec les formes antérieures, rapportées par les inscriptions et les géographes d’époque romaine, peut apporter des éléments nouveaux. On peut localiser des toponymes antiques grâce à des itinéraires arabes, mais l’inverse est également possible.

### **Un bilan sommaire**

Près de la fin de cet exposé, nous pouvons constater globalement de forts progrès récents de la recherche, avec notamment le ralliement des punicisants à la transcription en caractères latins, qui permet enfin la mise en commun des acquis des différentes filières. On pourra désormais établir,

---

<sup>79</sup> Citons ici pour mémoire, les textes ibâdites étudiés jadis par T. Lewicki et aujourd’hui par O. Ould-Braham.

<sup>80</sup> Citons à titre d’exemple Forstner 1979, en allemand.

comparer et réunir des listes de mots, de noms de personnes (en dernier lieu 984 noms, cf. Camps, 2002-2003) ou de tribus, voire des règles de grammaires, très dispersées, produites par les différentes filières. Plusieurs progrès dans les datations permettront d'entrevoir une évolution linguistique, car la (ou les) langue(s) libyque(s) évoluai (en) t, et le libyque du VIII<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ n'était probablement le même que celui du V<sup>e</sup> siècle avant.

L'impact historique des identifications de tribus et de fractions est important. Lorsque la densité d'inscriptions libyques est suffisante, elle permet de dresser des cartes. A titre d'exemple, notons qu'en 1993, G. Camps a pu délimiter le territoire des Misciri, aujourd'hui à 50 km au sud-est d'Annaba, près de la frontière tunisienne. Il a même pu distinguer les territoires des cinq fractions qui composaient la tribu.

L'un des points noirs reste les retards parfois considérables dans la constitution des corpus d'inscriptions, qu'elles soient libyques, puniques, ou latines. Le vieillissement des ouvrages imprimés (*RIL*, *CIS*, *CIL*), à la fois dans leur documentation et dans leur technique<sup>81</sup>, est tel qu'ils ne seront pas remplacés pas des corpus nationaux imprimés. C'est bien à des solutions d'inventaire permanent informatisé qu'il est nécessaire d'aboutir, maintenant qu'Internet le permet sans difficulté.

La nécessaire mise en commun des résultats connaît une amorce très riche et intéressante, avec la publication de la *Lettre du RILB*<sup>82</sup>, hélas encore trop confidentielle, qui mériterait d'être mieux connue des intervenants des autres filières. Aller plus loin, nécessitera une mise en commun plus résolue encore, à la fois du matériel, des types d'analyse et des résultats.

Un changement est également nécessaire dans les habitudes de travail. Les publications ne donnent souvent que des

---

<sup>81</sup> C'est bien la formule du *Corpus* imprimé qui doit être remise en cause (et pas seulement en épigraphie !).

<sup>82</sup> *Lettre du Recueil des Inscriptions libyco-berbères*. Cette lettre, initiée par Lionel Galand dans le cadre de son séminaire de l'EPHE IV<sup>e</sup> section, est éditée par Mohamed Aghali-Zakara et Jeanine Drouin.

indications très synthétiques, et surtout, peu susceptibles d'être prolongées et enrichies ultérieurement sans devoir reprendre la totalité du travail. Prenons l'exemple d'une remarquable étude de G. Camps (1994) sur la toponymie de la Maurétanie occidentale. L'auteur indique avoir constitué une liste de pas moins de 568 noms de villes depuis la Tingitane jusqu'à la Tripolitaine, nombre suffisant pour tirer des statistiques sur l'appartenance linguistique. Il est clair que disposer de ce fichier sous forme informatique, ce qui est possible aujourd'hui (mais ne l'était guère en 1994) permettrait en l'état toutes sortes d'études et, après divers enrichissements (dans des « champs » supplémentaires), de prolongement par d'autres statistiques et d'autres rapprochements.

Il en va de même des 984 anthroponymes libyques recensés en 2002 par le même auteur. La forme imprimée ne permet de donner pour chacun qu'une ou au maximum deux occurrences et non la totalité des exemples connus comme cela serait nécessaire pour des études linguistiques exhaustives, et comme cela serait maintenant possible dans une base de données informatisée.

Pourvu qu'elle soit recherchée avec prudence, la reconnaissance de formes semblables pour un même nom à plusieurs époques devrait permettre des rapprochements intéressants, notamment sur certaines permanences et certaines évolutions de la langue. C'est particulièrement vrai en matière de toponymie. Pour un même toponyme, on peut souvent dresser une suite de formes successives depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Pour un même nom de tribu également. Il n'est pas indifférent de reconnaître derrière les *Koidamousioi* d'époque romaine, les *U-Cutamani* d'époque byzantine, les *Ketama* d'époque médiévale, de plus dans la même région de Kabylie des Babors. Nous avons là un nouvel exemple de continuité à travers les époques et les langues avec des transformations certes mineures, mais souvent significatives. Déduire de ces séries un certain nombre de mécanismes d'évolution permettrait de repérer quelles pouvaient être les formes anciennes de toponymes, noms de tribus ou de lieux,

récents ou actuels. Il y a là une piste très intéressante pour remonter de formes récentes à des formes libyques plus anciennes.

Il nous faudrait aussi sortir de notre tour d'ivoire scientifique en expliquant mieux au public recherches et résultats (les récentes publications sur Internet de S. Chaker et de S. Hachi sont un premier pas très encourageant dans ce sens).

Il est souhaitable enfin de favoriser l'établissement de passerelles et de rencontres systématiques entre les représentants des différentes filières qui gagneraient beaucoup à dialoguer. Ce colloque est une première et très notable réalisation dans ce sens. Nous vous en félicitons et vous en remercions.

### **Lexique sommaire.**

Anthroponymie : étude des noms d'humains.

Épigraphie : étude des inscriptions.

Hydronymie : étude des noms de cours d'eau.

Onomastique : étude des noms de personne.

Pariétal : en rapport avec une paroi (ici rocheuse).

Rupestre : réalisé sur des rochers.

Toponymie : étude des noms de lieux.

### **Bibliographie sélective**

Il serait présomptueux de vouloir présenter une bibliographie complète relative aux études libyques. Nous ne donnerons ici qu'une sélection d'articles qui nous semblent particulièrement importants pour notre sujet. D'autres plus ponctuels sont cités in extenso dans les notes de bas de page concernées. Il conviendrait en réalité de citer une bonne part de la bibliographie complète des auteurs cités ci-dessous, mais nous n'avons pas la place de le faire ici.

Alexandropoulos (Jacques)

*2000 : Les monnaies de l'Afrique antique 400 av. J.-C.-40 ap. J.-C.*, P. Universitaires du Mirail, 2000, 507 p., 17 pl.

2002 : « L'usage du grec en Afrique du Nord, d'après les documents monétaires (le s. av. J.-C. - 1er s. ap. J.-C.) », *Antiquités africaines*, 38-39, 2002-2003, p. 289-296.

Amadasi Guzzo (Maria Giulia),

2002 : « Le plurilinguisme dans l'onomastique personnelle à l'époque néopunique », *Antiquités africaines*, 2002-2003, 38-39, p. 281-288.

Camps (Gabriel)

- 1982 « Libya II : inscriptions libyco-berbères », *Encyclopédie de l'Islam*. 5. - nouvelle édition, Leiden / Paris, Brill / Maisonneuve et Larose, 1982, p. 753-757.

- 1982 « Nouvelles observations sur l'inscription du roi Masuna à Altava », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques (n.s.) - B : Afrique*, t. 18, 1982 (1988), p. 153-157.

- 1983 « De Masuna à Kocceila. Les destinées de la Maurétanie au VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles », *BCTH*, n.s, B : Afrique, t. 19, 1983 (1985), p. 307-325.

- 1984 : « *Rex Gentium maurorum et romanorum* : recherches sur les royaumes de Maurétanie des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles, *Antiquités africaines*, t. 20, 1984 », p. 183-218.

- 1984 : « Remarques sur la toponymie de la Maurétanie césarienne occidentale », *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine, Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay = Coll. Latomus*, 226, 1994, p. 81-94.

- 1992-3 : « Liste onomastique libyque d'après les sources latines », *REPPAL*, VII-VIII, 1992-1993, p. 39-73.

- 1994 : « Remarques sur la toponymie de la Maurétanie césarienne occidentale », *L'Afrique, la Gaule, la Religion à l'époque romaine, Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay, = coll. Latomus*, 226, 1994, p. 81-94.

- 1996 : « Écriture libyque », *Encyclopédie Berbère*, XVII 1976, p. 2564-2573.

- 1998, en collaboration avec S. Chaker et J.-P. Laporte : « "Deux nouvelles stèles kabyles au cavalier", *BCTH*, n.s., Afrique du Nord, fasc. 25, 1996-1998 (1999), p. 19-32.



- 2000 : « Contribution de la cartographie à l'étude des phénomènes culturels berbères », *Hommes et terres d'Islam : Mélanges offerts à Xavier de Planhol*, Balland D. (Dir.), Téhéran / Louvain, Institut français de recherche en Iran / Peeters, 2000, p. 377-390.
- 2002 : « Liste onomastique libyque. Nouvelle édition », *Antiquités africaines*, 38-39, 2002-2003 [2005], p. 211-258. Chaker (Salem)
- 1977 « Une inscription libyque du Musée des Antiquités d'Alger », *Libyca*, t. XXV, 1977, p. 193-201. Stèle de Kerfala.
- 1979 « Quelques réflexions générales et méthodologiques sur le déchiffrement du libyque », *Libyca* XXVI, 1978-1979, p. 149-162.
- 1980 « La situation linguistique dans le Maghreb antique : le berbère face aux idiomes extérieurs », *Libyca* A/P/E, XXVIII - XXIX, 1980 - 1981, p. 135-.
- 1986 : « A propos de la terminologie libyques des titres et des fonctions », *Annali Istituto universitario orientale*, 46, 1986, p. 541-562.
- 2002 : « L'écriture libyco-berbère. Etat des lieux, déchiffrements et perspectives linguistiques et sociolinguistiques », *Colloque annuel de la SHESL*, Lyon-ENS, samedi 2 février 2002, 12 pages. Texte disponible sur Internet.
- 2002 : « Variété des usages libyques : variations chronologiques, géographiques et sociales », *Antiquités africaines*, 2002-2003, 38-39, p. 267-274. Claudot-Hawad (Claude)
- 1996 « L'écriture Tifinagh », *Enc. Berb.*, XVII, 1996, p. 2573-2580. Desanges (Jehan)
- 1964 : « Les territoires gétules de Juba II », *Revue des Études anciennes*, LXVI, 1964, p. 33-47.
- 1968 : « Recherches récentes sur le peuplement indigène et sur les structures traditionnelles de l'Afrique antique », *Afrika und Rom in der Antike*, Wiss. Beiträge d. Martin-Luther-Univ., Halle-Wittenberg, 1968/6, p. 121-134.

- 1977 « Sur quelques rapports toponymiques entre l'Ibérie et l'Afrique Mineure dans l'Antiquité », dans *La toponymie antique. Actes du colloque de Strasbourg, 12-14 juin 1975* (= *Travaux du CRFOGA*, 4), Leyde, 1977, p. 249-264.
- 1980 : « Permanence d'une structure indigène en marge de l'administration romaine : la Numidie traditionnelle, dans *Antiquités africaines*, XV (= *Hommages à J. Lassus*, II), 1980, p. 77-89
- 1983 : « L'apport des nouvelles Lettres [de saint Augustin] à la géographie historique de l'Afrique antique et de l'Église d'Afrique », *Les lettres de saint Augustin découvertes par Johannes Divjak*, Paris, 1983, p. 87-99 (en collaboration avec S. Lancel).
- 1990 « La toponymie de l'Afrique du Nord antique. Bilan des recherches depuis 1965 », *L'Afrique dans l'Occident romain. I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. / IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.* (Coll. *ÉFR* 134), Rome, 1990, p. 251-272.
- 1996 « Géographie de l'Afrique et philologie dans deux passages de la *Chorographie* de Méla », *L'Africa romana*, XIII, Sassari, 1996, p. 343-350.
- 1997 : « Un témoignage masqué sur Juba II et les troubles de Gétulie », *Antiquités africaines*, XXIII, 1997 (= *Hommages à Georges Souville*, I), p. 111-113.
- 2004 « Considérations sur les documents écrits de langue grecque et l'usage de cette langue dans le Maghreb antique », *Débuts de l'écriture au Maghreb*, Actes des colloques organisés à Casablanca par la Fondation Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes islamiques et les Sciences Humaines, les 17-18 janvier et 18-19 avril 2002, Casablanca, 2004, p. 159-165.
- 2005 : « Pour une enquête phonétique sur la toponymie de l'Afrique du Nord antique », *Studi Maghrebini*, n.s. t. III, Naples, 2005 (= *Studi Berberi et Mediterranei, Miscellanea offerta in onore di Luigi Serra*), p. 19-27.
- 2006 : « La toponymie du périple d'Hannon dans la *Géographie* de Ptolémée », *Mélanges Germaine Aujac = Pallas*, 72, 2006, p. 21-34.

- 2007 : « Africains des marges vus par des lettrés africains dans *l'Anthologia Latina* », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, mai 2007, à paraître.

Di Vita-Evrard (Ginette)

-2002 : « Sur deux inscriptions votives bilingues de Sabratha et de *Lepcis Magna*, *Antiquités africaines*, 2002-2003, 38-39, p. 297-306.

Fantar M.H. et A. Siraj (édd.),

- 2002 : « Débuts de l'écriture au Maghreb », *Actes des colloques organisés à Casablanca par la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines, les 17-18 janvier et 18-19 avril 2002*, Casablanca, Fondation du Roi Abdul-Aziz, 2004, 256 p. en français et 24 p. en arabe.

Février (James-Germain)

-1949 : « L'inscription punico-libyque de Mactar », *Journal Asiatique*, 1949, p. 85-91.

-1956 : « Que savons-nous du libyque ? », *Rev. af.*, 100, 1956, p. 263-274.

-1965 : « La constitution municipale de Dougga à l'époque numide », *Karthago*, 1964-1965, p. 85-91.

- 1965 : « Recherches archéologiques récentes dans le domaine punique et néo-punique », *BCTH*, n.s, 1-2, 1965-1966, p. 195-198.

Forstner (Martin)

- 1979 *Das Wegenetz des Zentralen Maghreb in islamischer Zeit. Ein Vergleich mit dem antiken Wegenetz*, 1979, Wiesbaden, 359 p. et 1. pl. dépliant (XXIII *Römisches und islamisches Routenetz*).

Galand (Lionel)

- 1950 : « Onomastique de l'Afrique ancienne », *Revue Internationale d'Onomastique*, p. 67-69.

- 1966 : « Inscriptions libyques », *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, CNRS, p. 1-79, 1 carte h.-t., XII pl. h.-t.

- 1970 (avec M. Szynger) : « Une nouvelle inscription punico-libyque de Lixus », *Semitica* 20, p. 10-16, I pl. h.-t.

- 1973 : « L'alphabet libyque de Dougga », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* (ROMM), t. 13-14, 1973, p. 361-368.
- 1977 « Le berbère et l'onomastique libyque », *L'onomastique latine. Paris, 13-15 octobre 1975*, Paris, Colloques internationaux du CNRS, n° 564, 1977, p. 299-304 ; commentaire, p. 305 : cf. aussi p. 312.
- 1979 : *Langue et littérature berbères. Vingt-cinq ans d'études*, Paris, 1979.
- 1989 : « Les alphabets libyques », *Antiquités africaines*, t. 25, 1989, p. 69-81.
- 1990 « Le libyque et les études sémitiques », *Semitica* 38, p. 121-124 (Hommages à Maurice Sznycer, I).
- 1992 : « Petit lexique pour l'étude des inscriptions libyco-berbères », *Almogaren*, 23, 1992, p. 119-125.
- 1999 : « Informations sur le libyco-berbère : I. Découverte d'une inscription libyque. - 2. Travaux du groupe RILB », *BCTH, n.s.*, Afrique du Nord, fasc. 25 (années 1996-1998), p. 138 (séance du 16 novembre 1998).
- 2001 : « L'écriture libyco-berbère et l'Égypte », *Épigraphie libyco-berbère. La lettre du RILB*, Paris, EPHE, 6, p. 1.
- 2003 : « Interrogations sur le libyque », *Antiquités africaines*, 38-39, 2002-2003, 259-266.
- 2005 : « Le libyque en Algérie », *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Claude Briand-Ponsart éd., Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 59-67.

En 2002 sont parus des *scripta minora* de L. Galand, *Études de linguistique berbère*, Leuven - Paris, Peeters, 2002. Il s'agit de la réunion d'articles publiés tout au long d'une longue carrière consacrée aux langues berbères. Les quatre premiers articles portent sur le libyque :

1) « Du berbère au libyque : une remontée difficile », p. 3-28 (avec bibl.). Quelques pages (p. 20-22) sont consacrées aux données des auteurs anciens, d'autres (p. 22-25) à l'onomastique.

2) « L'alphabet libyque de Dougga », p. 29-36. Avec rappel de l'indication fournie par Fulgence le Mythographe (5e s. av. J.-C.) sur l'alphabet libyque (p. 36).

3) « L'indication des titres et des fonctions en libyque », p. 37-47.

4) « La formation des ethniques dans l'Afrique du Nord romaine (Problèmes de méthode et observations) », p. 49-57 : Enquête déjà ancienne (1949 !) et partielle, mais toujours utile, fondée principalement sur l'épigraphie latine.

En 2006, l'Institut Royal de la Culture Amazighe (Rabat, Maroc) a imprimé dans la série Hommages, n° 2, un Hommage à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galanc, une plaquette intitulée *Langue et littérature amazighes. Cinquante ans de recherche*, 58 p., in 8°, qui comprend des repères biographiques et les bibliographies des deux savants honorés.

Ghaki (Mansour)

1986 : « Une nouvelle inscription libyque à *Sicca Veneria* (Le Kef) ; Libyque oriental et Libyque occidentale », *REPPAL*, III, 1986, p. 315-320.

2004 : « Ethnonymes : l'apport de l'épigraphie libyco-punique », *Revue tunisienne des sciences sociales*, t. 127, 2004, p. 83-91.

Jongeling (Karel)

1984: *Names in Neo-Punic Inscriptions*, 1984, 285 p.

1994: *North-African Names from Latin sources*, Research School CNWS, Leiden, Netherlands, 1994, 216 p.

Jongeling (Karel) et Kerr (Robert M.)

2005: *Late Punic Epigraphy, an Introduction to the Study of Neo-Punic and Latino-Punic Inscriptions*, Mohr Siebeck, 2005, 116 p.

Lipinski (Edouard)

- 2002 : « Vocabulaire funéraire libyque et afro-asiatique », dans K. Naït-Zerrad (éd.), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 293-299 [très aventureux sur différents points I].

- 2004: « Pseudo-Skylax, § 110-111 », dans *Itineraria Phoenicia = Studia Phoenicia*, XVII, 2004, p. 410-430. Tire systématiquement l'étymologie vers des sources bibliques et moyen-orientales. Etabli sur des références linguistiques au Moyen Orient le plus ancien, l'article aboutit à de curieuses localisations de toponymes antiques pourtant bien établis (ainsi *Iol* à Tigzirt au lieu de Cherchel !). Nous reviendrons sur ces thèses surprenantes dans un compte-rendu étoffé.

Musso (J.-C.) et Poyto (R.)

- *Corpus des peintures rupestres de Grande-Kabylie*, Paris, AMG, 1969, 124 p.

Rebuffat (René)

2005 : « Le vétéran gétule de Thullium », *Identités et cultures...*, Rouen, 2005, p. 193-233. Dans cette publication, le texte a hélas été fort malmené (et privé de ses annexes) par l'imprimeur. Compte tenu de l'importance de cette publication, cet article fondateur mériterait d'être réimprimé

2006 : « Aires sémantiques des principaux mots libyques », *MEFRA*, 118, 1, 2006, p. 267-295.

2007 : « Pour un Corpus des bilingues punico-libyques et latino-libyques », *Image ethno-culturelle en Méditerranée*, Colloque de Mahdian 26-29 juillet 2003, Chaire Ben Ali, Université de Tunis El Manar, mai 2007, p. 182-242.

2008a : « Inscriptions libyques chez les Elymes », *L'Africa romana*, XVII, 2006 (2008), sous presse.

2008b : « Les inscriptions libyques de *Siga* », *Antiquités africaines*, à paraître.

2008c : « Onomastique ethnique en Césarienne et Tingitane », *Colloque de la SEMPAM*, Porto Conte, septembre 2007, à paraître.

Rössler (O.)

1958 : « Die Sprache Numidiens », *Sybaris, Festschrift Hans Krahe*, Wiesbaden 1958, p. 94-120.

Szyncer (Maurice)

1975 « Recherches sur les toponymes phéniciens et puniques en Méditerranée occidentale », *La toponymie antique, Actes du Colloque de Strasbourg, 1975*, Leiden, 1977, p. 163-175.

2002 : « Nouvelles observations et nouvelles réflexions sur le bilinguisme punico-latin, langue de culture et langue d'usage », *Antiquités africaines*, 38-39, 2002-2003, p. 275

***Liste des figures***

Fig. 1 : La transcription de RIL 72 (Bordj Helal 1), dans Jongeling et Kerr 2005, p. 31.

*Text:*

- 1) ly[g]w<sup>c</sup>kny bn knrd<sup>c</sup>t bn
- 2) msy<sup>c</sup>ln tn<sup>o</sup> ʔbnm ʔl<sup>o</sup>

*Libyan text:*

- 1) YGWKNH
- 2) WKNRDT
- 3) NNBYH

*Translation:*

- 1) For Yagwakani, the son of Kanardat, the son of
- 2) Masyalan were these stones erected.

## The origin of the Libyco-Berber script.

Werner PICHLER,  
*Professeur, anthropologue, Autriche.*

The history of research concerning the origin of the Libyco-Berber script covers a time of more than 150 years. More than 50 scholars have devoted their attention to this topic.

	EXOTIC	S-SEMITIC	N-SEMITIC	OWN INVENTION
1850	Schmeller	Blau		
	Saulcy			
			Halevy	
1900	King	Littmann	Lidzbarsky	Meltzer
	Gattefosse			Meinhof
				Friedrich
1950				Tovar
	Delgado		Bates	Jensen
	Zawadovsky		Higounet	
	Fell	Rössler	Kossmann	Haarmann
2000	Knauer	Mukarowsky	O'Connor	Chaker/Hachi
	Kelley	Lemaire	Untermann	Hachid

All these publications can be divided into four groups:

1. Really exotic theses without any scientific basis
2. S-Semitic origin (especially Himjaritic or "Thamudic")
3. N-Semitic origin (Phoenician or Punic)
4. Own invention



I will not waste more than one sentence to the **exotic thesis** like a derivation from Neolithic cultures or Bronze Age Teutons. So let's start with the assertion of an **own invention**. Recently some colleagues like Chaker, Hachi and Hachid have revived the ideas of Meinhof, Friedrich or Jensen that the Libyco-Berber script could be an autochthon one. This is indeed a tempting idea, but to say the truth: there is no convincing reason for this assertion. I am of the same opinion as Muzzolini that some single Proto-Berber geometric rock art motifs never can be the precursors of an alphabetic script. In addition: the assumption that the creators of the Libyco-Berber script should have chosen the same signs for the same phonemes as the creators of Semitic scripts in several cases (from a repertoire of hundreds of signs) is beyond any credible probability. Such an elaborated alphabetic script as the Libyco-Berber one is not possible without previous stages of pictographic or syllabic scripts. Therefore, it seems to be reasonable to search for the possible roots of this script. There can be no doubt about the autochthon invention of script in Sumer and Central America, probably this happened in China and Egypt too.

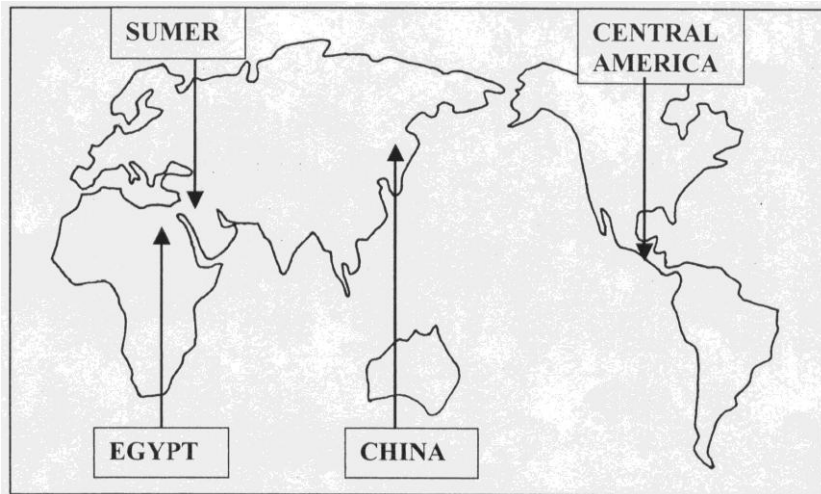


Fig.1. Places of autochthon invention of script

The search for the probable precursor of the Libyco-Berber script is not at all complicated. Central America and China drop out by spatial and temporal reasons, the highly pictographic Hieroglyphic script of Egypt never can be a model for the extremely geometric Libyco-Berber script. So it is no surprise that more than 90 % of all researchers agree in the preference of **Sumer** as the probable **place of origin**.

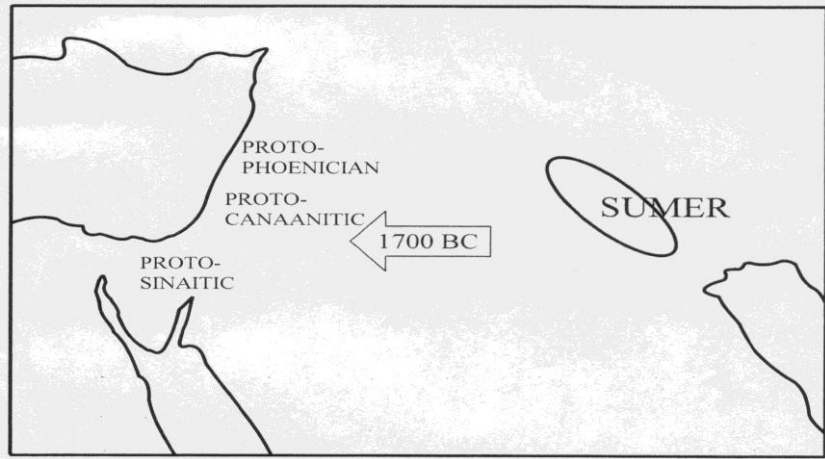


Fig.2. Evolution of alphabetic script

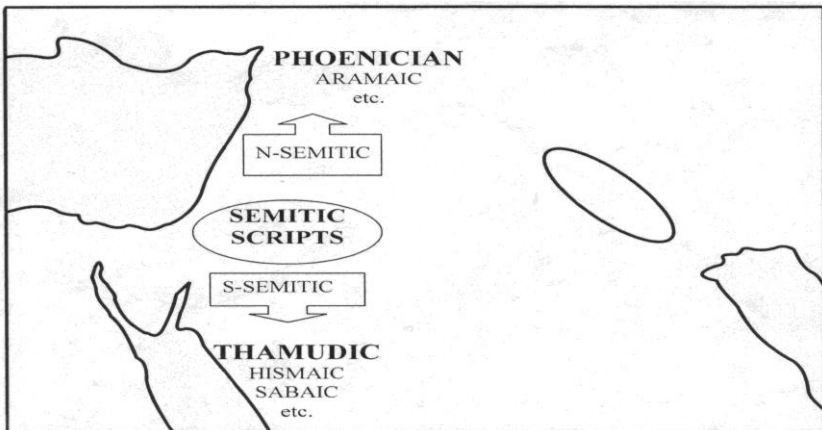


Fig.3 Evolution of the Semitic script

Till the beginning of the 2<sup>nd</sup> millennium BC the idea of script reached the coast of the Mediterranean. In the time about 1700 BC the idea of a consonantal script was born in the region between Syria and the peninsula of Sinai. Out of this region the script developed into two different directions:

1. To the S-Semitic scripts of the Arabian Peninsula
2. To the NW-Semitic scripts

The clear favourites for precursors among these two groups are :

1. The so-called "**Thamudic**" scripts
2. The Old Phoenician script

I have put two years of hard work into the study of the "Thamudic" option with the help of specialists like Prof. Michael Macdonald from Oxford University. What formerly was called "Thamudic" script nowadays occurs as a complex group of scripts subdivided into different regional alphabets like Dumaitic, Taymanitic, Dadanitic, Hismaic etc. Despite the question of similarities the central question is :

How should the Berber people of NW-Africa ever have been able to get in contact with the nomads and oasis settlers of the Arabian desert – or vice versa? Of course a contact with the seafaring Phoenician people which colonized a great part of the Mediterranean coast is much more plausible.

Actually my German colleague Jürgen Untermann has proved years ago that the Phoenicians have brought the script to the southern part of the Iberian Peninsula during the 9<sup>th</sup> century BC. What would be more plausible as to presume a similar act of taking over the script south of the Street of Gibraltar?

To tell it in short: All indications for this event fit together perfectly:

1. The system of the script, especially the three half vowels,
2. the time,
3. and the place of the taking over.

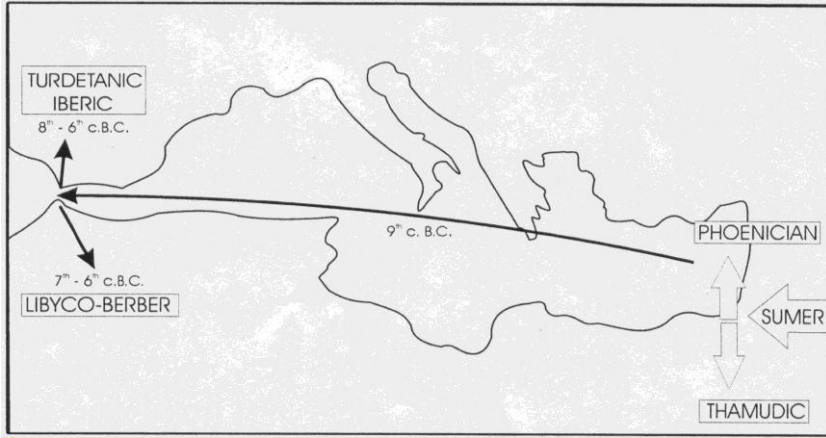


Fig.4. Expansion to the west

**1. The vowel system :** While the inhabitants of the Iberian Peninsula took over the three half vowels from the Old Phoenician alphabet and added two more vowels under Greek influence, the inhabitants south of Gibraltar kept the system of three half vowels.

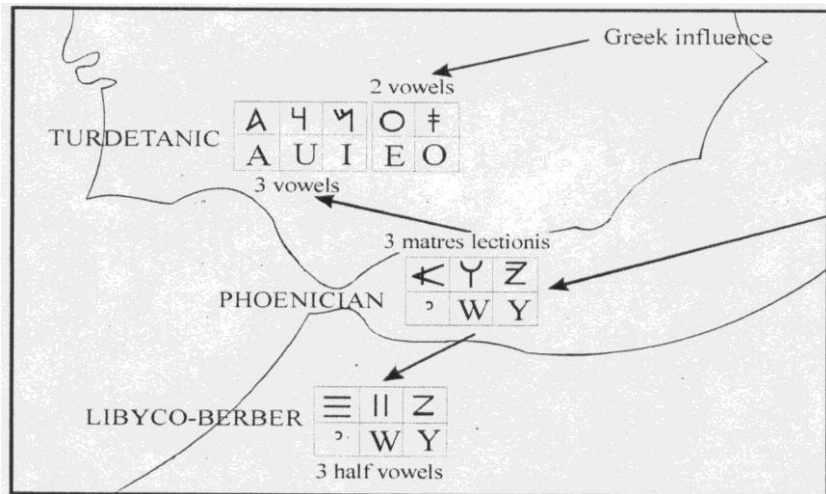


Fig.5. The vowel system

**2. The time :** The development of some Old Phoenician characters gives us a temporal corridor for the taking over to Gibraltar between the 10<sup>th</sup> and 9<sup>th</sup> century BC and to North Africa about the 8<sup>th</sup> or 7<sup>th</sup> century BC.

	11 <sup>th</sup> c.	10 <sup>th</sup> c.	9 <sup>th</sup> c.	8 <sup>th</sup> c.	7 <sup>th</sup> c.	6 <sup>th</sup> c.	5 <sup>th</sup> c.
g	∟	∟	∟	∟	∟	∟	∧
y	Ʒ	Ʒ	Ʒ	Ʒ	Ʒ	Ʒ	Ʒ
š	W	W	W	W	W	W	W
k	∇	∇	∇ ∫	∫ ∫ ∫	∫ ∫	∫	∫ ∫ ∫
z	I	I	I	I			Ʒ Ʒ
s	⌘	⌘	⌘	⌘	⌘	⌘	⌘ ∫
t	† X	† X	† X	† X	† †	†	†

Fig.6. Temporal corridor

Some signs like that for /g/ never changed their shape. Others like those for /k/, /s/ or /t/ changed exactly in this span of time. Let us have a special look at the sign for /t/: while this sign was taken over in its original form in the Western Mediterranean and Northern Africa till the 8<sup>th</sup>/7<sup>th</sup> century BC, it changed totally after this time while spreading out to Greece, Italy and Cartage. Therefore, it must have been brought to the Strait of Gibraltar before the 7<sup>th</sup> century BC.

**3. The place :** If all what we know about the development of the Libyco-Berber script is not totally wrong, we can identify the oldest inscriptions in the mountains of the High Atlas.

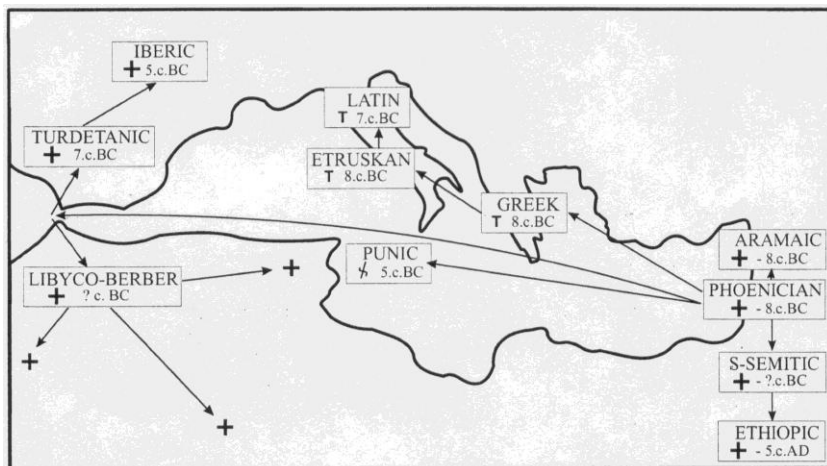


Fig.7. Evolution of the signs for /t/

Perhaps the tribal association of the Mauri or their ancestors got in contact with the Phoenician settler maybe at Tingis, Lixus or Mogador. The fact that we have comparatively only few inscriptions in the Moroccan territory is no real counterargument. The place of taking over must not be necessarily the region with the greatest number of inscriptions. Possibly only few people were able to use the technique of writing.

I show you two examples from the sites Azib n'Ikkis and Oukaimeden. The identical patina of the anthropomorphic figure and the characters make clear that they originate from the same time. The context of Bronze Age weapons gives us an illusion of the time of creation.

Now let us focus the act of taking over the script. For the purpose of writing the language/s spoken in NW-Africa the Old-Phoenician alphabet did not fit one hundred percent:

1. Three signs were omitted (because these phonemes are not used in Berber languages).
2. Three signs for sibilants were added (because Berber languages use more sibilant phonemes).

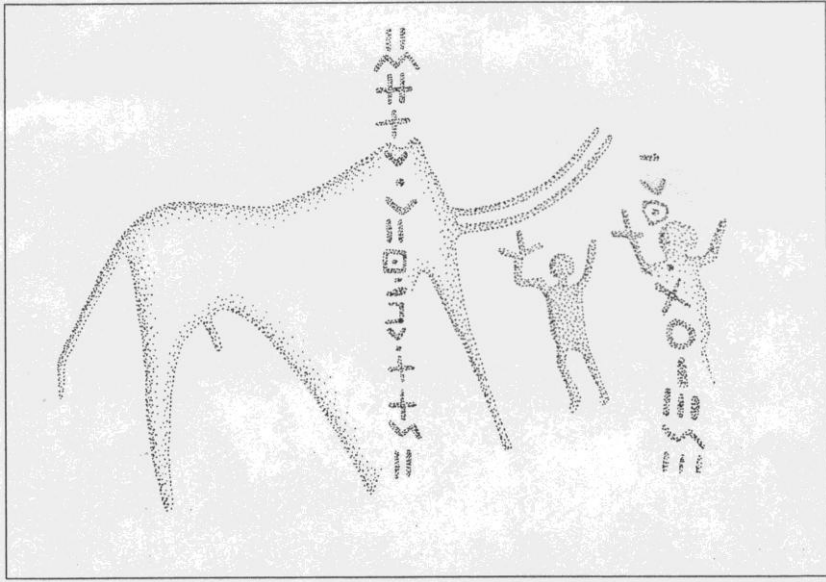
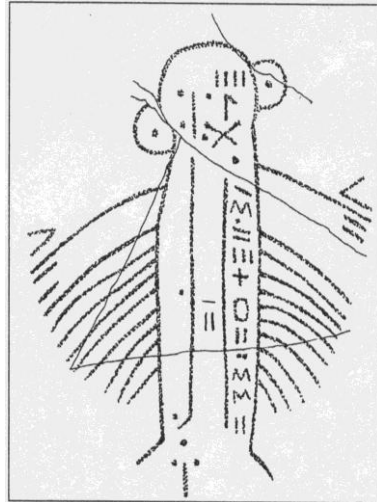


Fig.8/9. Inscriptions of Oukaimeden and Azib n'Ikkis /Morocco

At least six signs are totally identical, additional six are very similar. It is beyond any probability that these correspondences happened by chance. Now the essential question is: why did they change the form of the other signs? Why these new signs and not other ones?



	OP	LB	new	
	ⵍ			A
	ⵎ		ⵎ	B
	ⵏ	ⵏ		G
	ⵐ	ⵐ		D
	ⵑ	ⵑ		H
	ⵒ	ⵒ		W
	ⵓ	ⵓ		Z <sub>1</sub>
OMITTED	ⵔ			ⵔ
	ⵕ		ⵕ	T <sub>1</sub>
	ⵖ	ⵖ		Y
	ⵗ		ⵗ	K
	ⵘ		=	L
	ⵙ		ⵙ	M
	ⵚ		-	N
	ⵛ	ⵛ		S <sub>1</sub>
	ⵜ			?
	ⵝ		ⵝ	P/F
	ⵞ		ⵞ	S <sub>2</sub>
	ⵟ		?	Q
	ⵠ		ⵠ	R
	ⵡ	ⵡ		S <sub>3</sub>
	ⵢ	ⵢ		T <sub>2</sub>
ADDED			ⵣ	Z <sub>2</sub>
			ⵤ	S <sub>4</sub>
			ⵥ	Z <sub>3</sub>

Fig.10. The taking over of the Libyco-Berber script (OP=Old Phoenician, LB=Libyco-Berber)



In my forthcoming book I can prove very convincingly that the selection of signs was not at all mere accident but intentional. This last and most important step of adaptation had the aim of creating a nearly perfect system of geometric signs according to principles of the economy and aesthetics of writing. Unfortunately it is far beyond the scope of my today's lecture to present all details of this well-thought system. I only can touch on some principles.

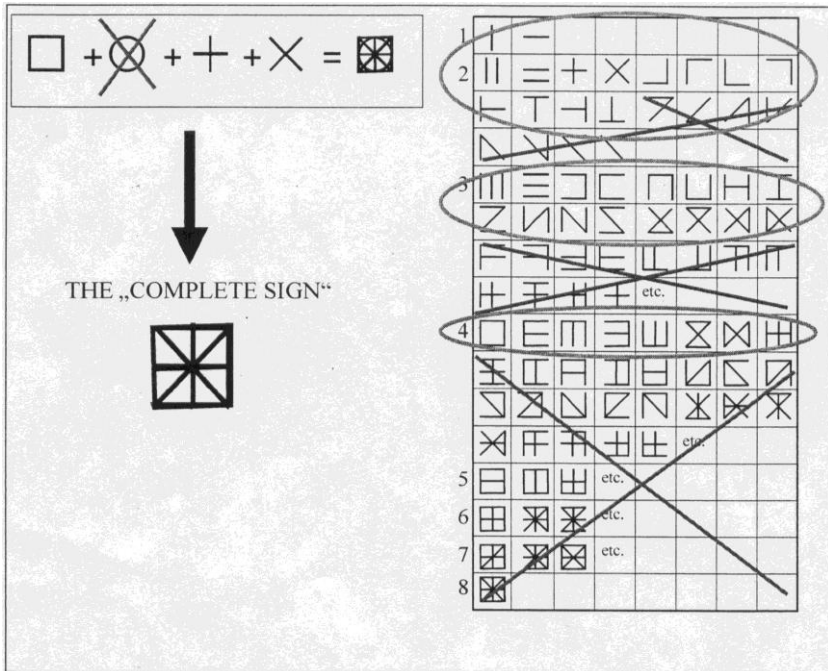


Fig. 11. The selection of signs

Adrian Frutiger created the term "complete sign": the line, the cross, the square and the circle are the most elementary signs all over the world. Omitting the circle for our purpose (because in the Libyco-Berber script the circle is only a variation of the square) there remains the basic structure of our script.

Basing upon the elements of the so-called "complete sign" you can construct more than 200 different signs. Now it is a fact that the creators of the Libyco-Berber script chose only the simplest signs constructed by 1 – 4 lines, never complicated ones. Therefore, this was a very intentional sort of selection. So far to one example for the topic "**economy of writing**".

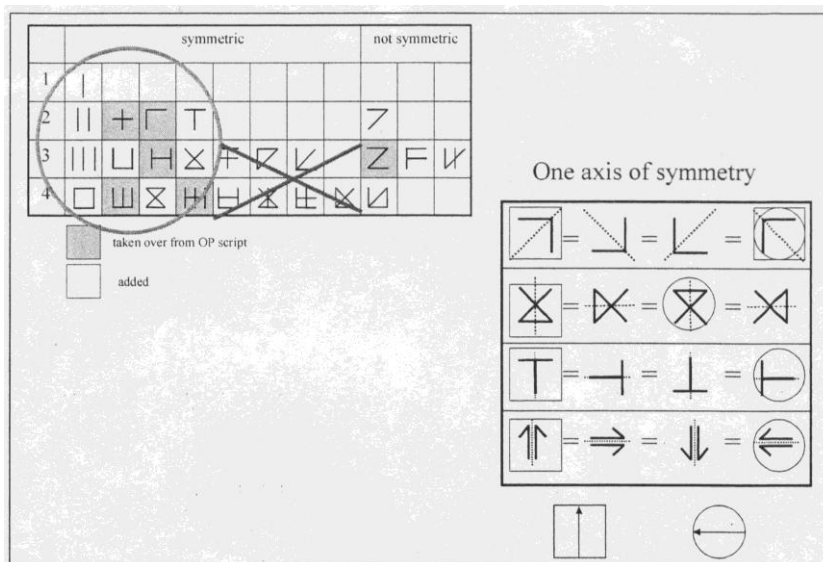


Fig.12. Symmetry

A good example for the topic "**aesthetics of writing**" is the preference of symmetric forms. The bilateral (left — right) symmetry is one of the most important principles of order in nature. The creators of the Libyco-Berber script selected (with one example) only symmetric signs and — among them — only the simple ones.

The number of the axes of symmetry is extraordinary important for the question if turns change the phonetic value of signs or not: in the case of these four signs with one axis of symmetry I was able to state the thesis that no 90° turn changes the phonetic value of the characters. Most of these

signs can indicate the direction of writing: these four variants were used for vertical lines, these four for horizontal lines. Some years ago two computer specialists (Oulamara /Duvemoy) analyzed the characters of the Tifinagh script. They came -totally independent from me- to the same conclusion: "Taking into account the shape of Berber characters, we can conclude that there exists a master frame from which characters are generated".

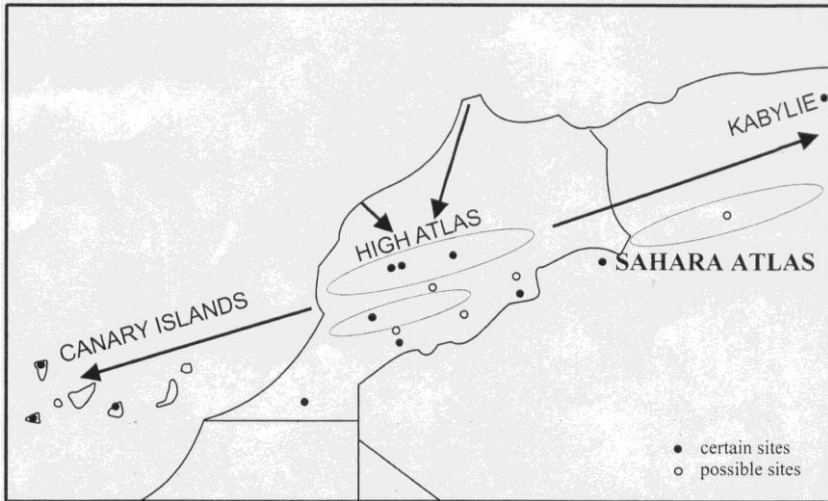


Fig.13. Symmetry

This original type of alphabet, which I call the **archaic** one, spread to the East till to the Kabylia and to the West till to the Canary Islands. It would be totally convincing if we could prove archaic inscriptions in the Sahara-Atlas: that would be the natural springboard from the High Atlas to the Kabylia. We have some indications in this direction but the body of evidence is not yet sufficient. For this reason I am planning a project together with my colleague Idir Amara with the aim of a documentation of all important inscriptions of that region.

## Summary

1. One part of the Libyco-Berber alphabet can be derived from the characters of the **Old-Phoenician** alphabet.

2. Another part consisting of very **simple elementary signs** was added intentionally to complete a thought-out system of writing.

3. Therefore, it does not correspond with the reality if some scholars declare the Libyco-Berber script as a **totally independent** invention.

4. Nevertheless, the origin of the Libyco-Berber script is anything but a passive taking over of a foreign script. It is a creative act of establishing a new concept of script resulting in one of the most perfect systems in regard to principles of the economy and aesthetics of writing worldwide. Seen from this point of view today's Berber people really can be proud of the achievement of their ancestors.

## References

- Chaker, S. ; Hachi, S. (2000): A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère. *Réflexions du linguiste et du préhistorien*. In: *Etudes berbère et chamito-sémitique*. Paris, 95-111

- Hachid, M. (2000): *Les premiers Berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil*. Aix-en Provence. 173-190

- Macdonald, M.C.A. (2000): Reflections on the linguistic map of pre-Islamic Arabia. *Arabian archaeology and epigraphy* 11, 28-79

- Muzzolini, A. (2001): Au sujet de l'origine de l'écriture libyque. *Lettre de l'AARS*. Nr. 19. St. Lizier. 23-26

- Oulamara, A.; Duvernoy, J. (1988): An application of the Gough transform to automatic recognition of Berber characters. *Signal Processing* 14:79-90

- Pichler, W. (2000): *Essai de systématique de l'écriture libyco-berbère*. *Comptes rendus du Groupe linguistique d'études Chamito-sémitique*. Tome XXXIII (1995-1998). Paris. 131-139

- Pichler, W. (2000): The Libyco-Berber inscriptions of Fom Chenna/Morocco. Sahara 12, Segrate, 176-178
- Pichler, W. (2003): Las inscripciones rupestres de Fuerteventura. Cabildo de Fuerteventura. Puerto del Rosario 2003. 337 p.
- Pichler, W. (2006): The Libyco-Berber inscriptions of Aourdaoum/ Algeria. In.: Y. Gauthier, J.-L. Le Quellec, R. Simonis [eds], 2006, Hic sunt Leones, Mélanges sahariens en l'honneur d'Alfred Muzzolini, Les Cahiers de l'AARS, 10, p171-176.
- Pichler, W. (2007 – in print): Origin and development of the Libyco-Berber script. Berber Studies Vol. 14. Ed. by Harry Stroomer, University of Leiden, The Netherlands, 139 p.
- Untermann, J. (1997): Neue Überlegungen und eine neue Quelle zur Entstehung der althispanischen Schriften. Madrider Mitteilungen 38. Mainz, 49-66.

## Réflexions sur l'évolution et l'aménagement de l'alphabet Tifinagh.

---

Abdelmadjid HADJILAT,  
*Historien, chercheur, Tlemcen.*

L'objectif du programme de ce colloque est de réunir des chercheurs en sciences humaines qui s'intéressent à l'étude du patrimoine culturel amazighe, sur la problématique de l'alphabet Tifinagh. Certes, les travaux datant de l'époque coloniale ont permis de réunir de nombreuses inscriptions Tifinagh, et d'émettre un certain nombre d'hypothèses sur la datation et la traduction des textes de ces inscriptions, qui constituent les premiers jalons dans ce domaine. Toutefois ces travaux ne sont pas définitifs, car ils revêtent beaucoup d'incertitudes et d'hésitations. Ainsi, Maurice Reygasse déclarait en 1932, à propos d'inscriptions découvertes dans le Sahara central : " Ces inscriptions Tifinagh intraduisibles sont assez anciennes, il est impossible de les dater avec précision, plusieurs sont accompagnées de graffiti libyco-berbères de basse époque." Aujourd'hui, les recherches dans ce domaine disposent d'appareils permettant d'apporter plus de précision et de rigueur dans ces travaux.

Le sujet de ma communication concerne quelques réflexions sur l'évolution de l'alphabet Tifinagh et son aménagement dans le cadre de l'usage pratique dans l'écriture des différents dialectes amazighs. Certes, il est difficile de dater l'apparition de l'alphabet Tifinagh, mais on peut affirmer qu'il est très ancien, et que les estimations émises à l'époque coloniale

doivent être revues à la lumière des données recueillies lors des fouilles récentes.

Par ailleurs, il faut admettre qu'une évolution de la langue amazighe s'est produite au fur et à mesure des influences résultant d'apports linguistiques exogènes phéniciens, grecs, romains, arabes, français, etc. Ces influences ont permis l'introduction de vocables comportant des consonnes qui n'existaient pas dans la langue amazighe initiale, telles que le p, le v, le h aspiré (ح), le ع, le ص, le ث, le ذ. A ce propos, il convient de signaler que l'alphabet Tifinagh rupestre ne comprenait que 23 consonnes.

L'alphabet Tifinagh ne provient en aucune manière de l'alphabet phénicien ou punique, et ne comporte aucune similitude avec ce dernier. Par contre, il présente quelques similitudes avec l'alphabet libyque, mais il comporte de nombreuses dissemblances, qui témoignent probablement d'une origine commune, et d'une évolution différente.

Pour ce qui est de l'aménagement de l'alphabet Tifinagh, on peut déceler déjà une tendance vers une simplification de cet alphabet chez les Touareg, dans la mesure où chaque consonne est représentée le plus souvent par un seul signe. Néanmoins, il faut constater que l'alphabet Tifinagh actuel des Touareg ne comporte pas certaines voyelles comme le p et le v, et surtout, qu'il ne comporte pas de voyelles, ce qui rend la lecture des textes et des inscriptions difficile.

Ainsi, le nom de Massinissa est représenté seulement par les consonnes MSNSN ; il peut être lu de différentes manières : Masensen, Masnisen, Masensin, etc.

Aussi, l'aménagement de l'alphabet Tifinagh doit répondre aux besoins d'une lecture facile et d'une prononciation exacte des textes écrits en langue amazighe, notamment dans le cadre de l'apprentissage de cette langue, à l'aide des manuels inscrits au programme.

Dans ce cadre, des efforts ont été déployés récemment au Maroc et en Algérie, en vue de réaliser un aménagement de l'alphabet Tifinagh de manière à répondre aux exigences d'une utilisation dans l'enseignement de la langue amazighe. Ces

efforts doivent mener à une unification des aménagements proposés, par l'adoption d'un même aménagement dans les pays intéressés.

Comparaison entre l'alphabet tifinagh  
et l'alphabet punique

Alph. latin	Alph. arabe	Tifinagh rupestre de bas en haut	Tifinagh mod. de droite à gauche	
a	ا	•	•	ⴰ
b	ب	⊖ ⊖	⊖ ⊖ ⊖	ⴱ
gu	ج مصري	⋈ ⋈	⋈ ⋈ ⋈	ⴳ
d	د	∨ ∨ ∨	∨ ∨ ∨	ⴣ
h	هـ	⋮	⋮	ⴥ
w	و	⋮	⋮	⴦
z	ز	⋮	⋈	⴨
t	ط	⊖ ⊖	⊖	⴬
y	ي	⋈ ⋈ ⋈	⋈ ⋈ ⋈	ⴰ
k	ك	⋮	⋮	ⴢ
l	ل	∥	∥	ⴣ
m	م	∟	∟	ⴤ
n	ن	∟	∟	ⴥ
s	س	⊖	⊖	⴦
f	ف	∥ ∥ ∥	∥ ∥ ∥	ⴧ
q	ق	⋮	⋮	⴨
r	ر	⊖	⊖	⴩
ch	ش	⊖	⊖	⴫
t	ت	⋈	+	⴬



Evolution de l'alphabet tifinagh

Alph. latin	Alph. arabe	Tifinagh rupestre de bas en haut	Tifinagh moderne	Tif. Hoggar
			de droite à gauche	
a	ا	•	•	•
b	ب	⊙	⊙ □ □	□
j	ج	⊙	⊙	⊙
gu	ج م ط ر ي	⊙	⊙	⊙
d	د	⊙	⊙	⊙
dh	ذ	⊙	⊙	⊙
h	ه	⋮	⋮	⋮
w	و	⋮	⋮	⋮
z	ز	⋮	⋮	⋮
z enphat.	ز (بالفتحة)	#	#	#
kh	خ	⋮	⋮	⋮
t	ط	⋮	⋮	⋮
y	ي	⋮	⋮	⋮
k	ك	⋮	⋮	⋮
l	ل	⋮	⋮	⋮
m	م	⋮	⋮	⋮
n	ن	⋮	⋮	⋮
s	س	⋮	⋮	⋮
gh	ش	⋮	⋮	⋮
f	ف	I II III	I II III	H II
q	ق	⋮	⋮	⋮
r	ر	⋮	⋮	⋮
ch	ز	⋮	⋮	⋮
t	ت	⋮	⋮	⋮

## Aux origines d'un langage symbolique devenu l'emblème de la revendication amazigh : Tifinagh.

Iddir AMARA,

*Docteur en préhistoire et en anthropologie.*

*Chercheur associé à l'IPH-MNHN, Paris.*

De nombreuses personnes considèrent les caractères Tifinagh comme un alphabet ancien propre aux populations berbères. Et elles ont sans doute raison. Cette invention graphique n'a pour l'instant été observée que dans les sites, ayant été occupés par des sociétés anciennes de l'Afrique du Nord. Cette écriture annonce les balbutiements d'un mode de communication développé par une société en construction.

Ces premières sociétés berbères ont trouvé un moyen de transcrire leur langue, comme chez bien d'autres peuples qui leur étaient contemporains. Nous savons peu de choses sur le processus d'apparition de ces caractères. En revanche, nous savons que cette forme d'écriture, appelée aujourd'hui « Tifinagh », est signalée dans toute l'Afrique du Nord (Ouest égyptien, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Iles des Canaries, Maurétanie, Mali, Burkina Faso et Niger).

La géographie de cet immense espace, dont les trois quarts sont arides, reste l'un des éléments permettant de comprendre l'émergence, la mise en place et l'évolution des différents groupes culturels berbères.

L'activité culturelle de ces groupes remonte au premier millénaire av. J.-C. Ces hommes ont développé des signes leur

permettant de matérialiser leur langage. Ces caractères, de forme géométrique, sont placés les uns derrière les autres. Ces formes sont les prémisses d'un alphabet : Tifinagh que les Touregs ont conservé au fil des siècles.

Le Tifinagh suscite un certains nombre d'interrogations. A t'il évolué depuis son apparition ? Quelle était son utilisation ? Sa forme écrite est-elle le prolongement de son mode oral ? Cet alphabet, comme celui, toujours vivace que l'on retrouve en Ethiopie, est le seul à avoir été conservé dans sa forme initiale sur tout le continent africain. Devrait-on s'alarmer, craindre sa disparition s'il n'est pas pratiqué par les populations contemporaines ? Faudrait-il le sauvegarder comme un patrimoine de l'humanité ?

Ces caractères ont traversé les âges, malgré les turbulences de l'histoire et les occupations successives de l'Afrique du Nord. Les régions où le Tifinagh a survécu se trouvent dans les zones les plus inhospitalières. Cette écriture a résisté aux différentes mutations qu'ont connues les sociétés de l'Afrique du Nord. Ce qui explique sans doute pourquoi, le Tifinagh est devenu l'emblème d'une revendication identitaire et culturelle dans certaines régions et en particulier, la Kabylie.

### **Une identité à construire et une mémoire à faire revivre**

Pour comprendre la question berbère, il faudrait regarder autrement le passé. L'histoire des Berbères est très ancienne. Elle remonte à la fin des temps préhistoriques. Ces millénaires passés ont forgé une mémoire commune à l'ensemble des populations nord africaines. Il n'y a pas à faire aujourd'hui de différence entre Arabes et Berbères ou arabophones et berbérophones. Ils portent tous dans leur patrimoine ce qui reste encore vivant de la mémoire amazigh.

L'identité berbère ne se limite pas seulement à la région montagnaise de Kabylie ou à l'Algérie, mais elle s'étend sur toute la partie nord de l'Afrique, depuis la boucle du fleuve Niger, au Sud, jusqu'en Méditerranée, au Nord. On voit bien à travers cette géographie l'enracinement africain et méditerranéen des Imazighens. Ces Imazighens ont leurs

propres langues qui autrefois s'écrivaient : tamazight avec des caractères Tifinagh.

Tamazight a été l'une des premières langues africaines à avoir été écrite. Les témoignages de l'ancienneté de l'écriture de cette langue sont nombreux : inscriptions rupestres de l'âge du bronze, stèles commémoratives ou funéraires dans le Maghreb oriental. Ce mouvement graphique touche l'ensemble du territoire nord africain. Mais cette écriture est restée dans son état brut. Les Berbères n'ont pas réussi, comme l'ont fait les autres peuples, à écrire leur mémoire. Que devient dans ce cas le berbère et quel est son statut ?

L'Algérie, comme les autres pays du Maghreb, a fait le choix d'imposer l'arabe, comme langue officielle. La langue berbère souffre de ce choix officiel. De tout temps, l'état est intervenu de manière autoritaire pour imposer une langue au détriment d'une autre.

Ce phénomène s'est produit souvent à travers l'histoire. Ce fut le cas durant la période médiévale en Europe. L'anglais était le choix du parlement anglais face au français. Le français était le choix de la royauté française face à d'autres langues locales. L'état intervient avec force pour imposer son autorité. Le cas du berbère n'est pas unique.

La langue tamazight a été marginalisée durant plusieurs millénaires. Cette langue orale a toujours été mise en compétition face aux langues écrites successives (punique, latin, arabe, français), instrumentalisées par les différents états successifs pour asseoir leur pouvoir.

La compétition entre les langues écrites et orales a conditionné, à travers toute l'histoire, le sort du tamazight. Chaque fois que cette langue orale s'est retrouvée face à une langue écrite, donc liée à l'état et au pouvoir, on remarque aussitôt une situation d'inégalité. Cette inégalité fait que ceux qui parlent la langue écrite imposent leur choix à ceux qui parlent une langue orale (donc tamazight). Certains Berbères vont eux-mêmes promouvoir la langue écrite, au détriment de tamazight pour accéder au pouvoir. Cette réalité est visible en Algérie, comme dans le reste du Maghreb.

Aujourd'hui, une question se pose : pourquoi cette langue berbère écrite n'a jamais réussi à s'imposer politiquement. Le berbère a toujours cédé du terrain à chaque fois qu'une langue écrite se retrouvait face à lui. A chaque fois qu'une langue écrite est au contact d'une langue orale, la confrontation tourne toujours à l'avantage de l'écrit.

Les Imazighens ont opté pour la langue écrite du pouvoir. Ce phénomène remonte au 10<sup>ème</sup> siècle. Pour s'assurer le pouvoir, les différentes dynasties berbères ont fait le choix de l'arabe, langue du prophète de l'Islam et langue du sacré.

Cette situation ne s'est pas produite en Asie musulmane. Certaines populations asiatiques musulmanes ont emprunté les caractères arabes pour écrire leurs propres langues. Un choix que n'ont pas fait les berbères, même si certains d'entre-eux se considèrent paradoxalement comme arabes.

Pourquoi une langue utilisée dans l'ensemble du territoire nord africain ne s'est jamais imposée comme la langue de pouvoir. Tamazight semble s'être résignée au repli sur elle-même. Les Berbères arabisés ont opté pour une mémoire venue d'ailleurs. Ils se sont fabriqués une généalogie arabe, allant jusqu'à s'attribuer une filiation avec le prophète Mohamed.

Les Almoravides et plus tard les Almohades, deux dynasties berbères très pieuses revendiquent une descendance orientale. Ce choix politique va devenir une vérité officielle pour les Berbères. Ils arabisent leurs noms et favorisent la mutation de leur société. Ceux qui renoncent à leur identité berbère sont assurés d'une promotion sociale. Ils accèdent au pouvoir qu'ils conservent.

S'interroger aujourd'hui sur ce passé et en dévoiler la réalité est ambitieux. L'identité amazighe reste profondément attachée à ses racines africaines et méditerranéennes. La culture amazighe est encore vivante dans des régions difficiles d'accès. Là où le berbère, comme langue et comme culture, est conservé. Des populations, comme les Touaregs du Sahara, y ont sauvé leur alphabet.

### **Une culture revendiquée à travers la poésie et la chanson**

La revendication de Tamazight comme culture aux racines africaines est né vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Un mouvement d'identité culturel s'agrége autour d'une élite kabyle vivant dans les grandes villes d'Algérie et de France. Ce groupe s'approprié la mémoire et l'identité berbère. La littérature devient un vecteur idéal pour promouvoir cette culture. Des ouvrages sont consacrés aux contes et poèmes kabyles. Les travaux de nombreux ethnographes, ayant travaillé sur la société ancienne de l'Afrique du Nord, sont publiés. Mais ce mouvement culturel est contenu par les nationalistes algériens, imprégnés par l'idéologie arabo-islamiste.

La négation de la dimension berbère a été imposée avec violence durant des années. Au XX<sup>ème</sup> siècle, Messali El-Hadj (chef politique du Parti Populaire Algérien) s'est opposé violemment aux militants de la cause berbère. Cette opposition provoque la crise dite berbériste de 1948 au sein du MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratique).

L'opposition aux idées culturalistes va se poursuivre durant la guerre d'indépendance par l'arrestation ou l'élimination de militants berbéristes. Le conflit oppose deux visions antinomiques. Il y a ceux qui défendent l'Algérie algérienne, en tenant compte de l'ensemble des composantes du pays, et ceux qui défendent une Algérie arabo-islamiste uniforme. Ces derniers ne font que prolonger l'idéologie déjà mise en place par les messalistes. Cette vision, niant la réalité historique et linguistique du pays, se poursuivra au lendemain de l'indépendance.

En avril 1980, l'interdiction par les autorités d'une conférence sur la poésie ancienne kabyle va devenir l'élément déclencheur de ce qui va devenir le « Printemps berbère. La conférence, prévue de longue date, devait être animée par l'anthropologue et écrivain Mouloud Mammeri à l'Université de Tizi-Ouzou. Les autorités locales, craignant des troubles à l'ordre public, l'annulent. Cette décision va enflammer toute la Kabylie. Il n'y aura pas de morts, mais plusieurs étudiants seront blessés et emprisonnés.

Depuis cette date, le mouvement pour la reconnaissance de la langue et de la culture amazigh n'a pas faibli. Les différentes régions berbérophones se sentent aujourd'hui concernées par cette revendication culturelle.

L'Algérie est plongée dans la violence, au lendemain des élections municipales annulées de 1991. Les années qui vont suivre seront sanglantes et traumatisantes pour la population algérienne. Les autorités, désemparées par la situation sécuritaire, évoquent du bout des lèvres Tamazight comme élément identitaire, aux côtés de l'arabe toujours langue officielle et de l'Islam comme religion d'état. L'Algérie reconnaît enfin Tamazight comme réalité historique et linguistique du pays.

Mais le problème linguistique berbère demeure, sur fond de débâcle économique et de crise sociale multiforme. Tout devient urgent, mais la négligence et les hésitations du pouvoir algérien vont aboutir au « Printemps noir », le massacre de centaines de jeunes manifestants, lors d'une manifestation en Kabylie.

On se retrouve devant une situation nouvelle. Elle n'est pas bloquée, mais elle ne permet pas non plus d'avancer. Personne n'est dupe, l'exploitation de la revendication berbère risque de compromettre sérieusement l'avenir du mouvement.

Le problème du berbère n'est pas seulement kabyle. Il est maghrébin. Il est utile de rappeler que la dimension amazighe dépasse les limites régionales. L'inscription de la réalité historique dans la loi fondamentale de la République, donc de la Constitution, ne règle pas la question si elle n'est pas suivie d'effets, c'est à dire d'une prise en charge réelle.

Il faut donc reprendre l'étude du problème berbère et faire son analyse sereinement. Il faut surtout que les décideurs assument leur position face à la question de Tamazight. Le choix des caractères pour la transcription de la langue ne doit pas nous éloigner de la réalité historique et politique.

### **Transcrire la langue : Tifinagh ou pas Tifinagh**

Il est loin le temps où il fallait se cacher pour écrire quelques lettres en Tifinagh. Aujourd'hui tout le monde admet l'urgence de prendre en charge la question berbère. Le dynamisme d'une langue ou d'une culture reflète l'état mental ou intellectuel de ceux qui la pratiquent. Une langue est dynamique, créatrice et innovante si les conditions politiques, sociales et économiques lui sont favorables. Nous sommes loin de ce constat. En Algérie, on n'arrive pas à créer et à renouveler la langue, ni en tamazight et encore moins en arabe.

Le Tifinagh renaît au XX<sup>e</sup> siècle dans la communauté kabyle de Paris. Les néo-Tifinaghs sont une invention récente et se sont enrichi de nouveaux caractères. Ils ne sont pas faciles d'utilisation. Le petit groupe culturaliste commence par diffuser les Tifinagh et la culture berbère principalement dans le milieu kabyle de Paris. Ces caractères débarquent sur le continent africain toujours dans le milieu étudiant kabyle. Les autres berbères n'ont manifesté aucun désir de prendre en charge leur culture ou leur identité et il existe des raisons pour comprendre cela.

La situation du tamazight est complexe. Nous avons constaté que cette langue était en recul chez elle. Les espaces culturels et pédagogiques, censés la promouvoir, sont presque inexistantes. La situation culturelle et linguistique est dramatique en Algérie. La population est obligée de compenser le vide par des créations aléatoires.

La langue évolue avec les exigences de ses utilisateurs. On crée, on innove selon les besoins quotidiens. On transforme, on emprunte pour rendre la langue dynamique et vivante. Tamazight a réussi cette expérience. Cette langue s'est adaptée durant des siècles. Elle a innové pour ne pas disparaître. Elle possède même son propre alphabet. Mais cet alphabet est resté figé à une certaine époque.

Alors Tamazight répond-elle aux normes grammaticales et pédagogiques d'aujourd'hui ? Certains défendent l'usage de caractères latins pour son écriture. D'autres veulent l'utilisation du Tifinagh, en se référant aux origines de ses



caractères. Enfin, il y a ceux qui acceptent de participer au renouveau du tamazight, mais en lui imposant l'usage de caractères arabes.

Le choix du Tifinagh pour transcrire Tamazight est un choix affectif pour les puristes, la volonté d'un retour aux sources. L'option latine, avec des caractères universels, est un choix pragmatique, destiné à faciliter la lecture, l'écriture et donc l'apprentissage de la langue. La documentation existante sur la question est d'ailleurs essentiellement écrite en caractères latins. Les défenseurs de l'usage de caractères arabes veulent renforcer la connexion entre l'Arabe et le berbère. Une option idéologique, soutenue par l'Etat algérien. Devant cette situation inextricable, il devient difficile d'avancer, tant les arguments et les critiques fusent de part et d'autre.

Tamazight se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Les choix qu'elle doit faire sont déterminants pour sa survie. La réponse se trouve chez les Berbères. Eux seuls sont capables de donner une réponse, mais il existe des réponses institutionnelles. La langue pour qu'elle survive doit être dotée d'un statut officiel. Il est urgent que l'état officialise tamazight. La langue doit devenir un outil de travail, de réflexion et de création.

Il revient aux berbères (berbérophones et berbères arabisés) de reprendre l'usage de leur langue. Ils ne doivent plus en avoir honte. Ce facteur psychologique handicap la population amazigh et l'empêche à se réapproprier son identité et son histoire. Il empêche l'épanouissement du citoyen algérien dans sa diversité.

La sauvegarde de la langue ne réside pas dans le choix des caractères. Un choix psychologique, puisque les Algériens doivent admettre que cette langue est la matrice de l'identité nationale. Le choix est aussi politique. La langue doit rester loin des manipulations partisans. Tamazight est un bien intellectuel appartenant aux berbères mais aussi au reste de l'humanité. Nous ne pouvons admettre aujourd'hui la disparition d'une langue ayant résisté durant des siècles. Si cela

arrive c'est une partie importante de l'identité algérienne qui disparaît.

Le mouvement culturel a du mal à franchir les frontières régionales de la Kabylie, les autres régions berbérophones semblent désintéressées par cette revendication. Toutes sont pourtant concernées, mais de nombreux Algériens considèrent cette question comme un problème kabylo-kabyle. Par ailleurs, une minorité de Kabyles s'est enfermée sur elle-même et n'a pas voulu ou réussi à exporter le mouvement au-delà de son milieu d'initiés. La revendication berbère a été accaparée par un certain milieu « intellectuel » qui ne veut pas partager avec le peuple. Ces dernières années, tamazight est plus ou moins acceptée par l'ensemble de la population. La question n'est plus kabyle mais concerne l'ensemble des citoyens. La constitution de 1996 a intégré l'élément amazigh.

A l'heure de la mondialisation, la sauvegarde du Tifinagh est primordiale pour conserver l'identité berbère. Mais le choix de son mode d'écriture aura des conséquences irréversibles sur la compréhension, la transmission et la diffusion de cette culture. Les faits sont là. Les personnes sachant lire ces caractères sont peu nombreuses et les moyens techniques de transcriptions inexistantes. La facilité d'accès à l'alphabet latin est une option, qu'il faudrait approfondir. Elle permettra à la langue berbère de s'ouvrir sur le monde. L'exemple d'autres pays, entravés par la difficulté à faire transcrire leur langue, réfléchissent à l'opportunité de l'usage de caractères universels.

Les défenseurs de tamazight doivent réfléchir à l'élément attractif. Celui qui peut réussir à sortir tamazight de l'oubli. Les Berbères ont toujours eu un rapport ambigu avec leur propre identité. Il y a ceux qui oublient leur passé. Ceux-là s'identifient dans la culture de l'autre, la culture qui assure le pouvoir (le cas des Almoravides et des Almohades, ...). Il y a ceux qui gardent jalousement leur langue. Ils ne la partagent avec personne, parfois même pas avec leurs enfants (la majorité des jeunes Kabyles vivant à Alger ou dans d'autres villes ne parlent pas la langue de leurs parents). Les raisons sont multiples.

Alors qu'aujourd'hui la revendication berbère n'est plus réprimée, le pouvoir en place a trouvé un autre moyen de marginaliser la langue amazighe.

Il bute sur des problèmes techniques de transcription. Entre temps la transmission orale de tamazight s'essouffle au détriment des autres langues qui gagnent du terrain.

## L'usage de Tifinagh dans l'espace public en Kabylie : réappropriation tardive ou simple exhibition d'un facteur identitaire ?

---

Hacene HALOUENE,

*Chercheur en linguistique amazighe, Tizi-Ouzou.*

L'apparition de l'écriture marque un pas décisif dans l'évolution de l'humanité. Il était désormais possible de fixer les idées, de communiquer à distance, de préserver ce que la mémoire ne pouvait retenir. Par le seul fait de sortir l'humanité de l'ère préhistorique l'écriture constitue le point qui allait donner à l'homme la dimension intellectuelle qui est la sienne aujourd'hui.

L'écriture est passée par plusieurs étapes : de signal en symbole, elle a évolué au point de restituer les sons de la langue par la représentation graphique : c'est l'écriture phonétique.

Il est aujourd'hui communément admis que l'une des plus anciennes civilisations à accéder à l'écriture la civilisation phénicienne dont l'alphabet fut adapté et adopté par des civilisations géographiquement voisines : de l'arabe à l'hébraïque, à la grecque...

C'est un outil dont se saisirent les langues pour leur promotion qui leur permit de se perpétuer. L'apparition du Lybico-berbère remonte à une époque lointaine : les inscriptions rupestres par leur ancienneté faisant foi.

Toutefois, malgré cet ancrage historique, malgré la survivance de la langue berbère et de ses locuteurs, l'usage du Tifinagh est en inadéquation avec ces deux paramètres.

Et de nous demander pourquoi cet usage est-il si restreint ? Pourquoi, au moins dans les sphères berbérophones, n'est-il pas abondamment utilisé ? Pour quelle commodité lui préfère-t-on les écritures arabes ou latines ?

Nous nous sommes, pour notre part limité à chercher les réponses à ces questions à travers les inscriptions murales -enseignes commerciales- dans une région dont la revendication linguistique berbère -amazigh- est la caractéristique première.

En effet la Kabylie se singularise des autres régions berbérophones (amazighophones) d'Algérie par les soubresauts politiques nés de cette revendication qui remonte au début du XXème siècle même quand elle ne dit pas son nom. De Boulifa instituteur de l'époque coloniale, qui s'était déjà intéressé aux autres communautés berbérophones et à la préservation d'un pan de sa littérature (poèmes de Si Mouh Ou Mhand), cette question revient rythmer la vie politique

-au sens de l'organisation sociale- de la région. Pendant la lutte pour l'indépendance politique du pays de l'étoile nord-africaine à l'O.S. La spécificité linguistique berbère et la question de sa reconnaissance marqueront le lien Kabylie/ pouvoir central.

De la création de l'académie berbère à Paris, au printemps berbère de 1980, à l'ouverture démocratique des années 90 qui officialisera la revendication, la reconnaissance du berbère donne à la Kabylie cet aspect frondeur qui est le sien.

Nous nous sommes intéressés pour ce qui nous concerne à l'usage du berbère dans deux localités de la Kabylie, à savoir Tizi-Ouzou et Bouira.

L'une, Tizi-Ouzou, étant la capitale de la Kabylie et l'autre se distingue par sa mixité linguistique en tant que chef lieu de wilaya, regroupant des communes kabylophones (El-Asnam, Bechloul, Hizer...) et d'autres arabophones (Aïn Bessam, Sour-El Ghozlane...).

Nous y avons constaté que les édifices publics (mairie, université, écoles...), les panneaux de signalisation routière

même les entrées des trémies de la ville, récemment ouvertes, portent des inscriptions en Tifinagh à Tizi-Ouzou.

Nous avons sillonné la ville de Bouira dans tous les sens, pas un édifice public ne porte une inscription en berbère, encore moins en Tifinagh sachant que l'un ne va pas forcément avec l'autre. A croire que le caractère national du berbère, reconnu par la constitution, s'arrête aux portes de Tizi-Ouzou.

A Tizi-Ouzou, pour la signalisation routière, l'usage du berbère remonte à 1990 quand le RCD accéda aux commandes de la mairie. Ce fut la première tentative de réhabilitation de cette langue, patrimoine national, aujourd'hui reconnue. Toutefois cet usage était loin d'être fonctionnel : une étude réalisée par des étudiants de l'I.L.E.

(Institut des langues étrangères) de l'université de Tizi-Ouzou sous la conduite de M. Dourari, a montré que les néologismes utilisés pour désigner les différents services de la mairie de Tizi-Ouzou au lendemain des premières élections pluralistes étaient inaccessibles au public dans sa très grande majorité. C'est une langue en pleine reconstruction qui doit se donner les moyens de dire le monde d'aujourd'hui. Et toute construction nouvelle, fut elle linguistique, suscite appréhension, voire rejet. Tous les mots nouveaux sont à l'origine des barbarismes – à prendre au sens premier, à savoir étrangers à la langue, et on ne se relève pas de siècles de minoration sans dégâts. Mais l'adoption du berbère constituait un acte par lequel la ville s'adapte à la revendication des siens comme l'affirme Bernard LAMIZET dans « les langages de la ville : « Une ville développe une dynamique propre (...) en reproduisant l'identité de ses habitants ».

Dans le relevé que nous avons effectué, l'usage de Tamazight reste marginal : à Tizi-Ouzou, sur l'échantillon relevé, constitué de 228 enseignes, seules 21 comportent un segment en berbère. Sur cette vingtaine d'enseignes seule une (oui, je dis bien une) est transcrite en Tifinagh, le reste, tout le reste est transcrit en caractères latins.

C'est ainsi qu'on retrouve : Tilleli (liberté), Imazighen (les berbères, les hommes libres), Yennayer (Janvier et jour de l'an

berbère). Par ailleurs ce même Yennayer est mis en avant comme pour attester de l'ancienneté de la civilisation berbère dont l'usage remonte à plus de 2950 ans indépendamment des cultures environnantes.

En définitive, le passant à Tizi-Ouzou ne peut pas ne pas remarquer l'usage des caractères Tifinagh par les administrations publiques alors que le privé, lui, opte résolument pour les caractères latins.

A Bouira, dans la rue principale de la ville, commerçante par excellence, les enseignes en berbère ne constituent que 4,83% du total alors que l'arabe est présent sur 35,48 % et le français, paradoxalement, trône en première position avec 56,45%. Le chiffre est encore plus explicite : seuls 5 locaux commerciaux portent des enseignes en berbère à côté d'autres langues pour trois d'entre eux et seulement deux commerces sont signalés par la seule langue berbère.

Quant aux caractères dans lesquels sont transcrites ces enseignes : 4 le sont en caractères latins et une seule enseigne libellée en Tifinagh.

Encore que le contenu informatif de cette enseigne est nul sur le plan commercial. En effet le texte de l'enseigne est (Adrar n Baya : La montagne de Baya) titre de l'un des rares films de fictions en berbère. Le texte ainsi formulé n'informe en rien sur l'activité commerciale du maître des lieux ni sur une éventuelle origine géographique, comme nous l'avons relevé ailleurs. Comme si le seul fait de l'afficher était une fin en soi. Et c'est justement le cas : « Prouver que cette langue existe distinctement de l'arabe et du français (concurrents potentiels) (...) par sa graphie » comme l'affirme B. AZIRI.

Les autres enseignes, celles transcrites en caractères latins, dénotent pour deux sur quatre un lieu, qui par la résonance de son nom et l'implantation du lieu qu'il désigne constitue une identité. Tizi-M'lal (chaussures Tizi-Mlal), Ifri

(Restaurant Ifri), le reste n'est pas moins définitoire puisque la charge informative passe au second plan : Tarkasin n furar (Chaussures de Fourar, février du calendrier berbère) n'ayant

rien de spécifique si ce n'est l'évocation d'une particularité : l'appartenance à une culture.

Fait notable s'il en est, l'essentiel de ces enseignes renvoie à une aire géographique sensée être suffisamment explicite quant à l'appartenance linguistique et culturelle de leur énonciateur. En plus, nous y avons rencontré un lexique spécifique à la revendication linguistique berbère : de Tilleli, liberté à Imazighen, les hommes libres, le fil conducteur est vite établi. Toutefois, on se demande pourquoi ces émetteurs, pour nous référer au schéma classique de la communication, dont le « militantisme linguistique » s'exprime à travers les enseignes n'ont pas adopté les caractères originaux de la langue berbère.

Quoi qu'il en soit, on retiendra en définitive que l'usage des caractères Tifinagh en Kabylie reste minoritaire pour la transcription du berbère. Cela tient-il à l'usage des caractères latins par les berbérissants dans leurs différentes productions littéraires ou à l'adoption de ces mêmes caractères latins par les enseignants du berbère ? Mais au fait, doit-on s'étonner de la sous utilisation d'une graphie qui n'a jamais été enseignée en Algérie ? D'ailleurs sur le plan de la communication qui suppose la maîtrise du code par le destinataire, l'usage du Tifinagh reste marginal dans la mesure où sa connaissance demeure le fruit d'un militantisme culturel et le destinataire potentiel n'en est pas forcément instruit. Ce qui accorde un avantage certain aux caractères latins acquis avec le français. En tout état de cause, les enseignes transcrites en Tifinagh ne représentent que deux sur les vingt sept comportant du texte en berbère, soit un peu plus de 7%. L'usage des caractères latins semble ainsi avoir les faveurs des commerçants.

### **Le Tifinagh véritable réhabilitation du berbère ?**

Du temps où la diversité linguistique était considérée comme un facteur de division par les pouvoirs publics, les caractères Tifinagh, clandestins, circulant sous le manteau, s'apprenaient par une population jeune qui y voyait une preuve de son enracinement dans l'histoire du pays alors que l'idéologie



dominante la confondait sciemment avec la barbarie (barbare et berbère se déclinant à l'identique en arabe).

Ces mêmes caractères allaient jusqu'à se substituer à J.S.K. et devenir un véritable hybride : un sigle français qui se lit en français mais transcrit en Tifinagh sur les maillots des joueurs de l'équipe porte-drapeau de la Kabylie.

Depuis 1980, la dimension berbère de l'Algérie est admise par tous. La langue berbère fait l'objet de nombreuses recherches, la reconnaissance depuis 2002 en tant que langue nationale et une production littéraire variée (nouvelles, romans, théâtre et surtout poésie) écrite en caractères latins tendent à généraliser cette option. L'utilisation des caractères Tifinagh se limite aujourd'hui exclusivement au secteur public, c'est-à-dire à l'Etat. Et ceci dans les limites géographiques de la Kabylie, encore que, comme nous l'avons vu, celle-ci se résume à Tizi-Ouzou. Ce qui met à mal le caractère national de la langue tel que le stipule la constitution du pays version 2002. Cet usage du Tifinagh par un pouvoir qui en a renié jusqu'à l'existence est source de suspicion : « Tout ce qui peut provenir des dirigeants politiques de l'Etat algérien ou de leurs représentants politiques, est rejeté en bloc » affirme C. Sini.

Pour avoir remarqué l'usage de ces caractères par des lycéens-les écoles sont aussi un espace public- dans certaines inscriptions sur leurs tables, nous nous sommes intéressé au contenu de ces énoncés, nous y avons trouvé des noms propres, la J.S.K. (encore !) et le (z en Tifinagh) qui semble constituer un facteur identitaire incontournable, (le z et la J.S.K.), identitaires autant que le nom.

## **Conclusion**

Nous avons noté que la constitutionnalisation de la langue berbère en tant que langue nationale n'a pas entraîné la reconsidération de son statut de sorte à en faire un sujet de fierté nationale. Sinon comment expliquer le fait que dans le nouveau manuel de français de première AS, mis en circulation en septembre 2005, soit trois années après ladite reconnaissance officielle, beaucoup de textes (sept, pour être

précis) sont réservés aux langues du monde et à l'histoire de l'écriture aucune allusion ne soit faite au berbère, ou à sa graphie originale, au Tifinagh. M.A. HADDADOU parle d' « un semblant de reconnaissance ».

En dehors du constat, permettez-moi d'émettre un avis qui, par définition, est très personnel et par conséquent éminemment empreint de subjectivité. Il n'appartient pas au linguiste de dicter l'usage d'une graphie au détriment d'une autre et le fait de remettre constamment sur la scène le choix des caractères pour la langue berbère, et seulement pour la langue berbère - la question pouvant se poser pour toutes les langues : une graphie est une possibilité de représentation d'un son, d'une idée, seulement une possibilité, ce fait donc est perçu comme une tentative de freiner l'élan pris avec l'introduction du berbère à l'école. On nous dira que ce que nous avançons pour expliquer le rejet des néologismes est aussi valable pour la graphie : que cela a besoin de temps pour se faire accepter. Nous dirions qu' « Une langue appartient à ceux qui la pratiquent » et c'est à eux de trouver le moyen le plus et le mieux adapté à sa transcription. Poser aujourd'hui une telle question, vouloir imposer une graphie sous quelque prétexte que ce soit c'est -permettez-moi l'image, c'est le paysan qui parle- arracher une branche, la mettre en terre, espérer que ça pousse, déraciner l'arbre et prétendre œuvrer à sa sauvegarde et à sa pérennité.

### **Bibliographie**

- AZIRI Boudjemaa, *Tamazight dans l'environnement, quelle place pour les néologismes*, journées d'étude sur la réhabilitation de l'environnement culturel amazigh, Sidi-Fredj 2000.
- DOURARI Abderrezak, *du symbole graphique au symbole identitaire, les enjeux socioculturels de la normalisation des variétés berbères en Algérie*. Actes du colloque international : Tamazight face aux défis de la modernité, Alger 2002.
- HADDADOU Mohand Akli, *La langue berbère en Algérie : entre négation et semblant de reconnaissance*, Actes du colloque international : Tamazight face aux défis de la modernité, Alger 2002.
- LAMISSET Bernard, *Le langage de la ville*, éd parenthèses, collection Eupalinos, Marseille, 1997.
- SINI Cherif, *Une graphie pour écrire l'amazigh : choix ou instrumentalisation politico idéologique*, actes du colloque international : Tamazight face aux défis de la modernité, Alger 2002.

## L'alphabet Tifinaghe : continuité et renouvellement.

---

Fatima BOUKHRIS,  
*Linguiste, directrice du Centre de  
l'aménagement linguistique, IRCAM, Maroc.*

### Introduction

**I**l est des langues pour lesquelles le choix d'une graphie ne s'est pas posé et d'autres pour lesquelles c'est une des questions des plus épineuses. C'est le cas de l'amazighe (berbère), du fait de la possibilité de l'écrire par d'autres graphies (caractère arabe ou latin) que la sienne propre, à savoir l'alphabet Tifinaghe.

Au Maroc, et après un débat houleux, le choix de la graphie fut tranché, et l'alphabet Tifinaghe est, depuis février 2003, proclamé alphabet officiel pour l'écriture de l'amazighe, et ce suite aux propositions du Conseil d'Administration de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), approuvées par la plus haute institution de l'état, après concertation avec les différents représentants de la société, notamment les partis politiques (*voir* communiqué officiel du Cabinet Royal de février 2003).

Parler d'un alphabet implique un tournant décisif dans l'histoire de l'amazighe qui devrait assumer son passage de l'état d'une langue à tradition orale à celui d'une langue écrite. Jusqu'à 2001, date de création de l'IRCAM, l'amazighe s'écrivait notamment en graphie arabe ou latine; avec une orthographe et une segmentation aléatoires, souvent régies par des choix individuels, au gré de la compétence et du degré de

formation des auteurs et usagers oeuvrant dans les domaines des études, de la recherche et de la création amazighes.

Avec la décision d'introduire l'amazighe dans le système éducatif, le choix d'une graphie, ainsi que sa codification, la mise en place d'un système orthographique sont des tâches urgentes voire incontournables, sans lesquelles cette opération de grande envergure ne pourrait se concevoir et se réaliser de manière conséquente.

Dans l'alinéa 7 de l'exposé des motifs du Dahir du 17 octobre 2001 portant création et organisation de l'IRCAM, il est stipulé que "*la codification de la graphie de l'amazighe facilitera son enseignement, son apprentissage et sa diffusion, garantira l'égalité des chances de tous les enfants de notre pays dans l'accès au savoir et consolidera l'unité nationale*". La tâche de codification de la graphie est ainsi parmi les missions assignées à l'IRCAM ; c'est pourquoi l'une des premières actions de cette institution a été la mise en place d'un alphabet et d'une orthographe adaptées aux besoins de la promotion de la langue amazighe. Cette tâche a été confiée au Centre de l'Aménagement linguistique (CAL) qui comprend une équipe d'universitaires, linguistes de formation et spécialistes de l'amazighe. Cette équipe a procédé à l'aménagement de chacune des trois graphies en usage au Maroc (arabe, latine et Tifinaghe), pour édifier les instances compétentes et faciliter leur décision quant à la graphie idoine.

La présente étude est consacrée à l'action d'aménagement des Tifinaghes entreprise par l'IRCAM<sup>83</sup>, qui a donné naissance à ce qu'on appelle l'alphabet *Tifinaghe-Ircam*, alphabet officiel au Maroc, lequel est en usage dans l'enseignement. En effet, pour élaborer un alphabet qui, tout en s'inscrivant dans la continuité des alphabets anciens et modernes, doit répondre aux exigences de la structure linguistique de la langue et à

---

<sup>83</sup> Pour plus amples informations sur l'histoire et l'aménagement des Tifinaghes, voir l'ouvrage collectif préparé par le CAL : *Graphie et orthographe de l'amazighe*, Rabat, 2006.

celles de l'enseignement-apprentissage de l'amazighe, un travail d'aménagement de cette graphie s'est imposé.

Dans ce qui suit, l'on passera en revue les principales étapes de cette action, en focalisant sur les points suivants :

- caractéristiques générales des Tifinaghes ;
- présentation de l'alphabet Tifinaghe-Ircam ;
- codage de l'alphabet Tifinaghe ;
- implantation de l'alphabet Tifinaghe

### **1. Caractéristiques générales des Tifinaghes<sup>84</sup>**

Les caractéristiques d'identification des Tifinaghes, déclinées ci-après, s'appliquent aussi bien aux anciennes variantes qu'aux plus récentes ou modernes :

~ les Tifinaghes connaissent plusieurs variantes, qu'il s'agisse des anciens alphabets ou des alphabets récents ou ce qu'on appelle le néo-Tifinaghe. C'est ainsi que l'on distingue 1) les variantes anciennes qui comprennent le libyque oriental, le libyque occidental et la variante saharienne ; 2) les variantes du Tifinaghe touareg actuel, utilisées de nos jours par les Touaregs, seuls usagers qui ont conservé l'écriture en cet alphabet, et 3) les variantes du néo-Tifinaghe, développé à la fin des années 1960 par l'Académie Berbère (Agraw Imazighen) sur la base des variantes touarègues.

Toutefois, les différents alphabets disposent d'un fonds commun, mais également de graphèmes spécifiques qui pourraient traduire des variations phonétiques entre les diverses variétés de l'amazighe, aux niveaux synchronique et diachronique.

- L'alphabet amazigh est essentiellement consonantique. Dans les anciennes variantes, les semi-voyelles (ⵢ « y » et ⵍ « w ») sont notées contrairement aux voyelles que seul un point ou un tiret représente parfois à la fin de certains mots. Les différents aménagements récents ont introduit la notation des voyelles.

---

<sup>84</sup> . Le mot *tifinagh* est utilisé dans son acception la plus large, à savoir les caractères amazighes, des plus anciens aux modernes, qui servent à noter la langue amazighe. On a aussi la dénomination *libyque-tifinagh*.

- Certains caractères sont à base de points (notamment dans les variantes occidentale et saharienne) et de traits.
  - Les anciennes variantes ne faisaient pas de distinction graphique entre les consonnes v « y » et q « q ». Les variantes récentes ont joué sur la rotation du même graphème ( ⵢ et ... ou ⵛ et ⵝ ) pour distinguer respectivement ces deux phonèmes.
  - Les lettres sont nettement séparées dans les écritures antiques qui ignorent les ligatures ; celles-ci se trouvant en Tifinagh saharien récent. A noter aussi que les différents alphabets n'ont pas de lettres cursives.
  - Les Tifinaghes connaissent différentes formes géométriques avec diverses orientations en fonction du sens de la lecture / écriture. En effet, celui-ci n'est pas fixe, d'où les difficultés de déchiffrement des anciennes inscriptions libyco-berbères.
- En dépit des variations qui caractérisent les différentes formes des Tifinaghes, force est de constater leur profonde unité, comme le souligne G. Camps (1996 : 2564-2565) qui affirme que *« depuis les origines jusqu'aux Tifinagh(es) actuels, dits récents ou modernes, cette écriture a gardé, avec une constance remarquable, ses caractéristiques dans sa morphologie et dans sa structure »*.

## 2. Présentation de l'Alphabet Tifinaghe-Ircam

En vue de développer une norme linguistique globale, dans la perspective d'un amazigh standard à construire progressivement, l'IRCAM a développé un système d'écriture dont la pièce maîtresse est l'alphabet Tifinaghe. L'aménagement de cet alphabet, qui s'inscrit dans la continuité historique de l'alphabet amazighe, repose sur une analyse des structures phoniques de l'amazighe marocain et des différents alphabets des plus anciens aux modernes. Les alphabets modernes constituent souvent « un développement, voire une amélioration, et une adaptation des variantes anciennes aux spécificités phonétiques des variétés linguistiques de l'amazighe » (Ameur et al. 2006 : 43)

En outre, il est tenu compte de quatre principes : l'historicité, la simplicité, l'univocité du signe et l'économie. C'est ainsi que les

graphèmes historiques ou authentiques et qui sont communs aux différentes variantes ont été retenus, témoignant de l'ancrage de cet alphabet dans son histoire fort ancienne (cas de ◦ « a », Θ « b », X « g », Λ « d », E « v », H « f », I « j », M « l », C « m », l « n », O « r », ⊙ « s », ξ « i », C « c », † « t », E « î », ζ « y » et Ж « z ») De même l'usage des signes diacritiques a été évité autant que possible ; cette pratique étant étrangère aux Tifinaghes. Toutefois, deux cas ont nécessité le recours à un signe diacritique : les labiovélaires K<sup>u</sup> et X<sup>w</sup> (k<sup>w</sup> et g<sup>w</sup>) qui ont un statut phonologique dans les variétés marocaines et qui jouissent d'une grande productivité, comparées aux autres labiovélaires attestées mais dont l'usage est très localisé. Sont également évités les digraphes et les ligatures pour respecter le principe de l'univocité du signe assurant la correspondance un son / un signe ; de sorte que les activités de lecture/ écriture s'en trouvent facilitées.

Etant fondé sur une analyse phonologique des diverses variétés de l'amazighe, dans la perspective d'une langue commune, comme il a été mentionné précédemment, l'alphabet Tifinaghe-Ircam ne comporte que les graphèmes qui correspondent aux unités phoniques ayant une fonction distinctive<sup>85</sup> dans la langue. Le seul cas de figure qui fait exception à cette règle est celui de la voyelle neutre ou brève 8 « e », dont l'emploi est limité à des suites de consonnes imprononçables du fait de leur identité phonique (ΛCC8C *dmmem* au lieu de \* ΛCCC *dmmm* « implorer »).

L'aspect esthétique des graphèmes, ainsi que la simplicité au niveau de l'écriture manuelle, n'ont pas été non plus négligés dans l'aménagement de la graphie Tifinaghe.

Il s'ensuit un alphabet de 33 graphèmes, correspondant aux 32 phonèmes de l'amazighe standard, auxquels s'ajoute la voyelle 8 « e ». Cet ensemble comprend, outre le graphème qui note le

---

<sup>85</sup>. Par *fonction distinctive* d'une unité phonique s'entend la propriété pour un son d'entraîner un changement de sens lorsqu'il est remplacé par un autre son dans la même position (◦UИ (awl) « se marier » / ◦XИ (agl) « suspendre »).



⊖ « e », les trois graphèmes vocaliques de base ◦ « a », ξ « i » et Ⓞ « u », les graphèmes qui permettent de noter les deux semi-consonnes ⊔ et Ⓜ (w et y), les deux labiovélares Ⓚ<sup>w</sup> « k<sup>w</sup> » et Ⓚ<sup>u</sup> « g<sup>w</sup> », les cinq emphatiques retenues (ⓔ « ṭ », ⓔ « ḍ », Ⓝ « ẓ », Ⓞ « ṣ », Ⓞ « ř ») et enfin les vingt consonnes simples (voir tableau 1 en annexe).

L'alphabet ainsi aménagé appelle quelques remarques :

- Il ne comporte pas les caractères à base de points ou de traits superposés (: ... ▣ :: etc.), qui caractérisent les alphabets touaregs notamment, car, d'une part, ils peuvent induire une confusion avec certains signes de ponctuation ; d'autre part, la succession de symboles sous forme de points présente une configuration souvent illisible. A ces problèmes s'ajoute la diversité des valeurs phonétiques des graphèmes punctiformes.

- Toutes les lettres sont dans une position verticale. Aussi a-t-on, à titre d'exemple, ⊔, ⊔, ⊔, ⊔ au lieu de ⊔ ⊔ ⊔ ⊔ ; ces derniers figurant dans certains alphabets Tifinaghes.

- Des modifications ont été apportées à certains caractères soit pour les adapter aux spécificités phoniques de la langue (cas de l'emphase qui se note par l'ajout d'un trait au graphème de base correspondant (Ⓝ / Ⓝ, Ⓞ / Ⓞ et Ⓞ / Ⓞ ), soit pour éviter la confusion avec un autre caractère, (cas de ⊔ « l » au lieu de nn noté par deux barres obliques ce qui risque d'entraîner la confusion avec le ll « nn » géminé) ; entre autres raisons<sup>86</sup>.

- L'alphabet Tifinaghe-Ircam ne comporte pas de graphèmes pour noter certains sons dont les spirantes, les affriquées, certaines emphatiques et labiovélares, dans la mesure où elles sont soit des variantes régionales, soit d'une faible productivité dans les variétés où elles sont attestées ; la notation retenue étant à tendance phonologique.

- En amazighe, la gémination a une fonction distinctive aux plans lexical et morphologique (ξⓄξ (isli) « marié » / ξⓄξξ (islli) « rocher », ξ|ξ (ini) « dire » / ξ||◦ (inna) « il a dit »). Elle

<sup>86</sup> Cf. pour plus de détails et d'exemples, Ameur et al. (2006 : 46-47)

est rendue par le redoublement de la lettre qui correspond au phonème géminé.

Outre ces propriétés, l'alphabet en question ne comporte pas de majuscule. Ce qui en fait un alphabet fort simple et économique, comparé au français, par exemple, dont l'apprentissage de l'écriture nécessite la maîtrise de la majuscule correspondant à chaque lettre de l'alphabet. Les raisons de ce choix sont, d'une part, la non pertinence de la majuscule d'une manière générale ; d'autre part, les propositions faites à nos jours sont sujettes à critique. Par ailleurs, la majuscule est une pratique étrangère aux Tifinaghes tout comme les lettres cursives. Son usage témoigne beaucoup plus de l'influence des systèmes à base du caractère latin que d'une nécessité urgente pour écrire l'amazighe.

Comme pour tout alphabet, il est nécessaire de fixer l'ordre alphabétique des graphèmes<sup>87</sup>, tâche fondamentale dans toute opération de standardisation d'une écriture. Outre son intérêt pédagogique dans le domaine de l'enseignement / apprentissage, il facilite la tâche du lexicographe et de l'utilisateur du dictionnaire. L'ordre alphabétique de Tifinaghe-Ircam est aligné sur celui des langues du bassin méditerranéen (français, espagnol, grec...), à base phénicienne et qui est d'un usage universel (*a, b, c, d*, etc.). Pour ce qui concerne les lettres qui notent des sons spécifiques à l'amazighe, elles sont placées juste après les graphèmes qui rendent les sons les plus proches ; c'est le cas des labiovélares ( $\text{X}$  (g) /  $\text{X}^w$  (g<sup>w</sup>)) et des emphatiques ( $\text{K}$  (k) /  $\text{K}^w$  (k<sup>w</sup>); + (t) /  $\text{E}$  (,)...).

Enfin, l'orientation de l'écriture adoptée est celle qui est en usage dans les écrits amazighs modernes, à savoir l'orientation vers la droite. On sait qu'historiquement, le sens de l'écriture n'était pas fixe, de sorte que plusieurs orientations étaient possibles ; ce qui d'ailleurs a compliqué l'opération de déchiffrement des inscriptions libyques.

---

<sup>87</sup> Voir annexe, tableau 2.

### **3. Codage informatique de l'alphabet Tifinaghe**

Dès l'adoption des Tifinaghes comme alphabet officiel pour l'écriture de l'amazighe au Maroc, le besoin s'est fait sentir de faire profiter l'amazighe des nouvelles technologies de l'information, notamment l'outil informatique et l'échange de l'information par le moyen de l'internet. C'est ainsi qu'une proposition d'ajouter l'écriture Tifinaghe au Plan Multilingue de Base a été élaborée par le Maroc, par le biais du SNIMA<sup>88</sup> (qui a collaboré avec l'IRCAM pour l'élaboration de la proposition), et soumise à l'ISO, qui est une organisation internationale de normalisation. Parmi les tâches de l'ISO, l'attribution, en collaboration avec le Comité Electronique de l'Information (CEI), d'un code informatique (répertoire, nom et numéro) aux caractères de toutes les écritures du monde, ce qui permet l'échange de documents électroniques sans perte de l'information.

La proposition soumise par le Maroc pour homologation est formée de 55 caractères (*voir* tableau n° 2 en annexe) qui comprennent :

- les 31 caractères officiels de l'IRCAM,
- une modificatrice permettant d'obtenir les consonnes labio-vélaires comme  $\mathbb{K}^u$  ( $k^w$ ) et  $\mathbb{X}^u$  ( $g^w$ ),
- les autres caractères non retenus par l'IRCAM comme symboles officiels et qui permettent de noter les spirantes, les autres labio-vélaires et les variantes de certains caractères.

Il est à souligner que 25 emplacements sont vides, ils sont réservés à d'éventuels ajouts, car la liste étendue proposée ne prétend pas être exhaustive.

Le vote international définitif des membres de l'ISO pour l'adoption de la proposition marocaine a eu lieu en Chine, lors de la rencontre ISO/UNICODE à Xiamen, Fujiang (Chine) qui s'est déroulée du 24 au 28 janvier 2005. Le résultat est le vote à l'unanimité pour l'intégration des caractères Tifinaghes à l'Amendement 1 Norme 10646. L'écriture Tifinaghe est

---

<sup>88</sup> Service de Normalisation Industrielle Marocaine, ministère de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications.

désormais reconnue, officiellement à l'échelle internationale, comme faisant partie du Plan Multilingue de Base par l'ISO.

Au niveau marocain, la norme nationale de codification des Tifinaghes comme alphabet de l'amazighe est homologuée par les instances compétentes. Elle est publiée dans le bulletin officiel numéro 5348 du premier septembre 2005.

En attendant la normalisation internationale de l'alphabet Tifinaghe, l'IRCAM avait procédé à la mise en place d'une police de caractères portant le nom Tifinaghe-*Ircam*, avec des variantes, et qui est téléchargeable sur le site web de l'IRCAM ([www.ircam.ma](http://www.ircam.ma)).

Outre le codage des caractères, une proposition a été élaborée pour la normalisation du classement de chaînes de caractères (tri). Cette opération est plus simple que la précédente et n'a pas posé de problème, car chaque pays a son ordre alphabétique. L'adoption du tri a eu lieu en 2006, Norme ISO/CEI 14651.

Il va sans dire que le codage des Tifinaghes constitue une reconnaissance internationale de cet alphabet comme écriture du monde, ce qui a une valeur hautement symbolique : la reconnaissance / renaissance des Tifinaghes.

#### **4. Implantation de l'alphabet Tifinaghe**

Une norme graphique, quel que soient sa valeur et son degré d'efficacité, requiert des moyens pour son implantation, sans lesquels son usage demeurerait restreint. Au Maroc, l'enseignement constitue le meilleur moyen de l'implantation de l'alphabet Tifinaghe, à côté des autres systèmes graphiques (graphie arabe et latine) en usage dans le système éducatif. Ainsi, depuis 2003, l'amazighe est introduit officiellement à l'école suivant une stratégie de généralisation progressive verticalement (chaque année un niveau supplémentaire) et horizontalement (extension à de nouvelles écoles). Des outils didactiques (manuels scolaires pour l'élève et guides pédagogiques pour l'enseignant, productions d'accompagnement (textes de lecture de diverses formes : historiettes, contes illustrés, bandes dessinées...) sont réalisés à

l'aide du système d'écriture développé par l'IRCAM, consistant en l'alphabet Tifinaghe et les règles d'orthographe et de découpage de la chaîne écrite de la langue.

Des sessions de formation des formateurs en amazighe sont encadrées par les chercheurs de l'IRCAM, dans le cadre de la convention de partenariat entre l'IRCAM et le Ministère de l'Education Nationale. Dans les plans de formation, la norme graphique développée et adoptée par l'IRCAM a une place de choix. Depuis 2003, plus de 5000 professeurs et près de 400 inspecteurs du primaire ont été formés. Des professeurs des Centre de Formation Initiale (CFI) ont également reçu des formations dans la perspective d'introduire l'amazighe dans le cursus de formation des professeurs du primaire.

« Les premiers résultats de l'usage de la graphie Tifinaghe dans l'enseignement de l'amazighe, l'enthousiasme dont font montre les élèves dans son apprentissage, son adoption par des créateurs de plus en plus nombreux et sa forte charge symbolique et identitaire sont autant de signes qui indiquent que « l'option » Tifinaghe constitue le meilleur choix pour la sauvegarde et la promotion de la langue amazighe » (Ameur et al. 2006 : 97).

### **Conclusion**

En définitive, l'IRCAM a procédé à la réalisation d'un programme d'aménagement général des Tifinaghes, lequel va du choix des caractères pour la notation de tel ou tel son, étape primordiale de base, à la détermination de leur ordre alphabétique et de leur épellation, pour aboutir à l'étape ultime : la standardisation à l'échelle internationale, en aboutissant à leur reconnaissance internationale par les organismes compétents (ISO/UNICOE). En effet, le codage international des caractères Tifinaghes ainsi que celui de leur tri constituent deux opérations cruciales dans leur aménagement. Dorénavant, les Tifinaghes sont analogues aux autres écritures du monde et peuvent en conséquence remplir les fonctions qui reviennent à toute écriture. Evidemment, ils doivent s'implanter aux côtés des écritures à grande tradition,

notamment celles à grand pouvoir symbolique. De grands efforts sont à déployer par leurs usagers pour leur diffusion, leur promotion et leur valorisation.

L'aménagement des Tifinaghes n'est pas sans susciter des réactions controversées. Pour les uns, ils constituent un héritage qui doit être maintenu tel qu'il est sans intervention aucune. Pour d'autres, une intervention est aussi nécessaire que légitime ; d'un côté pour les plier aux exigences de la langue amazighe, qui a connu une évolution avec le temps, ainsi qu'aux contraintes techniques ; de l'autre, toutes les écritures connaissent une évolution donnant lieu à plusieurs variantes du même alphabet. C'est dans ce deuxième groupe que s'inscrit l'approche de l'IRCAM qui a essayé autant que possible de produire un alphabet simple à même de faciliter l'écriture de l'amazighe, laquelle a ses propres caractéristiques, différentes de celles des langues avoisinantes, à savoir l'arabe et le français, notamment dans le système éducatif. Et l'on ne pourrait qu'être d'accord avec S. Chaker (1994 : 33), qui souligne qu'« *en fait, il a manqué aux néo-Tifinaghe tout le travail de réflexion phonologique et la simplification subséquente qui a été réalisée, à partir des années 1940, pour la notation latine* ». L'alphabet Tifinaghe-IRCAM, qui fait partie du néo-Tifinaghe, constitue le produit d'une première action d'aménagement entreprise par une équipe d'universitaires rompue à la linguistique amazighe et dans un cadre institutionnel dévolu à la promotion de la langue et de la culture amazighes et à leur intégration conséquente dans les systèmes éducatif, médiatique, socioculturel et économique. Car, les différents cas d'aménagement effectués avant ledit alphabet, et qui présentent des propositions intéressantes, ont toujours été soit des initiatives individuelles, soit un travail de groupe mais auquel manque la connaissance des spécificités linguistiques de l'amazighe dans ses diverses variantes.

L'alphabet Tifinaghe-Ircam, qui s'inscrit dans la continuité des Tifinaghes, des plus anciens aux plus modernes, constitue un alphabet qui se veut simple, économique et permettant de noter

les variantes de l'amazighe dans la perspective de leur unification. Le choix de cet alphabet « *est fondé sur une approche à tendance phonologique, ce qui présente l'avantage d'unifier l'amazighe au niveau de l'écrit tout en permettant des réalisations phonétiques particulières au niveau de la prononciation des unités phoniques, de l'accent, de l'intonation, du rythme, etc.*» (Boukouss, 2003 : 17).

Bien évidemment, une graphie n'est pas à elle seule suffisante. Tout un travail de réhabilitation, de redynamisation, de modernisation et de promotion est indispensable pour parvenir à un réel aménagement de la langue amazighe.

Annexes

Tableau 1 : l'alphabet Tifinaghe-Ircam<sup>89</sup>

	Valeur	Tifinaghe-Ircam	Origine du caractère
Ya	a	◦	FF <sup>2</sup>
Yab	b	⊖	Libyque et tamazgha
Yag	g	⊗	libyque
yag <sup>w</sup>	g <sup>w</sup>	⊗ <sup>w</sup>	Obtenu par l'ajout de l'appendice « <sup>u</sup> » (YAW) à ⊗ (YAG)
yad	d	∧	Toutes les variantes
ya:	ḍ	⊕	Toutes les variantes
yey	ə	⊝	FF, Awb
yaf	f	⊞	Awb
yak	k	⊟	AB, FF, Awb, etc.
yak <sup>w</sup>	k <sup>w</sup>	⊟ <sup>w</sup>	Obtenu par l'ajout de l'appendice « <sup>u</sup> » (YAW) à ⊟ (YAK)
yah	h	⊠	Obtenu par simplification de la barre.
yah̄	h̄	⊡	Ab, FF, Awb, etc.
yaε	ε (ε)	⊣	Obtenu par rotation de ⊣ (YAGH)
yax	x	⊤	Ab, FF, Awb, etc.
yaq	q	⊥	Ab, FF, Awb, etc.
yi	i	⊦	Ab, FF, Awb, etc.
yaj	ʒ (ž)	⊧	Toutes les variantes
yal	l	⊨	Awb
yam	m	⊩	Toutes les variantes
yan	n	⊪	Toutes les variantes
yu	u	⊫	FF, Awb
yar	r	⊬	Toutes les variantes
ya <sup>..</sup>	<sup>..</sup>	⊭	Obtenu par l'ajout d'un trait à ⊬ (YAR)
yay	γ	⊮	Ab, FF, Awb
yas	s	⊯	Ab, FF, Awb
yav	ʃ	⊰	Obtenu par l'ajout d'un trait à ⊯ (YAS)
yac	ʒ (ž)	⊱	Toutes les variantes modernes
yat	t	⊲	Toutes les variantes (notée parfois ⊗)
ya;	ʔ	⊳	Toutes les variantes
yaw	w	⊴	Ab, FF, Awb
yay	y	⊵	Symbole notant « YI » en libyque
yaz	z	⊶	Saharien et néo-tifinaghe
ya,	z	⊶ <sup>w</sup>	Obtenu par l'ajout d'un trait à ⊶ (YAZ)

<sup>89</sup>. Voir *Graphie et orthographe de l'amazighe*, 2006, p.48.



Tableau 2 : liste des lettres proposées pour le codage<sup>90</sup>

Tifinaghe	Appellation en français	Appellation en anglais	Valeur
o	YA	YA	a
⊖	YAB	YAB	b
⊕	YAB̄	YAB̄	<u>b</u>
X	YAG	YAG	g
x	YAḠ	YAḠ	<u>g</u>
X	YADJ	YAJ	dʒ
T	YADJ	YAJ	dʒ
Λ	YAD	YAD	d
V	YADH	YADH	<u>d</u>
E	YADD	YADD	ɗ
⊖	YADD̄	YADD̄	<u>ɗ</u>
8	YEY	YEY	ɔ
H	YAF	YAF	f
K	YAK	YAK	k
∞	YAK	YAK	k
K	YAK̄	YAK̄	<u>k</u>
⊖	YAH	YAH	h
∅	YAH	YAH	h
⋮	YAH	YAH	h
λ	YAHH	YAHH	h
h	YA'	YAA	ɛ
X	YAKH	YAKH	x
::	YAKH - YAQ	YAKH - YAQ	x - q
z	YAQ	YAQ	q
...	YAQ	YAQ	q
z	YI	YI	i
I	YAJ	YAZH	ʒ
X	YAJ	YAZH	ʒ
#	YAJ - YAZ - YAZZ	YAZJ - YAZ - YAZZ	ʒ - z - z̄
H	YAL	YAL	l
C	YAM	YAM	m
I	YAN	YAN	n
≠	YAGN	YAGN	gn
I	YANG	YANG	ng
z	YAP	YAP	p
8	YOU	YOU	u
O	YAR	YAR	r

<sup>90</sup>. Voir *Graphie et orthographe de l'amazighe*, 2006, p.150-152.

Suite Tableau 2 :

Q	YARR	YARR	ʀ
Ɔ	YAGH	YAGH	ɣ
⋮	YAGH	YAGH	ɣ
×	YAGH	YAGH	ɣ
⊙	YAS	YAS	s
⊖	YASS	YASS	ʂ
Ⓒ	YACH	YASH	ʃ
†	YAT	YAT	t
X	YATH	YATH	t̄
Ⓒ	YATCH	YACH	tʃ
E	YATT	YATT	t̥
Δ	YAV	YAV	v
Ⓒ	YAW	YAW	w
Ɔ	YAY	YAY	y
⌘	YAZ	YAZ	z
↑	YAZ	YAZ	z
⌘	YAZZ	YAZZ	z̥
... <sup>w</sup>	<b>Modificatrice</b>	<b>Modificative</b>	Labiovélarisation

**Références bibliographiques**

- Aneur, M. & al. (2006), *Graphie et orthographe de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement Linguistique, Série : Etudes-N° 6, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat.
- Aneur, M. & Boumalk, A. (Dir.), (2004), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat les 8-9 décembre 2003, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires-N°3, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat.
- Aghali-Zakara, M. & Drouin, J., (1977-78), *Recherches sur les Tifinagh 1. Eléments graphiques*, pp. 246-272 ; *Recherches*

- sur les Tifinagh 2. Eléments sociologiques*, pp. 279-292, Extraits des tomes XVIII et XXIII, années 1973-1979 des *Comptes rendus du GLECS*, Paris, Geuthner.
- Aghali-Zakara, M. (1993), *Les lettres et les chiffres. Ecrire en berbère*, in *A la croisée des études libyco-berbères*, Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand, Paris, Geuthner, pp. 141-157.
  - Aghali-Zakara, M. & Drouin, J. (1997), *L'écriture touarègue - une survivance de l'écriture libyque de Numidie*, in *L'aventure des écritures, Cahiers Pédagogiques des expositions*, Paris, Bibliothèque nationale de France, pp. : 42-45 et 64-67.
  - Boukouss, A. (2003), *De l'aménagement dans le domaine amazighe, PROLOGUES*, revue maghrébine du livre, dossier *L'amazighe : les défis d'une renaissance*, coordonné par Ahmed Boukouss, N° 27/28, pp. 13-20.
  - Camps, G. (1996), *Ecriture libyque*, in *Encyclopédie berbère*, tome 17, Aix-en-Provence, Edisud, pp. : 2564-2573.
  - Chafik, M. (1993-1994), *Initiation au Tifinaghe*, in *Tifinaghe*, 1, pp. 5-10.
  - Chaker, S., (1994), *Pour une notation usuelle à base 'Tifinagh'*, *Etudes et documents berbères*, N° 11, 1994, pp. : 31-37.
  - Claudot-Hawad, H., (1989), *Tifinar : de la plume à l'imprimante*, in *Etudes et Documents berbères*, N°6, 187-190.
  - Claudot-Hawad, H., (2006),
  - Cohen, M., (1953), *L'écriture*, Editions sociales, Paris.
  - Galand, L. (1966), *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, CNRS.
  - Galand, L. (1976), *La notion d'écriture dans les parlers berbères*, *Almogaren*, V-VI/1974-1975, Graz, pp. 93-97.
  - Galand, L., (1991), *Lecture et déchiffrement des inscriptions sahariennes*, in *Sahara*, 4, pp. 55-58.
  - Hachid, M. (2001), *Les premiers berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Edisud/ Ina-Yas, Aix-en-Provence/Alger.

- Marcy, G. (1937), *Introduction au déchiffrement méthodique des inscriptions Tifinagh du Sahara central*, in *Hespéris*, XXIV, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres, pp. 89-118.
- Prasse, K. (1972), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggar), I-III : phonétique-écriture-pronom*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Skounti, A., Lemjidi, A. et Nami, El., (2003), *Tirra. Aux origines de l'écriture au Maroc*, Editions du Centre Tariq Ibn Ziad.
- Claudot-Hawad, H. (2005), *Les tifinaghs comme écriture du détournement. Usages touaregs du XXI<sup>è</sup> siècle*, *Etudes et documents berbères*, N°23, pp. 5-30.



## Les caractères *Tifinagh* dans Unicode.

---

Modi ISSOUF,

*Cadre au Ministère de l'enseignement de base  
et de l'alphabétisation, section Tamajaq, Niger.*

L'informatisation des langues nationales exige une compatibilité dans les modes d'encodage des langues pour une meilleure diffusion. Nous constatons une prolifération de polices d'écriture des *Tifinagh* dans le monde. L'encodage ou même les claviers de ces polices sont réalisés sur des bases subjectives par leurs auteurs. Les caractères *Tifinagh* ne sont pas à l'abri de ce phénomène. Néanmoins, depuis 1992 le consortium international Unicode élabore une table universelle dans laquelle doivent se trouver les caractères de toutes les langues du monde. Dans cette table, depuis 2005, il y a quelques caractères *Tifinagh* du Niger classiques.

Depuis 1997 il existe au Niger des alphabets *Tifinagh* comprenant des voyelles créés par des chercheurs nigériens. Notre étude aura pour objectif de montrer d'abord les conséquences de la multiplicité des polices et claviers ensuite, la nécessité d'inclure tous ces caractères dans Unicode.

Le Consortium Unicode, est un organisme sans but lucratif. Il est créé pour développer, étendre et promouvoir l'utilisation du Standard Unicode, qui définit la représentation du texte dans les produits et standards informatiques modernes. Les adhérents à ce consortium représentent un large spectre de sociétés et organismes de l'industrie informatique et du traitement de l'information. Le consortium est intégralement financé par les cotisations de ses membres. L'adhésion au

Consortium Unicode est ouverte aux organismes et individus de part le monde qui soutiennent le Standard Unicode et veulent aider à son extension et sa mise en service.

Notre étude ne tiens pas compte des initiatives personnelles il se base uniquement sur des publications des associations légalement reconnues. Il s'agit de la SIL (Société Internationale de Linguistique) et de l'APT (Association pour la Promotion des Tifinagh).

### **Inventaire des *Tifinagh* traditionnelles au Niger**

Compte tenu de la diversité dans la prononciation entre l'Aïr et l'Azawagh, exemple : r [r]= *erre* dans l'Azawagh et *erra* dans l'Aïr nous allons vous proposer en transcription phonétique la valeur de chaque caractère des *Tifinagh*.

**Tableau I : des *Tifinagh* traditionnelles au Niger**

Valeur phonétique	Aïr	Azawagh
a	•	•
b	⊕	⊕
d	E	E
f	⌘	⌘
g	ʔ	ʔ
ɣ	⚡	⚡
h	⋮	⋮
j	#	#
k	⋆	⋆
l		
m	⌒	⌒

n	ⵏ	ⵏ
q	ⵓ	ⵓ
r	ⵔ	ⵔ
s	ⵉ	ⵉ
š	ⵊ	ⵊ
t	ⵓ	ⵓ
w	ⵔ	ⵔ
x	ⵓ	ⵓ
y	ⵓ	ⵓ
z	ⵓ	ⵓ
ẓ		ⵓ

On constate des différences de graphies essentiellement pour les uvulaires :

**Tableau II : les caractères divergents entre l’Aïr et l’Azawagh**

Valeur phonétique	Aïr	Azawagh
y	ⵓ	ⵓ
q	ⵓ	ⵓ
x	ⵓ	ⵓ

### I. Etat des lieux dans les caractères *Tifinagh* classiques dans Unicode

Il y a quatre sous-ensembles de caractères *Tifinagh* dans Unicode. Ce sont :

- le jeu de base IRCAM (Institut Royal de la Culture Amazighe)
- le jeu étendu IRCAM
- d’autres lettres *néo-Tifinagh* en usage



- des lettres touarègues modernes dont « l'usage est attesté »  
**Tableau III : caractères *Tifinagh* classiques dans Unicode.**

Valeur phonétique	Aïr	Azawagh	Code unique
a	·	·	
b	⊕	⊕	2D40
d	E	E	
f	⊔	⊔	
g	γ	γ	2D36
γ	⋮ 2D58	⋮ 2D57	
h	⋮	⋮	2D42
j	#	#	2D4C
k	>	>	2D3E
l	⊔	⊔	
m	⊔	⊔	2D4E
n	⊔	⊔	2D4F
q	⋮ 2D57	⋮ 2D46	
r	⊕	⊕	2D45
s	⊕	⊕	2D59
š	⊕	⊕	2D5B
t	+	+	
w	:	:	
x	⋮ 2D57	⋮ 2D46	
y	š	š	2D62
z	⊔	⊔	2D63
z		⊔	2D64

▣ Absents (6)      ▣ caractères divergents Air Azawagh (3)

On remarque qu'il y a des caractères qui manquent ; les caractères divergents entre l'Air et l'Azawagh sont aussi représentés.

Les caractères nigériens qui ne figurent pas dans Unicode y sont représentés par les équivalents suivants qui leur sont graphiquement proches :

**Tableau IV : les équivalents des caractères *Tifinagh* du Niger qui ne sont pas sur Unicode**

Valeur phonétique	<i>Tifinagh</i> du Niger	<i>Tifinagh</i> Unicode	Code
a	•	◦	2D30
t	+	+	2D39
d	E	E	2D5D
f	Ɔ	Ɔ	2D3C
l			2D4D
w	:	U	3D61

## II. Les néo-Tifinagh

On désigne par ce terme toute réadaptation des *Tifinagh* classiques c'est-à-dire ajout de caractères et/ou redéploiement des caractères *Tifinagh* classiques à des fins d'usage plus fonctionnelles comme nous le verrons plus tard dans le cas l'emphatisation, vocalisation ou par la création des caractères [p] et [v], phonèmes n'existant pas dans la langue.

Examinons deux cas : ce lui de SIL (Société Internationale de Linguistique) et de l'APT (Association pour la Promotion des *Tifinagh*) pour des raisons évoquées plus haut.

## II.1 Les caractères *Tifinagh* de la SIL

### II.1.1 : les consonnes

Tableau V : les caractères consonantiques de la SIL

Caractères latins	<i>Tifinagh</i> SIL
b	Ⓚ
d	Ⓛ
f	Ⓜ
g	Ⓝ
γ	Ⓝ
h	Ⓝ
j	Ⓝ
l	Ⓛ
m	Ⓜ
ŋ	Ⓝ
n	Ⓛ
q	Ⓝ
r	Ⓚ
s	Ⓚ
š	Ⓚ
t	Ⓝ
w	=
x	...
y	Ⓝ
z	Ⓝ

On constate :

- « ❖ » symbolisant « y » est absent, ci-dessus c'est trois points verticaux comme dans l'Azawagh et non cinq en Tayart.
- la symbolisation du [ɨ] par « ! » qui n'existe pas dans les caractères *Tifinagh* traditionnels du Niger.
- absence du « Ж » [z]

## II.1.2 : Les voyelles

Tableau VI : les caractères vocaliques de la SIL

	Valeur phonétique	<i>Tifinagh</i>
3	a	ⵏ
4	ə	ⵍ
5	i	ⵉ
6	e	ⵋ
1	o	ⵓ
2	u	ⵛ

On constate :

- un usage du signe (^) pour représenter toutes les voyelles simples sauf [i] ;
- un usage du / ɨ / pour noter le schwa «ə»
- les consonnes emphatiques qui ne sont pas prises en compte ;
- la voyelle brève [ǎ] ne figure pas, bien qu'elle soit attestée dans l'alphabet officiel.

Depuis 2003 il existe une association au Niger (APT) « Association pour la Promotion des Tifinagh ».

Cette association a mis en place un alphabet faisant la synthèse des caractères de l'Aïr et de l'Azawagh, dans le respect de l'arrêté N°0214 MEN/SP/SP-CNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue TƏMAJAQ, en usage pour la transcription en caractères latins en faisant un choix là où il y

a des divergences. Elle a aussi fait des propositions pour la notation des voyelles.

Alphabet officiel de la langue Təməjaq : *arrêté N°0214 MEN/SP/SP-CNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue TƏMAJAQ.*

a ä b c d ð e ə f g ğ y h i j k l ḷ m n ŋ o q r s š t ṭ u w x y z z

## II.2. les caractères *Tifinagh* de l'APT

**Tableau VII : arrêté officiel fixant l'orthographe de la langue Təməjaq et les caractères *Tifinagh* de l'APT**

Caractères latins	<i>Tifinagh</i> APT
a	ⵏ
ä	ⵏ̣
b	ⵙ
c	ⵚ
d	ⵛ
ð	ⵛ̣
e	ⵜ
ə	<
f	ⵞ
g	ⵟ
ɣ	ⵟ̣
h	ⵠ
i	ⵡ
j	ⵢ
k	ⵣ
l	ⵤ
ḷ	ⵤ̣
m	ⵥ
ŋ	ⵦ
n	ⵧ
o	⵨
p	⵩

*Le libyco-berbère ou le Tifinagh*

q	ⵓ
r	ⵓ
s	ⵓ
š	ⵓ
ṣ̌	ⵓ
t	ⵓ
ṭ	ⵓ
u	ⵓ
v	ⵓ
w	ⵓ
x	ⵓ
y	ⵓ
z	ⵓ
ẓ	ⵓ

On remarque : L'usage du signe ( ̣ ) pour symboliser la voyelle [a] brève comme dans l'alphabet officiel.

## II.2.1 : Les voyelles de l'APT

### II.2.1.1 : Les voyelles brèves, et simples de l'APT

Tableau VIII : les voyelles brèves et simples de l'APT

Valeur phonétique	<i>Tifinagh</i>
brèves	
ă	ⵛ
ə	ⵓ
simples	
a	ⵏ
i	ⵉ
e	ⵍ
o	ⵔ
u	ⵓ

### II.2.1.1 Les voyelles longues de l'APT

Tableau IX : les voyelles longues de l'APT

Valeur phonétique	<i>Tifinagh</i>
a	ⵏ̄
i	ⵉ̄
e	ⵍ̄
o	ⵔ̄
u	ⵓ̄

On remarque : l'usage du signe (^) pour symboliser les voyelles longues attestées.

### II.3. Les voyelles de l'APT

**Tableau X : consonnes emphatiques de l'APT**

Caractères latins	<i>Tifinagh</i>
ḍ	ⵍ
ḷ	ⵎ
ṣ	ⵏ
ṭ	ⵐ
ẓ	ⵑ

On remarque : -l'usage du point souscrit pour noter les consonnes emphatiques attestées qui sont au nombre de cinq -l'absence : « ṛ » [z] » et son remplacement par « ⵑ ».

### III. les signes divergents entre l'Aïr et l'Azawagh

**Tableau XI : tableau des signes divergents entre l'Aïr et l'Azawagh et les caractères retenus par l'APT**

Valeur phonétique	Aïr	Azawagh	caractères retenus
q	ⵓ	ⵔ	ⵓ
x	ⵖ	ⵗ	ⵔ
ʏ	ⵙ	ⵚ	ⵙ



On remarque que le signe retenu pour le x (::) est celui qui a la valeur [q] dans l'Azawagh.

Il faut trouver les raisons de son choix dans les caractères des autres pays (Mali, Algérie Libye) qui l'utilisent pour [x]. Cf Aghali.

Voici leurs valeurs et leurs correspondants dans Unicode.

**Tableau XII : les signes divergents entre l'Aïr et l'Azawagh dans Unicode**

Valeur phonétique	<i>Tifinagh</i>	Code
q	ⵓ	2D48
x	::	2D46
Y	ⵙ	2D57
Y	ⵙ	2D56

**Remarque :** L'innovation concerne

- les signes vocaliques.

-les consonnes emphatiques.

La création des caractères des phonèmes /v/ =« ⵓ » et /p/ =« ⵓ » qui ne sont pas attestés dans la langue, ne figurent pas non plus dans l'alphabet officiel. Ils sont tolérés dans les mots d'emprunts (nom communs, toponymes, anthroponymes).

La proposition d'un caractère pour [ŋ] = / ⵙ /.

#### **IV. Les avantages d'Unicode**

En plus du prestige qu'offre l'affichage des caractères sur Unicode, il permet un traitement informatique des langues plus facile et plus dynamique. Ce sont des fonctions que les polices qui ne figurent pas dans Unicode, ne peuvent pas accomplir.

**Exemples :**

**1. Partage des documents impossibles :** lorsqu'on passe d'une police à une autre. Le texte ci-dessous est écrit en police

Tamajaq TT20.3 élaborée par la SIL. Il devient illisible lorsqu'on change de polices de caractères.

Les noms des polices sont les items soulignés ci-dessous. Ceci est dû au fait que ces différentes polices de caractères ne sont pas élaborées dans le système Unicode.

#### Tamajaq TT20.3

**alxad** *sm.* iṣəm n əjəl. Alxad wər ətīsin aytedam əṣṣayal wa n ālaxəkum. *sfšš ä.* *gt:* alxadan.

#### Llacan SILDoulos

**alxad** *æm.* iɛpm n pjpl. Alxad wpr ptīsin aytedam p<sup>3</sup>/<sub>4</sub>a<sup>3</sup>/<sub>4</sub>afal wa n ālaxpkum. *sfææ ä.* *gt:* alxadan

#### Nigerienne

**alxad** *æm.* iɛpm n pjpl. Alxad wpr ptīsin aytedam p<sup>3</sup>/<sub>4</sub>a<sup>3</sup>/<sub>4</sub>a<sup>3</sup>/<sub>4</sub>afal wa n ālaxpkum. *sfææ ä.* *gt:* alxadan

#### Hazafuk

**alxad** *æm.* iɛpm n pjpl. Alxad wpr ptīsin aytedam p<sup>3</sup>/<sub>4</sub>a<sup>3</sup>/<sub>4</sub>a<sup>3</sup>/<sub>4</sub>afal wa n ālaxpkum. *sfææ ä.* *gt:* alxadan

**2. Changement de casse impossible :** on constate que toutes les lettres ne se transforment pas en majuscule.

ALXAD *ÆM.* IɛPM N PJPL. ALXAD WPR PTĪSIN  
AYTEDAM P<sup>3</sup>/<sub>4</sub>A<sup>3</sup>/<sub>4</sub>A<sup>3</sup>/<sub>4</sub>AFAL WA N ÄLAXPKUM. SFÆÆ Ä. GT:  
ALXADAN

Afin de permettre un meilleur traitement informatique des textes en *Tifinagh*, il est nécessaire d'élaborer les différentes polices *Tifinagh* dans le système Unicode.

#### **Perspectives**

Parallèlement à la démarche de l'IRCAM, il est souhaitable de faire ou de procéder à :

- la prise en compte tous les caractères traditionnels des *Tifinagh* de tous les pays dans Unicode par un souci de dynamisme ;
- l'élaboration des *Tifinagh* officielles en se basant sur les caractères traditionnels de tous les pays ;
- l'inventaire des différents *néo-Tifinagh* par pays ;
- la constitution d'équipes multidisciplinaires comprenant : des linguistes, géographes, sociologues, enseignants, informaticiens graphistes etc.
- une large diffusion par le développement de l'environnement lettré (manuels d'apprentissage, lexiques, journaux, affiches...)
- l'adoption des *néo-Tifinagh*, sur les alphabets officiels ;
- l'introduction des nouveautés les plus consensuelles ;
- la présentation des équivalents des caractères sous la forme phonétique.

### **Bibliographie**

- IDDIR AMARA, *Les Inscriptions Alphabétiques Amazighes d'Algérie*, HCA/ANEP, 2006.
- IRCAM, Centre d'Aménagement Linguistique, *Graphie et orthographe de l'amazighe*, Rabat, 2006
- P. ANDRIES, ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, *jeu universel des caractères codés sur octets (JUC)*, ISO/IEC JTC 1/SC 2 WG 2 N2739, 2004.
- Chantal ENGUEHARD, communication, *informatisation des langues africaines*, Niamey 2005.
- ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES TIFINAGH, *Guide de lecture et d'écriture en Tifinagh vocalisées*, Agadez 2002.
- SOCIETE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE, *Lisons le ṭamajaɣ-syllabaire shifinagh*, Niamey édition revue et corrigée, 1997.
- Mohamed AGHALI-ZAKARA, *Eléments de morpho-syntaxe touarègue*, CRB/GETIC, 1996.
- Mohamed AGHALI-ZAKARA et JEANINE DROUIN, *Recherches sur les Tifinagh*, CLECS, Paris 1977.

# Analyse d'une méthode d'apprentissage de l'alphabet Tifinagh.

---

Amar NABTI,  
Chargé de cours, Université de Tizi-Ouzou.

## Introduction

**S**alem Chaker avait noté que c'est « à partir des années 1970, (qu') on a assisté dans certains milieux berbérophones – surtout en Kabylie – à la renaissance de ce vieil alphabet berbère, employé, dans une version fortement modernisée, pour la notation usuelle du kabyle. Ces "néo-Tifinagh" sont désormais assez largement diffusés, avec des usages essentiellement emblématiques, dans les milieux militants, tant en Algérie qu'au Maroc.<sup>91</sup> » L'Académie berbère de Paris, aidée par le tissu associatif a largement contribué à la diffusion de ces caractères. Une méthode intitulée « Alphabet amazigh (berbère) » a été d'ailleurs réalisée. Elle avait pour objectif l'apprentissage de ce système graphique.

Nous nous proposons d'examiner le contenu de cette méthode en centrant notre propos sur les aspects essentiellement didactiques. Nous ne dégagerons pas les spécificités de ce système en le comparant à d'autres. Ce travail est d'ailleurs disponible sur internet. Nous nous limiterons à mettre en

---

<sup>91</sup> CHAKER S., L'ECRITURE LIBYCO-BERBERE. Etat des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistiques Colloque annuel de la SHESL, Lyon-ENS, samedi 2 février 2002, p3

évidence les choix méthodologiques et leurs soubassements théoriques respectifs. Il s'agira plus précisément de montrer :

Quels sont les éléments objet d'apprentissage ?

Quelle est la progression suivie ?

Comment sont présentés ces éléments ?

En termes plus clairs empruntés à la didactique, nous examinerons la sélection, la gradation et la présentation.

### La sélection

Lorsque nous établirons les inventaires des différents graphèmes contenus dans la méthode nous constatons :

Qu'il représente l'ensemble des phonèmes vocaliques /i/, /a/ et /u/, c'est à dire, la totalité du système phonologique des voyelles. Que le système consonantique se limite à l'ensemble des phonèmes non tendus.

**Tableau 1**

V	L/or	L/oc	Sah	H	G	D	Y	W	T	AB
b	⊙	⊙ ⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
d	n	n	⊐	n ʌ	n	v	v	v	v	ʌ
ḍ			⊐	ɛ	ɛ	ɛ	ɛ	ɛ	ɛ	ɛ
f	x	⊗	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐
g	⊐	⊐	ʌv*	x	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐	x
h	≡	≡	≡	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	∅
ḥ	⊐?									ʌ
h				⋮	⋮	⋮				x
k	⇐	⇐	↑	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⊐
l			≡							
m	⊐	⊐	u	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐
n			—							
q	÷?	÷	⊐	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⊐
y	÷?	÷	≡	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⊐
r	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
s	⊗	⊗	⊐	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
c	⊐	⊐	W	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐		⊐
š	⊐	⊐	⊐		E					∅
t	+ x	x	+	+	+	+	+	+	+	+

!	←	ⵍ	←	ⵍ	ⵍ	ⵍ		+	ⵍ	ⵍ
w	=	=		:	:	:	:	:	:	u
y	∫	∫	∫	∫	∫	∫	∫	∫		π
z	—	—	ⵍ	ⵍ	#	ⵍ	ⵍ		ⵍ	ⵍ
z	ⵍ	ⵍ	ⵍ	#	ⵍ	#	ⵍ	ⵍ	ⵍ	ⵍ
i	ⵍ	ⵍ								ⵍ
a				.	.	.	.	.	.	.
i				(∫)	(∫)	(∫)				∫
u				(:)	(:)	(:)				:

### La gradation

La méthode se scinde en trois parties :

La première s'intitule : « Ecris en tamazight »

La seconde : « Lis en tamazight »

La troisième : « Compte en tamazight »

Dans quel ordre sont présentés les graphèmes dans la première partie ? Quelle est la progression adoptée ? De quelle nature est-elle ?

Nous verrons, dans un premier temps, l'ordre de présentation des graphèmes puis nous passerons à la progression générale de la méthode.

Les auteurs ont commencé par présenter les voyelles puis les consonnes.

a, i, u, e, ε, b, j, d, δ, x, f, y, g, g<sup>w</sup>, ġ, ú, η, h, k, k<sup>w</sup>, q, l, c, č, n, m, r, τ, s, ž, t, ò, †, z, ζ, γ, v.

Cet ordre est tout à fait arbitraire. Il n'est sous-tendu par aucune considération théorique (phonétique ou graphique). Lorsqu'on présente un nouveau graphème, on l'intègre dans un lexème dont certains graphèmes n'ont pas encore été étudiés.

Au terme de l'étude de la totalité des graphèmes, on aborde alors la lecture. Ici, il s'agit de lire des mots pour se familiariser avec ces caractères. Chacun des monèmes est accompagné d'une illustration qui permet d'avoir accès au sens.

Vient ensuite une liste de 7 proverbes eux aussi accompagnés d'une traduction française.

On fournit par ailleurs la liste des jours de la semaine, les noms des mois et quelques prénoms féminins et masculins amazighs. C'est par la suite que sont prévus des textes longs qui sont des discours de militants de la langue et culture amazighes. (Lire un passage pour montrer comment sont pris en charge les aspects socioculturels et historiques) Rappel de la méthode de Paolo FREIRE avec le concept de conscientisation) et des travaux des sociolinguistes avec notamment la fameuse typologie des variétés établie à partir de quatre critères à savoir :

- La normalisation
- L'autonomie (elle a une écriture particulière)
- L'historicité (recherche d'ancêtres respectables)
- La vitalité

Y-a-t-il alors de la part des auteurs une volonté de mettre en valeur certains de ces critères pour montrer que cette variété a le statut de langue (et non de dialecte, ou d'autre chose).

La dernière partie de la méthode est consacrée à l'apprentissage de l'écriture des chiffres et des nombres.

### **La présentation**

Par présentation, nous entendons les procédés mis en œuvre pour avoir accès au sens. Cette méthode combine deux procédés simultanés qui permettent la saisie des signifiés. On utilise un support iconique (illustrations) et on fait appel à une langue supposée déjà connue de l'apprenant. En termes plus adéquats, dans les deux cas, il s'agit de traduction. Le recours à l'icônie est une traduction intersémiotique et le recours à une autre langue (le français) est une traduction inter linguistique.

### **Insuffisances de la méthode**

Au plan purement technique, la méthode d'apprentissage des graphèmes Tifinaɣhs est de portée limitée. Certes, elle peut permettre de s'initier à l'écriture en caractères Tifinaɣhs de

certaines unités lexicales du dialecte kabyle. Mais, elle ne permet aucunement de mettre en place une compétence à l'écrit. L'élaboration de phrases nécessite la maîtrise d'autres éléments qui ne sont pas pris en charge dans cette méthode. Sont effectivement mis en sourdine, un certain nombre de points fondamentaux. Citons entre autres :

Les problèmes de la tension consonantique qui est marquée ici par un signe diacritique (accent circonflexe) avec notamment une fluctuation de la graphie de certains mots :

*axxam* écrit différemment aux pages 18, 13 *tammurt* écrit tantôt avec *m* tendu tantôt avec *m* non tendu p. 18, 20. Le statut des emphatiques seuls *z* et *t* emphatiques sont présents. Le statut de la semi-voyelle *w* (écrit *aoutoul*) autul est aléatoire. Il est écrit *u* dans autul (p. 20), akursiu (p. 16), *yiuen* (p. 25). Le statut des labio-vélarisées la pharyngale *e* est écrite avec diacritique. Les nombreux problèmes de jonctions monématisées ou des accidents dans la chaîne.

### **Conclusion**

En dépit de ces insuffisances, il est indéniable que la méthode a reçu un accueil favorable au moment où la langue amazighe était frappée de tous les anathèmes. Cet accueil est en fait tout à fait prévisible car le rapport de la population à la langue était fort. En termes sociolinguistiques, le poids des représentations linguistiques avait facilité cet accueil d'une méthode émanant d'une structure qui se proposait de défendre cette langue menacée.





# Tifinagh : Graphie fonctionnelle ou symbole identitaire ?

---

Mouloud LOUNAOUCI,  
*Sociolinguiste Tizi-Ouzou.*

## Introduction

6 783 langues recensées dans le monde en 1997, (un nombre malheureusement sans cesse diminuant) dont 240 écrites en 130 systèmes graphiques. Ces chiffres montrent, si besoin est, l'étendu et l'importance du thème que nous avons à traiter.

J'interviens pour la troisième fois sur le même sujet (celui de l'écriture) en l'espace de deux mois. Pour dire, au risque de me répéter, que la graphie est loin d'être un simple support de la parole. Partout dans le monde, et nous pouvons citer de nombreux exemples, la question de la transcription d'une langue est source de polémique parfois violente. Forcément, l'écriture est le reflet direct d'une civilisation donnée mais également un outil d'accession au pouvoir et un instrument de sa perpétuation. Mieux, au tout début de son histoire, elle était considérée comme un don de Dieu que seuls les initiés étaient autorisés à posséder. Les profanes ne pouvaient donc avoir la moindre ambition pour accéder à la moindre parcelle d'autorité. Je crois que nous n'avons pas bien avancé dans notre pays. Dès l'indépendance, il a été mené une campagne d'arabisation forcenée, sous couvert de recouvrement identitaire, dans le but non avoué est d'éloigner du pouvoir

politique ceux qui, véritablement, ont mené le pays à la libération dans la langue de Molière. Le résultat est que les générations qui ont été formées en langue française avant l'indépendance ou dans les toutes premières années qui ont suivies sont, aujourd'hui, analphabétisées et c'est malheureusement mon cas. Pourtant nombre d'Algériens maîtrisent oralement l'arabe sans pour autant le lire ou l'écrire. On comprend parfaitement combien sont importants les enjeux liés à la possession d'un système scripturaire.

### **Histoire de l'écriture**

Afin de baliser la question, il me semble utile de rappeler quelques faits historiques liés à la graphie.

Je le disais plus haut, déjà au – IV<sup>e</sup> /-III<sup>e</sup> millénaire, l'écriture était considérée comme un don des Dieux. Nous citons pour exemples les écritures :

1/Maya : instaurée par Itzamna, identifiée comme un Dieu.

2/Egyptienne : inventée par le Dieu Thot, l'Ibis

3/Akkadienne : attribuée à Oannes, l'homme-poisson venu sur Terre pour instruire les hommes.

4/Chinoise : attribuée au Dieu - empereur, Fou-Hi.

Pour la graphie, objet du colloque, il me semble intéressant de rappeler ses origines. Support d'une langue chamito-sémitique (certains préfèrent la classer comme afro-asiatique), tamazight ne pouvaient qu'adopter un système d'écriture en rapport avec celui des langues de la même famille.

Nous avons pensé qu'il était peut-être intéressant de dresser un schéma résumant l'histoire de l'écriture. Le lecteur se fera de lui-même une idée de la généalogie et de l'ancienneté du Tifinagh.

### **Invention de l'écriture : IV ou -III millénaire avant J.-C.**

1/ **Ecriture suméro-accadienne** : cunéiformes

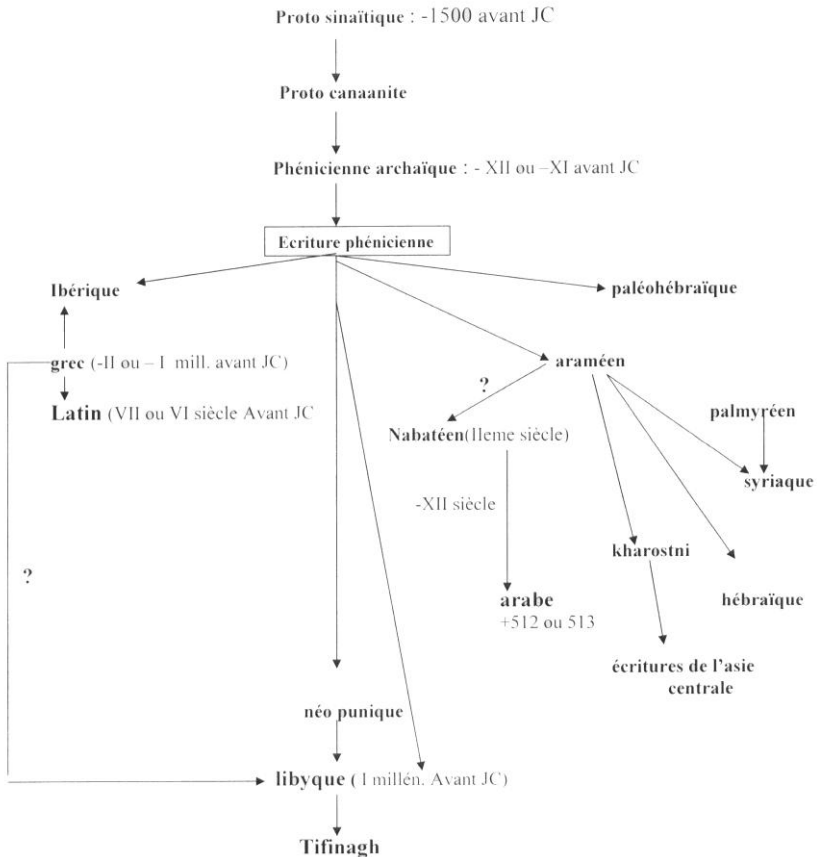
2/ **Ecriture égyptienne** : Hiéroglyphes

- Hiéراتique

- Démotique

### 3/ Ecriture chinoise : Fou-Hi, inventeur mythique

#### Evolution de l'écriture : II millénaire avant J.-C.



#### Les fonctions de l'écriture

J'ai eu à le dire dans un précédent colloque, l'écriture n'est pas seulement une graphie neutre servant à pérenniser la parole. C'est d'abord un instantané d'une langue, celui du moment où cette dernière a été transcrite. L'homme a, de manière compulsive, toujours laissé trace de sa manière de

communiquer. Dans un mouvement irrépressible, presque instinctif, il a marqué son passage par des graphies, malheureusement pas toujours déchiffrables. Déjà, en 50.000 av. J.C. existaient des incisions sur de la pierre et de l'os qu'André LEROI-GORHAN considère comme le début de l'écriture.

D'activité ludique, immortalisant une culture, l'écriture est devenue un outil par lequel on récupère le pouvoir. Cet instrument permet d'accumuler du savoir et garanti de ce fait une autorité qui ne peut être contesté par les non initiés. Les religieux ont dès le départ pris conscience du profit qu'on pouvait tirer de la connaissance de cette science et surtout du danger de la transmettre aux profanes.

L'écriture arabe, bien qu'ayant précédé l'Islam, a été sacralisée à tel point que vouloir y apporter des changements est déjà une apostasie. Cette graphie a d'ailleurs servi à écrire, contre toute logique, des langues non sémitiques uniquement parce que ses locuteurs sont musulmans. C'est le cas du persan, du kurde et du turc avant 1928. Le haoussa, (langue africaine) l'a aussi, utilisé avant de passer à une transcription latine.

Les politiques l'ont également compris et la gestion linguistique est un de leur domaine réservé. Pour territorialiser l'espace des Romanov, l'écriture cyrillique a été imposée dans l'ex union soviétique. Le Soviet Suprême entendait ainsi assurer l'hégémonie russe sur toute l'ancienne union Soviétique.

Déjà au XII<sup>e</sup> siècle, on avait pris conscience de cette fonction idéologique. Le fait que la liturgie romaine se soit substituée à la liturgie mozarabique en Espagne a suffi pour que l'écriture wisigothique soit remplacée par la caroline.

Plus proche de nous est, l'exemple turc. Une langue qui s'est écrite dans trois alphabets différents selon les conjonctures politiques. L'alphabet arabe (jusqu'à ce qu'Atatürk, fondateur de la République turque le supprime), l'alphabet latin (imposé par le même Atatürk) et l'alphabet cyrillique (russe) utilisé dans les républiques turcophones de l'ancienne union soviétique, telle que le Turkménistan.

On pourrait citer de nombreux autres exemples à l'image du vietnamien, du serbo-croate, du tatar, de l'azeri et la liste n'est pas close.

La fonction idéologique du support graphique est donc essentielle dans la mesure où l'écriture agit directement sur la pensée du fait même qu'elle formalise le discours et qu'elle permet d'intervenir à posteriori pour mieux l'affiner et le rendre plus efficace. Le « lavage de cerveau » commence par là. Tous les fascistes ne le savent que trop.

L'Algérie n'a pas échappé à cette logique mortifère. Son école a été le principal pourvoyeur d'intolérance, d'injustice et d'obscurantisme. Ne dit-on pas que l'instituteur est le hussard de la république ? Et quand la république va mal, nous devinons la suite.

L'appropriation de l'écriture, la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme sont par conséquent des facteurs de libération de l'homme.

Pour avoir proposé de latiniser graphiquement la langue arabe des hommes de culture à l'image de Qasim Amin ou Taha Hussein ont été livrés à la vindicte des idéologues panarabistes et panislamistes. Les deux s'accordaient à dire « l'européen lit pour comprendre quant à nous, nous devons comprendre pour lire ». Un non sens qui pourrait pénaliser l'évolution du tamazight si l'option du Tifinagh l'emportait (à moins d'utiliser des voyelles récemment inventées qui rendraient alors caduque l'argument souvent avancé : l'authenticité).

Fort heureusement, la graphie est surtout un instrument de développement. Par son pouvoir de figer la parole, elle permet de capitaliser toutes les expériences humaines et d'agir comme levain pour toute activité créatrice.

Produit culturel mais aussi support du savoir l'écriture va systématiser la réflexion et structurer la pensée. Pour reprendre G. Derrida (1967) l'écriture « cesse d'être la servante de la parole ». Ayant sa propre autonomie et sa propre logique de fonctionnement elle va s'affranchir de l'oral et permettre la transmission d'un savoir continuellement remis en question. Mieux, bien que né de la parole, l'écriture devient son tuteur.

Un phénomène formidablement bien résumé par R. Pivadal (1976) qui dit «la parole d'un peuple d'écriture n'est plus la même, c'est un langage annexe subordonné à l'écrit».

Cet aspect a pris une telle importance, que toutes les langues qui n'ont pas de système d'écriture sont reléguées au rand de dialectes ou de patois compris comme des idiomes de communication primaire incapables de générer une pensée logique. Une hiérarchie linguistique qui rappelle la hiérarchie sociale noble/roturier.

Ceci dit il n'y a pas de grande injustice commise à l'endroit des langues orales. Pour dire vrai, seul l'écrit permet de transmettre sans faille un savoir et de déterminer son contenu. C'est également par lui que se fait au mieux la rationalisation du discours.

La graphie peut aussi, c'est le cas des milieux militants, servir de symbole identitaire. Cette perception permet la construction d'identité collective et avoir ainsi un effet de cohésion sociale. Comme pour la langue, l'écriture peut être un « lieu investissement symbolique et un miroir de l'imaginaire » (Claude Hagège) mais en aucun cas elle ne doit être source de retard de développement. L'exacerbation de la différence, la mise en avant trop prononcée des spécificités et de manière générale le repli sur soi ne peut être que contre productives.

### **La graphie amazighe : Tifinagh ou Tifinaghs**

Tamazgha n'a jamais pu constituer (même à l'époque de Massinissa) un pouvoir central. Cet état de fait explique la prolifération de graphies au sein même d'un même abjad. Même dans le néo-Tifinagh plusieurs variantes sont proposées. Pour l'exemple celui de *l'Académie Berbère* et celui de Salem Chaker. De plus les rapports de domination qui ont fait que la langue berbère a toujours occupée la place « low » font que le Tifinagh n'a jamais pu être totalement autonome politiquement. Il a au maximum joué le rôle de doublure quand il n'est pas tout simplement substitué par l'alphabet du dominant.

La naissance d'une graphie, son développement ou sa mort est donc intimement liée au religieux et/ou au politique.

### **Origine du Tifinagh**

Les dialectes berbères d'Afrique du nord ont été dès le deuxième siècle avant JC (c'est ce qui est attesté), c'est-à-dire depuis au moins 22 siècles (on pense qu'il aurait fait son apparition dans la deuxième moitié du premier millénaire avant JC), écrits en alphabet libyque distinct du sémitique ancien. Cette ancienne écriture, appelée aussi numidique, qui a servi à écrire les épitaphes et les inscriptions officielles a traversé les siècles pour demeurer encore vivante chez les Touaregs même si elle n'est guère utilisée qu'à des fins ludiques.

En fait il existe deux types de libyque : l'occidental utilisée de la Kabylie au Maroc en passant par les Iles Canaries et la forme orientale, celle de l'est de l'Afrique du Nord (Constantinois, Aurès, Tunisie. Cette dernière étant probablement plus récente que l'occidentale (Février, 1964). Le sens de l'écriture n'étant pas fixée, il existe des lettres directrices pour assurer le sens de la lecture.

L'origine du libyque, bien qu'encore insuffisamment précise, est à rapprocher du sémitique qui aurait peut-être servi de prototype. En effet, comme ce dernier, il est consonantique, et les formes de ses lettres se ressemblent pour nombre d'entre elles. Il n'est donc pas impossible que le sud arabe ou le phénicien ancien soit à l'origine de la création du libyque même si d'autres théories moins élaborées) lui donne des origines grecques. Même le punique ou le néo-punique, pourtant présents durant de longs siècles en Afrique du Nord, avec ses formes tout en arrondis ne semblent pas faire l'unanimité chez les chercheurs comme étant un précurseur du libyque.

Ce qu'on retient en fait, est que seule l'idée a été empruntée et que le libyque a été forgé localement. De nombreux arguments sont venus conforter cette hypothèse. C'est en tout cas ce



qu'imagine J. Friedrich. Ainsi donc le phénicien ancien ou le sud sémitique n'aurait eu qu'une influence très ancienne.

Le sanctuaire de Thugga élevé en hommage à Massinissa porte le premier texte daté en l'an – 139. Nous remarquons que déjà le bilinguisme écrit, était de mise puisque une version punique accompagne le texte libyque. Cette écriture perdurera durant la période romaine, toujours à coté du punique ou du latin, même si les textes de la Grande Kabylie (notamment le grotte d'Ifigha) restent encore à dater. Les inscriptions libyco-berbères qu'on retrouve au Sahara, dans le sud oranais mais aussi en Tripolitaine apparaîtront plus tard pour ensuite prendre la forme du Tifinagh (peut-être était-il contemporain du libyque ?) d'abord chez les touaregs puis dans tout le monde amazigh.

Force est de constater que jamais un texte littéraire n'a été écrit dans l'un ou l'autre de ces alphabets. Leurs formes géométriques non cursives, l'absence de voyelles les prédestinaient à un usage limité. La direction de lecture, même si elle est déterminée par certaines lettres est loin d'être pratique qu'on on sait que l'on a retrouvé des textes écrits dans tous les sens : verticaux de bas en haut et de haut en bas, horizontale de gauche à droite et de droite à gauche.

### **Tifinagh et fonctionnalité**

C'est un lieu commun que de dire que toutes les langues peuvent s'écrire dans n'importe quel système d'écriture existant ou à exister. La vraie question est de savoir lequel d'entre-eux est le plus efficace en matière de transmission du savoir. Autrement dit laquelle présente à la fois des qualités techniques telles que la facilité d'apprentissage et d'emploi mais qui soit surtout accepté socialement (quel qu'en soient les raisons).

Le débat autour de la graphie n'est pas le monopole des Algériens. De nombreux pays et pas des moindres ont connus des discussions houleuses autour de ce sujet. Le monde a connu de nombreux alphabets éphémères dont la durée de vie n'a pas dépassée celle de son inventeur qui occupait le plus souvent la

fonction de Roi. C'est le cas des, écritures vrais au Liberia, nsibidi au Nigeria, masaba au Mali et nko en Guinée au XIX<sup>e</sup> siècle.

La langue amazighe a connu une transcription, pour le moins originale, celle de Mohand Amokrane Khelifati, un des fondateurs de la première association amazighe à Paris en 1954. Il avait mis au point un alphabet propre à lui parfaitement fonctionnel pour écrire ses propres textes.

Alors pour être clair, pourquoi s'obstiner à chercher des arguments scientifiques pour justifier un choix qui tire sa légitimité de raisons extralinguistiques. Le Tifinagh, est un alphabet consonantique. Les caractères ajoutés par les uns et les autres lui font perdre la dite légitimité historique pour reprendre une formule à la mode. Ne reste alors que les arguments liés à l'efficacité d'utilisation et là, force est de constater que le Tifinagh est loin de rivaliser avec le latin qui a su se moderniser en créant des voyelles et en assurant une cursivité qui fait défaut au Tifinagh.

### **Le débat en question**

Plus ancien est le passage de l'oral à l'écrit, plus élevé est le niveau de civilisation. C'est du moins une croyance bien ancrée. La quête d'une écriture propre devient de ce fait un acte militant. Il faut apporter la preuve que la langue, souvent minorée, possède une écriture depuis longtemps et si possible bien avant la langue dominante.

Le Tifinagh, vieux de 25 siècles est donc tout à fait apte à chatouiller l'ego de ses partisans d'autant qu'il s'avère être l'aîné de l'alphabet arabe autant que du latin. Ses défenseurs s'érigent, sans péjoration aucune, en gardiens du temple. Une citadelle assiégée qu'il faut défendre envers et contre tous. Ils font preuve ainsi de fidélité aux aïeux et se posent en conservateurs du patrimoine. Leur mission : lutter contre l'aliénation culturelle.

Ce regard nostalgique sur le passé, avec son corollaire la mythification de l'histoire permet, il est vrai, de se souvenir de

ses origines et d'être ainsi soi dans un monde qui ne cesse de s'uniformiser.

Sauf que d'autres militants, partisans de l'écriture arabe, s'évertuent d'être les dignes représentants du prophète et d'unifier, faute de mieux, la Umma par la graphie. Une forme de djihad contre ces impies qui osent écrire la langue d'un peuple musulman, ou censé l'être, dans une écriture qui n'est pas celle du coran.

Deux attitudes figées l'une tirant sa légitimité de l'authenticité, l'autre de la religion. Deux attitudes extrêmes au sein d'une même communauté linguistique.

Le courant dit latiniste représente l'intrus qui dérange dans un pays où l'émotionnel l'emporte sur le rationnel. Cette tendance se veut être plus universaliste et plus moderniste (je ne connais pas encore tout à fait le contenu de ce concept). Plus pragmatiques, les défenseurs du caractère latin sont plus offensifs en matière de recherche. On leur doit pratiquement tous les travaux de didactique, de traduction et de néologie. Le choix du latin devient en soi un signe de reconnaissance pour les efforts qu'ils ont fourni.

### **Le Tifinagh, aujourd'hui**

On répète à qui veut l'entendre que les Touaregs continuent d'utiliser le Tifinagh. Effectivement, il l'est dans le sud algérien pour des activités ludiques, au Mali et au Niger (où le berbère a statut de langue nationale bien avant l'Algérie) dans des manuels scolaires qui ne dépassent guère le niveau primaire. Dans le nord algérien ce caractère a une utilisation sporadique et tout à fait symbolique.

Le seul pays à avoir fait un choix institutionnel et qui veut lui accorder la fonction de support linguistique réel est le Maroc. Encore que le choix de l'IRCAM ne s'est pas fait sans heurt.

En effet, au moment où se faisait le débat, 70 associations signaient la déclaration de Méknès pour revendiquer le caractère latin. De nombreux universitaires et autres militants ont explicitement exprimé leur attachement à cette graphie. C'était sans compter sur la réaction des islamistes (aidés

probablement par le makhzène) qui s'y opposèrent en des termes violents (avec parfois passage à l'acte à l'université de Méknès). C'est ainsi que le président de l'association *Attawhid Wal Islah* en l'occurrence Ahmed Raissouni, écrit à Mohamed Chafik pour dénoncer le fait que "l'adoption de la graphie latine est un choix colonialiste qui vise à éloigner les Amazighes de l'Islam et à semer la division entre eux et les Arabes...".

La réalité est que le choix du Tifinagh au Maroc est « un non choix ». C'est une solution de compromis, résultat d'un accouchement dystocique. Son acceptation, aujourd'hui, répond à une volonté d'apaisement. Les années à venir viendront confirmer ou infirmer son efficacité sur le plan fonctionnel.

En Algérie, les contradicteurs du latin sont tentés par une telle expérience. Islamistes et officiels, faute d'imposer la graphie arabe, vont probablement faire pression pour le choix « de la graphie des ancêtres », l'essentiel étant de « désoccidentaliser les mentalités aliénées ». Le but étant de retarder faute d'arrêter l'évolution de la langue.

Si ce n'était le cas, comment raisonnablement remettre en question tout ce qui a été écrit dans la graphie latine et surtout comment effacer d'un seul trait plus d'une décennie d'enseignement de tamazigh dans cette écriture.

Ceci dit, le Tifinagh peut et doit encore être utilisé pour des raisons symboliques. Il a un pouvoir de valorisation culturelle et permet d'affirmer sa fierté identitaire. La possibilité nous est offerte d'autant qu'aujourd'hui, existe une normalisation internationale dite unicode. Les caractères Tifinagh sont dotés de codes permettant l'utilisation de l'informatique.

## **Conclusion**

En guise de conclusion, je me contenterai de reprendre l'abstract qui m'a été demandé par les organisateurs. Le fait même que deux journées soient organisées avec pour thème générique le *Tifinagh* suppose une arrière-pensée loin de toute considération linguistique. En effet, un support graphique n'est

pas un simple choix technique, sinon comment expliquer les postures figées qu'affichent les partisans des alphabets arabes, latins ou Tifinagh.

Il nous semble clair, aujourd'hui, que tout graphème porte en lui une symbolique. Il est chargé sur le plan émotionnel et permet une affirmation identitaire à tel point que parfois la fonctionnalité devient secondaire.

L'utilisation du Tifinagh (principalement dans les milieux militants) reflète la volonté d'affirmer une fierté d'appartenance à un peuple à haut de gré de civilisation. On fait preuve ainsi de fidélité et de loyauté aux aïeux tout en s'attachant à garder son authenticité. Ce qui fait dire à un internaute anonyme :

*« Finalement on retient le Tifinagh, plus par réflexe communautaire que pour des raisons objectives.*

*Je pensais à tout cela en observant sur les étalages du stand les brochures et les livres écrits en Tifinagh, des caractères impénétrables pour moi, comme pour presque tous les Marocains ».*

La polémique autour du support graphique est donc inévitable. On comprend que malgré le choix du caractère latin par une majorité d'utilisateurs algériens il y ait encore des voix pour redémarrer le débat.

De tous temps, l'écriture a été mythifiée et sacralisée. Elle a toujours été la propriété des décideurs qui en font un instrument efficace de pouvoir. Le choix du caractère arabe, de surcroît graphie du Coran ne pouvait être conséquemment que celui des milieux officiels. Au Maroc, bien que le caractère latin ait conquis à la fois la majorité des militants et des universitaires, il s'est trouvé des contradicteurs virulents à l'image de l'islamiste, Ahmed Raissouni, cité plus haut avec la bénédiction probable des autorités. Les partisans du Tifinagh se sont alors posés en alternative, une solution que les autorités algériennes accepteraient volontiers l'essentiel étant que les locuteurs berbérophones n'aient rien à partager, comme nous l'avons dit, avec l'occident.

La fonctionnalité est donc franchement accessoire. Le Tifinagh, alphabet consonantique, n'a, à aucun moment de l'histoire, servi à porter une quelconque littérature amazighe. Très peu maniable, il n'est, à notre avis, pas le caractère idoine pour transcrire une langue qui, faut-il le rappeler, l'est dans une large mesure en caractères latins.

Toutefois, sa présence dans l'environnement peut marquer un territoire et participer à accroître la conscience identitaire.

Au total, L'expérience de plus d'une décennie d'enseignement en caractères latins ne peut être occultée d'autant que spontanément les producteurs culturels écrivent dans ce graphème. Mais il est souhaitable que le Tifinagh soit connu et utilisé comme support identitaire d'autant plus qu'il est esthétique, ce qui ne gâche rien.



## L'écriture libyco-berbère, Etat des lieux et perspectives.\*

---

Salem CHAKER,  
*Professeur des Universités (berbère).  
Docteur en linguistique amazighe,  
INALCO, Paris.*

**U**ne écriture "nationale" ancienne, pérenne et  
identitaire

Les Berbères possèdent une écriture alphabétique (consonantique) qui leur est propre depuis l'Antiquité. Les inscriptions les plus anciennes ont pu être datées du VI<sup>e</sup> siècle avant J.C. (Camps, 1978). Cette écriture est attestée durant toute l'Antiquité, aux époques punique et romaine. Le témoignage le plus explicite et le plus exploitable en est l'ensemble des inscriptions bilingues, punique/libyque puis latin/libyque (*Cf. RIL*). Cette écriture est précisément mentionnée par des auteurs<sup>92</sup> latins tardifs du Ve et VI<sup>e</sup> siècle après J.C.

On est donc assuré que l'alphabet berbère a perduré en Afrique du Nord proprement dite au moins jusqu'à la fin du monde antique. En revanche, les auteurs arabes médiévaux n'évoquent jamais l'existence d'une écriture chez les Berbères ; on peut donc penser que celle-ci était sortie de l'usage au Maghreb

---

<sup>92</sup> Notamment Fulgentius (Fulgence le mythographe) et Corippus au 6<sup>e</sup> siècle.

\* Communication disponible sur [www.inalco.fr/crb](http://www.inalco.fr/crb) (Reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteur).



avant l'établissement définitif des Arabes (début du VIII<sup>e</sup> siècle). Il est en effet difficile d'admettre que les Arabes, qui ont été de fins observateurs et descripteurs de la Berbérie, aient pu omettre de mentionner l'existence d'une écriture indigène s'ils en avaient eu connaissance. On doit cependant tenir compte du fait que les témoignages arabes conséquents sur l'Afrique du Nord sont tous postérieurs de plusieurs siècles à la conquête. Et il ne faut pas exclure non plus que l'écriture berbère ait pu être très tôt frappée d'anathème pour des raisons religieuses -peut-être dès la période chrétienne-, comme étant liée au paganisme car son utilisation principale était funéraire, donc relevant de la sphère du religieux (*Cf. infra*) : on peut imaginer que des Berbères christianisés, puis islamisés se soient détournés d'une écriture "païenne". Son usage se serait, dès la période chrétienne, progressivement limité à des zones rurales reculées et l'absence de mention chez les auteurs arabes signifierait simplement qu'elle n'était plus usitée dans le monde urbain ou d'influence urbaine. Dans l'état actuel de la connaissance, on peut cependant admettre comme hypothèse raisonnable que sa disparition dans la zone nord du monde berbère se situe entre  $\pm 550$  et  $\pm 750$  après J.C.

En revanche, son utilisation a perduré chez les Touaregs qui la dénomment *Tifinagh* (ou *Tifinay*, nom féminin pluriel issu de *tafineyt / tafineq*). Chez eux, cette écriture a une fonction essentiellement ludique (messages amoureux, jeux langagiers) et symbolique (marques de propriété, signatures) ; son usage utilitaire était et reste limité à la rédaction de courts messages. Elle n'a pas servi à fixer la mémoire historique ou la littérature de ce groupe berbérophone. Elle est cependant investie de valeurs socio-symboliques extrêmement fortes, au point que les Touaregs se dénomment eux-mêmes souvent *Kel tefinay* "les gens des Tifinagh" car ils perçoivent nettement cet alphabet comme une "écriture nationale" qui les distingue à la fois des Arabes (qui ont leur alphabet propre) et des Négro-africains (censés ne pas avoir d'écritures spécifiques).

Durant la période antique, l'usage de cette écriture était également sans doute assez restreint puisqu'elle ne nous est parvenue qu'à travers des inscriptions funéraires et votives. L'écrasante majorité des documents libyques est constituée par des inscriptions tombales, très brèves, qui semblent contenir essentiellement des noms propres. Quelques rares inscriptions<sup>93</sup>, dans des abris sous roche, qui ont certainement été des lieux de culte, ont un caractère magico-religieux. Un petit groupe d'inscriptions libyques, fortement influencées par les usages épigraphiques puniques (les grandes inscriptions monumentales de la Tunisie du Nord, Dougga : *RIL* 1 à 12) esquissent même un embryon d'usage officiel de l'écriture berbère puisqu'il s'agit de dédicaces monumentales municipales, en l'honneur de monarques ou de dignitaires numides.

Dans l'Antiquité, cette écriture a eu certainement aussi une fonction identitaire ("berbère") puisque des inscriptions en libyque sont consacrées à des rois berbères (Massinissa), à des dignitaires de rang divers et que de nombreux "indigènes" ont éprouvé le besoin de rédiger les épitaphes de leurs proches en libyque – alors qu'ils avaient bien entendu l'écriture punique ou latine à leur disposition. L'existence de bilingues latin/libyque, qui semblent avoir été les épitaphes de Berbères ayant servi dans l'armée romaine, confirme la persistance de cette fonction identitaire de l'écriture libyque, y compris pendant la période romaine. Des inscriptions funéraires comme *RIL* 146 où le même personnage est dénommé : *C. Iulius G(a)e(tu)lus* dans la version latine et *KTH W MSWLT* dans le texte libyque confirment à la fois le maintien d'un système anthroponymique libyque parallèle et étranger à l'état-civil romain et la persistance d'une *conscience identitaire "libyque"* forte, se manifestant à travers l'usage de la langue et de l'écriture locales.

---

<sup>93</sup> L'une des plus importantes est celle d'Ifigha en Kabylie : Cf. *RIL* 848 ou Musso & Poyto, 1969, pp. 10-11.

On a donc bien affaire à une véritable "écriture nationale" berbère puisqu'on en rencontre des traces anciennes dans toute l'aire d'extension de la langue berbère – de la Libye au Maroc, de la Méditerranée au Sahara central –, et que, dans l'Antiquité comme dans la période contemporaine, elle a une fonction de marquage identitaire nette.

### **Diversité**

L'écriture berbère n'est pas absolument unifiée : elle connaît un assez grand nombre de variantes à travers le temps et l'espace. Pour les périodes anciennes, on distingue traditionnellement au moins trois alphabets différents : deux appartiennent clairement à la période antique : le *libyque occidental* et le *libyque oriental* ; le troisième, l'*alphabet saharien* ou *Tifinagh ancien*, est plus difficile à dater et s'étend sans doute sur une période allant de l'Antiquité à la période médiévale. En réalité, on ne peut être très catégorique quant à leur contemporanéité puisque seuls des textes rédigés en libyque oriental ont été précisément datés (par exemple *RIL 2* = – 138 J.C.).

Mais les travaux récents et les nouvelles découvertes<sup>94</sup> montrent que cette typologie n'a rien de très tranché ni de définitif : la distribution géographique des types d'alphabets se chevauche largement et il est probable que leurs limites ont pu varier dans le temps. De plus, il a pu exister des variétés intermédiaires qui n'entrent tout à fait dans aucun des trois alphabets anciens. Seule la valeur des caractères de l'alphabet oriental, grâce notamment à l'existence de bilingues punique/libyque importants, a pu être établie (Chabot, 1940 ; Galand, 1973), bien qu'il subsiste quelques points d'incertitude. Pour les autres alphabets anciens, on manque de points d'appui solides et on ne peut qu'extrapoler, à titre de pure hypothèse, les valeurs du libyque oriental (pour les caractères communs) et celles des *Tifinagh* touaregs actuels ou anciens.

---

<sup>94</sup> Notamment celles de M. Ghaki en Tunisie.

Pour ce qui est de la période contemporaine, chez les Touaregs, chaque confédération utilise un alphabet légèrement différent de celui des groupes voisins (*Cf.* Prasse, 1972 ou Aghali-Zakara & Drouin, 1981). Ces variations s'expliquent essentiellement par une adaptation aux particularités phonétiques et/ou phonologiques des différents parlers. Ainsi, les Touaregs méridionaux qui n'ont pas dans leurs parlers d'occlusive sonore vélaire palatalisée ne distinguent pas, contrairement à l'usage de l'Ahaggar, entre [gy] (palatalisé) et [g] ; de même, ils confondent dans la graphie la dentale emphatique [ḡ] et la nonemphatique [d] qui ont effectivement tendance à ne plus être différenciées dans la prononciation (il y a dans ces parlers un phénomène de transphonologisation avec transfert de la distinction sur les timbres vocaliques adjacents). La situation touarègue actuelle est sans doute comparable à celle qui a dû caractériser l'ensemble du domaine berbère à travers toutes les époques : l'absence de norme linguistique instituée implique l'absence de norme graphique et une variabilité de l'alphabet parallèle à la variabilité dialectologique. Les îles Canaries ont également livré un ensemble d'inscriptions rédigées dans une écriture très proche du libyco-berbère ; on suppose qu'elles ont été écrites dans la langue des anciens Guanches, certainement apparentée au berbère. Leur déchiffrement et leur interprétation, malgré certaines déclarations et essais fantaisistes récents, sont encore plus problématiques que dans le cas du libyco-berbère "classique" (*Cf. infra*).

On notera enfin que, à partir des années 1970, on a assisté dans certains milieux berbérophones – surtout en Kabylie – à la renaissance de ce vieil alphabet berbère, employé, dans une version fortement modernisée, pour la notation usuelle du kabyle. Ces "néo-Tifinagh" sont désormais assez largement diffusés, avec des usages essentiellement emblématiques, dans les milieux militants, tant en Algérie qu'au Maroc.

### **La question de l'origine**

L'origine de l'écriture berbère reste obscure et controversée. L'hypothèse d'une genèse locale spontanée, *sans aucune influence externe*, doit certainement être écartée car il n'y a pas au Maghreb de tradition d'écriture pré-alphabétique (syllabique ou idéographique) qui autoriserait à retenir l'idée d'une formation totalement indigène : l'alphabet ne peut naître brutalement sans un long processus antérieur de perfectionnement à partir d'autres types d'écriture.

En fait, tout un faisceau d'indices objectifs va dans le sens d'une formation endogène, sur la base de matériaux locaux non alphabétiques, *sous l'influence forte d'un alphabet sémitique*, probablement le phénicien ; une création par imitation en quelque sorte, processus dont on connaît d'autres exemples avérés en Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud, notamment, où des groupes humains en contact avec d'autres peuples pratiquant l'écriture ont inventé, quasiment de toutes pièces, leur propre écriture (Cf. Klingenberg ; Dalby & Hair, 1968 ; Pichl, 1966).

Comme nous avons récemment procédé à un réexamen méthodique de cette question (Chaker & Hachi, 2000) ; on se contentera ici de synthétiser les éléments et arguments du débat.

***La position classique***, qui admettait un emprunt à l'alphabet phénicien (ou une variante punique), s'appuyait sur tout ou partie des indices suivants :

**a-** Datation : l'apparition du libyque est postérieure à l'implantation phénicienne en Afrique du Nord (Carthage : – 814 J.C. et colonies plus anciennes probables, dès la fin du IIe millénaire avant J.C.), les Phéniciens étant réputés être les inventeurs de l'alphabet.

**b-** Géographie : l'écrasante majorité des inscriptions antiques provient de zones directement influencées par Carthage et la

culture punique (Nord Tunisie, Nord constantinois, Nord du Maroc).

c- Principe de l'écriture : le libyque est un alphabet consonantique, principe éminemment sémitique, plutôt mal adapté au berbère.

d- Histoire de l'écriture : il n'existe pas (jusqu'à nouvel ordre) en Afrique du Nord de systèmes d'écriture pré-alphabétique qui pourraient expliquer l'apparition locale de l'alphabet.

e- Ressemblances : Un certain nombre de ressemblances existent entre l'alphabet libyque et le phénico-punique (6 à 7 caractères identiques ou proches).

f- Dénomination : l'appellation moderne, *Tifinagh* (tiffinay), est un nominal féminin pluriel qui repose sur une racine *FNT*. Sachant que /y / et /q/ sont, à date ancienne et dans le système phonologique fondamental du berbère, de simples variantes, la racine ressemble donc à la dénomination même des Phéniciens- Punique (= *FNQ*) : *tiffinay*, nominal féminin pluriel, a probablement dû signifier à l'origine : "les phéniciennes, les puniques".

***L'approche critique de Chaker & Hachi : (Cf. bibl.) : Genèse à partir de matériaux et pratiques locales pré-alphabétiques, sous l'influence probable d'un modèle phénicien, position plus nuancée fondée sur les indices suivants :***

a- Les ressemblances libyque/phénicien sont très minoritaires (6 à 7 caractères sur 24 ou 25 lettres) et l'aspect général (ainsi que l'orientation) des deux alphabets est très différent.

b- L'apparition de l'alphabet libyque est bien plus ancienne qu'on ne le pensait traditionnellement (au moins VI<sup>e</sup> siècle avant J.C.) et remonte à une époque où l'influence phénico-punique est encore limitée en Afrique du Nord.

c- Les documents les plus anciens proviennent de régions éloignées des pôles d'influence punique (notamment le Haut-Atlas, et sans doute les régions sahariennes).

d- La concentration des témoignages libyques dans les zones de forte implantation punique peut s'expliquer par une influence sur l'usage de l'écriture (développement de la pratique de l'épigraphie) plutôt que par une origine punique.

e- Les formes générales de l'écriture libyque (géométrisme) s'inscrivent parfaitement dans la lignée des figures et symboles géométriques de l'art pariétal protohistorique (peintures et gravures) nord-africain et du décor géométrique de l'art rural berbère.

f- La dénomination *Tifinaɣh*, contrairement aux apparences, n'implique pas une origine phénico-punique. Comme le rappellent de très nombreux autres exemples (en français : "figuier de Barbarie", originaire d'Amérique, etc.), une telle appellation ne peut être considérée comme une preuve d'origine ; elle peut tout aussi bien s'expliquer par le développement de l'usage funéraire sous l'influence des pratiques puniques.

g- La racine lexicale berbère pour "écrire/écriture" *R* (w) est *berbère* et *pan-berbère* et résulte certainement d'une évolution sémantique à partir d'un signifié plus ancien, antérieur à l'écriture ("graver", "marquer", "inciser").

h- Enfin, et surtout, il n'y a aucune forme intermédiaire entre le phénico-punique et le libyque : les deux alphabets coexistent dès l'origine, totalement différenciés, avec une solution de continuité absolue entre l'alphabet sémitique et l'alphabet berbère. Un emprunt direct au phénicien ou au punique supposerait des stades, même brefs, intermédiaires adaptatifs, entre les deux écritures.

En conséquence, il est très difficile d'expliquer l'apparition de l'écriture libyque par l'emprunt direct d'un alphabet sémitique: trop de données objectives tendent à montrer que l'émergence de cette écriture renvoie à une dynamique socioculturelle largement interne à la société berbère.

### **Exploitation du corpus libyco-berbère : difficultés et apports**

L'intérêt du corpus épigraphique libyco-berbère est évident, au plan linguistique bien sûr, mais aussi historique et anthropologique. Ces matériaux doivent contenir des informations sur des états de langue révolus (plus de 2000 ans) et sont des témoignages internes sur les sociétés berbères anciennes, alors que l'essentiel de ce que nous en savons nous vient de sources étrangères, latines ou grecques. On comprend aisément l'intérêt des berbérisants et des historiens pour ces documents, mais aussi leur irritation et leur désarroi devant les difficultés d'exploitation de ces matériaux. Car les résultats assurés sont encore maigres.

Pourtant, même si d'éminents spécialistes ont longtemps émis des doutes à ce sujet, on peut considérer qu'il est désormais acquis que les documents libyques notent bien une forme ancienne de berbère : les éléments lexicaux et grammaticaux précisément identifiés sont peu nombreux – une petite vingtaine de lexèmes, quelques marques verbales et nominales notamment – mais ils établissent sans contestation possible qu'il s'agit de matériaux en langue berbère (*Cf.*, entre autres : Rössler, 1958 ; Prasse, 1972 ; Chaker, 1984, chap. 13 et Chaker, 1995, chap. 12, 13, 14). Surtout, le très conséquent matériel onomastique, notamment anthroponymique, fourni par les inscriptions libyques est – en dehors des cas d'emprunts au punique – incontestablement berbère (*Cf.* Chaker, 1984, chap. 14).

Mais pourquoi les résultats sont-ils si limités si la langue est clairement identifiée ? Les causes sont multiples, internes et externes, et il convient de bien les expliciter pour évaluer l'état de nos connaissances et les perspectives qui s'offrent aux chercheurs :



- En premier lieu, il faut rappeler que l'essentiel du corpus libyque est constitué par des inscriptions funéraires, extrêmement brèves (10 à 15 caractères), sans doute très répétitives et très pauvres en informations linguistiques ; elles contiennent surtout des éléments d'identification des défunts, des anthroponymes et des ethnonymes, et très peu d'énoncés linguistiques proprement dits. Il est évidemment très difficile à partir de ce type de témoignages de reconstituer une langue puisqu'on y trouve quasiment que des noms propres et quelques formules funéraires stéréotypées.

- Au plan strictement épigraphique, beaucoup de ces documents sont non seulement extrêmement courts, mais souvent aussi incomplets (stèles brisées), mal gravés et donc difficile à lire, d'autant que beaucoup de graphèmes libyco-berbères peuvent facilement être confondus avec des accidents de la surface d'écriture (points et traits notamment).

- La valeur phonétique des caractères de l'alphabet libyque n'est pas encore établie avec certitude dans plusieurs cas (notamment dans la zone d'articulation dentale), même pour l'alphabet libyque oriental, le mieux connu. Quant à l'alphabet occidental, en l'absence de bilingues suffisamment nombreux, il reste franchement opaque. Et que dire des variétés les plus obscures, sahariennes et canariennes ! Ces incertitudes sont sans doute plus grandes encore qu'on ne l'admet généralement, car il est probable qu'il a dû exister, dans les temps antiques comme aujourd'hui chez les Touaregs, d'innombrables micro-variations régionales ou locales. On ne doit pas oublier, que le berbère et son écriture n'ont jamais eu de formes normalisées et institutionnalisées.

- On ne perdra pas non plus de vue qu'il s'agit en tout état de cause d'une variété de berbère qui peut avoir plus de 2000 ans d'âge et que nous connaissons très mal les évolutions de la langue. La diachronie berbère repose essentiellement sur la reconstruction interne, à partir de la comparaison des formes actuellement attestées ; autrement dit, les reconstructions sont toujours théoriques et ne découlent pas d'évolutions positivement constatées à partir de l'observation d'états de

langues différenciées. Les reconstructions et évolutions sont donc presque toujours des *potentialités* et sont généralement non datables –tout au plus peut-on avancer des chronologies relatives entre les différents phénomènes d'évolution détectables.

- Enfin, on ne doit pas sous-estimer les difficultés inhérentes à une écriture consonantique, qui de plus, souvent, ne sépare pas les mots : l'interprétation est rendue très aléatoire car en berbère les voyelles jouent un rôle absolument fondamental dans les distinctions lexicales et, souvent même, grammaticales. On n'est pas du tout dans un système morpho-lexical de type sémitique où, pour l'essentiel, les consonnes suffisent à fonder le décodage et l'interprétation<sup>95</sup>.

Du point de vue strictement linguistique, il est donc à craindre que les résultats resteront limités, voire décevants, tant que nous n'aurons de textes plus importants et plus diversifiés. Des avancées ponctuelles ne sont cependant pas du tout exclues car, heureusement, notre connaissance du berbère, et notamment de son lexique, progresse et se consolide. La reconstruction lexico-sémantique en particulier commence à disposer d'outils qui lui manquaient cruellement : dictionnaires de variétés de berbère jusque là non ou très mal documentées, données lexicographiques sur des sources anciennes, dictionnaires des racines<sup>96</sup>...

---

<sup>95</sup> Sur cette question, notre position diverge nettement de celle des spécialistes à "tropisme sémitisant" : A. Basset, O. Rössler ou K.-G. Prasse. Selon nous, la prédominance très nette des racines lexicales mono- ou biconsonantiques en berbère dans le vocabulaire de base, fait qu'une écriture purement consonantique est structurellement inadaptée au berbère. Avec une écriture de ce type, les cas d'homographie sont innombrables et la lecture devient immédiatement un décryptage laborieux et incertain.

<sup>96</sup> On pense notamment aux dictionnaires dialectaux récents : Ghadames de Lanfry, Mzab et Ouargla de Delheure, touareg méridional de Prasse et alii., au Dictionnaire des racines de Naït-Zerrad, au vocabulaire chleuh ancien de Van den Bogert.

Pour ce qui est de la science historique et de l'anthropologie, les données acquises, même si elles sont peu nombreuses, ne sont pas sans intérêt et ouvrent d'intéressantes perspectives.

- D'abord sur l'onomastique berbère de l'Antiquité, anthroponymie surtout, mais aussi ethnonymie et toponymie ; ce qui n'est pas un mince apport puisqu'on n'avait accès jusque là à ces données que par les témoignages puniques, grecs ou latins. De pouvoir établir que Massinissa s'appelait en berbère *MSNSN*, Micipsa, *MKWSN* etc., que, en libyque, les Libyens s'identifiaient par des séquences de type X fils de Y..., ne sont pas des informations négligeables, en soi, mais aussi parce qu'elles permettent de formuler sur des bases solides un système anthroponymique et d'établir des continuités avec les périodes ultérieures (Cf. Chaker, 1984, chap.14).

- Sur le système socio-politique aussi, puisque ces inscriptions comportent souvent l'énoncé de titres ou fonctions, parfois dans une formulation bilingue (punique/berbère et latin/berbère), particulièrement intéressante puisqu'elle met en évidence les convergences et divergences entre les deux langues, et donc entre deux systèmes socio-politiques de référence. Nous avons pu ainsi montrer (Chaker, 1995, chap. 13), par l'analyse interne des matériaux que le champ lexicosémantique des titres et fonctions libyques était, même dans les régions de très forte influence carthaginoise comme Dougga (Tunisie du Nord-Ouest), très éloigné du système punique, dans ses formes comme dans sa sémantique. On a pu également constater une grande stabilité de cette terminologie à travers un territoire très vaste : de la Tunisie à l'Algérie centrale au moins. Donnée qui peut être considérée comme l'indice d'une organisation politique et d'une urbanisation plus endogène et plus ancienne qu'on ne l'admettait généralement<sup>97</sup>.

---

<sup>97</sup> Il n'est bien sûr pas question ici de nier ou de minimiser l'influence – certaine – de Carthage et du monde punique sur les Berbères anciens, mais seulement de la relativiser, contrairement au courant dominant de l'historiographie de l'Afrique du Nord ancienne qui a toujours eu tendance à considérer que la "civilisation" (i.e. la ville, les technologies, voire

- Enfin, l'usage même de l'écriture, sa répartition géographique, le détail de ses fonctions, ses variétés internes et leur répartition, ses contacts et interférences avec les autres écritures (punique et latine) sont autant d'aspects dont l'étude méthodique est susceptible d'apporter des éclairages nouveaux aux plans historique et anthropologique.

Ainsi, l'étude attentive du corpus libyque, notamment dans des régions de transition entre libyque oriental et libyque occidental comme la Kabylie, semble dessiner une répartition sociale et fonctionnelle entre les deux types d'alphabets : le libyque "oriental" pourrait correspondre à un usage plus élaboré et plus officiel, souvent lié à l'exercice d'un pouvoir (en relation avec la dynastie numide ?), alors que le libyque "occidental" apparaît comme une écriture à la fois plus rurale et plus locale. En fait, la classique et approximative distinction entre alphabet "oriental" et alphabet "occidental" mise en place par Chabot (1940), pourrait cacher un clivage socioculturel : écriture pontanée/locale/rurale d'une part, et écriture élaborée / officielle d'autre part, cette dernière ayant eu tendance à se généraliser dans les usages funéraires et monumentaux, particulièrement bien représentés en Numidie. Cette réinterprétation sociale est confortée par la découverte récente d'inscriptions de type "occidental" en pleine Tunisie (Ghaki, notamment 1986), et, inversement, par la présence d'inscriptions de type "oriental" en Algérie centrale (Chaker 1999), voire au Maroc.

Quelles que soient les difficultés et blocages, il n'y a donc pas lieu de désespérer : par petites touches, par petites avancées successives, les documents libyques contribuent et contribueront à une meilleure connaissance des Berbères anciens et de leur langue.

---

l'agriculture) venait de l'extérieur (Carthage, Rome...). Sur cette question, on se reportera à l'ouvrage, ancien mais qui reste fondamental, de G. Camps, *Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, 1961.

## Bibliographie

- RIL = CHABOT, J.-B., 1940 : *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, Imprimerie nationale.
- AGHALI-ZAKARA, M. & DROUIN J., 1981 : "Recherches sur les Tifinagh. 1. Eléments graphiques ; 2. Eléments sociologiques", *Comptes rendus du GLECS*, XVIII-XXIII, 1973-1979/2, pp. 245-272, 279-292.
- AGHALI-ZAKARA, M. & DROUIN J., 1997 : "Ecritures libyco-berbères. Vingt-cinq siècles d'histoire", *L'aventure des écritures*. Naissances, Paris, Bibliothèque Nationale de France, pp. 98-111.
- ALVAREZ DELGADO, J., 1964 : *Inscipciones libicas de Canarias*. Ensayo de interpretación libica, La Laguna/Tenerife (*L' Aventure des écritures*. Naissances, 1997, Paris, Bibliothèque Nationale de France
- BASSET, A., 1959 (1948) : "Ecritures libyque et touarègue", *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksiek, 1959, pp. 167-175.
- BAUMANN, H. & WESTERMANN, D., 1967 : *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*, Paris, Payot, (pp. 443-446, 491-493).
- BENABOU, M., 1976 : *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspéro.
- CAMPS, G., 1961 : *Monuments et rites funéraires protohistoriques*. Aux origines de la Berbérie, Paris, AMG.
- CAMPS, G., 1978 : "Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara", *Bulletin archéologique du CTHS*, n.s., 10-11 (1974-1975), pp. 143-166.
- CAMPS, G., 1996 : "Ecritures - Ecriture libyque", *Encyclopédie berbère XVII*, pp. 2564-2573.
- CHABOT, J.-B., 1940 : *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, Imprimerie nationale.
- CHAKER, S., 1984 : *Textes en linguistique berbère*, Paris, CNRS, chap. 13.
- CHAKER, S., 1995 : *Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie*, Paris, Peeters, chap. 13 & 14.

- CHAKER, S., 1999 : La stèle de Sidi-Naamane (Kabylie) : un nouveau document libyque », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (Afrique du nord)*, Année 1996-1998, fasc. 25, pp. 33-39.
- CHAKER, S. & HACHI, S., 2000 : "A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère", *Etudes berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, (S. Chaker, éd.) Paris/Louvain, Editions Peeters, 2000, pp. 95-111.]
- CLAUDOT-HAWAD, H., 1996 : "Ecriture Tifinagh", *Encyclopédie berbère XVII*, pp. 2573-2580.
- COHEN, M., 1959 : *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie nationale.
- DALBY, D. & HAIR, P., 1968 : The Indegenous scripts of West Africa and Surinam : their Inspiration and Design, *African Languages Studies*, 9, pp. 156-197.
- FEVRIER, J.-G., 1956 : "Que savons-nous du libyque ? " *Revue africaine*, 100, pp. 263-273.
- FEVRIER, J.-G., 1959 : *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, "Ecritures libyques et ibériques ", pp. 321-332.
- FEVRIER, J.-G., 1964-65 : "La constitution municipale de Dougga à l'époque numide", *Mélanges de Carthage*, pp. 85-91.
- FOUCAULD, Ch. de, 1920 : *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue*, Alger.
- FRIEDRICH, J., 1966 : *Geschichte der Schrift*.
- GALAND, L., 1966 : "Inscriptions libyques ", in *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, CNRS.
- GALAND, L., 1973 : "L'alphabet libyque de Dougga", *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 13-14, pp. 93-98.
- GALAND, L., 1975 : "Die Afrikanischen und Kanarischen Inschriften des libysch-berberischen Typus", *Almogaren*, IV,65-79.
- GALAND, L., 1976 : "La notion d'écriture dans les parlers berbères", *Almogaren*, V-VI (1974-75), pp. 93-98.
- GALAND, L., 1989 : "Les alphabets libyques", *Antiquités africaines*, 25, pp. 69-81.

- GALAND, L., 2001 : "Un vieux débat : l'origine de l'écriture libyco-berbère", *Lettre de l'Association des Amis de l'Art Rupestre Saharien*, 20, pp. 21-24. (Voir aussi : *Epigraphie libyco-berbère, La Lettre du RILB*, 7, 2001).
- GHAKI, M., 1981 : La répartition des inscriptions libyques et les cités antiques, *BCTH*, 17, pp. 183-187.
- GHAKI, M., 1985 : Textes libyques et puniques de la Haute Vallée de l'Oued el-Htab, *REPPAL*, 1, pp. 169-178.
- GHAKI, M., 1985 : RIL 72 B : une nouvelle inscription libyque à Borj Hellal, *Africa*, 9, pp. 7-9.
- GHAKI, M. & Khannoussi, M., 1986 : Une stèle libyque de la région de Ghardimaou (Tunisie), *REPPAL*, 2, pp. 321-323.
- GHAKI, M., 1986 : Une nouvelle inscription libyque à Sicca Veneria (Le Kef) : Libyque "oriental" et libyque "occidentale", *REPPAL*, 2, pp. 315-320.
- GHAKI, M., 1988 : Stèles libyques de Maghraoua (1) et de ses environs immédiats, *REPPAL*, 4, pp. 247-256.
- GHAKI, M., 1991 : Nouveaux textes libyques de Tunisie, *REPPAL*, 6, pp. 87-94.
- GSELL, St., 1927 : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VI.
- HACHID, M., 1983 : "La chronologie relative des gravures rupestres de l'Atlas saharien (Algérie) ", *Libyca*, 30-31, pp. 143-164.
- HACHID, M., 1992 : *Les pierres écrites de l'Atlas saharien...*, Alger, ENAG Editions.
- HANOTEAU, A., 1896 (1860) : *Essai de grammaire de la langue tamachek*, Alger, Jourdan.
- HIGOUNET, Ch., 1955 : *L'écriture*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- KLINGENHEBEN, A. : The Vai Script, *Africa*, 6, pp.158-171.
- KOSSMANN, M. 1999 : *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- LAPORTE, J.-P., 1992 : "Datation des stèles libyques figurées de Grande Kabylie", *L'Africa romana –Atti del IX convegno di studio, Nuoro, 1991*, Sassari, Edizione Gallizzi, pp. 389-423.
- MALHOMME, J. 1960 : "L'homme à l'inscription des Azibs n'İkkis : Yagour", *Bulletin d'archéologie maocaine*, IV, pp. 411-417.

- MALHOMME, J. 1959/1961 : *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, Publications du Service des Antiquités du Maroc, 2 vol.
- MUKAROVSKY, H., 1981 : "Zur Herkunft der Tifinagh-Schrift", in TROST F. : *Die Felsbilder des zentralen Ahaggar (Algerische Sahara)*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, pp. 36-38.
- MUSSO, J.-Cl. & POYTO, R., 1969 : *Corpus des peintures et gravures rupestres de Grande Kabylie*, Alger, CRAPE.
- MUZZOLINI, A., 2001 : "Au sujet de l'origine de l'écriture libyque", *Lettre de l'Association des Amis de l'Art Rupestre Saharien*, 19, pp. 23-26.
- *Naissance de l'écriture. Cunéiformes et hiéroglyphes*, Paris, Editions de la Réunion des Musées Nationaux, 1982 (voir notamment chap. III "Naissance et formation de l'alphabet au Proche-Orient").
- O'CONNOR, M. 1996 : "The Berber Scripts", in DANIELS, P.T. & BRIGHT, W. (Eds.), *The World's Writing Systems*, Oxford University Press, pp. 112-116.
- PICHL, W. J., 1966 : L'écriture Bassa au Liberia, *Bulletin de l'IFAN*, 28 B 1/2, p. 481-484.
- PRASSE, K.-G., 1972 : *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart), I*, Copenhague, Editions de l'Université ; "Ecriture", pp. 145-161.
- RÖSSLER, O., 1958 : "Die Sprache Numidiens", *Sybaris* (Festschrift Hans Krahe) (Wiesbaden), pp. 94-120.



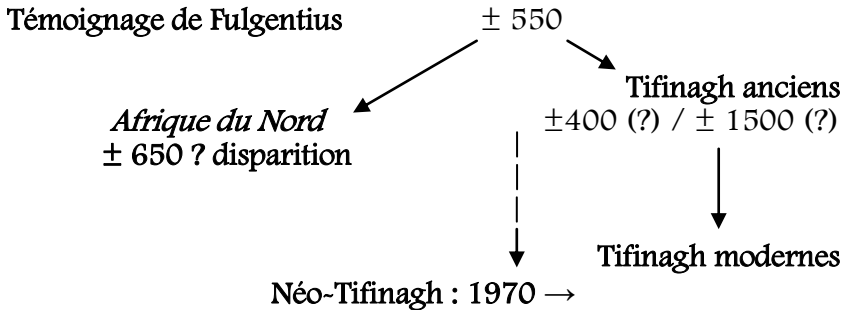
**Chronologie (approximative) des écritures libyco-berbères :**

Fondation de Carthage - 814 av. JC

Inscription d'Azib n'Ikkis - 500 av. JC

Inscription à Massinissa - 138 av. JC  
(Dougga, *RIL* 2)

*Sahara :*  
Monument de Tin  
Hinan : + 400



[Schéma établi à partir des données et analyses de Gabriel CAMPS : 1978 : "Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara", *Bulletin archéologique du CTHS*, n.s., 10-11 (1974-1975), pp. 143-166.]

## RESUMES

### **\* Les inscriptions rupestres du Haut Atlas et du Sahara central : à l'origine du libyque**

Des inscriptions rupestres peintes du Sahara central (Tassili des Ajjer, en Algérie, et Tadrart Acacus, en Libye) conduisent l'Auteur à réévaluer l'âge de, ou des écritures libyques. Celles-ci apparaissent dans un contexte iconographique remontant à une période qui prend place après 1500 ans avant J.-C. (apparition du cheval et du char au galop volant) et avant le IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (pointes de lance métalliques découvertes in situ à Iwelen, en Ayar, au Niger, et dont l'image est associée à des gravures de chars schématiques).

Cette ancienneté rejoint l'âge de l'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis (Yagour, Haut Atlas marocain), site phare pour la datation relative du libyque le plus ancien. En effet, bien que dans un premier temps, les préhistoriens aient avancé la date, considérée comme butoir, des VII<sup>e</sup> siècle/VI<sup>e</sup> siècles avant J.-C., bien que des études récentes du contexte rupestre métallurgique aient confirmé, il y a déjà une décennie, que cette inscription remontait au second âge du Bronze du Haut Atlas -le "Bronze atlasique" qui s'étend entre 1200 et 600 ans avant J.-C., celle-ci continue d'être systématiquement rapportée au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. sensu stricto par nombre de linguistes, quand d'autres tablent uniquement sur l'inscription bilingue de Dougga (Tunisie), datée de 138 ans avant, ignorant en cela les données nouvelles de la recherche.

Avant même la mise en place des royaumes berbères en contact avec les cultures punique et romaine, les Paléoberbères qui évoluaient dans le Haut Atlas et les massifs centres sahariens du Tassili des Ajjer et de la Tadrart Acacus pourraient avoir été les lapicides des premiers caractères et alphabets libyques, à une période que la chronologie relative de l'art rupestre

atlasique et saharien, l'Age du Bronze du Haut Atlas, les datations radiométriques du site d'Iwelen et l'Age du Cuivre du Sahara central, rapportent à la fin du second millénaire avant J.-C. En apparaissant il y a environ 3000 ans, ces inscriptions rupestres se rapprochent de l'âge de l'alphabet phénicien (entre 1300 et 1200 avant J.-C.) et montrent que si les langues appartiennent à la même famille afro-asiatique, les caractères libyques sont, tout ou partie, de création autochtone.

A ce titre et en tant que TÉMOINS HISTORIQUES PREMIERS, ne pas en garder l'usage, alors qu'ils sont tout à fait adaptables aux temps modernes, contribuerait à amputer notre patrimoine historique de l'une de ses plus belles pages, car les marginaliser conduirait irrémédiablement à en faire une écriture morte.

*Malika HACHID*

-o-O-o-

**\* La schématisation dans l'art rupestre et naissance d'un système alphabétique**

Il est d'usage de rattacher tous les alphabets à une seule origine ; « l'alphabet phénicien », né en terre de Canaan pour se propager ensuite au reste du monde.

C'est pourquoi l'alphabet libyque a d'abord été rattaché à la variante punique (carthaginois) du phénicien. Mais une nouvelle hypothèse est née. Elle est en train de se construire. Il s'agit d'une « origine locale » de l'alphabet libyque à partir d'un nombre de signes géométriques, qui seraient apparus à la fin d'un long processus de schématisation et de stylisation de l'art rupestre nord africain.

Si cette hypothèse se trouvait vérifiée, elle changerait toutes les théories existantes sur l'origine de l'écriture alphabétique non seulement en Afrique du Nord mais dans le monde.

*Karima OUAZAR MERZOUK*

-o-O-o-

**\* Ecritures libyco-berbère : origines et évolutions récentes**

De la naissance de l'écriture (3300 avant J.-C.) à nos jours, force est de constater (dans le monde berbère ou ailleurs) une évolution des systèmes graphiques pour rendre compte des progrès scientifiques et technologiques d'une part, et pour répondre aux besoins de la société d'autre part. Le choix des signes graphiques obéit en général à des objectifs ou à des finalités de la vie quotidienne qui, le plus souvent, impliquent le passage de l'oral à l'écrit.

La découverte de l'*inscription de Dougga* (Tunisie) en 1631, révéla l'existence du *Libyque* dont les *Tifinagh traditionnelles* sont la survivance. Ainsi, les Berbères possèdent une *écriture alphabétique (consonantique)* qui leur est propre depuis l'Antiquité. Les inscriptions les plus anciennes ont pu être datées du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Azib n'Ikkis au Maroc : Camps, 1978). Cette écriture est attestée durant toute l'Antiquité, aux époques punique et romaine. Le témoignage le plus explicite et le plus exploitable en est l'ensemble des inscriptions bilingues, *punique/libyque* puis *latin/libyque* (Cf. *RIL de J.-B. Chabot*). Cette écriture est précisément mentionnée par des auteurs latins tardifs du V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle après J.-C. On est donc assuré que l'alphabet berbère a perduré en Afrique du Nord au moins jusqu'à la fin du monde antique. En revanche, les auteurs arabes médiévaux n'évoquent jamais l'existence d'une écriture chez les Berbères ; on peut donc penser que celle-ci était sortie de l'usage au Maghreb avant l'établissement définitif des Arabes (*début du VIII<sup>e</sup> siècle*). Dans l'état actuel de la connaissance, on peut cependant admettre comme hypothèse raisonnable que sa disparition dans la zone nord du monde berbère se situe entre  $\pm 550$  et  $\pm 750$  après J.C

L'origine de l'écriture berbère est restée obscure et controversée durant plusieurs siècles. Et selon *S. Chaker et S. Hachi (2000)*, l'hypothèse d'une genèse locale spontanée, *sans aucune influence externe*, doit certainement être écartée car il n'y a pas au Maghreb de tradition d'écriture pré-alphabétique (syllabique ou idéographique) qui autoriserait à retenir l'idée d'une formation totalement indigène : l'alphabet ne peut naître

brutalement sans un long processus antérieur de perfectionnement à partir d'autres types d'écriture. La position classique, qui admettait un emprunt direct à l'alphabet phénicien (ou une variante punique), est aujourd'hui complètement écartée. Ainsi, l'approche critique de S. Chaker & S. Hachi en faveur d'une *genèse à partir de matériaux et pratiques locales pré-alphabétiques, sous l'influence probable d'un modèle phénicien* est, aujourd'hui, une position plus nuancée.

*Saïd TOUDJI*

-o-O-o-

**\* Apports exogènes anciens à la connaissance du libyque (documents et inscriptions, puniques, latins, inscriptions bilingues, etc.)**

Utilisées jadis dans un territoire immense, de l'oasis de Siwa jusqu'au Canaries, du Nord jusqu'au Sud du Sahara, appartenant à un tronc commun « amazigh » (suivant l'expression récente, même si le mot est ancien), les langues libyques ne sont que très imparfaitement connues. Il va de soi que toute la documentation disponible doit être mise à profit. Plusieurs voies sont explorées par ce que nous appellerons des filières d'études : la filière libyque (l'étude des inscriptions libyques), la filière linguistique berbère qui tente de remonter des parlers « berbères » actuels à des formes anciennes, la filière phénico-punique (qui part des inscriptions puniques, et notamment des bilingues libyco-puniques), la filière gréco-latine (qui explore les données présentes dans les textes et les inscriptions, latines et latino-libyques), et enfin la filière arabe (les historiens anciens pouvant notamment fournir toutes sortes de données linguistiques sur les noms de personnes ou de lieu). Chacune possède ses spécialistes, ses sources, ses méthodes, ses résultats, ses transcriptions, ses publications, ses listes ou dictionnaires. Ces filières communiquent peu entre elles et échangent encore moins leurs apports, faute

notamment de modes de transcriptions communs. Il est proposé un état des lieux de chacune, avec quelques suggestions qui permettraient sans doute de progresser pas une mise en commun résolue des résultats.

*Jean-Pierre LAPORTE*

-o-O-o-

**\* The origin of the Libyco-Berber script**

This lecture is a very short summary of my forthcoming book “Origin and development of the Libyco-Berber script” (Berber Studies, University of Leiden/The Netherlands 2007). Starting with a short overview over the history of research four main groups of a possible origin are confronted: exotic theories, South-Semitic and N-Semitic origin, own invention. The recently revived idea of an own invention asserts that the creators should have chosen the same signs for the same phonemes as the creators of Semitic scripts in several cases by chance – this is beyond any credible probability.

The Libyco-Berber script must have come from one of the few places of autochthon invention of script. As Central America and China drop out by spatial and temporal reasons and the highly pictographic Hieroglyphic script of Egypt never can be a model for the extremely geometric Libyco-Berber script, Sumer remains as the only possible place of origin. Till the beginning of the 2<sup>nd</sup> millennium BC the idea of script reached the coast of the Mediterranean and about 1700 BC the idea of a consonantal script was born in the region between Syria and the peninsula of Sinai.

Actually my German colleague Jürgen Untermann has proved that the Phoenicians have brought the script to the southern part of the Iberian Peninsula. What would be more plausible as to presume a similar act of taking over the script south of the Street of Gibraltar?

The following chapters of the lecture deal with a series of arguments which provide good indications for this theory: the

comparison of the types of script (especially the vowel system), the possible time of taking over and the place of taking over.

My theory comprises that the invention of the Libyco-Berber script followed principles of the economy and the aesthetics of writing. New signs were not added by chance but very intentionally, completing a nearly perfect system of geometric and symmetric signs.

This original type of Libyco-Berber script which I call the archaic one, spread to the East till the Kabylia and to the West till the Canary Islands. It was the ancestor of the classic Libyco-Berber script which later on was the official script of the Numidian empires of the Massyli and Masaesyli.

*Werner PICHLER*

-o-O-o-

### **\* Réflexions sur l'évolution et l'aménagement de l'alphabet Tifinagh**

Cette communication est consacrée à l'alphabet Tifinagh, seul alphabet libyco-berbère ayant survécu jusqu'à nos jours. On essaiera d'abord d'adopter un point de vue aussi clair que possible sur l'origine de cet alphabet et son évolution jusqu'à notre époque.

Pour ce qui est de l'intérêt que peut solliciter cet alphabet, il faut d'abord en signaler l'importance sur le plan scientifique, dans l'étude du patrimoine culturel Amazigh, notamment à travers les nombreuses inscriptions en Tifinagh, dont le déchiffrement pose un problème qui n'a pas encore été complètement résolu. Les recherches entreprises pendant l'occupation coloniale de notre pays doivent être poursuivies avec plus d'ampleur et de rigueur scientifique.

Par ailleurs, il convient de mentionner que des aménagements ont été introduits dans l'alphabet Tifinagh au cours des différentes étapes de son évolution. D'autres ont été récemment adoptés dans un pays voisin.

Enfin, il faut noter la nécessité d'adopter d'autres aménagements dans le but de faciliter la lecture de textes amazighs écrits en Tifinagh, aménagements qui peuvent être discutés et proposés dans un avenir proche par des chercheurs spécialisés dans ce domaine.

*Abdelmadjid HADJILAT*

-o-O-o-

**\* Aux origines d'un langage symbolique redevenu l'emblème de la revendication amazigh aujourd'hui : Tifinagh**

Nombreux sont ceux qui considèrent les caractères Tifinagh comme un alphabet ancien propre aux populations berbères. Et ils ont sans doute raison. Cette invention graphique n'a pour l'instant été relevé que dans les sites, ayant été occupés par des sociétés anciennes de l'Afrique du Nord. Cette écriture annonce les balbutiements d'un mode de communication développé par une société en construction.

Ces premières sociétés berbères ont trouvé un moyen de transcrire leur langue, comme ailleurs chez bien d'autres peuples de cette époque. Nous savons peu de choses sur le processus d'apparition de ces caractères. En revanche, nous savons que cette forme d'écriture, appelée aujourd'hui « Tifinagh », est signalée dans toute l'Afrique du Nord (Ouest égyptien, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Iles des Canaries, Maurétanie, Mali, Burkina Faso et Niger).

La géographie de cet immense espace, dont les trois quarts sont arides, reste l'un des éléments permettant de comprendre l'émergence, la mise en place et l'évolution des différents groupes culturels berbères. L'activité culturelle de ces groupes remonte au premier millénaire av. J.-C.

Ces hommes ont développé des signes leur permettant de matérialiser leur langue. Des caractères de forme géométrique, placés les uns derrière les autres. Les prémisses d'un alphabet : Tifinagh que les Touaregs ont conservé au fil des siècles.



Le Tifinagh suscite un certain nombre d'interrogations. A t'il évolué depuis son apparition ? Quelle était son utilisation ? Sa forme écrite est-elle le prolongement de son mode oral.

Cet alphabet, comme celui, toujours vivace que l'on retrouve en Ethiopie, est le seul à avoir été conservé dans sa forme initiale de tout le continent africain. Devrait-on s'alarmer, craindre sa disparition s'il n'est pas pratiqué par les populations contemporaines. Faudrait-il le sauvegarder comme un patrimoine de l'humanité ?

Ces caractères ont traversé les âges, malgré les turbulences de l'histoire et les occupations successives de l'Afrique du Nord. Les régions où le Tifinagh a survécu se trouvent dans les zones les plus inhospitalières. Cette écriture a résisté aux différentes mutations qu'a connues l'Afrique du Nord.

Ce qui explique sans doute pourquoi, le Tifinagh est devenu l'emblème d'une revendication identitaire et culturelle dans cette région.

Face aux mouvements pour la reconnaissance de la culture amazigh, certains pays ont inscrit dans leur constitution l'identité berbère, comme l'une des composantes de l'identité nationale. C'est le cas de l'Algérie, du Maroc et des pays du Sahel. Mais cela ne veut pas dire que la question du Tifinagh est totalement admise. Certains s'interrogent sur le mode graphique à utiliser pour écrire cette langue ? Faudrait-il opter pour les caractères propres à cette langue, ou devrait-on emprunter des caractères étrangers ?

Dans ce cas lesquels, des caractères arabes ou latins ? Laquelle de ces options serait la plus adaptée pour encre la langue « amazigh » dans un monde moderne ?

A l'heure de la mondialisation, la sauvegarde du Tifinagh est primordiale pour conserver l'identité berbère. Mais le choix de son mode d'écriture aura des conséquences irréversibles sur la compréhension, la transmission et la diffusion de cette culture. Les faits sont là. Les personnes sachant lire ces caractères sont peu nombreuses et les moyens techniques de transcriptions inexistant.

La facilité d'accès à l'alphabet latin est une option, qu'il faudrait approfondir. Elle permettra à la langue berbère de s'ouvrir sur le monde. L'exemple d'autres pays, entravés par la difficulté à faire transcrire leur langue, réfléchissent à l'opportunité de l'usage de caractères universels. C'est à toutes ces questions que nous tenterons d'apporter une réponse.

*Iddir AMARA*

-o-O-o-

**\* L'usage de Tifinagh dans l'espace public en Kabylie : réappropriation tardive ou simple exhibition d'un facteur identitaire ?**

Dans le cadre d'un travail de recherche sur les langues des enseignes en Kabylie, ce que **Rabah Kahlouche** appelle « **lieu de conflit linguistique** », il nous a été donné de constater que l'usage du berbère est l'affirmation d'une identité avant tout longtemps déniée. Quant à l'usage du Tifinagh, son enseignement n'a, à ce jour, été pris en charge par aucune institution officielle ce qui explique en grande partie une utilisation mitigée, considérée comme une désaffection. Là où il a été utilisé, la communication est à lire au second degré : des enseignes portent des inscriptions qui n'ont aucun lien avec le produit proposé comme si sa seule utilisation était une fin en soi. Dans le même ordre d'idées, le « z » semble devenir un symbole hautement significatif : il côtoie les noms d'élèves sur les tables d'écoliers et figure sur des écharpes emblématiques comme il est imprimé sur les tissus. Par ailleurs, il est heureux de constater son utilisation récente par les pouvoirs publics dans une sphère géographique, loin de refléter le caractère national reconnu de la langue berbère. Début de la réhabilitation ou barrage contre l'usage des caractères latins de plus en plus répandus ?

*Hacène HALOUENE*

-o-O-o-

**\* L'aménagement de l'alphabet Tifinagh : cas du Maroc**

L'objet de la communication est la présentation de l'action d'aménagement de la graphie Tifinagh, réalisée par l'Institut Royal de la Culture amazighe (IRCAM). Le Tifinagh est l'alphabet officiel de la langue amazighe au Maroc. Il est, depuis quelques années, le code consacré pour la réalisation et l'édition de manuels scolaires de l'amazigh et d'autres produits livresques aussi bien de l'IRCAM que d'auteurs et de chercheurs marocains.

Les Tifinaghs étant attestés sous différentes variantes, et ce depuis la nuit des temps, un travail d'aménagement s'est imposé et dont la tâche a été dévolue à l'IRCAM, de part sa mission en tant qu'institution dédiée à la promotion de la langue et de la culture amazighes et à leur intégration conséquente dans le système éducatif, l'espace audiovisuel et la vie culturelle et publique.

Outre l'historique des réalisations des actions entreprises pour la normalisation des Tifinaghs, la communication sera axée, notamment, sur les principes retenus et sur la méthode suivie dans l'aménagement et l'adaptation de cet alphabet aux spécificités phoniques de l'amazigh.

*Fatima BOUKHRIS*

-o-O-o-

**\* Les caractères Tifinagh dans Unicode**

L'informatisation des langues nationales exige une compatibilité dans les modes d'encodage des langues pour une meilleure diffusion. Nous constatons une prolifération de polices d'écriture du Tifinagh dans le monde. L'encodage ou même les claviers de ces polices sont réalisés sur des bases subjectives par leurs auteurs. Les caractères Tifinaghs ne sont pas à l'abri de ce phénomène. Néanmoins, depuis 1992, le consortium international Unicode élabore une table universelle dans laquelle doivent se trouver les caractères de toutes les

langues du monde. Dans cette table, depuis 2005, il y a quelques caractères Tifinaghs nigériens classiques.

*Modi ISSOUF*

-o-O-o-

**\* Analyse d'une méthode d'apprentissage de la graphie Tifinaghe**

Cette méthode mise au point par l'académie berbère et diffusée clandestinement a pour objectif l'apprentissage du système d'écriture en Tifinagh. Nous tenterons dans cette analyse de mettre en évidence les soubassements théoriques et méthodologiques de cette méthode.

*Amar NABTI*

-o-O-o-

**\* Tifinagh : graphie fonctionnelle ou symbole identitaire ?**

Le fait même que deux journées soient organisées avec pour thème générique le *Tifinagh* suppose une arrière pensée loin de toute considération linguistique. En effet, un support graphique n'est pas un simple choix technique, sinon comment expliquer les postures figées qu'affichent les partisans des alphabets arabes, latins ou Tifinagh.

Il nous semble clair, aujourd'hui, que tout graphème porte en lui une symbolique. Il est chargé sur le plan émotionnel et permet une affirmation identitaire à tel point que parfois la fonctionnalité devient secondaire.

L'utilisation du Tifinagh (principalement dans les milieux militants) reflète la volonté d'affirmer une fierté d'appartenir à un peuple à haut degré de civilisation.

On fait preuve ainsi de fidélité et de loyauté aux aïeux tout en s'attachant à garder son authenticité. Ce qui fait dire à un internaute marocain anonyme : « *Enfinement on retient le Tifinagh, plus par réflexe communautaire que pour des raisons objectives. Je pensais à tout cela en observant sur les étalages*

*du stand les brochures et les livres écrits en Tifinagh, des caractères impénétrables pour moi, comme pour presque tous les Marocains »*

La polémique autour du support graphique est donc inévitable. On comprend que malgré le choix du caractère latin par une majorité d'utilisateurs algériens il y ait encore des voix pour redémarrer le débat.

De tous temps, l'écriture a été mythifiée et sacralisée. Elle a toujours été la propriété des décideurs qui en font un instrument efficace de pouvoir. Le choix du caractère arabe, de surcroît graphie du Coran ne pouvait être conséquemment que celui des milieux officiels.

Au Maroc, bien que le caractère latin ait conquis à la fois la majorité des militants et des universitaires, il s'est trouvé des contradicteurs virulents à l'image de Ahmed Raissouni, président de l'association *Attawhid Wal Islah* qui a fait une correspondance à Mohamed Chafik, recteur de l'IRCAM, pour dénoncer le fait que *"l'adoption de la graphie latine est un choix colonialiste qui vise à éloigner les Amazighes de l'Islam et à semer la division entre eux et les Arabes..."*

Les partisans du Tifinagh se sont alors posés en alternative, une solution, de fait, attendue par le Makhzen. Une solution que les autorités algériennes accepteraient volontiers l'essentiel étant que les locuteurs berbérophones n'aient rien à partager avec l'occident.

La fonctionnalité est donc franchement accessoire. Le Tifinagh, alphabet consonantique, n'a, à aucun moment de l'histoire, servi à porter une quelconque littérature amazighe. Très peu maniable, il n'est, à notre avis, pas le caractère idoine pour transcrire une langue qui, faut-il le rappeler, l'est dans une large mesure en caractères latins.

Toutefois, sa présence dans l'environnement peut marquer un territoire et participer à accroître la conscience identitaire.

Au total, L'expérience de plus d'une décennie d'enseignement en caractères latins ne peut être occultée d'autant que spontanément les producteurs culturels écrivent dans ce graphème.

Mais il est souhaitable que le Tifinagh soit connu et utilisé comme support identitaire d'autant plus qu'il est esthétique, ce qui ne gâche rien.

*Mouloud LOUNAOUCI*

-o-O-o-

**\* A propos des usages réels des Tifinaghs en Kabylie. Problèmes et essais de résolution**

Depuis quelques années, la graphie Tifinaghe s'est imposée comme une des écritures possibles du Tamazight en Kabylie. Bien que son usage soit réel car perceptible dans l'environnement immédiat, elle est largement dépassée par la graphie latine qui s'est imposée comme graphie des publications littéraires et de l'enseignement. Toutefois, les Kabyles continuent à recourir aux Tifinaghs.

Quelles sont les motivations idéologiques de telles actions ? Et quelle est leur portée ? Quelle place sera réellement réservée aux Tifinaghs dans les années à venir ?

*Saïd CHEMMAKH*



## RECOMMANDATIONS

*du Colloque International*

*« Le libyco-berbère ou le Tifinagh :  
de l'authenticité à l'usage pratique »,  
Alger, les 21 et 22 mars 2007.*

**A**u terme de deux journées de réflexion et de débat, les intervenants au colloque recommandent au Haut Commissariat à l'Amazighité et au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ce qui suit :

- Inscrire, en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la création d'une **Unité de recherche**, dotée de tous les moyens nécessaires, chargée de l'élaboration d'un corpus des inscriptions libyques en Algérie, la reprise du *Bulletin d'Archéologie Algérienne* ainsi que la réfection informatisée du Recueil des Inscriptions Libyques (RIL).

- Encourager les travaux de recherche sur la réhabilitation, la valorisation et l'aménagement de l'alphabet Tifinagh.

Le Tifinagh, graphie historique des Amazighs, doit être valorisée en lui accordant sa place dans l'enseignement et dans son utilisation dans le cadre de l'amazighisation de l'environnement.

- Constituer un **groupe de réflexion** composé de spécialistes algériens et étrangers, issus des disciplines impliquées par le choix d'une graphie, et pour un large consensus, y adjoindre les enseignants de tamazight, les animateurs du mouvement associatif.

- L'option de la polygraphie qui est un fait à l'état actuel des choses est en soi une passerelle vers des aménagements consensuels.





**Tizřigin n Usqamu Unnig n Timmuzya**  
**Editions du Haut Commissariat à l'Amazighité**

-o-o-o-

**Collection "Idlisen-nney"**

- 01- Khalfa MAMRI, *Abane Ramdane, ar taggara d netta i d bab n timmunt*, 2003. (*Tasuqilt n Sebennur HAĞ SAZID d Yusef MERRAHI*).
- 02- Slimane ZAMOUCHE, *Uđan n tegrest*, 2003.
- 03- Omar DAHMOUNE, *Bu tqulhatin*, 2003.
- 04- Mohand Akli HADDADOU, *Lexique du corps humain*, 2003.
- 05- Hocine ARBAOUI, *Idurar ireqmanen (Sophonisbe)*, 2004.
- 06- Slimane ZAMOUCHE, *Inigan : ammud isefra*, 2004.
- 07- S. HACID et K. FARHOUH, *Lašel ittabæ lašel akk d : Tafunast igujilen*, 2004.
- 08- Y. AHMED ZAYED et R. KAHLOUCHE, *Lexique des sciences de la terre et lexique animal*, 2004.
- 09- Lhadi BELLA, *Lunđa : Recueil de contes amazighs*, 2004.
- 10- Habib Allah MANSOURI, *Ageldun amecţuđ (Traduction du "Petit Prince" de St. Exupéry)*, 2004.
- 11- Djamel HAMRI, *Agerruj n teqbaylit*, 2004.
- 12- Ramdane OUSLIMANI, *Akli unğıf*, 2004.
- 13- Habib Allah MANSOURI, *Amawal n tmaziyt tatrart, édition revue et augmentée*, 2004.
- 14- Ali KHALFA, *Angal n webrid*, 2004.
- 15- Halima AIT ALI TOUDERT, *Ayen i y-d-nnan gar yetran*, 2004.
- 16- Moussa OULD TALEB, *Mmi-s n igellil, (Tazwart syur Yusef MERRAHI)*, 2004.
- 17- Mohand Akli HADDADOU, *Recueil des prénoms amazighs*, 2004.
- 18- Nadia BENMOUHOU, *Tamacahut n Basyar*, 2004.
- 19- Youcef MERAHI, *Taqbaylit ass s wass*, 2004.
- 20- Abdelhafidh KERROUCHE, *Teyzi n yiles*, 2004.
- 21- Ahmed HAMADOUCHE, *Tıyri n umsedrar*, 2004.
- 22- Slimane BELHARET, *Awal yef wawal*, 2005.
- 23- Madjid SI MOHAMED, *Afus seg-m*, 2005.
- 24- Abdellah HAMANE, *Merwas di Iberj n yiđij - ađric I*, 2005.
- 25- Collectif, *Tibđirt n yimediyazen*, 2005.
- 26- Mourad ZIMU, *Tikli, tullizin nniđen*, 2005.
- 27- Tayeb DJELLAL, *Si tinfusin n umađal*, 2005.
- 28- Yahia AIT YAHIAÏÈNE, *Fađma n Summer*, 2006.
- 29- Abdellah HAMANE, *Merwas di Iberj n yiđij - ađric II*, 2006.
- 30- Lounes BENREJDAL, *Tamacahut n bu yedmim*, 2006.
- 31- Mezyan OU MOH, *Tamacahut n umeksa*, 2006.

- 32- Abdellah ARKOUB, *Nnig wurfan*, 2006.
- 33- Ali MAKOUR, *Ĥimed n ugellid*, 2006.
- 34- Y. BOULMA & S. ABDENBI, *Am tmeqqunt n tjeġġigin*, 2006.
- 35- Mohand Akli SALHI, *Amawal n tsekla*, 2006.
- 36- O. KERDJA & A. MEGHNEM, *Amawal amecçuḥ n ugama*, 2006.
- 37- Ali EL-HADJEN, *Tudert d usirem*, 2006.
- 38- Hadjira OUBACHIR, *Uzzu n tayri*, 2007.
- 39- Djamel BENAOUF, *Di tmurt usekki*, 2007.
- 40- Akli OUTAMAZIRT, *Targit*, 2007.
- 41- Mohamed Salah OUNISSI, *Tametna n umenzu*, 2007.
- 42- Ramdane ABDENBI, *Anagi*, 2007.
- 43- Ramdane LASHEB, *Ccna n tulawin yef tṭrad 54/62*, 2007.
- 44- Said CHEMAKH, *Ger zik d tura*, 2007.
- 45- Said IAMRACHE, *Timenna n Saëid Iæemrac*, 2007.
- 46- Mohamed MEDJDOUB, *Baba Carlu*, 2007.
- 47- Nadia BENMOUHOUB, *Tafunast igujilen*, 2007.
- 48- Ali MOKRANI, *Agama s tugniwin*, 2007.
- 49- Fatma ELKOUCHA, *Tamedyazt n Yasmin*, 2007

### **Actes de colloques**

- Actes des journées d'étude sur « *La connaissance de l'histoire de l'Algérie* », mars 1998.
- Actes des journées d'étude sur « *L'enseignement de tamazight* », mai 1998.
- Actes des journées d'étude sur « *Tamazight dans le système de la communication* », juin 1998.
- Actes des journées d'étude sur « *Approche et étude sur l'amazighité* », 2001.
- Actes du colloque sur « *Le mouvement national et la revendication amazighe* », 2002.
- Actes du colloque international sur « *Tamazight face aux défis de la modernité* », 2002.
- Actes des stages de perfectionnement pour les enseignants de tamazight, mars 2004.
- Actes du colloque sur « *Le patrimoine culturel immatériel amazigh* », 2006.

### **Revue « Timmuzgha »**

Revue d'études amazighes du Haut Commissariat à l'Amazighité :  
N° 01, avril 1999, ---- N° 15, mai 2007.

## **Autres publications**

- Annuaire des associations culturelles amazighes, 2000.
- Idir El-Watani, « *L'Algérie libre vivra* », décembre 2001.
- Etude sur « *L'enseignement de la langue amazighe : bilan et perspectives* », 2004.

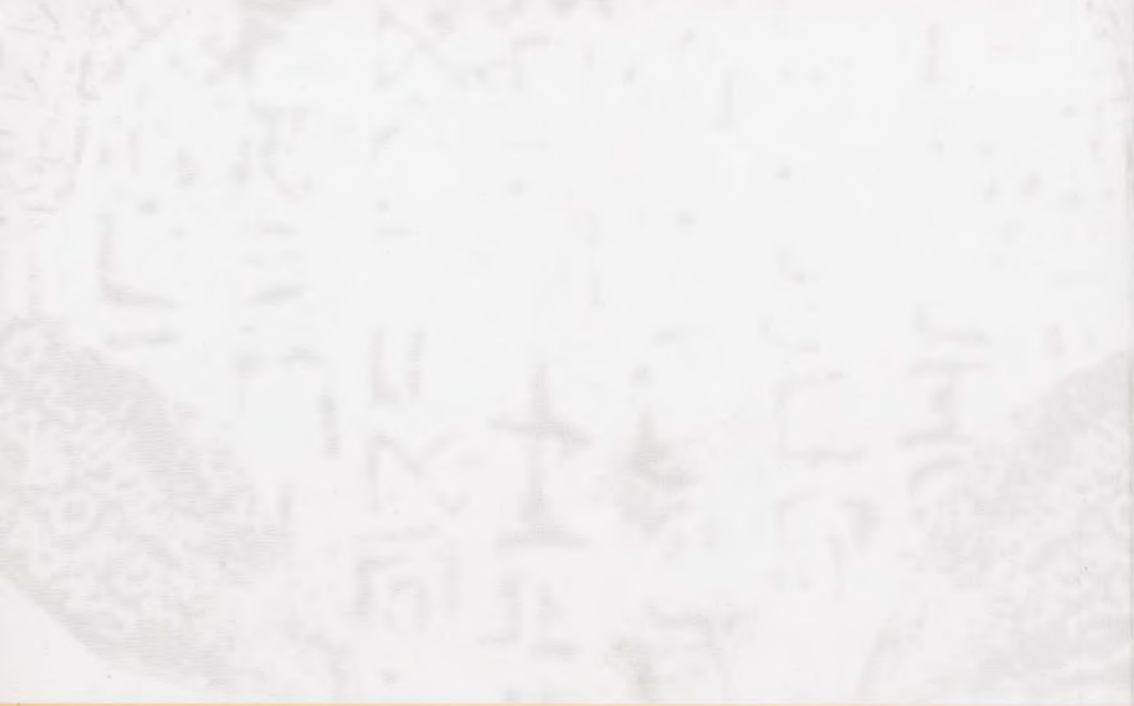
## **Consulting**

- Iddir AMARA, *Les inscriptions alphabétiques amazighes d'Algérie, 2006.*
- Kemal STITI, *Fascicule des inscriptions libyques gravées et peintes de la grande Kabylie, 2006*
- Sadaq BENDALI, *Awfus amaynut n tutlayt tamaziyt, 2007.*
- M'hammed DJELLAOUI, *Tiwsatin timensayin n tesrit taqbaylit, 2007.*
- Kamel BOUAMARA, *Amawal n tunuyin n tesnukyest, 2007.*
- Moussa IMARAZENE, *Manuel de syntaxe berbère, 2007.*
- M'hammed DJELLAOUI, *Tiwsatin timensayin n tmedyazt taqbaylit, 2007.*

Conception/PAO  
Ramdane ABDENBI  
HCA

Achevé d'imprimer sur les presses de  
L'imprimerie HASNAOUI M.  
9, rue Med Bouchakour, Alger.  
Tel : 021-74-70-83

Dépôt légal : 4586-2007  
ISBN : 978-9947-865-01-9



ΛΘΙΙΘΟΚΙΧ  
ΙΧΧ:Π:ΙΚ:Ψ,ΧΡ:Ξ  
ΧΡ:ΞΨ:ΨΙΙΘΟ:ΚΧΞ  
Ο:ΚΧΞΚΙΧΘΙΟΛΘΙ  
ΘΛΘΙΙΘΟΚΙΧΧ:Π  
Χ:Π:ΙΚ:Ψ,ΧΡ:ΞΨ  
•ΨΙΙΘΟ